TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 507 — 40 PAGES — VENDREDI 10 NOVEMBRE 1978

L'arrestation de M. Hoveyda ancien premier ministre n'a pas réduit les exigences de l'opposition en Iran

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le pouvoir face à la violence en Europe du Sud

• ESPAGNE

Les partis et les syndicats organisent une journée nationale contre le terrorisme

Les revers du consensus

Presque tous les partis et syndicats espagnols appellent à une journée nationale contre le terrorisme, vendredi 10 novembre, qui comportera des manifestations et des meetings dans tout le pays. Cette quasi-unanimité indique, s'il en était besoin, que le terrorisme est devenu la première préoccupation des milieux politiques, avant le chômage, qui touche pourtant 7 % de la population active.

La police craint des attentats en chaîne avant le référendum constitutionnel du 6 décembre qui doit donner une sanction populaire éclatante aux nouvelles formes démocratiques. La presse a fait état de plans, au demeurant assez mystérieux, prévoyant l'assassinat d'industriels et de personnalités. Une psychose commence à se créer, alimentée par les assassinats que les guérilleros de l'organisation séparatiste basque ETA ont multipliés ces dernières semaines et par les alertes à la bombe, notamment dans les immeubles des journaux.

Le terrorisme a progressé d'une manière inquiétante et donné des arguments à l'extrême droite, qui a réuni plusieurs centaines de milliers de personnes à Madrid le 3 novembre pour sa plus importante manifestation de masse depuis la mort du Caudillo. Cinquante-neuf personnes ont été tuées pendant les neuf premiers mois de cette année (dont seulement six terroristes, a fait remarquer M. Fraga Iribarne, leader de la seule formation de droite représentée au Parlement, l'Alliance populaire) contre trente-six pendant toute l'année 1977.

L'ETA, à elle seule, a assassiné quarante personnes depuis le début de l'année, a encore constaté M. Fraga devant les députés. Le dirigeant de l'Alliance populaire estime que le gouvernement est « en train de perdre la bataille » contre l'organisation séparatiste et qu'il y a « une guerre larvée au Pays basque ». Pour l'ancien ministre de l'intérieur, la solution ne peut être que policière : appliquer l'état d'exception s'il le faut, contrôler les réfugiés politiques, « exiger une attitude plus claire » de la France et de l'Algérie, accusées d'héberger les terroristes. Le gouvernement, de son côté, se refuse à appliquer l'état d'exception en Euskadi. Pareille mesure atteindrait, en effet, indistinctement tous les Basques. Elle créerait un climat d'hostilité à l'égard de Madrid et un nouveau courant de sympathie en faveur de la guérilla. Le gouvernement ne veut pas tomber dans un tel piège.

Selon la thèse officielle, c'est l'ETA, et elle seule, qui est responsable de ce qui se passe au Pays basque. A aucun moment, par exemple, M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, n'a tenté d'expliquer pourquoi l'organisation séparatiste, née au temps du franquisme, lui avait survécu et réussissait à se mouvoir « comme un poisson dans l'eau » au sein de la population, à telle enseigne que ses commandos ont échappé jusqu'à présent à la police. Le parti communiste ne pèche pas non plus par excès d'originalité dans ses analyses. Tout en recommandant des mesures « politiques et sociales » pour désarmer les guérilleros, il a de plus en plus tendance, comme l'a fait M. Carrillo mercredi, à chercher la source de tous les maux dans les « bas-fonds du terrorisme », voire, comme il l'a dit en d'autres occasions, dans les manœuvres d'un chef d'orchestre clandestin et étranger.

Les explications simplistes ne rendent pas compte de la totalité du phénomène terroriste. Le « consensus » entre toutes les forces politiques représentées aux Cortès, de la gauche à la droite, a permis d'affermir la jeune démocratie espagnole ; il a aussi des effets négatifs : il suscite l'antiparlementarisme et, dans une certaine mesure, la violence.

Des manifestations et des meetings doivent avoir lieu vendredi 10 novembre à travers l'Espagne, à l'appel de la quasi-totalité des partis politiques et des syndicats qui organisent une journée nationale contre le « terrorisme ».

A Madrid, le Congrès des députés a adopté, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 novembre, à l'unanimité moins une voix, une résolution demandant au gouvernement l'« *utilisation effective* » de la loi antiterroriste. Celle-ci permet notamment la détention par la police, sans l'aval d'une autorité judiciaire, de toute personne soupçonnée d'appartenir à un groupe armé. Elle autorise également l'ouverture du courrier et les écoutes téléphoniques, avec un contrôle *a posteriori* du Parlement. Certaines de ces dispositions sont en fait déjà appliquées au Pays basque.

Les députés ont également demandé que les membres des forces de l'ordre tués dans un attentat soient automatiquement élevés au grade supérieur et que les familles des victimes reçoivent de l'Etat une aide économique extraordinaire.

M. Manuel Fraga Iribarne, dirigeant de l'Alliance populaire (droite), a accusé le gouvernement d'inaction lors du débat qui a précédé le vote des députés. « *Un Etat n'est pas légitime s'il ne garantit pas la sécurité intérieure* », a affirmé M. Fraga, qui a comparé la situation actuelle à celle de 1936. L'ancien ministre de l'intérieur a affirmé qu'on tuait aujourd'hui plus de policiers qu'il y a quarante-deux ans.

Un homme soupçonné d'appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA a été d'autre part tué mercredi par la police au cours d'une fusillade dans un parc de Bilbao, au Pays basque. Les quatre personnes qui se trouvaient avec lui ont été arrêtées.

LE RACISME

Lire page 2 les articles de Maurice Duverger, Marie-José Chombart de Lauwe et Jules Gritti

---

• ITALIE

Le gouvernement est menacé de perdre des appuis indispensables

Une organisation d'extrême gauche qui s'intitule Prima Linea a revendiqué l'attentat qui a coûté la vie, mercredi 8 novembre, à M. Fedele Calvosa, procureur de Frosinone, à son chauffeur et à son garde du corps. Un des terroristes a également été tué. Il s'agit de Roberto Capone, étudiant, connu des services de police pour avoir appartenu aux Noyaux armés prolétariens.

A Rome, le gouvernement Andreotti, incapable de juguler le terrorisme et de maîtriser la situation économique, est menacé de perdre des appuis qui lui sont *indispensables*. Pour des raisons très différentes, les communistes et une partie des *démocrates-chrétiens*, tentés de provoquer des élections anticipées, s'accommoderaient de la chute du gouvernement.

De notre correspondant

Rome. — Cinq ou six attentats par jour : c'est la moyenne de 1978, supérieure de 20 % à celle de l'année dernière. La plupart de ces attentats causent seulement des dégâts matériels. Le sang ne coule en Italie que lorsque la situation politique ou sociale est tendue.

Il coule justement depuis quelques semaines. Un jeune communiste à Rome, le 19 septembre, un employé de l'université de Padoue, le 21 octobre, blessés par balles ; un magistrat romain le 10 octobre, un criminologue napolitain le 11 octobre, le procureur de Frosinone et ses deux accompagnateurs le 8 novembre, assassinés. Ce dernier crime provoque une émotion compréhensible : Fedele Calvosa est le septième magistrat assassiné depuis 1971.

Les forces de l'ordre paraissent pourtant plus efficaces. Sous la conduite du général Dalla Chiesa, commandant en chef des carabiniers, chargé depuis la mi-août de coordonner toute la lutte antiterroriste, elles découvrent des cachettes, saisissent des armes et des documents, arrêtent des personnes recherchées.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 5.)

Les négociations entre les syndicats et le C.N.P.F.

Un jeu de cache-cache

« La politique contractuelle est bien vivante », mais il faut aussi « être conscient de la fragilité de notre redressement » économique, a déclaré jeudi 9 novembre M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., à la veille des ultimes négociations sur l'indemnisation du chômage : « Il serait absurde de refuser un accord qui améliorerait le sort du plus grand nombre », et « *il n'est pas réaliste de vouloir augmenter toutes les prestations* », a affirmé, sous forme d'avertissement, le « patron des patrons », qui a renouvelé un autre appel, à l'Etat, cette fois, afin qu'il « prenne le relais des entreprises » pour le financement de l'UNEDIC.

M. Ceyrac a, d'autre part, apporté de nouvelles précisions sur le projet d'aménagement annuel de la durée du travail, en cours de discussion. Au moment où les syndicats dénoncent la lenteur *des négociations*, et *dans* la crainte que les pourparlers sur le chômage n'aillent à l'échec, le président du C.N.P.F. a voulu lancer un appel au réalisme.

par JEAN-PIERRE DUMONT

Qui se souvient encore de l'heureuse surprise que constitua, au lendemain des élections législatives, la relance quasi enthousiaste des négociations entre les syndicats et le C.N.P.F. Il y eut tout d'abord l'étonnant ballet des rencontres au sommet : M. André Bergeron n'était plus seul à rendre visite au président de la République ; on vit tour à tour des dirigeants de la C.F.D.T. et de la C.G.T. gravir les escaliers de l'Elysée, *franchir* la porte de Matignon, puis pénétrer dans le saint des saints du monde patronal.

Surpris, les salariés entendirent M. Edmond Maire donner un répit de trois mois aux négociateurs et se déclarer satisfait d'un entretien avec le premier ministre « *Nous avons demandé que les procédures soient les plus rapides possible Une bonne partie* [des négociations] *devraient être terminées avant les vacances* », affirmait, confiant ou volontariste, le leader cédétiste, à l'issue de son entretien avec M. Barre ; l'entourage de Matignon insistait, de son côté, sur le « *très bon climat* » qui avait caractérisé les discussions avec la C.F.D.T.

N'étaient-ce que des « parlottes », pour reprendre l'expression de la C.G.T., présente à tous les rendez-vous, mais profondément sceptique ? Une lettre de M. Barre, puis, quelque temps après, une autre de M. Ceyrac, proposant un calendrier et des thèmes de discussions, semblaient démontrer que les détenteurs du pouvoir étaient décidés à entrer dans le vif du sujet. Au C.N.P.F., sourire aux lèvres, les leaders du patronat annonçaient que le temps du dialogue mais aussi celui de *l'innovation sociale* avaient sonné. Et l'on citait des exemples : réduire les inégalités entre les chômeurs par un réforme des indemnisations ; favoriser les titulaires de bas salaires en leur accordant une garantie de rémunération annuelle ; assouplir les horaires par la mise en place d'un système de calcul basé sur l'année.

(Lire la suite page 36.)

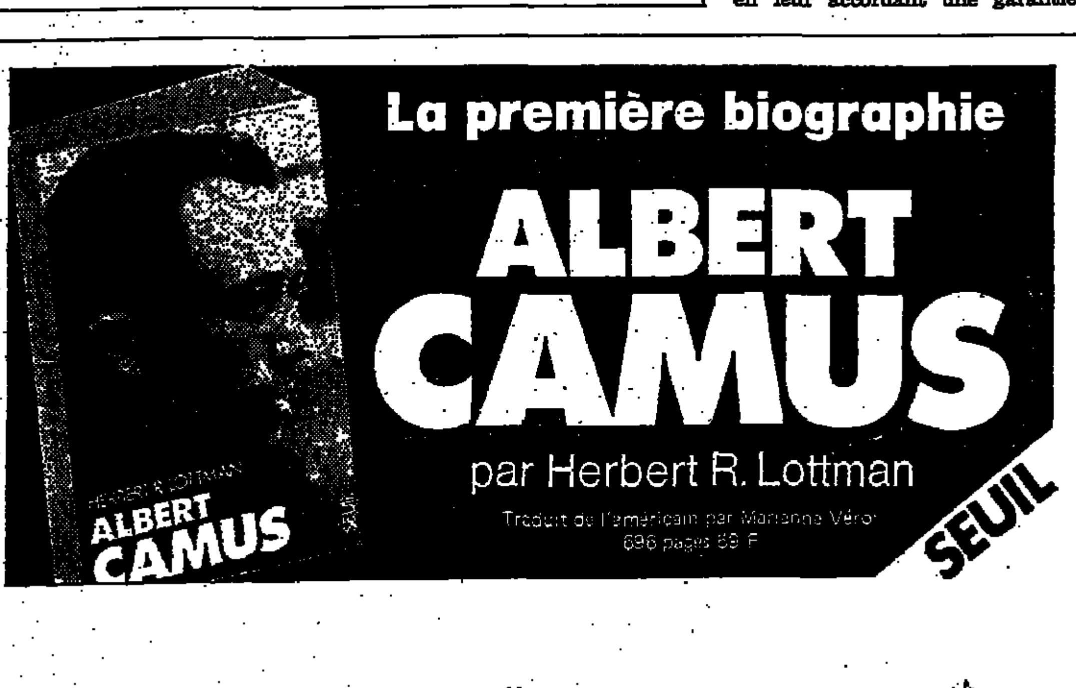
AU JOUR LE JOUR

SCÈNE DE MÉNAGE

Après l'ancien chef de la police politique, c'est M. Hoveyda, ancien premier ministre et ancien ministre de la cour du chah d'Iran, qui vient d'être arrêté pour corruption. Et ce n'est pas fini, semble-t-il, puisque le souverain aurait ordonné une enquête sur les revenus de son entourage et de sa famille.

Ce souci de pureté et de propreté est sans doute fort louable et semble vouloir indiquer que le malheureux chah, tout occupé qu'il était par les affaires de l'Etat, n'avait pas été tenu informé de ce qui se passait à l'ombre de son pouvoir. Mais il est certain qu'à laisser ainsi sa main gauche enquêter sur les activités de sa main droite, le régime court le risque de se retrouver manchot.

BERNARD CHAPUIS.



Moscou et l'Eurocommunisme

L'U.R.S.S. ferait des concessions aux P.C. occidentaux pour prévenir la séduction chinoise

Le parti communiste bulgare, dont la fidélité à l'« orthodoxie » telle qu'elle est définie par l'U.R.S.S. est bien connue, vient d'envoyer une délégation auprès des partis frères d'Europe occidentale. Celle-ci s'est notamment rendue à Madrid, où elle a eu des entretiens qualifiés d'amicaux avec des représentants du P.C. espagnol, dont les thèses étaient très sévèrement jugées à Moscou ces derniers temps.

Plusieurs faits donnent à penser que l'U.R.S.S., inquiète de l'attrait que peut exercer la nouvelle politique chinoise, est prête à faire des concessions aux eurocommunistes.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le voyage de M. Berlinguer, le chef du parti communiste italien, à Moscou, il y a exactement un mois, est en train de porter ses fruits : plusieurs faits notés ces dernières semaines donnent à penser, d'une part, que Moscou et ses alliés évoluent vers une plus grande souplesse doctrinale, d'autre part un *modus vivendi* s'établit entre les P.C. dits eurocommunistes et ceux d'Europe de l'Est.

Le plus récent de ces événements est le voyage entrepris en France et en Espagne depuis le 31 octobre par une délégation du parti communiste bulgare, dirigée par M. Stanichev, secrétaire chargé des questions internationales. Ce déplacement constitue une surprise tant étaient rares, depuis la conférence de Berlin, il y a plus de deux ans, et les attaques de la presse soviétique contre M. Carrillo, les contacts de Sofia avec le P.C. espagnol.

Le communiqué publié le 4 novembre à l'issue des conversations ne ne laisse pas non plus d'étonner. N'y lit-on pas, en effet, que les deux partis ont réaffirmé « *leur amitié et leur solidarité* » et ont souhaité avoir des « *contacts plus intenses* » ? Et encore qu'ils ont estimé qu'il serait « *d'une grande utilité pour aplanir certaines différences de vues de considérer en commun que ces différences ne devraient pas faire obstacle à leur coopération et à leur solidarité fraternelle* ».

Cette dernière formule retient l'attention dans la mesure où elle est inspirée directement par celle qui figurait le 9 octobre dans le communiqué des entretiens Brejnev-Berlinguer. Les dirigeants soviétique et italien avaient alors remarqué que « *certaines différences dans les positions des partis ne sont pas en contradiction avec le renforcement et le développement de la solidarité internationaliste entre les partis communistes et ouvriers de tous les pays et continents et qu'elles ne doivent pas y porter préjudice* ». Signalons par ailleurs que des délégations des partis roumain et hongrois se sont aussi rendues à Madrid récemment

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 5.)

TROIS VISIONS DE LA RÉALITÉ SOVIÉTIQUE

L'U.R.S.S. apostrophée

Bernard Pivot consacre son « Apostrophe », du vendredi 10 novembre (Antenne 2), à trois livres sur l'U.R.S.S.

Le premier a déjà fait parler de lui ; il s'agit de *l'U.R.S.S. et nous*, rédigé par cinq intellectuels communistes sous la direction de Francis Cohen, ancien correspondant de *l'Humanité* à Moscou, directeur de *la Nouvelle Critique* et collaborateur de la section internationale du comité central. Francis Cohen ne sera malheureusement pas sur le plateau d'« Apostrophe » pour participer au débat et préciser son approche de la société soviétique. C'est Claude Frioux, l'ancien président de l'université de Vincennes, qui a été chargé de défendre les analyses et les conceptions très balancées défendues dans *l'U.R.S.S. et nous*.

Une vision beaucoup plus critique des réalités soviétiques sera présentée par Nina et Jean Kéhayan, deux communistes français qui publient un témoignage sur les deux années qu'ils ont passé à Moscou en tant que « *loyaux coopérants* » du parti communiste soviétique. Autant *l'U.R.S.S. et nous* se veut un ouvrage théorique, donc relativement abstrait, autant le livre des Kéhayan, *Rue du prolétaire rouge*, colle à la réalité. C'est le récit vivant, bien documenté, d'une immense désillusion et d'une profonde révolte. Il a l'immense mérite de la sincérité et pose en des termes très crus le problème des rapports entre le P.C.F. et l'Union soviétique. Car c'est pour faire avancer le débat qui se déroule en ce moment à l'intérieur du parti communiste que Nina et Jean Kéhayan se sont décidés, après quatre années d'hésitations, à publier leur témoignage.

Dernier invité de Bernard Pivot : Vladimir Boukovski, ce « *fou de la liberté* » échangé en 1976 contre le leader du P.C. chilien, Luis Corvalan. Cet homme de trente-six ans, qui a passé une douzaine d'années dans les prisons, les camps et les asiles psychiatriques soviétiques et qui vient de reprendre ses études de biologie à Cambridge, publie, lui aussi, son témoignage sur sa vie de dissident. Il s'agit d'un document important, grave et passionné, plein d'humour et de vie. C'est aussi, bien sûr, un implacable réquisitoire contre la société soviétique.

Signe des temps : aucun des invités d'« Apostrophe » ne défendra inconditionnellement l'U.R.S.S. vendredi soir. Ç'aurait été sans doute impensable il y a quelques années.

JACQUES AMALRIC.

Voir page 25 les critiques des ouvrages de Nina et Jean Kéhayan et de Vladimir Boukovski. Pour l'U.R.S.S. et nous, *voir* le Monde *du 6 septembre.*

RACISME

Le néo-nazisme aujourd'hui

par MARIE-JOSÉ CHOMBART DE LAUWE (*)

DEPUIS quelques semaines, la presse, la télévision et la radio se font l'écho de signes de résurgence du nazisme qui ont ému l'opinion. L'attitude cynique de « la chienne de Tulle », revenue parader dans les lieux où elle avait fait scandale, l'interview de Darquier de Pellepoix, la torture d'un Nord-Africain dans un bar de Toulouse, sont les derniers faits relatés. Aussi choquants qu'ils puissent être, ils ne sont que des révélateurs de phénomènes plus massifs et inquiétants.

Les anciens déportés demeurent vigilants à toute survivance, toute renaissance, toute recrudescence du nazisme, du fascisme, du racisme, et à toute atteinte au respect de l'homme. Or, après la libération des camps et la victoire, ils ont pu suivre le cheminement souterrain de ce système sous ses différentes formes, puis sa résurgence, d'abord timide, et aujourd'hui sa recherche d'une respectabilité, bientôt acquise après une période de tolérance installée avec beaucoup d'habileté.

L'absence de dénazification en Allemagne fédérale est une donnée certaine. A de multiples reprises, la présence d'anciens nazis dans des postes importants a été dénoncée. Pour résumer, rappelons que 150 000 criminels de guerre ont été dénombrés lors du procès de Nuremberg. 30 000 d'entre eux seulement ont été jugés, et la plupart acquittés ou libérés depuis. Les anciens déportés, qui connaissent le danger des actions menées par les nazis qui n'ont pas désavoué leurs crimes, demandent instamment que l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité demeure un principe intangible : or la prescription doit prendre effet en R.F.A. le 31 décembre 1979.

Cependant, l'extrême activité des anciens et nouveaux nazis montre l'indulgence à leur égard. Ainsi, en 1977, 28 rencontres d'anciens SS étaient prévues en R.F.A., en Autriche ; il devait même y en avoir une en Normandie : elle a pu être interdite. La H.I.A.G., amicale des anciens SS, regroupe 113 fédérations qui patronnent même des mouvements de jeunes. Des journaux comme *Der Freiwillige* (organe de la H.I.A.G.), la *National Zeitung* et d'autres publient des articles visant à la réhabilitation du nazisme et à la glorification de ses « héros ». Une centaine de rassemblements de divers groupes à la mémoire des chefs du III[e] Reich ont eu lieu en 1977 en R.F.A.

Aujourd'hui, le néo-nazisme s'étend au plan international. Dans une série de pays, sous forme de partis, de regroupements qui se réfèrent aux mêmes principes, ou dans des Etats entiers, comme au Chili, en Argentine, etc., qui ont réinstauré les arrestations arbitraires, la torture et le régime concentrationnaire sur une vaste échelle. Sous forme aussi de rassemblements internationaux : la réunion des responsables de l'internationale européenne nazie les 7 et 8 août 1976, à Hambourg, ou le Congrès nationaliste mondial, le 8 septembre 1976, à la Nouvelle-Orleans, qui réunissait quarante-deux organisations.

Le néo-nazisme n'est que la suite logique du nazisme. Les anciens nazis, qui ont pu se réinstaller dans une série de pays d'accueil, ne sont pas restés sans emplois. Il n'est guère de dictature d'Amérique latine qui n'ait son lot d'inspirateurs de son ordre ayant exercé d'abord leurs talents sous le régime hitlérien. Ainsi, parmi les premières nominations effectuées par Pinochet, on remarque celle de Walter Rauff, placé à la *Direccion de Intelligencia Nacional* (DINA). Ce colonel SS avait été le responsable des chambres à gaz ambulantes à l'Office central de la sécurité du Reich jusqu'en 1942, et donc responsable de la mort de quelque cent mille juifs. En Afrique du Sud et en Namibie, les anciens nazis sont nombreux et beaucoup y ont obtenu des emplois dans les services de sécurité. Aux Etats-Unis, la tolérance pour les groupes nazis est grande : une manifestation, parmi d'autres, organisée par les néo-nazis américains, le 12 juin 1978, a été autorisée par la Cour suprême des Etats-Unis.

Bien d'autres faits pourraient être cités à l'étranger. En France, nous avons dénoncé depuis plusieurs années l'attitude coupable, parce que très dangereuse, qui consiste à banaliser la lutte contre le nazisme, à oublier la véritable nature du système hitlérien, à enfermer les résistants dans une histoire passée qui n'intéresse plus.

« Six millions c'est pas assez »

Non seulement les profanations de monuments à la mémoire des résistants ne se comptent plus, mais les attentats se multiplient : contre les sièges d'organisations démocratiques (MRAP, LICA, Ligue des droits de l'homme, Amicale de Mauthausen, F.N.D.I.R.P. du 4[e] arrondissement, etc.), mais aussi contre des personnes, dont des anciens déportés comme Charles Palant ou Roger Maria. Le 19 juin dernier, un rassemblement néo-nazi a été détecté à temps à Blandy, en Seine-et-Marne.

Rappelons aussi l'affaire Peiper, dont les revanchards utilisent le nom pour signer certains de leurs plastiquages. Comment les pouvoirs publics ont-ils laissé un ancien nazi notoire s'installer en France en toute quiétude ? L'autorisation du meeting de l'Eurodroite, le 27 juin 1978, à la Mutualité, est aussi choquante à un moment où une série d'attentats venaient de se produire et demeuraient impunis, et où les agressions racistes contre des travailleurs immigrés ne cessent d'augmenter, détruisant leurs foyers, et allant jusqu'à des assassinats (soixante-treize tués depuis 1971).

Le Parti des forces nouvelles demande l'éviction des travailleurs algériens, proclame son soutien à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie, et son attachement aux « valeurs occidentales ». Le Pen, qui dirige le Front national et s'était spécialisé dans l'édition de disques de chants nazis, de posters de la SS et de portraits d'Hitler, tente de se dédouaner. Mais ces partis intoxiquent les jeunes et les poussent vers des actions brutales. Dans les Groupes nationaux révolutionaires de base se retrouvent des membres de ces deux partis plus attirés par l' « action ». F. Duprat, leur initiateur, envoyait un message exaltant Peiper, lors du rassemblement de Cologne du 11 septembre 1977, en l'honneur de l'ancien SS. La rune gammée, qui signe souvent les attentats, est l'insigne d'un groupe néo-nazi (National-Socialisme-International).

Le contenu idéologique de la propagande de ces groupes est connu. Ils réhabilitent le nazisme et veulent prouver que le génocide des 6 millions de juifs est une fable. A la faculté de droit d'Assas, les slogans du Groupe d'Union Défense (GUD) et du Groupe Action Jeunesse (GAJ) poussent à l'extrême les thèmes des deux partis dont ils sont respectivement proches, le P.F.N. et le F.N. : « *Nègres dehors !* », « *Juifs au four !* », « *Six millions, c'est pas assez !* », « *Heil Hitler !* », etc.

Une telle violence, un racisme aussi évident, peuvent faire effet de repoussoir. D'autres mouvements sont plus dangereux, parce qu'ils se présentent comme apolitiques. C'est le cas de l'Association GRECE (2) dont l'action tend à démontrer scientifiquement la notion de supériorité raciale ; elle incite donc à une « bio-politique », au nom de laquelle il faut condamner l'immigration, le métissage, éliminer les idéologies égalitaires, limiter le droit de procréer...

Lorsque nous attaquons les actions violentes, certains nous répondent que nous avons été aussi des terroristes. Tout autre est l'action parfois violente de celui qui s'oppose au pouvoir mis en place par un régime qui s'est imposé par la force et se maintient par la terreur. Telle n'est plus la situation dans la France contemporaine. Nous n'approuvons pas davantage le terrorisme de l'extrême gauche ni les atteintes à la liberté qui existent actuellement dans les pays socialistes. En France, la liberté d'opinion est un principe fondamental dans la Constitution. L'extrême droite a donc droit à la parole, mais elle sort de la légalité et devient dangereuse quand :

— Elle se livre à des actes de terrorisme ;

— Elle fait l'apologie d'un système comme le nazisme qui a conduit l'Europe à la ruine et provoqué la mort de millions d'individus, et diffuse des idéologies qui reposent sur les mêmes principes ;

— Elle suscite le racisme et demande que soient hiérarchisés et discriminés des groupes humains catégorisés de façon faussement scientifique en fonction de prétendues infériorités « naturelles ».

Dans tous ces cas, elle tombe sous le coup de lois précises qui devraient sanctionner les associations et les individus qui les transgressent (loi du 5 janvier 1951 et loi du 1[er] juillet 1972). Mais nous constatons que l'impunité est la règle la plus générale, ou que les attentats racistes sont sanctionnés avec une extrême indulgence et souvent seulement en réponse aux protestations et démarches des organisations antiracistes et antinazies.

Des mesures s'imposent, non seulement pour faire appliquer la loi, mais aussi pour qu'une information soit donnée sur le nazisme et son histoire aux jeunes dans les écoles, ou grâce aux grands moyens de communication de masse. Il est inadmissible de donner désormais la parole à une Frau Geissler, à un Skorzeny, ou à un quelconque Darquier de Pellepoix, si ce n'est pour mieux faire comprendre la mentalité des tortionnaires, en rétablissant immédiatement la vérité historique, et en donnant simultanément la parole à ceux qui ont été leurs victimes et ont combattu contre eux. Il ne s'agit pas d'idéaliser la Résistance ou l'attitude du peuple français sous l'occupation. Ce que les anciens résistants et déportés ont surmonté au milieu de tant de souffrances ne devrait jamais se reproduire. Le nazisme et ses variantes sont des forces sans cesse renaissantes qui doivent être détruites dans l'œuf par une vigilance constante.

(*) Maître de recherche au C.N.R.S., vice-présidente de l'Amicale de Ravensbrück.

(1) Thème du Rassemblement international de Cologne du 22 mai 1978.

(2) Groupe de recherches et d'études pour la civilisation européenne.

La couleur du rhinocéros

par MAURICE DUVERGER

LE génocide de six millions d'israélites (1) constitue l'un des plus grands massacres de l'histoire. Si les camps staliniens ont été aussi peuplés que les camps nazis, la répression actuelle des opposants par Moscou et Hanoï reste heureusement plus mesurée. Le racisme ne tient pas tous les hommes pour des hommes : il est méprisable en soi. On ne peut dire la même chose d'une idéologie qui se donne pour objectif de les rendre vraiment égaux.

Mais ces mensonges ont les mêmes racines profondes. Ils repousseront toujours tant qu'elles ne seront pas extirpées. L'une est connue. Elle consiste à juger les régimes politiques sur leur couleur, non sur leurs actes. Le fasciste Darquier nie les crimes d'un fascisme qu'il juge bon par nature. Des communistes ont la même indulgence pour un communisme qu'ils jugent bon de la même façon. Les modérés participent peu ou prou à cette partialité. Ils la poussent moins loin que les extrémistes, mais ils leur préparent un terrain favorable. Si le racisme anti-arabe était plus vigoureusement réprimé, on risquerait moins de voir resurgir le racisme antijuif.

L'autre racine du mal est plus dissimulée. On a oublié la vieille découverte des libéraux : que tout pouvoir est dangereux par nature et qu'il faut agencer les gouvernements pour limiter le risque d'oppression inclus dans chacun. Le jacobinisme avait engagé sur une mauvaise pente en prétendant hâter la démocratie par la terreur.

La crise des années 30 a poussé dans le même sens : l'impuissance des Parlements conduisant à réclamer des régimes forts. Paul Valéry écrivait alors : « *Les services rendus par le despotisme furent immenses. Peut-être sont-ils plus grands que ne sont grands les abus et les abominations qui l'ont accompagné* (2). » Le marxisme a précipité le glissement en proclamant que l'avènement du socialisme exige une phase transitoire de dictature. Et plus encore en considérant les régimes politiques comme des institutions secondaires, engendrées par les forces économiques et les rapports de classes.

On légitime ainsi l'autoritarisme et l'on masque ses méfaits au moment même où l'évolution des techniques accroît ses possibilités d'opprimer. La structure et les moyens des armées et des polices permettent désormais aux gouvernements les plus tyranniques de résister à la pression des peuples. Les médias engluent les citoyens dans une propagande permanente et omniprésente.

Inventé par Lénine, adopté par Mussolini et Hitler, généralisé dans les Etats communistes, le parti unique a réussi là où l'Empire romain avait échoué. Il donne au pouvoir autocratique un système régulier de succession non héréditaire. La dictature personnelle et viagère, dont Maurras soulignait l'insuffisance par rapport à la royauté, est désormais remplacée par une dictature institutionnelle, aussi stable que les monarchies traditionnelles et plus légitime aux yeux des contemporains.

Les régimes militaires eux-mêmes commencent à s'organiser sur ce modèle : les « caudillos » étant progressivement remplacés par des dictatures collectives d'une armée qui prend un peu figure de parti unique.

La division fondamentale du monde actuel oppose les démocraties et les dictatures plutôt que les régimes capitalistes et les régimes socialistes. L'appropriation collective ou privée des moyens de production est un élément secondaire dans les sociétés d'aujourd'hui par rapport au monolithisme ou au pluralisme des partis. Fascistes ou communistes, les dictatures de notre temps sont également oppressives.

Les citoyens d'Occident doivent en tirer les conséquences. Hommes de droite ou de gauche, conservateurs ou progressistes, capitalistes ou socialistes, tous sont également menacés par la prolifération des tyrannies qui envahissent la planète.

Peu importe que certaines soient plus proches de nos vœux, qu'elles se réclament de nos principes et les appliquent en partie. Peu importe la couleur du rhinocéros : rouge ou noir, il porte le virus d'Auschwitz et des goulags. Sa menace mérite la même attention vigilante, ses excès la même dénonciation implacable, ses victimes la même solidarité chaleureuse.

(1) Chiffre établi lors du procès de Nuremberg.

(2) Cahiers La Pléiade, tome 2, page 1460.

Alerte générale

par JULES GRITTI (*)

LA masse des réactions déclenchées par l'interview de Darquier de Pellepoix a quelque chose d'énorme, de stupéfiant. Un premier décalage, une notable disproportion se manifestent entre ces effets massifs et leur dérisoire point de départ. On pense à un vaste incendie qui ferait passer au second plan le jeteur de mégots... Mais y eut-il vraiment flamme parmi la foule des lecteurs, auditeurs, téléspectateurs ? Ne s'agit-il pas plutôt de vastes manœuvres d'alerte pour signaler les périls mortels toujours possibles ?

L'ampleur des réactions en chaîne est le fait d'une double société, l'une renforçant l'autre : la société des mass media réunis répercutant l'affaire dans les colonnes, sur les ondes et les antennes ; la société politique multipliant allusions, déclarations, protestations, mises en garde, et ce jusqu'au gouvernement et à l'Elysée, sans oublier ici ou là les procès d'intention, les explications embarrassées, les justifications à peine feutrées... Inédit à bien des égards à pareille échelle, le phénomène le plus révélateur est qu'une large société active — de communication et de pouvoir — s'est rapidement mobilisée pour prévenir dans le grand public les risques d'oubli ou d'inertie.

Inédit, le phénomène l'est surtout par une assez large convergence des contenus. Plusieurs « affaires » célèbres, depuis celle de Dreyfus, avaient vu s'activer les publicistes et les hommes politiques bien avant les foules, mais, à l'intérieur de l'une et l'autre catégorie d'intervenants, il y avait scission, affrontement. Le fait nouveau — hormis quelques voix discordantes, ou quelques procès cacophoniques — est celui d'un consensus plutôt large pour condamner la teneur de l'interview, rappeler la gravité des crimes passés, tirer la sonnette d'alarme. Milieux de communication sociale et milieux politiques ont formé une vaste société de la parole active. A partir de tels faits, rétrospectivement, nous découvrons une réalité sociologique dont il faudrait davantage élucider les dimensions et les fonctions.

Hommes de communication et hommes politiques ont prévenu plus qu'ils n'ont tâté ou suivi les réactions de l'opinion publique. Le baromètre plutôt que le thermomètre. Cette société de parole active s'est donnée le rôle d'une conscience vigile (et vigilante) en regard des menaces de somnolence, celui d'une mémoire active en regard des risques d'oubli collectif.

Une telle mobilisation se justifiait-elle face à une si pitoyable provocation ? Non sans doute pour le contenu visible de ces allégations. Oui en principe pour leur portée symptomatique. Divers indices tendaient à refléter une dégradation de la mémoire collective vis-à-vis des crimes et tragédies du dernier conflit mondial, du génocide des juifs, et des tziganes (ces derniers doublement oubliés). Lorsqu'une personne apprend une nouvelle insupportable, sa première exclamation est souvent : « *Non, ce n'est pas possible.* » Pour toute une société, il aura fallu des récits terrifiants, des témoignages tangibles, des documents irréfutables, pour faire surmonter pareille réaction

Un héritage fragmentaire et banalisé

La tentation de minimiser l'horreur, de la dénier, demeure toujours tapie dans le tréfonds collectif. Que vienne un mensonge péremptoire, lancé sur la place publique, la question remue en un recoin obscur : était-ce possible ? L'ombre du doute trouve avec le recul du temps et l'assoupissement des indignations un terrain où se glisser : le besoin de tranquillité, la « paix des cimetières » d'antan... Le recul du temps finit par avoir un effet comparable à celui de la distance : un bombardement de terreur, un lancer de bombe atomique — opérations technologiques commandées de loin, — n'ont provoqué que des troubles de conscience limités parmi les expéditeurs. Pour en revenir à notre affaire, journalistes, hommes politiques responsables des organisations antiracistes, ont d'autant plus fortement proclamé leurs condamnations et exprimé leurs appréhensions qu'ils le faisaient sur un fond de relative apathie publique.

De nouvelles générations ont monté. Pour les moins de quarante ans, la guerre, ses crimes et ses horreurs représentent un passé doublement éloigné, médiatisé par la parole d'autrui. Et voici que deux discours vont devenir parallèles, voire entrer en concurrence. C'est d'une part le dire des parents et des aînés, une parole qui à la longue inévitablement lasse et s'attire l'interrogation critique et la mise en doute. « *Nous en avions marre de leurs récits de guerre* », proclamaient les jeunes des années 30. *Hitler connais pas* : tel était le titre sous lequel le cinéaste Bertrand Blier regroupait en 1963 des interviews de jeunes. Il suffit de rassembler maints fragments d'enquêtes sur les jeunes générations et de multiples expériences d'un chacun pour rencontrer le classique phénomène de la remise en cause : « *Chouette !* », s'écrie la petite Sophie lors d'une émission « Grandes Personnes » (24 juillet, TF 1) face à un Olivier Todd interloqué, lorsque celui-ci évoquait le péril des génocides atomiques.

Dans ce contexte d'éloignement et de doute, un second discours vient se mettre en travers de celui des aînés. La mode « rétro » tend à édulcorer, voire à embellir sur les bords, ces années où le nazisme envahissait territoires et consciences. A trop embellir et généraliser les exploits purs et durs de la Résistance, on s'attire les réexamens critiques de *Lacombe Lucien* (Louis Malle, 1973) ou du *Chagrin et la Pitié* (Max Ophüls, 1972). A trop rejeter sur autrui, sur « l'Allemand » la faute collective, on s'attire une analyse des tréfonds obscurs de sa propre culpabilité (*Portier de nuit*, par Liliane Cavani, 1973). Et « l'Allemand », lui-même, n'a-t-il pas changé de figure ?

En un premier temps, voyages et reportages, contacts touristiques, ont remplacé l'image de l'occupant par celle du pacifique industriel et, à juste titre, dissocié l'ensemble de la population des criminels nazis. En un second temps, des images subversives venues d'outre-Rhin — de Cohn-Bendit à Baader — ont fait apparaître des Allemands plus libertaires ou anarchiques encore que leurs pairs de France... Enfin, les reportages et les fuites en provenance de tous les continents ont répandu l'idée que les camps de concentration et les tortures policières n'étaient pas l'apanage — loin de là — du seul nazisme allemand.

Plus profondément, l'ancien nazisme hitlérien va donner lieu à un héritage tout à la fois fragmentaire et banalisé. Morcellement et « banalisation » s'impliquent étroitement. Un fragment d'héritage a d'autant plus de chances de paraître inoffensif qu'il n'est pas lié à l'ensemble du système. Nous avons parlé des « vocations rétro ». C'est également le retour et la vulgarisation d'arguments sur l'inégalité intellectuelle des races, sous couvert des plus sérieuses recherches biologiques (comme si le « quotient intellectuel » pouvait être érigé en étalon universel des cultures). Ce sont des connotations d'eugénisme en faveur de géniteurs mâles vigoureux, connotations qui peuvent escorter des appels altruistes à « donner » pour la banque du sperme.

La fragmentation et la démultiplication des racismes permettent à ceux-ci de s'infiltrer dans les plus divers domaines de la communication et de l'opinion, et ce, le plus naturellement du monde, jusque dans les messages publicitaires. Pour ne prendre que l'antisémitisme, celui-ci peut resurgir violemment vis-à-vis de « juifs qui n'ont pas l'air de l'être » (rumeurs d'Orléans, Amiens, Châlons...), tout en épargnant ceux qui ont une silhouette plus traditionnelle.

La « banalisation » du racisme, qu'à juste titre dénonce Mme Simone Veil, est le thème qui a mobilisé les hommes de la parole active. Mais ici, la riposte et l'alerte fonctionnent-elles sur le véritable terrain ? On peut dire que, globalement, elles se sont placées à un niveau politique et stratégique : celui des thèmes, des arguments, du discours rationnel ou manifestement idéologique. Or les dangers de retour du racisme que redoutent publicistes et hommes publics s'infiltrent dans les souterrains des images, des mythes, des pulsions instinctives.

Les mass media, le discours politique, sont-ils équipés pour accomplir une tâche clinique autant que pédagogique ? N'oublions pas que les mythes et les symboles s'incrustent par les feuilletons, les faits divers, les publicités, les émissions et films narratifs, les illustrations, etc. Bref par tout ce qui est « *symbolisme expressif* » (Olivier Burgelin). A une pédagogie par l'information proprement dite, il faut adjoindre une clinique, par la transformation intérieure de tout ce qui assure le symbolisme expressif. Vaste et généreuse tâche, qui commence pour le moins à... l'école maternelle et se place bien en deçà des poursuites judiciaires ou des censures.

(*) Sociologue. Chargé d'enseignement à l'université de Louvain.

étranger

LA CRISE IRANIENNE

L'arrestation de M. Hoveyda n'a pas suffi à réduire les exigences de l'opposition

Malgré l'arrestation de l'ancien premier ministre, M. Hoveyda, par le gouvernement du général Azhari, mercredi 8 novembre, et la formation d'un comité chargé d'enquêter sur la nature et l'origine des biens de la famille impériale, l'opposition appelle à une grève générale, dimanche prochain, à Téhéran, où la plupart des magasins restent fermés et où divers mouvements de grève sont signalés.

En province, la situation à la raffinerie d'Abadan, dans le sud du pays, est confuse. L'agence officielle Pars a annoncé, ce jeudi, que les grévistes avaient repris le travail, tandis que l'opposition affirme que la grève continue dans l'ensemble de l'industrie du pétrole et qu'il en sera ainsi jusqu'à la levée de la loi martiale.

L'opposition signale aussi de nombreuses manifestations dans l'ensemble du pays. A Qom, de violents affrontements auraient fait mercredi une vingtaine de morts ; la troupe aurait tiré sur la foule, et la maison d l'ayatollah Shariat Madari serait encerclée par l'armée. Des habitants de la ville de Qouchan auraient désarmé des membres des forces de l'ordre, et, dans le sud de Téhéran, des tracts inviteraient la population à s'armer par tous les moyens. Toujours selon l'opposition, des grèves paralysent aussi les industries de l'électricité et la production d'automobiles.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le gouvernement a fait annoncer à la télévision, mercredi soir 8 novembre, l'arrestation de M. Amir Abbas Hoveyda, qui fut premier ministre du chah pendant de longues années et à qui la population reprochait d'avoir pratiqué la corruption sur une grande échelle. Il est allé rejoindre à la prison du « Comité » (1) les douze personnalités appréhendées la veille (*le Monde* du 9 novembre). Cette mesure de rigueur est manifestement destinée à frapper les esprits. Toutefois, les opposants se sont empressés de faire savoir que les nouveaux détenus sont « confortablement installés » dans un bâtiment différent de celui où sont « entassés » les prisonniers politiques de gauche, dont le nombre s'est accru ces derniers jours.

Apportant une nouvelle preuve de sa volonté d'assainir les affaires de l'Etat, le gouvernement a également annoncé la constitution d'une commission chargée d'une enquête sur la fortune et le comportement des membres de la famille royale et demandé aux personnes qui auraient *eu à en pâtir ou avaient des témoignages à apporter*, de prendre contact avec elle. Il a également annoncé la constitution d'une commission chargée d'étudier le sort des « fondations Pahlevi ».

Ces décisions n'ont pas désarmé les mouvements d'opposition, qui ont décidé, après une pause de deux jours, de harceler le nouveau gouvernement. Le jeudi 9 novembre, ils ont continué comme la veille à multiplier les appels à la grève générale pour dimanche prochain 12 novembre, date à laquelle l'université et les écoles actuellement fermées devraient rouvrir leurs portes, et les journalistes reprendre le travail. Les autorités ont riposté en faisant savoir que les grévistes seraient licenciés et les étudiants absents exclus de leurs établissements. Les dirigeants de l'opposition estiment que ces menaces resteront lettre morte si le mouvement est massif et sont persuadés qu'il le sera.

Les mots d'ordre de grève générale émanent aussi bien des milieux religieux que politiques. Le député de Tabriz, M. Bani-Ahmad, chef du parti Unité pour la liberté, considéré comme le porte-parole politique de l'ayatollah Shariat Madari, a fait distribuer un tract adressé « *au Bazar, aux universités, aux écoles, aux enseignants, aux journalistes et aux ouvriers des usines* » pour leur demander d'observer ce mouvement « *jusqu'au renversement du gouvernement militaire fasciste* ». L'ayatollah Shariat Madari devait lui-même faire une proclamation allant dans le même sens dans la soirée de ce jeudi. Le religieux demanderait toutefois aux services publics (alimentation, eau, électricité, téléphone, essence) de rester en activité pour ne pas gêner la population. D'autres groupes politiques et des personnalités comme l'écrivain Ali Asgharnadji Sayed Djavadi, surnommé ici le « *Sakharov iranien* », ont également diffusé des tracts appelant à la grève générale. Des universitaires s'apprêtent à en faire autant.

Contrairement à ce qu'avaient indiqué les autorités, la grève se poursuit à *Iran Air* (2) et dans le secteur pétrolier. Le personnel de la raffinerie de Téhéran, qui avait accepté d'assurer les besoins de la capitale, a de nouveau cessé le travail en constatant que le plus gros de la production a été utilisé par l'armée. Les ouvriers ont quitté les installations *pour éviter les heurts avec les* militaires. Plusieurs ministères — finances, commerce et justice — sont également en grève. Dans les autres administrations, la résistance passive semble s'étendre. Le Bazar est fermé depuis plusieurs jours. Bien que les autorités aient relâché les journalistes arrêtés, les « *bazaristes* » ont demandé aux comités de rédaction et aux typographes de prolonger leur grève au-delà de dimanche, en les assurant de leur soutien financier. Le Bazar, dont la première contribution avait consisté à ouvrir un compte aux professeurs de l'université de technologie lorsqu'ils avaient cessé le travail il y a quelques semaines, aide aussi les ouvriers de quelques usines à « tenir ». Les moyens des commerçants n'étant pas illimités, les opposants ont commencé à mettre en place une organisation clandestine chargée de collecter des fonds.

Une course contre la montre est engagée entre le régime, qui s'efforce de regagner la sympathie de la population, et l'opposition radicale. Cette dernière estime que la poursuite des grèves — à condition de soutenir les grévistes, moralement et financièrement, — en paralysant l'économie et en tarissant les ressources peut obliger le chah à céder.

La hiérarchie religieuse solidaire de l'ayatollah Khomeiny maintient sa pression et exclut tout compromis qui permettrait à la dynastie de survivre par l'abdication du chah en faveur de son fils.

« Nous avons rejeté Satan »

L'ayatollah Taleghani, que nous avons rencontré mercredi, raconte à ce propos l'histoire du calife Moawiya, honni par la population. Il avait proposé que son fils Yazid lui succède. Les musulmans avaient alors répondu : « *Nous avons rejeté Satan, comment accepterions-nous Yazid ?* » Faisant allusion aux manifestants tués depuis quarante-huit heures et dont on ignore le nombre, il a ajouté : « *Si le chah continue à massacrer le peuple, les chefs religieux vont appeler le peuple à s'armer et à résister par la guérilla.* » Déjà, dans l'après-midi de mercredi, nous avons vu distribuer dans tout le quartier sud de Téhéran de petits tracts signés « La voix de l'Islam » et demandant à la population de prendre les armes.

Contrairement au Front national, qui craint que la chute de la dynastie ne crée un vide, les ayatollahs et plusieurs partis de gauche estiment qu'il existe une relève politique et que « *les hommes compétents existent tant dans les milieux religieux qu'à l'université. Le régime les a obligés à rester dans l'ombre, mais, s'il tombe, ils se révéleront* ».

Les mêmes groupes reprochent aux dirigeants du Front national de refuser la constitution d'un véritable front plus large et plus structuré. Ils souhaitent qu'une concertation s'établisse entre les partis d'opposition pour préparer la succession. Ils réclament, en outre, la création d'un « *comité des sages* » qui comprendrait diverses personnalités comme M. Sandjabi, secrétaire général du Front national, M. Bazargan, leader du mouvement de libération de l'Iran (proche de l'ayatollah Khomeiny), l'ayatollah Taleghani ainsi que l'écrivain Ali Asgharnadji Sayed Djavadi et Me Lahidji et d'autres représentants des associations professionnelles (3) qui reflètent les vues de larges couches de la population, en l'absence de véritables organisations syndicales.

PAUL BALTA.

(1) Abréviation de Comité conjoint pour la campagne contre le terrorisme en Iran.

(2) La représentation parisienne d'Iran Air a toutefois annoncé, mercredi, que la compagnie reprendrait tous ses vols internationaux à partir du dimanche 12 novembre.

(3) Les principales sont l'Association nationale des écrivains, celle des journalistes et celle des instituteurs, créées il y a quelques années, l'Association des juristes iraniens, l'Association des universitaires et l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme constituées cette année.

LES CINQ NOUVEAUX MINISTRES CIVILS

Téhéran (A.F.P.). — Cinq nouveaux ministres, tous des civils, ont été nommés mercredi par le général Azhari, chef du gouvernement iranien, pour compléter l'équipe déjà formée de sept généraux, un amiral et trois civils :

— **Ministre des transports : M. Hassan Chaltchian ;**

— **Ministre de l'éducation nationale : M. Mohammad Ameli Tehrani ;**

— **Ministre de la justice : M. Hossein Nadjafi ;**

— **Ministre du commerce : M. Ahmed Merarzadeh ;**

— **Ministre d'Etat chargé des affaires exécutives : M. Ezzatolla Homayounfar.**

PORTRAIT

L'ancien homme lige du chah

Lorsque les premiers bruits sur l'arrestation de M. Hoveyda ont commencé à circuler à Téhéran, mardi 7 novemrbe, l'incrédulité fut générale, tant la nouvelle paraissait stupéfiante. Y avait-il, en effet, un homme qui ait été plus proche du chah pendant tant d'années, et qui ait incarné davantage, à côté de son souverain, les ambitions d'un régime qui devait faire de l'Iran avant l'an 2000 l'une des deux ou trois premières puissances mondiales ? Ne l'appelait-on pas l' « homme lige » *du chah ?*

Le souverain en avait fait d'abord, en 1963, à l'âge de quarante-quatre ans, le secrétaire général du parti officiel, baptisé à l'époque, Iran e Novin (le nouvel Iran), puis son ministre des finances dans le cabinet Mansour et, enfin, après l'assassinat de ce premier ministre, en janvier 1965, son chef de gouvernement. M. Hoveyda conserva cette fonction jusqu'en août 1977, date à laquelle le souverain le sacrifia, déjà, au mécontentement populaire, mais pour en faire aussitôt son conseiller avec le titre de ministre de la cour.

M. Hoveyda n'en restait pas moins, aux yeux de l'opposition tout entière, qu'elle soit religieuse ou de gauche, un symbole de l'allégeance au régime dans ses aspects les plus détestables : corruption, arbitraire, répression.

M. Hoveyda, ayant fait ses études au Liban, parlait un français aussi parfait que le souverain dont il présentait la politique de façon engageante. Il se gardait bien, comme le faisait le chah, d'inviter avec hauteur l'Occident à « se ressaisir » ou de l'accuser d'introduire en Iran le virus de la subversion. Les thèses de M. Hoveyda étaient plus subtiles. Pour lui, la guérilla urbaine qui sévissait en Iran était le fait de « groupes minuscules d'étudiants excités », *formés souvent à l'étranger, notamment dans les pays arabes. Il se disait convaincu que l'opposition religieuse n'avait pas de racines profondes dans le pays, en quoi il se trompait lourdement.*

Pour le reste, il minimisait allégrement les problèmes. A l'en croire, l'Iran était décidément engagé grâce à la formidable impulsion venue de ses ressources pétrolières et à la volonté de son souverain éclairé, dans la voie du progrès et du modernisme. Il souhaitait l'aide de la technique occidentale, et notamment de la France. Pour la France en particulier, où il avait passé de longues années comme attaché d'ambassade au lendemain de la guerre et où il s'était fait de nombreux amis, le premier ministre n'avait pas de mots trop chaleureux et il ne disait fixer « que le ciel » pour limite aux industriels français qui voudraient bien déployer leur activité en Iran.

A de tels arguments présentés par un homme aussi convaincant, bien peu résistaient. M. Hoveyda à ce titre aussi aura rendu d'éminents services à son souverain, avant de lui servir de bouc émissaire pour tenter d'apaiser la colère populaire.

ROLAND DELCOUR.

LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

Tandis que les négociations de Washington sur le traité israélo-égyptien achopent à nouveau sur la question du « lien » entre les problèmes bilatéraux et l'avenir des territoires occupés, le roi Hussein de Jordanie a fait, le mercredi 8 novembre, au terme d'une visite officielle à Bonn, une déclaration confirmant ses précédentes prises de position sur les accords de Camp David. Selon le souverain hachémite, « une solution égypto-israélienne ne serait pas une solution », et toute paix séparée entraînera de la part des pays arabes des « mesures automatiques » pour préserver leurs intérêts.

Par ailleurs, nous indique notre correspondant à Bonn, le ministre ouest-allemand de la coopération a confirmé au roi Hussein que la R.F.A. participerait au grand projet d'aménagement du régime des eaux du Jourdain.

Une nouvelle intervention de M. Carter paraît inévitable

De notre correspondant

Le Caire. — L'Egypte n'entend pas signer de traité de paix tant qu'un lien n'aura pas été établi entre l'évolution des situations au Sinaï et en Cisjordanie.

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères et « numéro deux » de la délégation égyptienne aux négociations de Washington, a regagné la capitale américaine, mercredi 8 novembre. Le chef de la diplomatie égyptienne, qui avait reçu de nouvelles instructions du raïs, a déclaré : « *Si la bonne volonté prévaut aux pourparlers de paix, et grâce à l'entière participation constructive américaine, il sera possible de parvenir à un accord général et juste au Proche-Orient.* » Le ministre a ajouté : « *La question essentielle du lien entre l'évolution des situations au Sinaï et dans les territoires palestiniens n'a pas été mise à la dernière minute sur la table des négociations, mais dès le début. Il ne peut pas ne pas y avoir de lien dans le traité entre les situations égyptienne et palestinienne.* »

De son côté, M. Osama El Baz, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, qui accompagne le ministre, a affirmé : « *Nous ne quitterons Washington que lorsqu'une entente claire sur tous les points aura été établie. Si le conseil des ministres israélien prend une décision positive, nous serons prêts à reprendre les conversations* ».

Faut-il parler de « *durcissement* » de la position du Caire ? Les Egyptiens se sont-ils rendu compte seulement ces derniers temps que si une articulation automatique n'était pas prévue entre l'évacuation du Sinaï et la marche vers l'autonomie des territoires palestiniens, ils signeraient bel et bien une paix limitée au contentieux israélo-égyptien ? « *Non*, répondent les dirigeants égyptiens, *cette exigence n'est pas nouvelle ! Depuis le début, nous avons à cet égard l'entier soutien des Etats-Unis.* » Aussi bien ne faut-il pas, une fois encore, écarter la possibilité d'un nouveau déblocage de la situation grâce à une intervention personnelle de M. Carter. En fait, on la croit inévitable.

M. Sadate, qui affichait ces jours derniers sérénité et détachement (il a ostensiblement reçu deux fois, coup sur coup, le plus célèbre des compositeurs arabes, Abdelwahab), a estimé dans une déclaration au journal koweïtien *Al Syassa* que le récent sommet de Bagdad « *avait servi Israël* ». Il a ajouté : « *J'avais l'intention de m'y rendre, mais les injures du chef de l'Etat irakien à l'endroit de l'Egypte m'en ont dissuadé.* » Au sujet des rapports égypto-arabes, notons que, selon une dépêche d'Abou-Dhabi de l'agence de presse égyptienne, les Emirats arabes « *ont décidé de poursuivre leur aide financière au Caire, même si un traité de paix israélo-égyptien était signé* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Une « commission Israël-Diaspora ».* — M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié (1), a présenté, mardi 7 novembre, à la presse française, sous le patronage de la revue *Arche*, la commission internationale économique et sociale Israël-Diaspora, fondée au début de ce mois à New-York et dont la présidence lui a été confiée. Cette commission a pour mission, pendant une période d'un an et demi à deux ans, de se livrer à une étude prospective des implications de la paix au Proche-Orient

M. Guy de Rothschild, qui avait présenté les projets de cette commission, vendredi dernier 3 novembre à New-York, à l'occasion d'une manifestation à l'intention de la presse américaine à laquelle participait M. Henry Kissinger, a indiqué qu'il ferait appel pour cette étude prospective, dont les travaux seront publiés dans un Livre blanc, au concours d'universitaires, d'économistes, d'hommes d'affaires et de responsables politiques ainsi qu'aux principaux dirigeants des communautés juives dans le monde.

(1) Le F.S.J.U. est l'organisme central de la communauté juive de France sur le plan social et culturel.

● *Quatre personnes*, un militaire saoudien de la FAD et trois civils libanais, ont été tuées, mardi 8 novembre à Beyrouth, à proximité de la ligne de démarcation coupant en deux la capitale, a annoncé la *Voix du Liban* (radio phalangiste). Selon celle-ci, les trois civils circulaient à bord d'une voiture lorsqu'ils ont essuyé des tirs nourris « déclenchés à partir de Beyrouth-ouest » (à prédominance musulmane). Une ambulance saoudienne, qui s'est aussitôt rendue sur les lieux, a également été prise sous le feu d'éléments armés retranchés dans un immeuble proche du lieu de l'incident. C'est alors qu'un soldat saoudien a été tué. — *(A.F.P.)*

Les négociateurs israéliens pourraient être à nouveau appelés en consultation à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les débats orageux au conseil des ministres à Jérusalem au début de la semane laissaient présager les difficultés actuelles (*le Monde* du 8 novembre). Les ministres israéliens avaient en effet rejeté une partie substantielle des derniers accords auxquels étaient parvenus les négociateurs israéliens et égyptiens à Washington. Désavouant presque leurs délégués, MM. Ezer Weizman, ministre de la défense, et M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, les membres du cabinet avaient notamment dénoncé la mention prévue dans le projet de préambule du traité à propos du lien entre l'application de ce texte et les négociations à venir sur la Cisjordanie et le territoire de Gaza.

Les ministres contestaient particulièrement la rédaction d'une phrase de douze mots qu'ils jugeaient inacceptable. Mardi, l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Samuel Lewis, avait été chargé d'urgence par le département d'Etat de demander des explications à M. Yadin, vice-premier ministre, et de lui faire part des inquiétudes américaines.

Mercredi, alors qu'il était question d'un retour précipité de M. Begin du Canada — le ministre de *l'intérieur*, M. Burg, a semblé confirmer la gravité des difficultés en laissant entendre que les négociateurs israéliens pourraient être une nouvelle fois rappelés en consultation à Jérusalem afin que le gouvernement puisse prendre des « *décisions importantes* ».

D'autre part, la décision récemment prise par le gouvernement de Jérusalem de renforcer les implantations en Cisjordanie a connu mercredi une première application sur le terrain. Les engins de terrassement ont commencé les travaux d'extension de la colonie de Maalé Adumim, située sur la route de Jérusalem à Jericho, et qui compte actuellement deux cent cinquante personnes environ. Il est, en principe, prévu de construire mille cinq cents nouvelles unités de logements dans un délai d'un an et demi. Ailleurs, en Cisjordanie, à Haris et Karnef Shomron, notamment, la construction de nouveaux lotissements continue.

F. C.

EUROPE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Willy Brandt : si nous ne nous unissons pas, nous échouerons

De notre envoyé spécial

Lille. — M. Pierre Mauroy avait voulu que le lancement dans sa ville de la campagne européenne des P.S. de la C.E.E. s'apparente le plus possible à une fête. Il avait donc mobilisé, mardi soir, l'orchestre philharmonique de sa cité, et, mercredi 8 novembre, les chœurs de la ville qui, au terme de cette rencontre européenne à l'Opéra de Lille, ont entonné tour à tour « l'Internationale » et « la Marseillaise ». Quelques minutes plus tard, au centre de la métropole du Nord, s'élevait lentement le ballon « Ville-de-Lille » orné des couleurs nationales non seulement des neuf pays de la C.E.E., mais aussi des trois pays candidats : l'Espagne, la Grèce et le Portugal.

Au-delà de cette communion dans les symboles des traditions ouvrières et nationales, les dirigeants socialistes ont laissé apparaître, à travers leurs discours sur l'Europe, des nuances. Ce décalage a été notamment sensible lors des exposés successifs de MM. Willy Brandt et François Mitterrand. Alors que le président du S.P.D. a laissé percer son regret de ne pas voir l'Assemblée européenne de Strasbourg dotée des pouvoirs d'un vrai Parlement, le premier secrétaire du P.S. a mis en garde contre la « mythologie abstraite » de l'Europe. « On n'essaiera pas d'unifier les partis socialistes et sociaux-démocrates européens, a souligné M. Mauroy dans « le Matin » du 9 novembre. Chacun amène sa diversité à l'Europe. Il n'y a pas à s'en inquiéter ni à tenter de réduire ce qui est irréductible. »

M. Brandt, il est vrai, n'a pas hésité à braver ses hôtes français en assimilant ce qu'ils appellent l' « autogestion » et ce que le S.P.D. nomme la « cogestion ». Or, à en croire les motions de congrès et les articles doctrinaux des amis de M. Mitterrand, un monde séparerait ces deux notions. D'autres nuances ont été introduites par Mme Mélina Mercouri, qui a posé le problème du rôle de l'OTAN dans la Communauté européenne. Il est vrai que dans cette démarche son patriotisme grec, exacerbé par le conflit avec la Turquie à propos de Chypre, tenait une place prépondérante.

Les projets de coopération monétaire au niveau de la C.E.E. ne font pas non plus l'unanimité, mais le dossier n'a été qu'effleuré.

La réunion de Lille a surtout fait apparaître les revendications des pays de l'Europe du Sud, qui attendent de leurs puissants voisins du Nord des aides massives afin de régler les problèmes de développement qui se posent aux régions périphériques de la Communauté et qui se poseront plus encore le jour où la C.E.E. comptera douze membres. Le poids de cette Europe du Sud est apparu d'autant plus nettement que Britanniques et Danois n'avaient envoyé à Lille que des délégations symboliques.

Le rassemblement des socialistes et des sociaux-démocrates permet aux communistes d'argumenter leur campagne sur le « virage à droite » des socialistes français. Ils s'attachent en particulier à souligner les convergences qui, dans ce domaine, peuvent exister entre le P.S. et le chef de l'État. Cette position a été qualifiée, mercredi à France-Inter, par M. Mitterrand, de « tout simplement ridicule ». Les socialistes paraissent désireux de contrer la campagne du P.C.F. en accentuant leur pression sur les communistes. C'est ainsi, par exemple, que dans « le Matin » M. P. Mauroy n'hésite pas à dire que, « de jour en jour, le P.C.F. prend des positions de plus en plus « national-poujadistes » qui tournent le dos à la conception internationaliste du monde ouvrier ». Les socialistes comptent sur le manifeste qui va être soumis au mouvement ouvrier européen par la Confédération européenne des syndicats pour mettre en évidence l'isolement du P.C.F. aussi bien au niveau français que par rapport aux autres forces de gauche de la C.E.E.

En accueillant les participants à la seconde journée de la rencontre des élus et des dirigeants des P.S. de la C.E.E., M. François Mitterrand a rappelé que socialistes et sociaux-démocrates forment, en Europe occidentale, la branche majoritaire du mouvement ouvrier. Puis, M. Signorile, vice-secrétaire national du P.S. italien, a évoqué la nécessité pour l'Europe de penser aux problèmes militaires qui se posent à elle si elle veut devenir un partenaire réel pour la paix dans le monde.

Il a également plaidé en faveur d'un approfondissement des politiques industrielles et financières communes. M. Signorile a ensuite attiré l'attention des participants sur le fait que la future Europe des Douze comptera environ cinquante millions de citoyens vivant dans un État de sous-développement. Il a insisté sur le fait que la nécessaire création d'une zone de stabilité monétaire dans le cadre de la C.E.E. ne doit pas retarder l'entrée dans la Communauté des pays comme l'Europe du Sud.

Après MM. André Baudson, vice-président du P.S. belge, et Peces-Barba, secrétaire général du groupe parlementaire du parti socialiste ouvrier espagnol, Mme Mélina Mercouri, député du PASOK (Grèce), a souligné que sa formation est le plus jeune P.S. d'Europe, puisqu'elle est née le 3 septembre 1974. En ce qui concerne le processus d'unification européenne, elle a, notamment, déclaré : « *De quelle Europe s'agit-il ? Est-ce une Europe dominée par les États-Unis ? Et quel rôle va y jouer l'OTAN ?* » Évoquant le problème de Chypre, Mme Mercouri a ajouté : « *Que va dire l'Europe à la Turquie, cette Turquie qui se proclame socialiste mais qui refuse de retirer ses troupes de l'île et qui demande la révision de ses frontières au mépris des accords d'Helsinki ?* » Elle a conclu en expliquant qu'il n'existe pas de force plus sûre pour rapprocher les peuples que les rencontres culturelles. Citant Shakespeare, elle a noté que « *l'artiste est le meilleur historien de son époque et le plus vrai* ».

M. Georgio Strehler (*le Monde* du 7 novembre) a annoncé qu'un manifeste va rassembler prochainement, sur la base des idées du mouvement socialiste, les hommes de science et de culture européens. Parmi les protagonistes de cette initiative, il a notamment cité MM. Gunther Grass, Heinrich Böll, l'architecte Ricardo Bofill ; Alain Bombard, Haroun Tazieff... Puis, M. Joop Denuyl, ancien premier ministre des Pays-Bas, président du Parti du travail, a souligné la fonction historique qui revient aux socialistes français, puisqu'ils doivent jouer le rôle de « pont » entre l'Europe du Nord et celle du Sud.

Après M. Mario Soares, président du P.S. portugais, M. Willy Brandt, ancien chancelier d'Allemagne fédérale, président du S.P.D. et de l'Internationale socialiste, a évoqué la future Assemblée européenne. « *Fallait-il élargir ses compétences avant de procéder à une élection directe*, s'est-il interrogé. *Une telle discussion ne mènerait à rien. Un accord est intervenu entre les gouvernements. C'est à nous qu'il appartient maintenant de faire au mieux pour l'Europe.* » M. Willy Brandt s'est déclaré sans illusion sur les conséquences immédiates du scrutin du 10 juin.

« *Le Parlement européen*, a-t-il indiqué, *rencontrera de grandes difficultés en demandant à influencer le cours de l'unification européenne. Il peut être néanmoins un élément décisif.* » « *Nous ne voulons pas détruire l'identité nationale de nos peuples*, a poursuivi l'ancien chancelier d'Allemagne fédérale. *Mais nous voulons y ajouter une identité européenne.* » Il a ensuite proposé à l'action des socialistes dans la communauté deux objectifs. En premier lieu, la réalisation d'une Europe sociale par la lutte contre le chômage et les disparités internes, mais aussi par le ralentissement de la hausse des prix. « *Il faut développer*, a-t-il ajouté, *ce que vous appelez l'autogestion et que nous appelons la cogestion.* » En second lieu, il a souhaité que l'Europe devienne « *une puissance de la paix* ».

« *L'Europe*, a-t-il expliqué, *aura le devoir d'user de son poids pour renforcer la coopération aussi bien avec les pays voisins qu'avec ceux d'Europe orientale.* » Soulignant l'intérêt pour les autres peuples d'une Europe « *forte et paisible* », il a insisté sur la nécessité de réaliser de nouveaux progrès dans les relations Est-Ouest, la confrontation devant céder la place à la coopération. Ce qui implique, bien sûr, une détente militaire. M. Willy Brandt a donc dénoncé la course aux armements, et il a préconisé la construction d'un « *nouvel ordre international* » accordant au tiers-monde la place qui lui convient. « *Si nous ne nous unissons pas*, a-t-il conclu, *nous allons échouer. C'est pourquoi nous demandons la confiance des citoyens de l'Europe.* »

M. MITTERRAND : ne pas défaire la France.

Dans son intervention de clôture, M. François Mitterrand a rappelé que l'Europe des institutions existe. « *Il ne s'agit plus de créer ou de refuser l'Europe* », a-t-il noté en brocardant ceux qui mènent, sur ce point, des « *combats d'arrière-garde* ». « *Tous les partis politiques français*, a-t-il souligné, *siègent à l'Assemblée européenne. Mettons de côté les faux-semblants. L'Europe des Neuf est là, il s'agit simplement de savoir ce que nous allons en faire.* » Le premier secrétaire du P.S. a alors rappelé que, dans leur programme commun de gouvernement, communistes, socialistes et radicaux de gauche étaient tombés d'accord pour parfaire et poursuivre l'Europe dans le cadre des institutions qu'elle s'est données. « *Le combat héroïque contre l'Europe de ceux qui n'ont comme objectif que d'y siéger en plus grand nombre*, a-t-il ajouté, *donne un aspect de comédie à ce qui pouvait être un drame.* »

Après avoir noté que l'Europe est dominée par deux empires non spécifiquement européens, M. François Mitterrand a constaté, faisant allusion au traité sino-japonais, que les nouvelles forces qui se lèvent le font en Extrême-Orient. Il a également relevé que l'Europe actuelle est « *l'Europe du hasard, déterminée dans ses frontières par les blessures de la deuxième guerre mondiale* ».

Le premier secrétaire du P.S. s'est ensuite attaché à montrer que la politique de son parti en matière d'intégration européenne est fondamentalement différente de celle du président de la République. « *L'Europe des socialistes*, a-t-il affirmé, *ne ressemblera pas à l'Europe du libre-échange* », notamment parce qu'elle doit reposer sur d'autres bases sociales. Le député de la Nièvre a conclu en insistant sur le fait que le processus d'unification européenne ne doit pas conduire « *à défaire la France ni aucun autre pays* », au nom d'une « *mythologie abstraite* ». Il a insisté sur la nécessité d'une Europe indépendante, et donc se donnant les moyens de cet objectif, ce qui, a-t-il précisé, ne doit lui ôter « *aucun des sentiments et des devoirs qu'elle a contractés auprès de ceux qui furent les garants de sa liberté* ». « *L'intérêt de la France*, a-t-il ajouté, *c'est de participer à un pouvoir entendu et respecté sur toute la terre et que, du fait de ses qualités, notre peuple influencera plus qu'on ne le croit.* »

THIERRY PFISTER.

● *Dans* « *l'Humanité* » du 9 novembre, M. René Andrieu écrit : « *La vérité, c'est que la position du parti socialiste sur l'Europe se rapproche singulièrement de celle de la majorité. Comme cette dernière, il a toujours été favorable à l'intégration européenne et à l'élargissement de la Communauté.*

» *Pour faire oublier cette convergence, François Mitterrand a précisé qu'il ne s'engagerait pas* « sans garanties » *dans l'entreprise d'élargissement de la Communauté. Propos hardi, qui nous rajeunissait de vingt ans. Il était déjà ministre en 1957 quand le gouvernement signa le traité de Rome instaurant le Marché commun. Un traité qui, nous assurait-on, multipliait les garanties. On a pu par la suite en mesurer l'efficacité.* »

Italie

Le gouvernement est menacé de perdre des appuis indispensables

(Suite de la première page.)

Mais l'émiettement des groupuscules clandestins leur rend la tâche bien difficile.

Pourquoi la violence cesserait-elle ? Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Il faut bien constater que, depuis l'affaire Moro, on ne s'est toujours pas attaqué efficacement aux causes du phénomène, lesquelles sont institutionnelles, politiques, économiques et sociales. Le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti, appuyé par une large majorité comprenant les communistes et les socialistes, déborde d'activité, multiplie les réunions, annonce toutes sortes de projets, mais on n'en voit guère les résultats. Une impression de paralysie et de stagnation domine à Rome et explique le climat de « pré-crise » ambiant.

Il serait vain d'opposer le « pays réel » au Palazzo. Ce n'est pas seulement dans les allées du pouvoir que la tension est sensible. Une longue série de grèves (hôpitaux, transports, écoles, etc.) fait mesurer à tous les citoyens — du moins dans les grandes villes — la détérioration du climat social et politique. L'occupation de nombreuses facultés en dit long sur la crainte du chômage. Crainte amplement justifiée puisque les *disoccupati* (un million sept cent mille personnes) ne diminuent pas, au contraire.

On est toujours tenté, en Italie, de brandir l'autre face de la médaille : un pays laborieux malgré les grèves, dépensier malgré la stagnation, paisible malgré les attentats, avec de petites entreprises dynamiques qui font des pieds de nez aux géants de l'économie européenne. Les voyages en province — même dans le *Sud* — étonnent toujours les Romains abusés par le « catastrophisme » systématique de la presse.

Il faut néanmoins se garder d'en tirer des conclusions générales qui seraient vite démenties par les statistiques (statistiques souvent fausses au demeurant, mais c'est encore un autre problème). A lui seul, le cas de Naples l'interdit. Les communistes de cette ville n'en sont-ils pas arrivés à lancer un S.O.S. commun avec M. Antonio Gava, le chef de clan démocrate-chrétien le plus critiqué d'Italie ? Quelques jours plus tôt, des chômeurs avaient symboliquement occupé pendant quelques heures le siège local du P.C., ultime tentative pour attirer l'attention sur leur sort.

divisions des états-majors ne les ont pas aidés à expliquer de manière convaincante à la base que ce n'était pas un abandon des conquêtes sociales de 1969. Des revendications corporatives, encouragées par des groupes extrémistes, les ont contraints à faire machine arrière. Mais on ne peut tout mettre sur le dos de telle ou telle catégorie de fonctionnaires. Les personnels hospitaliers, par exemple, ont été trop longtemps négligés par les syndicats. Mal payés, soumis à des tâches harassantes dans des établissements au bord de la faillite, ils s'estiment en droit de réclamer 30 000 malheureuses lires de plus chaque mois. On ne les convaincra pas par de grandes promesses sur l'assainissement de l'économie italienne.

Une politique d'austérité et de réformes est cependant indispensable en Italie pour résorber le chômage et soigner les institutions. Indispensable aussi pour que la péninsule ne perde pas le train européen. Tel est le dilemme en ce début d'hiver bien incertain, malgré d'incontestables progrès dans les comptes extérieurs, les réserves monétaires et la lutte contre l'inflation. Trop de retards ont été accumulés, trop de laxisme a été observé dans un pays qui vit au-dessus de ses moyens.

ROBERT SOLÉ.

Un gouvernement en sursis

Le gouvernement de M. Andreotti ne passera probablement pas l'hiver. Seule une amélioration sensible du climat lui permettrait de tenir jusqu'aux congrès de la démocratie chrétienne et du parti communiste (mars) ou aux élections européennes (juin). Mais personne ne semble y croire.

Les menaces, pour une fois, ne viennent pas des socialistes. Le parti de M. Craxi a besoin d'un délai pour se donner un visage neuf et il attendrait volontiers les élections européennes, qui lui paraissent favorables. Le gouvernement est menacé plutôt par les communistes et une partie des démocrates-chrétiens. Le ministre miers, parce qu'ils traversent des difficultés, les seconds parce qu'ils ont des tentations.

Membres de la majorité, mais non du gouvernement, les dirigeants du P.C.I. ont de l'influence sans avoir le pouvoir. Ils doivent, à la fois, justifier aux yeux de leurs troupes une politique d'austérité qu'ils estiment nécessaire, et combattre avec force les carences de cette même politique. C'est un exercice très difficile. Le prix à payer pour assainir la situation italienne, pour rester dans la majorité aujourd'hui et arriver au gouvernement demain, est lourd. On le constate dans la stagnation des effectifs du parti.

Comprenant les difficultés de ses partenaires communistes, M. Andreotti vient de leur faire une fleur en déclarant : « *S'ils n'avaient pas aidé à remettre la barque à flot, qui sait où nous serions aujourd'hui ! Et s'ils cessent leur aide, qui sait où nous finirons, car la barque navigue encore dans des eaux agitées, malgré les résultats obtenus.* » Cela dit, selon le président du conseil, le P.C.I. n'est pas prêt à entrer au gouvernement. Un tel pas provoquerait « *de graves réactions de rejet, aussi bien internes qu'internationales. Il compliquerait les choses au lieu de les améliorer* ».

Le président du conseil n'ignore pas que, malgré toutes leurs dénégations, les dirigeants communistes sont tentés par des élections anticipées. Elles leur permettraient de galvaniser leurs troupes, d'aborder les élections européennes dans de meilleures conditions, peut-être même de repousser un congrès qui les embarrasse. Mais M. Andreotti est autant inquiété par ses amis démocrates-chrétiens. Les pre-des affaires étrangères, M. Arnaldo Forlani, ne prend même plus de gants pour affirmer qu'il est temps de stopper la marche communiste vers le pouvoir et que le meilleur moyen pour cela est de revenir à une coalition de centre-gauche. Même s'ils ne proposent pas cette solution, d'autres démocrates-chrétiens sont tentés de pousser aux urnes un P.C. mal en point, de le « redimensionner » comme on dit à Rome, puis de négocier avec lui en position de force.

Les syndicats, aussi, sont en difficulté. Ils avaient pris une excellente résolution : s'en tenir à des revendications salariales très modérées, en échange d'emplois supplémentaires, d'une amélioration de la qualité du travail et d'un plus grand poids dans les décisions économiques. Or, les

Moscou et l'eurocommunisme

(Suite de la première page.)

Un autre événement un peu trop passé inaperçu mérite une analyse attentive : il s'agit de la réunion — du 23 au 25 octobre à Budapest — qui rassemblait les secrétaires à l'organisation des sept pays membres du pacte de Varsovie, de Cuba, de la Mongolie, du Vietnam et du Laos. Le but de cette rencontre était de procéder à un échange de vues sur le « *rôle des partis communistes et ouvriers et des organisations de masse dans le système politique du socialisme* ».

Le texte adopté à l'issue des entretiens est assez inhabituel, et cela pour deux raisons. La première tient à ce qui y est dit : on n'avait pas vu depuis longtemps des représentants de partis communistes au pouvoir souligner, comme c'est le cas dans ce document, l'existence dans leur pays, le cas échéant, d'un ou plusieurs partis en dehors d'eux, insister sur la nécessité du « *renforcement des bases juridiques de l'Etat et de la société* », évoquer le « *respect de l'opinion publique* », rappeler l'importance des particularités nationales.

La deuxième raison qui donne son intérêt à ce document tient à tout ce qui n'y figure pas. Qu'il s'agisse de la dictature du prolétariat, des lois générales de la construction du socialisme, de l'internationalisme prolétarien, aucune des thèses de base généralement défendues par Moscou et ses amis n'y est mentionnée. Quant à un « *modèle soviétique* », il n'en est évidemment pas question. Dans son récent opuscule *le Marxisme-Léninisme, doctrine vivante et agissante*, M. Ponomarev, secrétaire du comité central du P.C.U.S., n'avait-il pas déjà confirmé que l'U.R.S.S. ne se présentait pas en modèle ?

La crainte des Chinois

Rapprochement avec les eurocommunistes, accent mis sur les aspects démocratiques de la doctrine, qu'est-ce qui pousse M. Brejnev *à cette ouverture ?* L'élément déterminant dans cette évolution est assurément la prise de conscience du danger de la nouvelle politique de Pékin. Aussi longtemps que les Chinois limitaient leurs contacts en Europe au seul P.C. roumain, Moscou pouvait sans grande crainte s'accommoder de la situation. Leur réconciliation avec le président Tito a modifié complètement pour les Soviétiques les données du problème. Car du titisme à l'eurocommunisme, il n'y a qu'un pas, et M. Berlinguer n'a pas caché qu'il était, pour sa part, désireux de renouer les contacts avec Pékin. Moscou pouvait-il assister sans bouger à ces futures retrouvailles ?

Pour préserver les bases de leur influence auprès des P.C. occidentaux, les dirigeants soviétiques se sont donc trouvés dans l'obligation de leur faire des concessions et de leur reconnaître en l'occurrence, par l'intermédiaire de M. Berlinguer, le droit à la divergence. Ce faisant, ils peuvent espérer (et ont sans doute demandé) plus de retenue de la part de certains P.C. eurocommunistes à l'égard des pays socialistes, ce qui pourrait ôter à ces formations une partie de l'attrait qu'elles exercent auprès d'éléments oppositionnels, en particulier en R.D.A. et en Tchécoslovaquie.

Autre avantage attendu par Moscou : un soutien plus affirmé à sa politique de détente à un moment où la croisade de M. Carter pour les droits de l'homme, gravement entachée par son appui obstiné aux régimes de Somoza et du chah d'Iran, est à la recherche d'un second souffle. Tout indique en effet que, contrainte de consacrer le principal de son attention à l'Est, l'U.R.S.S. souhaite plus que jamais le calme à l'Ouest. La relance de bonnes relations avec Paris, le soin accordé aux rapports d'amitié avec Bonn, en sont de sûrs indices. Indirectement les partis, dits eurocommunistes, profitent en ce moment de cette nouvelle tolérance de Moscou. L'obsession chinoise qui règne au Kremlin pourrait donner à cette évolution un caractère sinon plus sincère du moins plus durable que s'il ne s'agissait que d'une manœuvre tactique nécessitée par les circonstances.

MANUEL LUCBERT.

Danemark

DANS LES ILES FÉROÉ

L'opposition progresse aux élections générales

De notre correspondante

Copenhague. — Aux élections du mardi 7 novembre, quelque 284 candidats briguaient les suffrages des 26 559 électeurs inscrits dans l'espoir d'enlever l'un des 32 sièges du Lagting, le Parlement local des îles Féroé.

Les résultats encore provisoires laissent apparaître une double tendance. D'une part, une progression très nette (+ 6,4 %) du *parti de l'union* (dans l'opposition), l'avocat le plus convaincu *du maintien de liens étroits avec la métropole danoise*. Apparentée au parti libéral danois, cette formation a obtenu 26 % des suffrages exprimés et disposera du quart des sièges au Lagting (3 de plus qu'en 1974). D'autre part, les trois partis de la coalition gouvernementale enlèvent, certes, 20 des 32 sièges (8 sociaux-démocrates, 6 républicains et 6 du parti du peuple), mais enregistrent un recul.

Enfin, le parti de l'autonomie obtient 2 sièges de même que le parti du progrès (droite). Ce dernier, qui existait bien avant la fondation de son homonyme danois, avec lequel il n'a d'ailleurs aucun lien, a doublé son audience.

Au sein du Danemark, les îles Féroé jouissent depuis 1948 d'un statut d'autonomie qui réserve à *Copenhague la défense et les* affaires étrangères. Ce statut avait permis aux îles de ne pas entrer dans le Marché commun lors de l'adhésion du Danemark en 1973. Le problème délicat des rapports de l'archipel avec la métropole est au centre du débat politique. Seuls les sociaux-démocrates et les unionistes tiennent à conserver des liens étroits avec Copenhague. Les cinq autres partis souhaitent les relâcher ou les rompre.

La situation économique de l'archipel est bonne. Les Féroé ont connu, depuis 1974, une conjoncture très favorable, liée à l'extension de leur zone de pêche et à la hausse mondiale des prix du poisson. En quatre ans leur produit national brut est passé de 1,4 milliard de couronnes à 2,2 milliards (1,1 milliard et 1,7 milliard de francs), tandis que l'inflation n'était que de 6 % par an ; cet heureux développement leur a permis d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique, notamment d'améliorer très sensiblement leur réseau routier et de désenclaver des villages où l'on ne pouvait accéder que par mer. Mais cette évolution positive pourrait ne pas se poursuivre au même rythme.

Certains attribuent les excellents résultats actuels au fait que les dix-huit îles n'ont pas adhéré au traité de Rome, mais ils ont peur que malgré tout les Neuf, par l'intermédiaire des dirigeants de Copenhague, ne cherchent à peser directement ou indirectement sur leur politique, en créant des difficultés à leurs exportations et en essayant d'influencer la fixation de leurs prix.

Enfin, il y a le problème des récents accords bilatéraux conclus avec l'U.R.S.S., qui sont loin d'enchanter tout le monde à Thorshavn. Beaucoup estiment que les avantages concédés par Moscou en mer de Barents aux chalutiers féringiens sont assortis de contreparties qui pourraient devenir gênantes voire présenter des risques pour la sécurité de cette région de l'Atlantique.

Aussi, la formation du prochain gouvernement local (le Landstyre) exigera sans doute de longues négociations. Les sociaux-démocrates estiment que leur alliance gouvernementale avec les républicains (autonomistes) a été désavouée par les électeurs. Ils vont donc tenter de rechercher une coalition différente.

CAMILLE OLSEN.

Albanie

Tirana semble vouloir provoquer la rupture des relations diplomatiques avec Pékin

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Pendant combien de temps encore l'Albanie et la Chine entretiendront-elles des relations diplomatiques ? On peut se poser la question après le violent discours prononcé, le lundi 6 novembre, à Tirana, par M. Mehmet Chechu, le chef du gouvernement. Reprenant et amplifiant les attaques déjà portées ces derniers jours contre Pékin par d'autres dirigeants albanais, M. Chehu, qui parlait devant les travailleurs du combinat textile Staline, a constamment placé sur le même plan « *les socio-impérialistes soviétiques et chinois* », promettant à ces derniers « *le même sort qu'aux maîtres du Kremlin* ».

« *Les socio-impérialistes chinois*, a-t-il dit, *s'appuient sur la même plate-forme idéologique que les socio-impérialistes soviétiques. Il n'y a que leur intérêt national qui les sépare, comme des puissances impérialistes qu'elles sont* ».

Le réquisitoire dressé contre la Chine a même dépassé, à certains moments, les critiques lancées contre l'U.R.S.S., à tel point qu'on se demande si M. Chehu n'en a pas volontairement fait un peu trop, dans le but peut-être de provoquer l'exaspération de Pékin, jusqu'à présent indifférent à cette campagne de dénigrement.

La Chine n'est plus seulement aujourd'hui aux yeux du chef du gouvernement albanais un ancien pays « *frère* » qui a trahi ses amis de Tirana en cessant de leur apporter son aide économique et commettant ainsi contre eux « *un acte hostile, perfide, arrogant et contre-révolutionnaire* ». Elle est devenue « *une grande puissance hégémonique et sociale impérialiste* » qui se présente comme « *l'allié le plus prometteur de l'impérialisme américain et de toutes les forces fascistes les plus réactionnaires du monde* ». Ce n'est pas tout. S'appuyant sur la « *prétendue pensée de Mao Tse-toung* », qualifiée au passage de théorie « *profondément réactionnaire* », la direction chinoise, a dit M. Chehu, est devenue « *le sapeur-pompier international pour l'extinction de la révolution, le plus grand avocat des intérêts de l'impérialisme américain, l'auxiliaire le plus précieux de la bourgeoisie internationale, le saboteur de la lutte de libération des peuples (...), l'activiste le plus zélé au monde pour inciter à une troisième guerre mondiale entre l'impérialisme américain et l'Union soviétique, entre l'OTAN et le pacte de Varsovie en Europe* ». Jamais, encore, le vocabulaire antichinois de Tirana n'avait été aussi impitoyable.

Quant à l'Albanie, M. Chehu a affirmé que malgré les conditions de « *l'encerclement et de blocus total impérialiste et révisionniste* », elle continuerait à compter sur ses propres forces et ne se tournerait « *ni d'un côté ni de l'autre, ni à l'Est ni à l'Ouest* ». Le chef du gouvernement a très sérieusement soutenu que son pays suivait avec résolution la thèse de Lénine sur « *l'édification du socialisme dans un seul pays, fût-il encerclé* ».

Il semble cependant que les dirigeants albanais, confrontés depuis leur brouille avec Pékin à de sérieux problèmes économiques, aient multiplié ces derniers mois les contacts soit avec des pays du tiers-monde comme l'Inde ou certains Etats arabes, soit avec des pays occidentaux comme l'Italie ou la Suède, soit même avec des membres du Comecon comme la Pologne.

MANUEL LUCBERT.

Grande-Bretagne

Le nombre des députés hostiles aux sanctions contre la Rhodésie a quadruplé en un an

De notre correspondant

Londres. — A la veille du vote de confiance prévu pour ce jeudi soir 9 novembre sur la politique générale du gouvernement, les Communes, par trois cent vingt voix contre cent vingt et une, ont voté, mercredi soir, le renouvellement des sanctions contre la Rhodésie. Mais la victoire attendue de M. Callaghan a été quelque peu éclipsée par la rébellion d'un nombre substantiel de conservateurs qui ont voté contre le gouvernement, défiant ainsi l'autorité de Mme Thatcher, le leader du parti, qui avait recommandé l'abstention. La droite conservatrice remporte ainsi un succès psychologiques important. Le nombre des adversaires des sanctions a plus que quadruplé par rapport à l'an dernier, passant de vingt-six à cent quatorze (dont sept députés unionistes d'Ulster). Cette « opposition » comptant dans ses rangs des personnalités connues du parti comme MM. Maudling, Maurice Macmillan, anciens membres du cabinet, ainsi que M. Winston Churchill, le petit-fils de sir Winston, porte-parole du parti pour les questions de *défense*, et M. Biggs-Davidson, ministre du cabinet-fantôme chargé des problèmes de l'Ulster.

M. Churchill a aussitôt fait l'objet d'une mesure disciplinaire, ce qui a amené M. Biggs-Davidson à démissionner du cabinet-fantôme. M. Amery, animateur du mouvement de rébellion déclara alors : « *On ne peut renvoyer un Churchill sur un problème de patriotisme (...) sinon beaucoup d'entre nous abandonneront le parti...* »

Auparavant les Communes avaient approuvé par trois cent vingt-trois voix contre deux cent soixante-dix-huit la politique du gouvernement à l'égard de la Rhodésie. Dans son intervention, M. Owen, secrétaire au Foreign Office, avait souligné qu'un refus de renouveler les sanctions ferait douter la communauté internationale des intentions de la Grande-Bretagne et paralyserait toute action diplomatique du gouvernement britannique.

La rébellion de la droite conservatrice contre son leader n'affectera pas la cohésion des travaillistes dans le scrutin de confiance de jeudi soir qui s'annonce maintenant très serré, à la suite de la décision des onze députés écossais de voter contre le gouvernement. Le Labour escompte l'emporter de justesse à la faveur de l'abstention des sept députés unionistes d'Ulster et des nationalistes gallois. Mais l'attitude tolérante, voire favorable au régime Smith qui s'est précisé dans l'état-major du parti conservateur annonce la fin de la politique du bipartisme à l'égard de la Rhodésie, compliquant ainsi sensiblement la tâche du gouvernement travailliste.

HENRI PIERRE.

● ERRATUM. — L'article de notre correspondant à Amsterdam, consacré à l'« affaire Aantjes » (*le Monde* du 9 novembre), contenait deux erreurs de transmission : c'est en tant que ministre de la justice que M. Van Agt, actuellement premier ministre, avait proposé en 1971 de libérer les trois Allemands encore détenus comme criminels de guerre à Breda. D'autre part, l'affaire Menten a éclaté en 1976 et non en 1973.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE REFERENDUM QUEBECOIS sur l'avenir statutaire de la province francophone canadienne aura lieu probablement à l'automne 1979, a indiqué, mercredi 8 novembre à Québec, le ministre provincial de l'éducation, M. Jacques-Yvan Morin. La question qui sera posée aux Québécois lors du référendum organisé par le gouvernement Lévesque, partisan d'une souveraineté politique et d'une association économique avec le reste du Canada, pourrait être débattue à l'Assemblée nationale provinciale lors de la prochaine session d'automne, et le référendum suivre ce débat entre la mi-novembre et le début décembre. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. FRANCISCO LETAMENDIA, député d'un petit parti basque « Euzkadiko Eskerra » (gauche basque), a donné mercredi 8 novembre sa démission au cours d'une séance des Cortès après avoir été accusé par M. Manuel Fraga Iribarne, leader de l'Alliance populaire (droite) d'avoir assisté à une réunion de l'organisation séparatiste ETA. — *(A.P.)*

Inde

● DEUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT DESAI, M. Barnala, ministre de l'agriculture, et M. Gulshan, secrétaire d'Etat à l'éducation, ont présenté, mardi 7 novembre, leur démission en signe de protestation contre la répression, dimanche, de manifestants du parti akali prédominant parmi la communauté sikh à laquelle ils appartiennent. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE MARECHAL IDI AMIN DADA a déclaré, mercredi 8 novembre qu'il était prêt à un retrait conditionnel de ses troupes du nord-ouest tanzanien, mais jeudi il n'avait toujours pas ordonné ce retrait.

D'autre part, alors qu'un bataillon britannique d'environ cinq cents hommes était attendu au Kenya — « *pour des manœuvres de routine* », indique-t-on officiellement à Londres — le gouvernement de Kampala a affirmé mercredi que des soldats britanniques « *étaient arrivés à Dar-Es-Salaam pour prêter main forte aux forces tanzaniennes dans leur conflit avec l'Ouganda* ». — (A.F.P.)

Portugal

● LE COMMANDANT SANCHEZ OSORIO, secrétaire général du parti démocrate-chrétien, a demandé mercredi 8 novembre l'organisation d'un référendum pour décider si le parti communiste devait continer à jouir d'un statut légal. — *(Reuter.)*

Rhodésie

● LE CHEF NDIWENI, ministre de l'intérieur et des travaux publics, qui est membre de l'ethnie Matabele — l'un des deux principaux groupes ethniques de Rhodésie, a annoncé, mercredi 8 novembre, qu'il démissionnait de son poste, car le projet de Constitution ne prévoyait pas une représentation suffisante de son ethnie au Parlement.

ASIE

LE CONFLIT KHMÉRO-VIETNAMIEN

Hanoï considérerait l'élimination de M. Pol Pot comme la condition d'un règlement du conflit avec Phnom-Penh

La délégation chinoise conduite par M. Wang Tung-hsing, vice-premier ministre, en visite au Cambodge, a quitté Phnom-Penh mercredi 8 novembre, après avoir assuré les dirigeants khmers de la « solidarité militante » de Pékin. L'agence Chine nouvelle, reprenant les accusations diffusées par la radio de Phnom-Penh (« le Monde » du 9 novembre), a comparé l'usage de « gaz toxiques » par le Vietnam contre le Cambodge aux méthodes de guerre américaines dénoncées autrefois par Hanoï. Le ministère vietnamien des affaires étrangères a qualifié ces propos de « calomnie odieuse et cynique ».

Hanoï *(A.F.P.)*. — Une mise à l'écart du premier ministre cambodgien, M. Pol Pot, permettrait de faire un premier pas sur la voie de la reprise du dialogue entre Hanoï et Phnom-Penh. Cette opinion, exprimée dans diverses capitales de l'Asie du Sud-Est, est partagée par la quasi-totalité des observateurs au Vietnam.

Si certains diplomates restent encore sur une prudente réserve en ce qui concerne la volonté réelle du Vietnam de régler par la négociation son conflit avec le Cambodge, d'autres continuent à croire que *« l'offensive vietnamienne de la saison sèche »* n'est qu'un gigantesque « bluff » savamment alimenté par toutes les parties. Une action militaire massive apparaîtrait en effet comme une erreur politique *« monstrueuse »* qui aboutirait à couper totalement le Vietnam du monde occidental et du Sud-Est asiatique, Laos excepté.

Un « interlocuteur inacceptable »

Il resterait donc à Hanoï la possibilité de poursuivre et même d'accroître son aide aux « rebelles » cambodgiens dans l'espoir qu'ils viendront à bout de la « clique » Pol Pot-Ieng Sary. Opération de longue haleine, si l'on en juge par les difficultés que semblent connaître les « insurgés » pour assurer leurs positions à l'est du Mékong et tenter de les étendre de l'autre côté du fleuve. Opération coûteuse aussi pour un pays arrivé au seuil de la faillite économique, inquiet de la menace chinoise et soucieux *de « tenir ses promesses »* envers le Laos.

Le Vietnam a déjà prouvé qu'il savait résister aux pires tourments. Il n'abandonnera pas la partie, d'autant qu'il a désormais la certitude que l'U.R.S.S. est prête à aller *« très loin »* dans son soutien. Mais, estiment les observateurs, si les conditions de la reprise d'un dialogue avec Phnom-Penh venaient à être remplies, il ne s'y refuserait pas. Or la première de ces conditions, même si elle n'est jamais évoquée officiellement, c'est le « sacrifice » de M. Pol Pot, considéré en privé comme un *« interlocuteur inacceptable pour le peuple vietnamien »*.

M. Teng Hsiao-ping dénonce « l'attitude de gangster » du Vietnam

De notre correspondant

Bangkok. — Le traité entre le Vietnam et l'U.R.S.S. constitue une menace non seulement pour les pays d'Asie et du Pacifique mais aussi pour le monde entier, a affirmé mercredi 8 novembre, M. Teng Hsiao-ping au cours d'une conférence de presse tenue à Bangkok, où il termine ce jeudi une visite officielle de quatre jours. Le vice-premier ministre chinois s'est lancé dans l'un de ses plus violents réquisitoires sur ce sujet quasi-obsessionnel : l'hégémonie soviétique. Il a aussi tenté de justifier dans des termes moins tranchés la politique, jugée ambiguë, de soutien de la Chine aux mouvements révolutionnaires de l'Asie du Sud-Est. Exercice difficile. M. Teng Hsiao-ping avait assisté deux heures durant dans la matinée, avec des généraux thaïlandais, à des manœuvres à tirs réels des forces armées thaïlandaises dont la puissance de feu (de fabrication américaine) est essentiellement mise en œuvre contre les guérillas du parti communiste thaïlandais pro-chinois.

« La communauté internationale sait qu'il s'agit d'un traité militaire, a dit M. Teng. *(...) Avec le soutien du gang des chefs de file de l'hégémonisme, des hégémonistes de moindre envergure ont fait preuve d'arrogance et ont attaqué leurs voisins, ils ont par exemple, envahi le Cambodge. (...) Chaque jour le Vietnam montre un peu plus son attitude de gangster dans la région (l'Asie du Sud-Est) (...) Comment allons-nous réagir à ce problème ? Il faut attendre et voir les développements de l'invasion du Cambodge avant de décider d'une réaction. Le traité n'est pas dirigé uniquement contre la Chine, c'est un dessein soviétique mondial. (...)*

M. Teng Hsiao-ping a abordé la question délicate des relations de la Chine avec les mouvements révolutionnaires de la région, mouvements que M. Pham Van Dong s'est engagé à ne soutenir ni de l'intérieur ni de l'extérieur lors de sa récente visite aux cinq pays de l'ASEAN. *« C'est un problème que se rattache à l'histoire et il ne peut donc être résolu du jour au lendemain*, a dit M. Teng. *Lorsque nous établissons des relations diplomatiques, nous le faisons sur la base de la compréhension et de l'acceptation des faits. Le problème des relations de parti* (communiste) *à parti est également d'ordre international. Noud pensons que ce n'est pas un obstacle aux relations entre la Chine et d'autres pays. Cette réalité est reflétée par la compréhension établie entre la Chine et la Thaïlande. (...)*

Sur un autre sujet préoccupant pour les pays de l'ASEAN, celui des communautés chinoises d'outre-mer, M. Teng s'est encore efforcé de rassurer, ce qui est plus facile en Thaïlande, où les Chinois d'origine, qui jouent un rôle important dans la vie économique et commerciale du royaume, sont mieux assimilés que chez certains voisins, la Malaisie et l'Indonésie par exemple. *« Notre gouvernement a toujours encouragé les Chinois résidant en Thaïlande à prendre de leur propre gré la nationalité thaïlandaise. Ils renoncent ainsi à leur citoyenneté chinoise et doivent remplir leurs devoirs de nationaux thaïlandais »*, a dit le vice-premier ministre.

Après la signature, jeudi matin, d'accords commerciaux et de coopération économique et scientifique prolongeant ceux existant depuis 1975, M. Teng Hsiao-ping et la délégation qui l'accompagne quitteront la Thaïlande pour la Malaisie, deuxième étape de son voyage en Asie du Sud-Est.

R.-P. PARINGAUX.

AFRIQUE

Zaïre

CINQ MOIS APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DE KOLWEZI

Aucun redressement économique n'a accompagné la reprise en main politique du pays par le président Mobutu

De notre envoyé spécial

Les 9 et 10 novembre se réunissent à Bruxelles les représentants des pays concernés par le plan de relance économique du Zaïre. Onze Etats (Belgique, République fédérale allemande, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Iran, Italie, Japon, Pays-Bas, Zaïre) et trois organisations internationales (le Fonds monétaire, la Banque mondiale et la commission de la Communauté économique européenne) participeront à cette rencontre, prolongement de celle qui se déroula les 13 et 14 juin derniers dans la capitale belge.

Kinshasa. — La situation économique que doit affronter, cinq mois après les dramatiques événements de Kolwezi, le général Mobutu, demeure très grave.

La très officielle Agence Zaïre Presse (AZAP) est la première à admettre une régression. C'est ainsi que, dans une longue étude récemment rendue publique, elle reconnaît : *« La situation n'est guère rassurante et la crise économique qui continue de sévir dans le pays est la conséquence de l'échec, pour des raisons tant internes qu'externes, de deux programmes financiers arrêtés par les autorités zaïroises avec l'aide du Fonds monétaire international en 1976 et 1977. »*

Un expert, détaché dans la capitale du Zaïre par l'une des grandes organisations internationales chargées de faire des suggestions pour la relance de l'économie nationale, dit à ce sujet : *« Le gouvernement de Kinshasa doit l'équivalent de 3 milliards de dollars à des Etats, des banques et des fournisseurs courants. A cette somme déjà importante, il faut ajouter environ 600 à 700 millions de dollars d'arriérés. Or, avant même de songer à rembourser tout cela, ou plus exactement pour permettre le remboursement de cette dette, il faut très vite financer de nouveaux investissements... »*

Les cinq membres de l'équipe dirigé par un Allemand, que le Fonds monétaire international (F.M.I.) a placés auprès du gouverneur de la Banque du Zaïre, coopèrent étroitement avec ce dernier. Mais leur seule présence a été ressentie par certains Zaïrois comme une atteinte à la souveraineté de leur pays, *« placé en tutelle »* par les grandes puissances. En réalité, en dépit des apparences, le pouvoir financier n'est pas exclusivement aux mains de la Banque du Zaïre. C'est ainsi que la Gécamines, héritière directe de l'ancienne Union minière du Haut-Katanga, constitue une puissance financière sans égale dans le pays. Elle commercialise l'essentiel des ressources minières zaïroises, qui représentent actuellement 80 % des recettes d'exportations et reste entièrement maîtresse de sa gestion, à l'écart de tout contrôle international.

« N'exercer aucun droit de vérification sur la Gécamines, quand bien même on contrôle la banque du Zaïre, cela équivaut à disposer d'un simple droit de regard sur l'argent de poche d'un milliardaire », observe un expert financier. Et d'ajouter que toute tentative sérieuse de prise en main de la gestion de la Gécamines heurterait moins la susceptibilité des Zaïrois que les intérêts des Belges. Néanmoins, notre interlocuteur nous dit sa satisfaction de constater le fonctionnement relativement harmonieux de la banque zaïroise d'émission depuis que la plupart de ses services sont soumis à l'autorité des cinq membres de l'équipe du F.M.I. Car, dit-il, *« l'hémorragie monétaire étant stoppée, la confiance des banquiers vis-à-vis d'un organisme privé de réserves financières est en voie de rétablissement... »* La récente dévaluation de 10 % de la monnaie nationale devrait en principe contribuer à rendre une certaine tenue au Zaïre, jusqu'alors négocié au marché noir au quart de sa valeur (1).

63 % d'inflation annuelle

En dépit d'un déficit prévisionnel de la balance des paiements qui pourrait dépasser 300 millions de dollars et d'un déficit budgétaire estimé au tiers de la totalité du budget national, malgré une inflation qui serait de l'ordre de 63 % depuis un an, une baisse de 17,5 % de la production de pétrole brut et de 5,4 % de l'ensemble des exportations par rapport à l'année dernière, les experts refusent de céder au pessimisme. *« Le cas du Zaïre n'est pas désespéré en dépit d'un surendettement dramatique, car les ressources potentielles du pays lui permettent de faire face à la situation... »*, entend-on souvent dans les milieux financiers internationaux.

En effet, le Zaïre produit 80 % du cobalt commercialisé, et ce minerai, dont le prix vient de quintupler, présente un intérêt stratégique exceptionnel pour les pays occidentaux. Les ressources zaïroises en minerai de cuivre sont considérables (près de 450 000 tonnes exportées annuellement) et le potentiel énergétique du pays n'est encore que très partiellement utilisé (2). C'est précisément parce que le capital économique zaïrois reste encore largement intact que les dirigeants de Kinshasa estiment être en mesure d'obtenir de nombreux crédits à l'étranger.

« Ce n'est pas l'intérêt de l'Occident de laisser la situation économique continuer à se dégrader », nous a-t-on affirmé dans l'entourage présidentiel. On y relève que le général Mobutu a étroitement repris en main le contrôle politique du pays. La plupart des diplomates occidentaux partagent cette opinion. Ainsi, pour l'un d'entre eux : *« Cinq mois après Kolwezi, le gouvernement du Zaïre n'est ni plus ni moins fragile qu'aucun autre gouvernement africain. L'opération de déstabilisation a même tourné à l'avantage de celui contre lequel elle était dirigée, puisqu'il a surmonté l'épreuve avec succès, avec le concours d'amis qui ont prouvé qu'ils étaient puissants... »*

Un ancien opposant, parmi les plus tardivement ralliés au régime, pense même, à propos de l'énergique reprise en main de l'ensemble du pays depuis les « événements de Kolwezi » que : *« Le général Mobutu n'y a pas encore été assez fort... »* Parmi les succès dont on crédite le président depuis quelques mois figurent le retour des réfugiés politiques, la réconciliation avec l'Eglise catholique, le maintien de la force africaine d'intervention au Shaba, la réconciliation avec l'Angola.

Mettant à profit l'amnistie décidée par le chef de l'Etat, beaucoup d'exilés politiques zaïrois sont revenus au pays au cours des derniers mois. Parmi eux figurent beaucoup de réfugiés qui avaient fui le Shaba après la première guerre en avril 1977, puis après la seconde en mai dernier. On estime généralement à cinquante mille le nombre de personnes qui se sont récemment réinstallées au Zaïre, venant d'Angola, d'Ouganda, du Soudan ou de Zambie. Le haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés a d'ailleurs demandé aux divers gouvernements concernés d'aider à accélérer la procédure de rapatriement, car, en principe, l'amnistie n'est valable que jusqu'au 31 décembre de cette année. Sur place, de nombreux condamnés politiques ont été remis en liberté, dont M. Nguza Karl I Bond, ancien ministre des affaires étrangères, emprisonné depuis août 1977 pour « haute trahison », élargi en juillet dernier après que sa mort fut annoncée à plusieurs reprises dans les milieux d'opposants zaïrois installés en Europe.

Quelques succès politiques

On notera comme un témoignage public de la réconciliation scellée entre la hiérarchie romaine et le chef de l'Etat la présence à Gbado-Lite, le mois dernier, aux cérémonies commémoratives du premier anniversaire de la mort de la femme du président Mobutu, d'une douzaine de prélats zaïrois, parmi lesquels le président de la conférence épiscopale. Or, en juillet encore, cette dernière instance faisait circuler — sans toutefois, semble-t-il, qu'elle soit lue en chaire — une déclaration très sévère pour le régime. Ce texte proclamait alors sans équivoque : *« (...) En aucune façon, nous ne voulons d'une intervention étrangère qui, sous les appartenances d'une alliance internationale d'oppresseurs se soutenant les uns les autres aux dépens du peuple, étouffe la voix d'indispensables et salutaires réformes.*

» (...) Nous ne voulons d'aucune intervention étrangère qui favorise la répartition de notre continent. Que les puissances étrangères ne nous poussent plus à nous entretuer sous le fallacieux prétexte de nous aider à recouvrer la liberté ou de nous protéger contre le communisme.

» (...) Ce n'est pas la puissance des armes qui résoudra nos problèmes, mais bien la réconciliation de tout un peuple... »

La force africaine d'intervention, commandée par le colonel marocain Loubaris, qui coordonne étroitement son action avec l'état-major des forces armées zaïroises, que dirige le général Babia Nzongbi Malobia, a progressivement pris le relais de l'armée nationale au Shaba. Composée de Marocains, de Sénégalais, de Togolais et de Gabonais, elle semble bien acceptée par la population de l'ancien Katanga, qui avait eu beaucoup à se plaindre des exactions des soldats zaïrois. Indisciplinées et portées au pillage, ces troupes, qui comptent encore soixante mille hommes, sont actuellement en voie de complète réorganisation, avec le concours d'officiers instructeurs étrangers — en majorité français, belges et chinois.

La réconciliation intervenue le mois dernier entre les présidents Mobutu et Neto et *« voulue par Washington, acceptée par Moscou »*, dit-on dans les milieux diplomatiques de Kinshasa, peut avoir des conséquences bénéfiques pour la pérennité du régime zaïrois. Le général Mobutu est, en effet, désireux de mettre un terme aux dépenses militaires considérables qu'exigeait le renforcement du dispositif de sécurité à la frontière angolaise. D'autre part, les Zaïrois ont un besoin vital de la voie ferrée du Benguela qui, à travers le territoire angolais, relie les gisements de cuivre du Shaba et de la Zambie au port angolais de Lobito.

La reconstruction, achevée le 4 novembre, du pont de Dilolo, et l'annonce d'une conférence zaïro-angolaise, les 13 et 14 novembre, pour décider des modalités pratiques qu'entraînera la réouverture, le 11 novembre, d'une liaison ferroviaire, interrompue depuis trois ans, laisse prévoir une reprise rapide du trafic entre l'ancien Katanga et son débouché atlantique.

Dans quelques jours, une quarantaine de wagons devraient en tout cas quotidiennement parcourir la voie ferrée dans chaque sens. Reste le problème du maintien de la sécurité le long de cette voie d'évacuation. En effet, les responsables de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA se sont dits décidés à empêcher la remise en route du chemin de fer qui évacuait, avant sa fermeture, plus de la moitié des exportations zaïroises et zambiennes de cuivre. Or, l'un des porte-parole de l'UNITA a déclaré récemment : *« Impossible de rouvrir le chemin de fer, non parce que nous voulons nuire au Zaïre et à la Zambie, mais parce que nous nous opposons aux Cubains et aux Russes en Angola »* (3).

PHILIPPE DECRAËNE.

(1) Avant la dévaluation, un zaïre équivalait environ à 5,50 F et se négociait frauduleusement de 1,20 F à 1,50 F.

(2) Le barrage d'Inga produit trois fois plus d'électricité que n'en consomment les Zaïrois, et les Américains sont intéressés à l'implantation au Zaïre d'un complexe traitant les minerais de bauxite.

(3) Il s'agit de M. Jeremias Chitunda, qui a fait cette déclaration le 26 octobre dernier à Bruxelles.

Algérie

Le septième anniversaire de la révolution agraire

Le gouvernement lutte contre l'aggravation du déficit alimentaire

De notre correspondant

Alger. — Plusieurs meetings ont marqué, mercredi 8 novembre, dans la capitale et dans les localités voisines, le septième anniversaire du lancement de la révolution agraire le *8 novembre 1971*. Faisant le point de l'action engagée en ce domaine, M. Tayebi Larbi, membre du Conseil de la révolution et ministre de l'agriculture, a annoncé que les opérations de nationalisation et d'attribution des terres allaient prochainement s'achever.

Un important système coopératif, comportant six mille deux cent soixante-quinze unités de production et six cents unités de services, a été mis en place. Au total, les mesures de nationalisation et de limitation de la surface des exploitations auraient touché vingt-huit mille deux cents propriétaires dont près de vingt-deux mille « absentéistes » qui faisaient cultiver la terre pour leur compte tout en exerçant eux-mêmes une autre activité. Enfin, cent quatre-vingt-dix « villages socialistes » ont été achevés et plusieurs centaines d'autres sont en cours d'édification. Le programme de construction de ces mille villages, lancé en 1972 par le président Boumediène, bien qu'en retard, semble en bonne voie.

Les ombres ne sont pas absentes du bilan dressé par M. Tayebi Larbi. Les coopératives, a-t-il dit, sont toujours handicapées par les trop longs délais de livraison de matériel agricole et le manque de pièces détachées. Elles sont parfois victimes, dans leurs affaires intérieures, d'*« ingérences »* qui *« font peser des contraintes sur les organes de gestion »*. Le ministre a mis particulièrement l'accent sur les insuffisances des circuits de commercialisation et de distribution. Récemment encore, à Tlecem, 1 200 quintaux de pommes de terre et une quantité équivalente de fruits provenant de la récolte 1977-1978 ont été gravement avariés, *« en raison*, écrivait *El Moudjahid* du 8 novembre, *de l'insuffisance de moyens de stockage »*. Les autorités restent cependant optimistes et affirment que la production agricole, qui avait stagné et même régressé dans certains secteurs ces dernières années, commence à croître.

L'aide au secteur privé

Il est vrai aussi que les conditions climatiques de ces deux dernières années n'ont pas été favorables. M. Tayebi Larbi estime que *« le creux de la vague est passé »*. Il a fait état d'une diminution progressive des désistements d'attributaires. Ce mouvement d'abandon des terres, qui atteignait d'inquiétantes proportions, persiste seulement, a-t-il assuré, dans les zones ayant connu un grand essor industriel ou dans celles où de grands travaux sont entrepris. Il a enfin affirmé que l'Union nationale des paysans algériens (UNAPA), forte de près d'un million d'adhérents, *« était désormais en mesure de jouer un rôle décisif dans la bataille de la production »*.

Il est clair que le gouvernement, inquiet du déficit alimentaire croissant que connaît le pays — les importations dans ce secteur ont coûté en 1977 quelque 5 milliards de dinars (1 dinar vaut 1,20 FF), — est décidé à employer *tous* les moyens *pour tenter de redresser la situation*. C'est ainsi qu'il vient d'ouvrir aux paysans du secteur privé, dont la productivité est nettement plus élevée que celle du secteur socialisé, d'importantes facilités de crédit à court, moyen et long terme. Pour obtenir ces prêts, les paysans ne seront pas tenus de recourir aux coopératives pour commercialiser leurs produits. Commentant ces mesures, *El Moudjahid* écrit : *« On ne peut mener une politique agricole dont l'objectif est l'autosuffisance en marginalisant le secteur privé traditionnel, qui représente plus de la moitié de la population des travailleurs de la terre. »*

Le septième anniversaire de la révolution agraire algérienne a été marqué aussi mercredi par l'ouverture au Palais des nations *« d'une conférence syndicale internationale pour des transformations radicales du monde rural »*. Une centaine de délégués venus d'une trentaine de pays ont assisté à la séance d'ouverture. Cette réunion est destinée à préparer la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural que doit organiser la F.A.O. en 1979. La Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), dont le siège est à Prague, y attache une grande importance. Mais l'absence des organisations membres de la C.I.S.L. et de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) est de nature à réduire considérablement l'intérêt des débats. Outre la F.S.M., l'Union générale des travailleurs algériens et l'Union nationale des paysans algériens, le comité préparatoire de la conférence comprend les organisations régionales syndicales africaine (OUSA) et arabe (CISA), ainsi que les Trade Unions indiens.

DANIEL JUNQUA.

DIPLOMATIE

M. DE CASTÉJA EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU CHILI

Le *Journal officiel* du vendredi 10 novembre publiera la nomination de M. Emmanuel Alvar de Biandos de Castéja comme ambassadeur au Chili, en remplacement de M. René Lustig.

[Né en 1916, M. de Castéja est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été en poste à l'administration centrale (accords techniques), à Tanger, à Rome, de nouveau à l'administration centrale (Afrique-Levant), au Caire, à Bruxelles, à Londres. Entré au service du protocole en 1960, il fut ensuite nommé premier conseiller à Tunis (1965), consul général à San-Francisco (1971), avant de devenir chef du protocole (1976), poste où il a été récemment remplacé par M. J.-B. Mérimée.]

ASIE

HANOI ET LES DROITS DE L'HOMME

Une lettre de l'ambassade du Vietnam en France

M. Tran Thien Can, attaché de presse à l'ambassade du Vietnam à Paris, nous adresse la lettre suivante :

Dans une série d'articles — éditorial, reportages, témoignages d'émigrés, lettre anonyme — *le Monde* a lancé une véritable campagne anti-vietnamienne, reprise en écho par un certain nombre d'autres journaux. Afin que le lecteur français puisse se faire une idée plus objective de la situation, qu'il me soit permis de lui présenter quelques-unes de ces « réalités vietnamiennes » qui constituent le fond sur lequel se profilent tous les événements actuels.

Première réalité : les 15 millions de tonnes de bombes et d'obus américains ont laissé des destructions matérielles considérables — environ un tiers de la population à reloger, la totalité des centres industriels et des voies de communication du Nord à reconstruire ; dans de nombreuses régions, il ne reste plus un seul arbuste debout. Les conséquences sociales et humaines sont également d'une ampleur sans précédent. La politique américaine de destruction systématique des villages du Sud a abouti à « l'urbanisation forcée » de dix millions de personnes; Saigon par exemple, qui comptait un demi-million d'habitants du temps de la colonisation française, a vu sa population passer à trois millions cinq cent mille. Dans ces agglomérations démesurément enflées, où pratiquement aucune activité industrielle n'a été créée, plusieurs millions de personnes, pendant de sannées, n'ont vécu que grâce à l'aide américaine. Soldats, policiers, fonctionnaires, commerçants, trafiquants, agents politiques, constituaient la grande majorité de cette population, sans compter les bandes de gangsters et les femmes obligées de se prostituer. L'interruption totale de l'aide américaine a bouleversé du jour au lendemain les conditions de vie de plusieurs millions de personnes.

∴

Devant cette situation, notre gouvernement a pris toute une série de mesures, dans le souci d'assurer le ravitaillement des villes, le retour à la vie normale d'une société entièrement bouleversée, la réintégration des catégories sociales et des éléments fourvoyés, dans la perspective de l'édification d'une société saine, équilibrée, de caractère national, évoluant vers le socialisme. Aucune exécution, aucune représaille n'a eu lieu ; le fameux bain de sang que prévoyait le président américain Gerald Ford ne s'est pas produit, et tous les observateurs ont reconnu ce point.

Nous avons relâché immédiatement environ un million de soldats et policiers, bien que parmi eux, un certain nombre aient commis des crimes effrovables. Nous ne les considérons pas comme les vrais responsables. Les vrais responsables, ceux qui bénéficiaient directement de la manne américaine, avaient donné des ordres pour bombarder les villages, massacrer les gens, torturer les détenus, étaient les officiers ; notre politique à leur égard ne consiste nullement à nous venger des méfaits qu'ils ont accomplis, mais à faire le tri entre ceux qui pourraient redevenir d'honnêtes citoyens — ils sont la majorité — et les vrais criminels, contre-révolutionnaires endurcis qui seraient capables de fomenter une guerre civile.

Car, ne l'oublions pas, ni les dirigeants de Washington ni leurs agents à l'intérieur du Vietnam n'ont renoncé à leurs ambitions, et le danger principal qui menace un gouvernement révolutionnaire peu après sa victoire est toujours le déclenchement d'une guerre civile par ses ennemis. Après la libération, et encore aujourd'hui, il reste encore un réseau d'agents qui cherchent à assassiner nos cadres, à saboter nos entreprises, à lancer des opérations de guerre psychologique (par exemple, quand nous avons procédé à des vaccinations dans les écoles, ils ont fait circuler la rumeur qu'il s'agit de prises de sang pour le front du Kampuchéa !).

Quand l'enquête établit qu'un ancien officier n'est pas dangereux, on le rend à la vie civile, mais on retient ceux qui pourraient nuire à la sécurité générale. Nous ne cachons nullement que nous cherchon à démanteler ce réseau de subversion (dépôts d'armes, fausse monnaie, assassinats, sabotages) entretenu par les services étrangers sur notre territoire. Et si nos forces de sécurité arrêtent de temps en temps un de ces agents, ce n'est nullement parce qu'il est écrivain, prêtre, bonze, ingénieur ou philosophe. Aucune de ces professions n'immunise contre les ambitions politiques, et la tentation d'utiliser des aides étrangères pour essayer de renverser un gouvernement révolutionnaire.

∴

Quant aux millions de personnes qui jusque-là vivaient de l'aide américaine, la politique fondamentale de notre gouvernement est de tout faire pour leur donner du travail. De nombreuses entreprises artisanales, de petites industries, ont été créées dans les villes, mais il est évident que, dans un pays encore très peu industrialisé, seule l'agriculture peut occuper une population importante. Si les villages étaient intacts, si ceux qui en étaient partis avaient retrouvé leur maison et jardin, le problème aurait été réglé sans trop de difficulté. Mais les bombes américaines ont tout détruit ; il faut bien défricher des terres nouvelles, dans des conditions très dures. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont donc quitté Saigon pour aller créer de nouveaux villages dans ces conditions. En assimilant ces personnes aux anciens officiers retenus dans des camps de rééducation, des journalistes ont avancé le chiffre de huit cent mille prisonniers politiques. Le procédé est simplement malhonnête.

∴

Ce que les articles du *Monde* oublient aussi, ce sont les réalisations accomplies depuis la libération, la liquidation de l'analphabétisme dans le Sud — chose faite au Nord depuis 1953 — la multiplication des écoles qui, cette année, accueillent dans tout le pays 15 millions d'élèves, la réhabilitation réussie de dizaines de milliers de drogués, de prostituées, de délinquants juvéniles légués par l'ancienne société, la multiplication dans le Sud de troupes artistiques populaires qui contribuent à la renaissance de la culture nationale, la renaissance des villes et villages. Peut-être est-il difficile à un étranger de comprendre ce que signifie pour tout un peuple la fin d'une époque coloniale qui a duré plus d'un siècle, le rétablissement de la paix après trente années de guerres. Imaginez simplement la France occupée pendant trente années par les hitlériens, avec une guerre aussi longue, vous aurez une idée des problèmes que notre peuple et notre gouvernement doivent affronter.

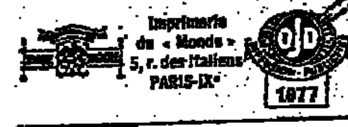
Nous ne nous cachons nullement toutes les difficultés, nous avons simplement la conviction que nous avons la force et les moyens pour les surmonter peu à peu, et ce, avec l'aide de tous nos amis étrangers. Le peuple vietnamien s'est battu, consentant tous les sacrifices nécessaires, justement pour défendre ces droits de l'homme, ce droit des peuples à vivre libres. De nombreux visiteurs — dont des journalistes français — sont venus dans notre pays ; beaucoup ont rapporté des témoignages suffisamment éloquents pour infirmer les calomnies dont certains nous accablent. Dans un pays bouleversé de fond en comble par la guerre et l'occupation étrangère, il est toujours facile de mettre en épingle un fait négatif, et d'en tirer toutes les conclusions possibles.

Une question se pose : quelles sont les raisons qui inspirent cette campagne anti-vietnamienne du *Monde*, ce dénigrement systématique contre le peuple vietnamien qui a consenti d'immenses sacrifices des décennies durant pour reconquérir sa liberté et son indépendance, et qui, à l'heure actuelle, affronte courageusement les nouvelles difficultés dues aux inondations désastreuses et à la menace de la part des forces expansionnistes étrangères ?

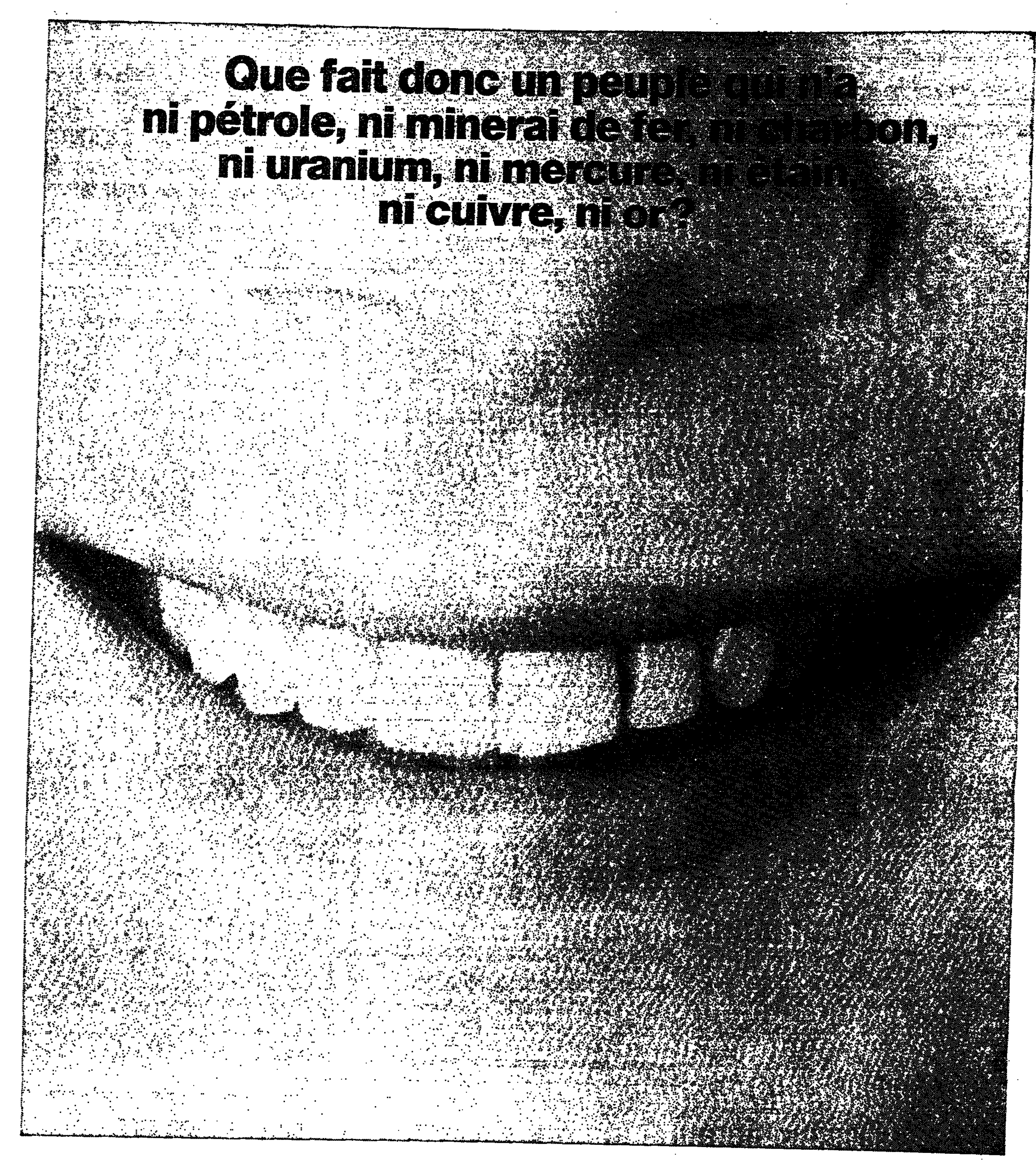
[Nombre de faits concernant le passé, rappelés par M. Tran Thien Can, sont exacts. « Le Monde » les a, pendant la guerre, présentés dans d'innombrables articles sur le Nord et le Sud. Pour avoir dénoncé la politique américaine sous tous ses aspects, pour avoir décrit les souffrances des deux moitiés d'un peuple divisé, « le Monde » s'est souvent attiré les foudres de ceux qui, maintenant, parlent volontiers des violations des droits de l'homme au Vietnam mais faisaient alors le silence sur les origines de la guerre et ses abominables conséquences.

Aujourd'hui, c'est au tour de Hanoï et ses amis communistes de dénoncer les « campagnes » du « Monde ». Faudrait-il, pour avoir condamné la politique de Washington, se taire sur la mise en place d'un système totalitaire ? « Le Monde » n'a lancé aucune campagne anti-vietnamienne. Il a, avec d'autres confrères, apporté des informations que M. Tran Thien Can ne réfute en aucune façon. Et, s'il a publié une « lettre anonyme », dont il connaît bien l'auteur, c'est uniquement pour que cet ancien militant anti-impérialiste, qui n'a de leçon de patriotisme et de socialisme à recevoir de personne, ne soit pas, en raison de ses opinions, soudain qualifié, dans un camp qu'aucune organisation internationale indépendante ne pourrait visiter, de « contre-révolutionnaire endurci ».]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Cheeeese.

La Suisse, pour être précis, n'est pas pauvre en matières premières: elle n'en possède pas un gramme. Dès lors, c'est une vieille histoire: qui ne possède pas de matières premières doit briller dans le secteur des prestations de services.

La principale source de revenus de la Suisse, c'est le tourisme. Et, ma foi, on y apprend à être ponctuel, assidu, disert et polyglotte, prévenant, serviable, hospitalier et même gai.

On y apprend à cuisiner, à traiter, à s'occuper de l'hôte, à lui donner l'impression de chez soi. (Seul un hôte qui se sent chez soi est un hôte qui revient.)

Et une génération transmet à l'autre ce qu'elle a appris au service de cet hôte – tout comme cette expérience se transmet d'un secteur de prestations de services à l'autre. C'est d'ailleurs la seule solution: l'hôtellerie apprend de la restauration et vice-versa, l'entreprise de voyages apprend des deux et vice-versa.

N'avons-nous pas déjà affirmé, chez Swissair, que si la Suisse ne possède rien en sous-sol, nous devons nous appliquer encore plus au-dessus du sol. Aussi achetons-nous toujours à nouveau les avions les plus récents (nous attendons la livraison imminente de deux autres DC-10, de deux DC-9-51 et – innovation – de quinze DC-9-80). Aussi nous efforçons-nous constamment de desservir de nouvelles destinations (les plus récentes étant Porto au Portugal, Annaba en Algérie et Jeddah en Arabie Saoudite). Aussi Swissair applique-t-elle depuis longtemps le «Through-checking» et le système électronique de réservations PARS. Ou, par exemple, le «Fly and Drive», permettant de louer, dès la réservation, une voiture au lieu de destination. Enfin «Special Food» que Swissair vous prépare sur commande préalable (des menus régime de toute sorte, plats végétariens, aliments pour enfants et nourrissons). Ou un compartiment de première classe, même sur les distances les plus courtes.

Que faire d'autre. C'est ainsi que nous l'avons appris. Et nous nous y tiendrons.

Avec le sourire.

SWISSAIR

GGK

AMÉRIQUES

États-Unis

Les élections du 7 novembre ont marqué un glissement à droite

De notre envoyé spécial

Washington. — Les résultats de quelques duels serrés ne seront pas connus avant plusieurs jours : le *sénateur Tower, un républicain du* Texas, a finalement sauvé son siège de justesse, mais M. Warner, septième époux d'Elizabeth Taylor, devra peut-être attendre jusqu'à la mi-décembre pour être sûr qu'il a réellement triomphé, mardi 7 novembre, de son rival démocrate pour le siège de sénateur de Virginie. Un des chefs de file du groupe libéral au Congrès, le représentant démocrate Abner Mikva, était encore dans l'incertitude mercredi soir sur le maintien de son siège, tant sa majorité était étroite.

Pour l'essentiel, cependant, le bilan des élections législatives du 7 novembre est clair, sinon concluant :

— Un renouvellement assez important est intervenu au Sénat, qui va compter vingt nouveaux membres, soit un cinquième. Or, sur les cinq démocrates et les deux républicains qui n'ont pas retrouvé leur siège, tous, sauf un, M. Griffin, un conservateur républicain du Michigan, sont des « libéraux », classés à gauche de l'échiquier politique. Il s'agit notamment de M. Dick Clark, de l'Iowa, président de la sous-commission pour l'Afrique ; de M. McIntyre, du New-Hampshire, qui jouait un rôle important dans les questions d'armements ; de MM. Floyd Haskell et William Hattaway, avocats de programmes « avancés » en matière sociale. Si l'on ajoute qu'un autre vétéran du même courant, M. Clifford Case, républicain, avait été éliminé de la course dès cet été au cours de « primaires », et qu'un autre libéral « de choc », M. Abourezk — le seul défenseur de la cause palestinienne au Sénat, — avait choisi de se retirer de la vie politique après un seul mandat, il ne fait pas de doute que le paysage politique de la Chambre haute va quelque peu changer.

Certes, les nouveaux venus ne sont pas tous des « ultras » de l'autre école, même si M. Jepsen, vainqueur de M. Clark, s'affiche ouvertement réactionnaire. Mais le phénomène n'en traduit pas moins un glissement à droite. La tâche du gouvernement n'en sera pas facilitée, notamment lorsqu'il s'agira d'approuver le nouvel accord Salt.

Ce glissement est confirmé par les résultats des autres scrutins. Non seulement les projets de loi anti-impôts ont été approuvés dans douze Etats sur seize qui organisaient une consultation sur ce thème, mais on relève que, sur les cent-six candidats à la Chambre auxquels M. Jarvis, père de la « proposition 13 » en Californie, avait accordé son soutien, quatre-vingts ont été élus. Certes, la révolte fiscale a été « récupérée » allègrement par les démocrates, et les préoccupations de ses animateurs ne sont pas toutes « de droite ». Mais il est significatif que les électeurs se soient prononcés, partout où ils en avaient l'occasion, contre le « busing » obligatoire des écoliers, pour l'extension du champ d'application de la peine de mort, contre le financement de l'avortement par les fonds publics, contre l'amendement sur l'égalité des droits des femmes (un vote « indicatif » avait lieu sur le sujet au Nevada), enfin pour l'élévation de l'âge à partir duquel un individu peut se procurer de l'alcool : curieusement, un jeune du Michigan pourra voter et jouir de tous ses autres droits à partir de dix-huit ans, mais il lui faudra attendre vingt et ans pour être en mesure d'acheter une bouteille de vin...

L'extrémisme ne paie pas

Les extrêmes n'en ont pas fait recette pour autant. L'ultralibéralisme n'est pas rentable, mais le conservatisme passionnel doit, lui aussi, être manié avec prudence. Le maire de Philadelphie, M. Frank Rizzo, connu pour ses opinions presque ouvertement racistes, espérait faire modifier par les électeurs la charte de la ville de manière à pouvoir solliciter un troisième mandat l'an prochain. De louches manœuvres ont été signalées à cette occasion. Dans les quartiers noirs, par exemple, selon le *Washington Post*, les machines à voter installées par la municipalité se bloquaient comme par miracle lorsque l'électeur essayait de dire « non » à la proposition Rizzo... Cela n'a pas suffi à empêcher l'échec éclatant de celle-ci, causé notamment par une participation électorale tout à fait extraordinaire dans ce pays : près de 80 % des Philadelphiens sont allés voter.

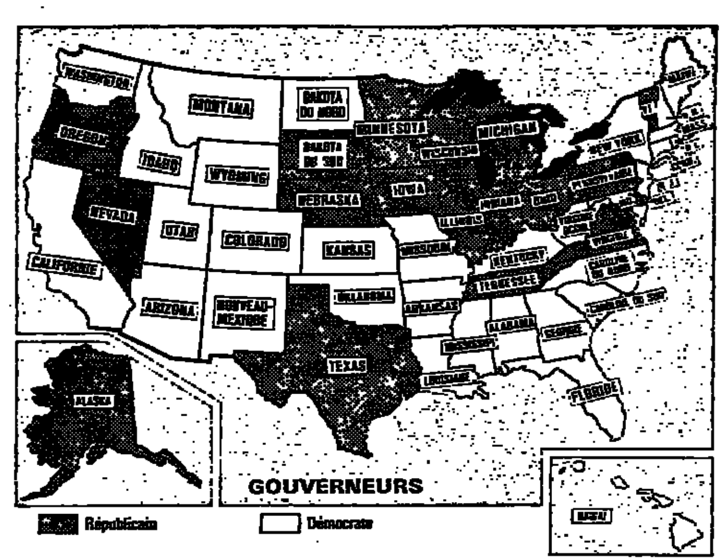
C'est encore à la répugnance de l'électeur pour les excès et les coups bas qu'il faut attribuer la défaite, dans l'élection sénatoriale du Minnesota, du démocrate démagogue Short, qui a fait fuir les électeurs traditionnels de MM. Mondale et Humphrey vers son concurrent républicain. De même, dans l'Illinois, le sénateur républicain Percy a finalement conservé son siège malgré les attaques personnelles de son rival, M. Seith, dont la campagne s'était distinguée par la mauvaise foi et les insinuations.

Les gains républicains ont été inférieurs à ce que les chefs de ce parti espéraient jusqu'à cet été, mais presque entièrement conformes à ce qu'ils prédisaient plus modestement à la veille du scrutin : douze sièges à la Chambre probablement, deux à trois au Sénat (selon que M. Warner l'emportera ou non définitivement en Virginie), mais surtout six sièges de gouverneurs et dans des Etats aussi importants que le Texas et la Pennsylvanie.

Avec l'Illinois, le Michigan et l'Ohio qu'ils contrôlaient déjà, les républicains règnent ainsi sur la moitié des dix Etats les plus peuplés de l'Union, ce qui devrait leur permettre de limiter les dégâts lorsque les circonscriptions électorales devront être redécoupées à la lumière du recensement de 1980 (le gouverneur a, en général, un droit de veto sur ce processus). Les chefs du « grand vieux parti » (G.O.P.) se réjouissent en particulier de voir leur influence s'accroître ou pénétrer dans les fiefs démocrates du Sud. Ils gagnent en effet, outre le gouvernement du Texas, deux sièges de représentants dans cet Etat et surtout un siège de sénateur dans le Mississippi, ce qui ne s'était pas vu depuis la guerre de Sécession.

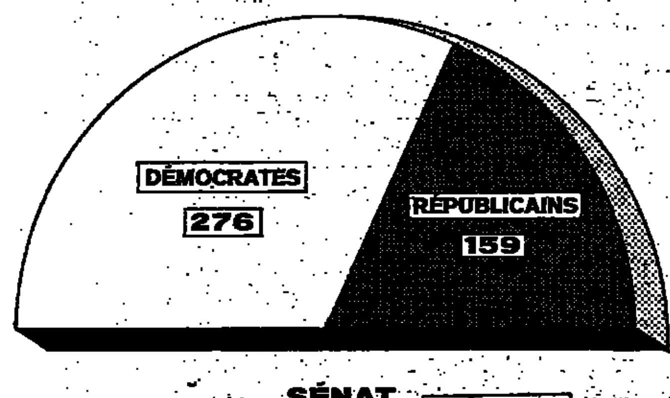
Aucun chiffre officiel n'a encore été communiqué en ce qui concerne les abstentions. Comme celles-ci sont généralement calculées par rapport à la population en âge de voter et non au nombre des électeurs inscrits, il ne s'agira de toute façon que d'estimations. A part des cas spéciaux, comme celui de Philadelphie, la participation n'a guère progressé par rapport aux scrutins législatifs précédents. La chaîne de télévision C.B.S. l'a évaluée mercredi à 37 %, soit à peu près autant qu'en 1974 et près de deux fois moins qu'en 1950. On en reste donc à la situation que décrivait en octobre dernier M. Carter : « *De toutes les nations de la terre qui permettent à leurs citoyens de voter, nous sommes le numéro unde — sommes le « numéro un » de l'abstention.* »

MICHEL TATU.

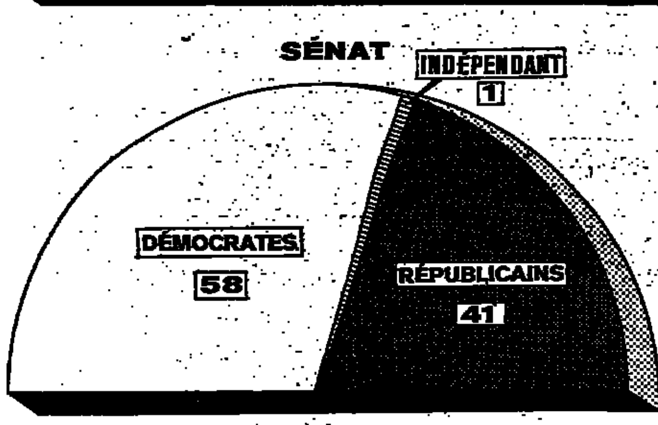


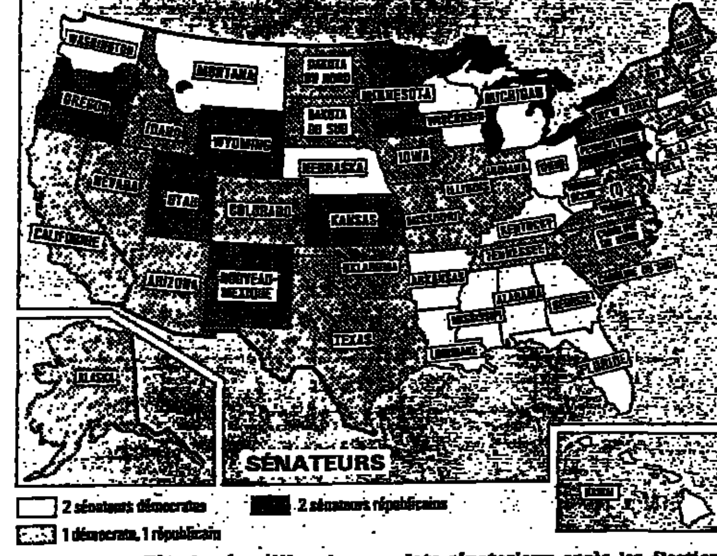
Cette carte indique l'affiliation politique des gouverneurs des cinquante Etats telle qu'elle ressort du scrutin de mardi. Trente-six Etats devaient choisir leur chef de l'exécutif.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS



SÉNAT





Cette carte reflète la répartition des mandats sénatoriaux après les élections du 7 novembre, où trente-cinq sièges (sur cent) étaient à pourvoir.

(1) Un sénateur républicain : M. John Warner, époux de l'actrice Liz Taylor, et un « indépendant », M. Harry Byrd.

LES SÉNATEURS ET GOUVERNEURS ÉLUS

Nous avons publié dans « le Monde » du 9 novembre, les noms des sénateurs et des gouverneurs élus ou réélus le 7 novembre. La liste était incomplète en raison de la lenteur du dépouillement et du décalage horaire. Voici les résultats qui manquaient :

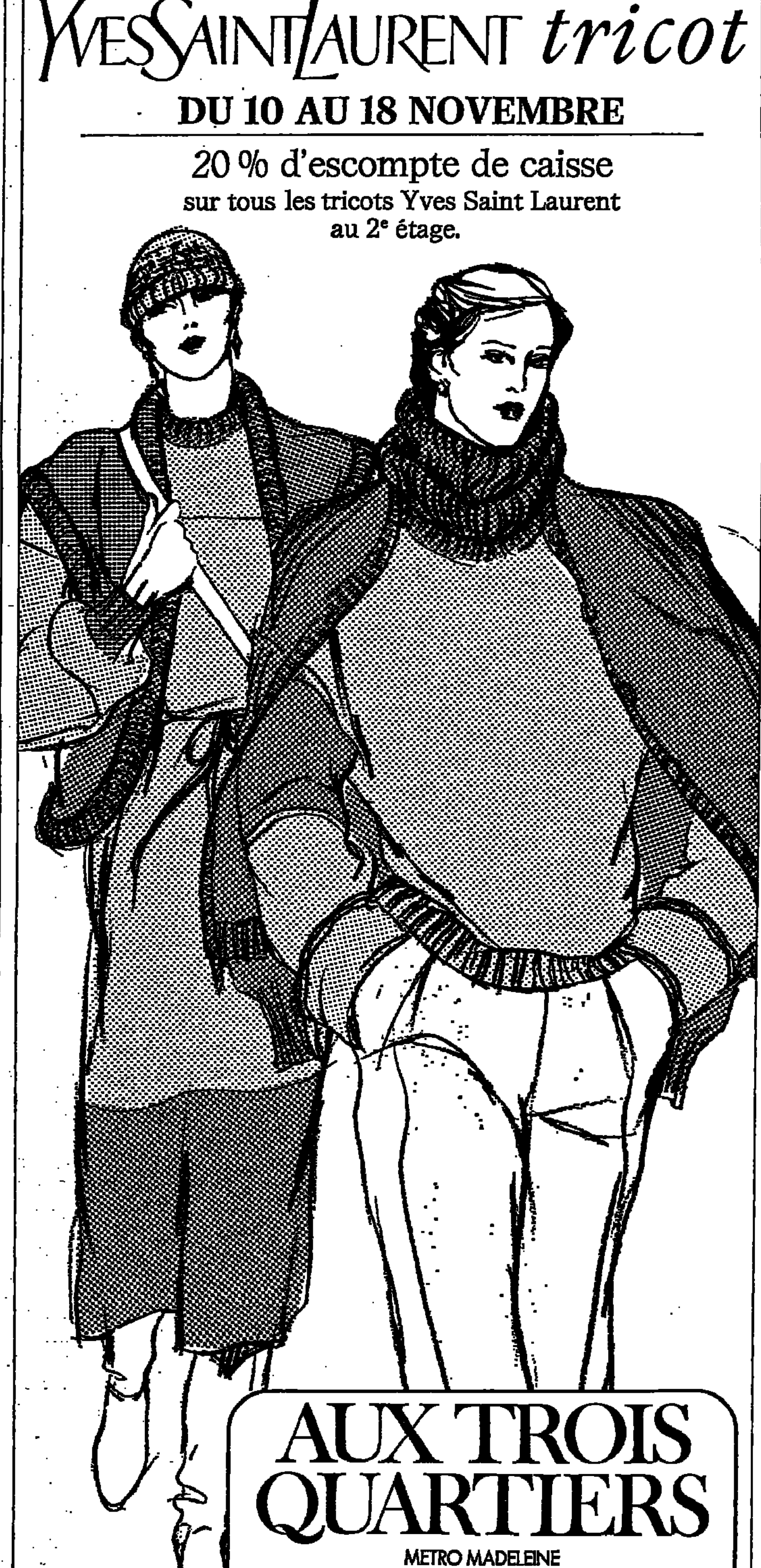
(Les noms des sortants réélus sont indiqués en italique. Sont précédés d'un astérisque les noms des Etats dont un siège de sénateur ou le poste de gouverneur passe d'un parti à l'autre.)

SÉNATEURS

Alaska : *M. Ted Stevens* (R.).
Montana : M. Max Baucus (D.).
*New-Hampshire : M. Gordon Humphrey (R.).
Texas : *M. John G. Tower* (R.).

GOUVERNEURS

Alaska : *M. Jay S. Hammond* (R.).
*Minnesota : M. Albert H. Quie (R.).
Nevada : M. Robert List (R.).
*New-Hampshire : M. Hugh Gallen (D.).
Nouveau-Mexique : M. Bruce King (D.).
Ohio : *M. James E. Rhodes* (D.).
*Texas : M. Bill Clements (R.).
Wyoming : *M. Ed Herschler* (D.).
*Wisconsin : M. Lee Sherman Dreyfus (D.).



Le Monde

politique

LA DISCUSSION DU BUDGET DE L'AGRICULTURE

Les députés exigent du gouvernement d'obtenir la suppression

Mercredi 8 novembre, sous la présidence de M. FILLIOUD (P.S.), l'Assemblée nationale examine le budget de l'agriculture dont les crédits, qui s'élèvent à 54,2 milliards, ont été présentés dans *le Monde* du 14 septembre.

Les députés entendent d'abord les rapporteurs spéciaux de la commission des finances. Analysant les dépenses ordinaires, M. BISSON (R.P.R.) note que le budget présenté assurera à peine la reconduction des actions entreprises. Il lui paraît donc nettement insuffisant. Le député relève la contradiction évidente entre la volonté affirmée de promouvoir une agriculture efficace et compétitive et le refus d'accorder les moyens nécessaires à la modernisation. Il note cependant que le ministre a réussi à dégager les priorités les plus urgentes et à respecter les engagements pris.

Présentant les dépenses ordinaires, M. PIERRE JOXE (P.S.) estime qu'aujourd'hui « *le vrai rôle du Parlement est de dire clairement au gouvernement qu'il doit modifier un budget d'équipement inacceptable, qui ne représente qu'un dixième du budget agricole proprement dit* ». « *Trop faible et en diminution, ce budget*, indique M. Joxe, *n'a pas, à son initiative, été accepté par la commission des finances. Ce faisant*, reconnaît-il, *elle n'a pas été unanime et c'est l'abstention des députés R.P.R. qui a permis le rejet.* »

Analysant les crédits affectés au soutien des marchés agricoles, M. CHAMINADE (P.C.) regrette que la maîtrise des crédits d'intervention sur le marché agricole échappe de plus en plus à la compétence nationale pour passer presque entièrement sous la responsabilité de la Communauté européenne au sein de laquelle « *la voix de la France est de moins en moins entendue* ». Les tentatives d'élargissement de la C.E.E. risquent encore, à son avis, d'aggraver la situation.

M. JOUVE (P.C.) examine le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA). Il ne relève aucune mesure nouvelle permettant de rapprocher la protection sociale des exploitants agricoles de celle des salariés du régime général. Il indique que la commission des finances demande que les agricultrices soient considérés comme coexploitantes, que la durée de la prestation congé de maternité soit portée de deux à quatre semaines. Elle souhaite également qu'il soit procédé à des aménagements permettant une plus juste répartition des cotisations. Enfin elle demande que la retraite soit portée à 1 300 F par mois et accordée dès soixante ans aux hommes et dès cinquante-cinq ans aux femmes.

L'Assemblée entend ensuite les rapporteurs pour avis des commissions de la production et des affaires culturelles. Analysant les crédits de fonctionnement, M. DESANLIS (U.D.F.) note que la discussion intervient à la fin d'une année très favorable à l'agriculture. La structure du budget lui paraît cependant très contestable, car il reste fondamentalement un budget d'assistance et de transferts.

M. HUGUET (P.S.) présente ensuite son rapport sur les crédits d'équipement.

M. BROCARD (U.D.F.) analyse les crédits consacrés à l'enseignement agricole. En ce qui concerne l'enseignement privé, il estime que ce budget soulève davantage de questions et de sujets d'inquiétude qu'il ne règle de problèmes, notamment pour ce qui concerne les crédits nécessaires à l'application de la loi du 28 juillet 1978.

Présentant l'avis de la commission des affaires culturelles sur le BAPSA, M. BRIANE (U.D.F.) constate que les prestations sociales agricoles ne font l'objet d'aucune amélioration législative : les agriculteurs, estime-t-il, restent à cet égard, les plus défavorisés des Français. Le BAPSA consacre le *statu quo* et l'harmonisation est au point mort. Le député présente ensuite les observations adoptées par sa commission.

Présentant au nom de la commission de la production son avis sur le BAPSA, M. BIZET (app. R.P.R.) souligne notamment que les aménagements souhaitables du régime de protection sociale des agriculteurs supposent un effort contributif supplémentaire des assujettis, mais il note que la structure et le niveau des revenus agricoles limitent la marge de manœuvre. Il indique que sa commission est favorable à l'institution, proposée par un amendement du gouvernement, d'une indemnité complémentaire aux conjoints d'exploitants qui cessent de travailler.

Dans la discussion générale, M. PASTY (R. P. R., Creuse) constate que la politique agricole du gouvernement ne parvient pas à dissiper l'inquiétude de nombreux agriculteurs. A son avis, elle subit le poids de trop de contraintes (communautaires et nationales) pour garder toute la liberté d'action indispensable à une politique vraiment tournée vers l'avenir. Le budget de 1979, déclare-t-il, est plus un budget subi, accusant le poids du passé, qu'un budget volontariste. Le député dresse ensuite un bilan de la situation actuelle, évoque notamment l'endettement inquiétant de l'agriculture et l'évolution défavorable du revenu agricole. Pour donner un nouvel élan à notre agriculture, il lui paraît nécessaire de modifier profondément les orientations de la politique actuelle.

M. Pasty énumère ensuite les objectifs qui devraient être, selon sa formation, ceux de la future loi-cadre (une politique résolument expansionniste orientée vers la promotion de l'exploitation familiale ; une agriculture plus solidaire), puis il insiste sur les actions prioritaires suivantes : renforcer la politique d'installation des jeunes agriculteurs, alléger les contraintes du foncier, promouvoir un financement adapté pour la modernisation et le développement des exploitations. A ce sujet, il estime que le Crédit agricole doit être défendu, « ce qui *n'exclut nullement certaines adaptations de son statut* », et que l'encadrement du crédit doit être aménagé.

M. AJOINIE (P.C., Allier) note que « *le gouvernement s'incline docilement devant les décisions prises à Bruxelles et dirigées contre nos agriculteurs* ». Il demande : « *Où sont les principes fondamentaux du Marché commun agricole ? Où est la préférence communautaire ? Où est la solidarité financière ? Quid des prix agricoles uniques ?* » « *Ce n'est ni plus ni moins qu'une politique de déclin que vous menez* », affirme le député, qui estime que « *les projets d'élargissement ne feraient qu'aggraver cette situation* ».

« *Que cela plaise ou déplaise, l'exode des campagnes françaises s'accélère*, constate M. MAYOUD (U.D.F., Rhône), qui résume ainsi l'équation du problème agricole : « *D'un côté, moins d'hommes et des freins à nos exportations ; de l'autre, une politique placée dans un contexte européen et mondial.* » Le député analyse ensuite ce « *budget de continuité* » où « *le grignotage de l'avenir par le passé se poursuit inexorablement au mépris des investissements productifs* ».

« *Vous êtes ambitieux*, déclare M. PIGNON (P.S., Pas-de-Calais), *mais les moyens de votre ambition, monsieur le ministre, sont absents de ce budget de routine, terne et décevant.* » Pourtant, estime-t-il, la situation de notre agriculture. Parmi les points sombres de notre agriculture, il insiste particulièrement sur la situation de l'élevage porcin, puis observe que notre agriculture « *semble essoufflée par la course aux progrès techniques* ». Quant à notre excédent commercial, il doute qu'il se maintienne « *tant les perspectives ouvertes par l'élargissement de la Communauté nous sont défavorables* ». Pour remédier à cette situation, il faut, à son avis, démanteler le mécanisme des montants compensatoires. « *Si l'on continue, l'agriculture capitaliste va l'emporter sur l'agriculture familiale*, constate le député qui poursuit : *un tiers de nos exploitants gagnent moins que le SMIC, un tiers gagnent à peu près l'équivalent du revenu d'un ouvrier ou d'un employé. Le prix de la terre s'élève maintenant à 20 000 F l'hectare en moyenne. La concentration foncière se précise.* » Evoquant, à son tour, l'avenir de la coopération agricole, il demande : « *Céderez-vous à ceux qui ont déclaré la guerre à la coopération ?* »

M. MEHAIGNERIE : ce n'est pas à proprement parler un budget de misère.

Intervenant mercredi après-midi, M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, déclare notamment : « *Pour faire face aux défis externes que sont la nécessité pour l'Europe de s'autosuffire en produits alimentaires et en même temps l'accroissement de notre dépendance pour des produits tels que les protéines, le maïs, les produits tropicaux, le bois, la France doit améliorer la compétitivité de son agriculture et développer ses industries agro-alimentaires* (...) *Pour le budget proprement dit le gouvernement accepte une progression de 100 millions de francs pour les crédits d'équipement jugés insuffisants par la commission des finances. Ainsi, tout en respectant les engagements intérieurs, ce budget reste un budget d'avenir et de progrès grâce aux priorités sélectives que sont l'hydraulique, le remembrement, la prophylaxie. Si l'Assemblée veut bien accepter l'amendement que le gouvernement lui propose en seconde délibération, le budget d'équipement de l'agriculture progressera en 1979 de 7,4 %. Ce n'est pas à proprement parler un budget de misère.* »

Le ministre propose en outre d'étendre le champ de compétence du Fonds national des adductions d'eau à l'assainissement, dont les crédits passeraient de 119,5 à 175 millions de francs. La diminution de la dotation budgétaire pour 'électrification rurale sera compensée par une subvention équivalente du Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE). Pour favoriser la formation agricole, les crédits de l'enseignement public progresseront de 15 % et ceux de l'enseignement privé de 25 % en 1979. Les moyens des laboratoires de l'INRA augmenteront de 15 %, trente-trois postes de chercheurs seront créés et les crédits de paiement progresseront de 21 %. Dès 1979, quatre plates-formes de recherche-développement seront mises en place pour la viande à Clermont-Ferrand, pour les oléa-

UNE RALLONGE DE 100 MILLIONS DE FRANCS

M. Méhaignerie a annoncé, mercredi après-midi, au Palais-Bourbon, que le gouvernement acceptait que la progression des crédits d'équipement du budget de l'agriculture soit supérieure de 100 millions de francs à ce qui avait été initialement prévu. De ce fait, a-t-il précisé, les crédits d'hydraulique augmenteront finalement de 31 %, ceux du remembrement de 20 %, ceux de la forêt de 16 %, ceux de la formation publique de 17 % et ceux de l'enseignement privé de 20 %.

Interrogé par M. Joxe (P.S.) sur la répartition de ces crédits supplémentaires, le ministre a indiqué que l'amendement du gouvernement serait déposé à l'issue de la discussion budgétaire, lors de la deuxième délibération. Il s'est déclaré prêt à discuter avec les commissions et les groupes de la répartition des crédits de cette enveloppe, réaffirmant que les priorités iraient à l'hydraulique, au remembrement et aux bâtiments d'élevage, et précisant que 20 millions seraient affectés à la maintenance, ainsi qu'à la mise en chantier du lycée agricole de Theza.

هكذا من الأصل

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

immédiate des montants compensatoires

gineux à Bordeaux, pour le lait à Rennes et les boissons autres que le vin à Nancy.

Le ministre annonce en outre la décentralisation dans le Languedoc - Roussillon d'antennes du Centre national d'étude et d'expérimentation du machinisme agricole et de l'Ecole nationale du génie rural des eaux et forêts, ainsi que la construction du lycée agricole de Theza.

Le ministre indique : « *Pour le Crédit agricole, je souhaite qu'il reste la banque des agriculteurs et du monde rural, même si nous devons concevoir certain élargissement. Il n'est pas impossible d'accepter un assujettissement à l'impôt, surtout s'il est partiel. Je souhaite que le Crédit agricole conserve le monopole de la distribution des prêts bonifiés et que le compteur des files d'attente pour les prêts spéciaux élevage et d'installation pour les jeunes agriculteurs soit remis à zéro dès le début de l'année prochaine. Pour ce faire il faut augmenter globalement les crédits, mais admettre aussi une progressivité des taux.* »

Le ministre se déclare encore prêt à instaurer une autre base de calcul pour les cotisations sociales, pour l'impôt foncier et les plus-values. Il s'engage à favoriser l'installation des jeunes en accélérant la libération des terres et en facilitant le développement des G.F.A. (groupements fonciers agricoles). « *La cessation d'activité et le rajeunissement de l'agriculture exigent, outre une adaptation de la politique foncière, l'amélioration de la situation des agriculteurs âgés. Je vous propose donc de créer une indemnité complémentaire au profit de l'épouse âgée d'au moins soixante ans et ne bénéficiant pas d'une retraite lorsque son mari aura lui-même cessé effectivement d'exploiter et pris l'indemnité viagère de départ avant son soixante-sixième anniversaire. Le montant de cette indemnité sera fixé en 1979 à 4 300 francs. Mais, parallèlement, il vous est proposé de réserver dorénavant l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité aux agriculteurs qui auront effectivement cessé d'exploiter.* »

Mme Monique PELLETIER intervient pour dire l'importance des mesures qui sont mises en place en faveur des femmes d'exploitants.

La discussion générale se poursuit avec les interventions de MM. GODFRAIN (R.P.R., Aveyron), RIGOUT (P.C., Haute-Vienne), COUEPEL (U.D.F., Côtes-du-Nord), LABORDE (P.S., Gers), Lucien RICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique), BALMIGERE (P.C., Hérault), DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne), CAMBOLIVE (P.S., Aude), BRANGER (non inscr., Charente-Maritime), WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin), RUFFE (P.C., Lot-et-Garonne), GENG (U.D.F., Orne) et BAYOU P.S., Hérault).

En séance de nuit, sous la présidence de Mme GOUTMANN (P.C.), interviennent MM. CHARLES HABY (R.P.R., Haut-Rhin), SOURY (P.C., Charente), MADRELLE (P.S., Gironde), CLEMENT (U.D.F., Loire), LEPERCQ (R.P.R., Vienne), RENARD (P.C., Aisne), ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire), Mme JACQ (P.S., Finistère), MM. RIVIEREZ (R.P.R., Guyane), JAROSZ (P.C., Nord), ROBERT-FELIX FABRE (U.D.F., Hérault), SAINT-PAUL (P.S., Ariège), GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin), MICAUX (U.D.F., Aube), EMMANUELLI (P.S., Landes), CESAR (app. R.P.R., Gironde), STASI (U.D.F., Marne), BAYLET (app. P.S., Tarn-et-Garonne) et MALAUD (non-inscrit, Saône-et-Loire), qui annonce qu'il ne votera pas le budget. M. CAZALET (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques) indique que M. INCHAUSPPE (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques) et lui-même ne voteront pas le budget si des mesures ne sont pas prises en faveur des zones de montagne. Prennent ensuite la parole, MM. REVET (U.D.F., Seine-Maritime), GOULET (R.P.R., Orne), BENOIT (U.D.F., Côtes-du-Nord), CORREZE (R.P.R., Loir-et-Cher), CATTIN-BAZIN (U.D.F., Isère), RAYNAL (R.P.R., Cantal), BARNIER (R.P.R., Savoie), GUERMEUR (R.P.R., Finistère), BOYON (R.P.R., Ain) et DELONG (R.P.R., Haute-Marne).

M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, indique que les mesures annoncées en faveur des zones de montagne et des zones de piémont entreront effectivement en application. Au sujet de la forêt, il déclare : « *Il faut concilier l'écologie et l'économie* ». Il relève que les crédits d'investissement forestier augmentent de 16 % et souligne qu'il faut développer les industries d'aval, principalement les scieries. Il se déclare disposé à « *réaliser toute forme de concertation sur ces problèmes* ».

M. MEHAIGNERIE met en garde les *députés*, au sujet du revenu agricole, contre les statistiques, qui prennent en compte toutes les exploitations de plus d'un hectare. Soulignant que, de 1960 à 1977, le revenu agricole a augmenté de 3,2 % par an en valeur réelle, il constate : « *Il est vrai que nous avons pris un retard du fait de la crise énergétique de 1974* ». Mais il écarte la solution d'une indexation des prix agricoles sur les prix industriels, et il se prononce pour « *une évolution parallèle mais globale* » tenant compte des disparités entre les différents secteurs agricoles.

L'Assemblée examine ensuite trois amendements du gouvernement visant à favoriser la libération des terres et l'installation des jeunes, en créant une indemnité complémentaire attribuée au conjoint — âgé de soixante à soixante-quatre ans et non titulaire d'un avantage de vieillesse, — d'un exploitant qui obtient l'indemnité viagère de départ avant son soixantième anniversaire. Cette mesure serait accentuée et financée à la fois par la suppression du versement de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité aux agriculteurs retraités qui continuent leur exploitation.

MM. DUTARD (P.C.), JOXE (P.S.), GUERMEUR (R.P.R.) et BRIANE (U.D.F.) *s'opposent* à une disposition dont ils estiment qu'elle ne peut être votée sans un examen approfondi. M. MEHAIGNERIE déclare : « *Cette mesure a été étudiée. On n'a rien pour rien. Si l'Assemblée ne veut pas faire le choix que le gouvernement lui propose, les amendements seront retirés.* »

M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) souligne que le problème des retraités qui continuent à exploiter est réel, mais il estime que la mesure proposée, qui toucherait les agriculteurs les plus pauvres, est « *vexatoire et inefficace* ». Le ministre retire ses amendements.

M. LEIZOUR (P.C., Côtes-du-Nord) et M. Guermeur ont déposé chacun un amendement tendant à supprimer 500 000 francs de crédits, mais destinés en fait, expliquent-ils, à permettre à l'Assemblée de se prononcer pour la suppression rapide des montants compensatoires monétaires. M. Joxe ironise *sur cette* « *innovation constitutionnelle* » et précise que le groupe socialiste votera cet amendement. M. Guermeur se déclare prêt à retirer son amendement si le ministre s'engage à recevoir les représentants des producteurs de porcs pour examiner avec eux les conditions de la concurrence au sein de la C.E.E. M. Méhaignerie prend cet engagement, après avoir fait valoir que l'attitude du gouvernement dans les négociations communautaires récentes a démontré sa volonté d'aboutir le plus rapidement possible — trois ans au plus — au démembrement des montants compensatoires.

M. GUERMEUR retire son amendement, mais le groupe communiste maintient le sien, en *soulignant que la suppression des* montants compensatoires peut être obtenue immédiatement, à Bruxelles, si le gouvernement fait jouer la règle de l'unanimité. Il demande un scrutin public. L'amendement est adopté par 201 voix contre 184, sur 486 votants et 385 suffrages exprimés.

MM. GODEFROY (app. R.P.R., Manche) et GUERMEUR plaident en vain pour un accroissement de 10 millions de francs des crédits de l'enseignement agricole, afin d'augmenter les salaires dans les établissements privés. L'amendement qu'ils défendent est repoussé. M. Fouchier ayant assuré que les dispositions de la « loi Guermeur » (adoptée le 28 juillet dernier), qui s'étendent sur cinq ans, seront respectées.

MM. DUROURE (P.S., Landes) et DELONG soutiennent un amendement tendant à supprimer l'augmentation de 5,21 % à 13 %, sur deux ans, de la part du produit forestier que les collectivités locales consacrent à l'entretien des forêts. Cet amendement est repoussé, au scrutin public, par 269 voix contre 214, sur 484 votants et 483 suffrages exprimés. L'Assemblée adopte à main levée un amendement transactionnel de M. MICAUX, fixant le taux de cette contribution à 9,4 % au 1er janvier 1979 et 10 % au 1er janvier 1980.

Le ministre précise, en réponse à un amendement de M. D'HARCOURT (U.D.F., Calvados), que, dans un délai de cinq ans, une nouvelle base sera adoptée pour le calcul des cotisations sociales agricoles. L'amendement est retiré. Les crédits du BAPSA sont adoptés à main levée. La séance est levée à 4 h. 15.

PATRICK FRANCÈS
et PATRICK JARREAU.

● *La commission des finances de l'Assemblée nationale*, réunie le plusieurs amendements au projet de loi de finances pour 1979, tendant à maintenir à 50 000 F le plafond des déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels.

La commission a également repoussé un amendement de M. Marette (R.P.R.), soutenu par M. Pierret (P.S.), et tendant à lever l'anonymat des bons de caisse et des bons du Trésor. Elle a adopté, en revanche, un amendement de MM. Gantier (U.D.F.) et Pons (R.P.R.) accordant aux entreprises un délai supplémentaire d'un an pour réévaluer leurs actifs immobiliers.

LE SCRUTIN SUR LES MONTANTS COMPENSATOIRES

Voici le détail du scrutin sur l'amendement présenté par le groupe communiste et visant à réduire de 500 000 F les crédits consacrés à l'organisation des marchés agricoles, « *afin que l'Assemblée donne mission au gouvernement d'exiger la suppression des montants compensatoires* », a déclaré M. Lajoinie (P.C., Allier).

● **201 DEPUTES ONT VOTE POUR.**

114 P.S. (sur 114) ; 86 P.C. (sur 86) ; 1 R.P.R., M. Lancien.

● **184 DEPUTES ONT VOTE CONTRE**

116 U.D.F. (sur 122) ; 68 R.P.R. (sur 155), parmi lesquels MM. Chirac, Couve de Murville, Debré, Faure, Guéna, Guichard, Labbé, Messmer et R.-A. Vivien.

● **101 DEPUTES SE SONT ABSTENUS**

83 R.P.R., dont MM. Ansquer, Bechter, Cointat, Devaquet, Guermeur et de Lipkowski ; 6 U.D.F. : MM. Cattin-Bazin, Haby, d'Harcourt, Le Cabellec, Maujoüan du Gasset, et Paecht ; 12 non-inscrits (sur 14).

● **4 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE**

M. Malaud (non inscrit), Mlle Dienesch (app. R.P.R.), M. Rolland (R.P.R.), et M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée. M. Robert Fabre (non inscr.) s'est fait excuser.

Demain on change de cap

La politique agricole de ces dernières années, sécurisante pour les paysans, est, en définitive, le contraire de ce qu'il aurait fallu faire pour rendre l'agriculture française plus compétitive. Le budget proposé pour 1979 n'y changera pas grand-chose. C'est, en gros, la démonstration qu'a faite, au nom de la commission de la production et des échanges, M. Roland Huguet (P.S.). Démonstration sans complaisance que nombre de parlementaires approuveront sauf, peut-être, devant un auditoire paysan...

Présentant pour la sixième fois les crédits d'équipement de l'agriculture, le rapporteur ne se fait guère d'illusions : le Parlement aura sa rallonge, compte étant tenu de la grogne des assemblées, mais il ne pourra infléchir la politique gouvernementale. Comment y parviendrait-il avec un budget dont plus de la moitié des dépenses ordinaires sont quasiment indexées sur les engagements antérieurs qui traduisent une politique d'aide au revenu au détriment des véritables investissements productifs collectifs ?

Ce phénomène considérable ne serait pas en lui-même condamnable, s'il n'avait servi à masquer la montée des coûts de production et s'il ne constituait une aide aveugle qui peut, certes financer la modernisation, mais tout aussi bien alimenter les bas de laine et plus sûrement encore fournir la trésorerie qui facilite l'achat de terres et alimente par là-même la hausse de leur prix. L'évolution des crédits accordés au titre de la bonification d'intérêts illustre bien le caractère absurde de cette automaticité : l' « enveloppe » correspondant à l'aide de l'Etat augmente au rythme du loyer de l'argent ; rythme si élevé qu'il conduit à freiner la distribution des prêts et, en l'absence de choix véritable, à organiser la sélection par la rareté.

Déjà les aides directes, de 1974 à 1977, avaient démontré culture » prouve que des crédits d'équipement. Ce que le rapporteur appelle les « autres voies d'eau du budget de l'agriculture » prouvent que des crédits dont l'affectation aurait été moins aléatoire et plus productive pouvaient — pourraient encore ? — être dégagés. Ces voies d'eau, ce sont l'indemnisation des calamités agricoles, dont l'emballement en 1977 a pris des allures de scandale, et les « prêts calamités » distribués par le Crédit agricole.

La spirale

Cette politique de transferts n'a pas favorisé la compétitivité de l'agriculture française. La valeur ajoutée par hectare — ou par rapport au capital d'exploitation — est parmi les plus faibles d'Europe. Du fait de l'accroissement rapide des consommations intermédiaires, la valeur ajoutée totale est à peine supérieure à ce qu'elle était en 1962.

L'amélioration de la productivité de l'agriculture française est un mythe et l'augmentation des revenus est, avant tout, la conséquence de la diminution du nombre d'exploitations et de l'augmentation des transferts. Sauf à changer radicalement de politique, on voit se dessiner la spirale : les investissements non productifs continueront d'augmenter, que se partageront toujours moins d'exploitations agricoles, rendues moins compétitives faute d'investissements collectifs et nécessitant des aides au revenu improductives !

La loi d'orientation donnera-t-elle le coup d'arrêt salutaire ? Le rapporteur l'espère. Pour lui, tout en maintenant des aides spécifiques pour la « tierce agriculture » (206 000 exploitations mises en valeur par des plus actifs et 325 000 par des... retraités) la « *montée en puissance de l'agriculture française* », expression chère à M. Méhaignerie, passe d'abord par les bancs de l'école. Or, en 1970, 85 % des agriculteurs avaient une formation primaire que le ministre juge insuffisante, une large part reste indifférente aux techniques de gestion et se présente devant ses fournisseurs aussi peu avertie que peut l'être la masse des consommateurs.

Formation donc. Contraction aussi des coûts de production, notamment en allégeant la charge du foncier par des actions qui font « *au droit de propriété quelques accrocs bien visibles* ». Transfert enfin (par une diminution des charges du BAPSA et une modification de la composition du panier de ressources des bonifications d'intérêts) d'environ 1,5 milliard au profit des crédits d'équipement. Voilà le programme de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale. 500 millions de francs iraient aux équipements productifs, 500 autres serviraient à favoriser le départ des exploitants âgés, les 500 derniers allant aux actions qui concourent à la diffusion du savoir.

Mais cette nouvelle donne n'est concevable, selon M. Huguet, que si le gouvernement s'y engage avec précision. Sinon les paysans auront tout intérêt à conserver leur système de soutien des revenus, inefficace et imparfait, certes, mais qui a le mérite d'exister.

JACQUES GRALL.

POLITIQUE

Au Sénat

Réforme de la fiscalité locale : climat très «froid» malgré les concessions gouvernementales

Le Sénat a poursuivi, mercredi après-midi 8 novembre et jusqu'à une heure avancée de la nuit, la discussion générale des deux projets de loi réformant la fiscalité directe locale. Le débat a été marqué par les concessions du gouvernement et par les réserves sérieuses du R.P.R., l'hostilité de la gauche ne constituant pas une surprise.

Au cours de la séance du matin on avait entendu successivement les deux rapporteurs de la commission des finances, MM. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine) et Joseph Raybaud (Gauche dém., Alpes-Maritimes). Tous les deux avaient déploré l'insuffisance de l'étude prospective des conséquences de l'application de cette réforme (voir le Monde du 9 novembre).

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, avait aussi pris la parole, déclarant notamment : « *Qui pourrait nier qu'en liant désormais la dotation globale de fonctionnement à la T.V.A. et en accroissant dans le projet de budget de 2 à 3 milliards les remboursements prévus au titre de la T.V.A., le gouvernement n'a pas consenti dans une période difficile un effort appréciable ? D'autres s'estimeront lésés par les projets de répartition qui sont proposés ; mais comment, dans un souci de plus juste répartition de la ressource, ne pas donner moins à quelques-uns s'il faut donner plus à d'autres ?* »

Le ministre de l'intérieur énonce alors les principes qui présideront à la mise au point définitive de la loi-cadre sur les rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Deux règles fondamentales seront proposées : en premier lieu aucune norme ne pourra être imposée par l'Etat à une collectivité locale à l'occasion notamment de l'octroi de tel ou tel concours financier. Seule la loi pourra le faire, qu'il s'agisse de gymnases, de crèches ou de toute autre chose... En second lieu, les collectivités locales disposeront d'une liberté totale sur le plan financier, sous réserve que leur budget soit équilibré et que le ratio d'endettement ne dépasse pas un certain seuil.

M. Bonnet indique d'autre part que les maires des grandes villes pourront choisir d'exercer leurs fonctions à plein temps en percevant une indemnité égale à celle du parlementaire. Il sera proposé, d'autre part, des crédits d'heures aux maires et aux adjoints comme cela existe pour les délégués syndicaux.

Le ministre évoque le problème du transfert des compétences, et précise : « *Chaque fois que des compétences seront transférées aux départements ou aux communes jugés mieux à même de les assurer, les ressources correspondantes seront transférées au budget de l'Etat et à celui des collectivités locales. Ce principe constituera l'un des articles mêmes de la loi dont la rédaction ne laissera place à aucune ambiguïté.* »

M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée), qui exprime l'avis de la commission des lois, est plus indulgent que les deux premiers rapporteurs à l'égard des auteurs de la réforme. M. de Tinguy critique néanmoins le mécanisme concernant la taxe professionnelle et condamne la brutalité du système de péréquation entre les communes. Il faut, estime-t-il, tenir compte des situations locales et de l'importance des villes.

M. PAPON, ministre du budget, provoque des « mouvements divers » lorsqu'il déclare que le projet sur la fiscalité « *vise à faire disparaître les effets pervers de certains mécanismes, notamment ceux de la taxe professionnelle* ». Il poursuit : « *Le système actuel est archaïque, injuste, inadapté. Les collectivités locales votent un produit global sans décider de la répartition et ne sont pas en mesure d'apprécier les conséquences de leurs décisions. Les bases d'imposition ont des millésimes différents ; elles sont inégalement réparties selon les zones géographiques. La taxe d'habitation est insuffisamment personnalisée (...)*

» *Vote direct des taux et révision des valeurs locatives, tels sont les points principaux de la réforme qui vous est soumise, et qui ne doit plus être, comme les précédentes, une mesure de transition...* »

Le ministre termine en soulignant la nécessité d'établir « *une authentique solidarité* » entre les communes, et en proclamant son esprit de conciliation, qui le conduit à retirer un article très contesté (l'article 3) par les commissions du Sénat.

M. CHRISTIAN BONNET, qui avait traité, dans la matinée, de la fiscalité locale, reprend la parole pour analyser le second projet. « *Le gouvernement*, déclare le ministre de l'intérieur, *vous propose de substituer au versement représentatif de la taxe sur les salaires en vigueur depuis dix ans une dotation globale de fonctionnement.*

» *Pourquoi cette proposition ?*

» *Très simplement parce que la loi de 1966, bloquée d'ailleurs depuis plusieurs années dans son évolution, a rencontré ses limites, après avoir rendu de très grands services pendant bon nombre d'années.*

» *En premier lieu, le caractère fictif du V.R.T.S. donne lieu, pour sa détermination, à des travaux de plus en plus lourds et complexes.*

» *En second lieu, la référence à la masse salariale ne constitue plus aujourd'hui une garantie d'évolution favorable du montant à répartir (...).*

» *Depuis longtemps, le Sénat réclamait une liaison directe avec un grand impôt évolutif d'Etat. Accédant à son désir, le gouvernement lui propose, à législation constante, un lien avec la T.V.A.* »

M. CAUCHON (Eure-et-Loir), au nom du groupe de l'Union centriste, demande que l'on accorde aux collectivités locales toutes les compétences qu'elles peuvent assumer dans une liberté dont la seule sanction sera le jugement des électeurs. Il souhaite aussi que l'on traite à part les trois cents villes de plus de trente mille habitants. M. SERUSCLAT (P.S., Rhône) estime que le projet n'est pas amendable. « *Il ne peut y avoir de solidarité*, dit-il, *que si tous les partenaires participent, à commencer par l'Etat.* » Pour M. BRIVES (Gauche dém., Tarn), qui exprime l'avis des radicaux de gauche, le projet fiscal, en dépit de quelques améliorations ponctuelles, est décevant et ne répond pas aux espoirs des élus.

Au nom du groupe R.P.R., M. MICHEL GIRAUD (Val-de-Marne) déclare : « *Les transferts de compétence ne sont pas réalisables si nous n'obtenons pas une part d'un impôt à grand rendement : la T.V.A. ou l'impôt sur le revenu. L'opération blanche pour l'Etat n'est pas concevable. (...) Le plus grand risque est de ruiner la confiance du demi-million d'élus locaux. (...)* »

M. VALLIN (P.C., Rhône), souligne, comme maire de Givors, les injustices de l'actuelle fiscalité locale et affirme, au nom de son groupe, que le projet ne fera que les aggraver.

Maire de Meulan, Mme BRIGITTE GROS (non-inscrite) approuve les orientations de la réforme mais souhaite que son application soit différée. « *Ne décevons pas*, dit-elle, *l'espoir de justice qu'a suscité la péréquation de la taxe professionnelle.* » Mme Gros cite le cas de sa ville de neuf mille habitants dont le produit de la taxe professionnelle n'assure que 122 F de recette par habitant, tandis qu'une ville voisine de dix mille habitants [Aubergenville, qu'elle ne cite pas] dispose, par habitant, car elle abrite une usine Renault, de 1 378 F, soit dix fois plus.

M. JOURDAN (R.I., Ardèche) annonce qu'il votera une réforme qui tient une partie des promesses faites par le gouvernement. Il aurait préféré que l'Etat soit plus généreux. M. PONCELET (R.P.R., Vosges), affirme que le sentiment dominant dans ce débat, est « *une grande déception* ». « *Vous nous demandez*, dit-il, *de prendre à l'aveuglette des décisions lourdes de conséquences et vous nous présentez l'acessoire avant le principal.* »

Ont également pris la parole au cours de la séance de nuit, MM. JARGOT (P.C., Isère), SERAMY (Un. cent., Seine-et-Marne), MOINET (Gauche dém., M.R.G., Charente-Maritime), PERREIN (P.S., Val-d'Oise), LUCOTTE (Un. cent., Saône-et-Loire), QUILLIOT (P.S., Puy-de-Dôme), BERCHET (Gauche dém., Haute-Marne), GIRAULT (R.I., Calvados).

La fin de la séance est marquée par un incident. Le ministre de l'intérieur venait d'annoncer que les simulations, dont tous les sénateurs déploraient l'absence, étaient désormais à leur disposition. « *Il faut interrompre le débat* », déclare M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), approuvé par la gauche et le centre. Mais le ministre de l'intérieur, qui a seul pouvoir de provoquer cette interruption (seul, en effet, le gouvernement peut modifier un ordre du jour prioritaire), reste silencieux malgré l'incitation de M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord), qui préside la séance. Celle-ci est alors levée dans un certain malaise. — A. G.

M. BARRE : les nantis et les privilégiés n'ont pas le droit de réclamer des avantages supplémentaires.

M. Raymond Barre, qui était, jeudi matin 9 novembre, l'invité du « Petit déjeuner politique » de France-Inter, a notamment déclaré, à propos de la situation économique : « *Notre grand objectif pour l'an prochain est que la décélération des prix se poursuive et que l'augmentation des rémunérations passe en dessous des 10 %.* » Le premier ministre a souligné, toutefois, que « *si au milieu de l'an prochain les choses s'améliorent, cela ne veut pas dire que nous pourrons faire toutes les fantaisies possibles. Ce sera le contraire* », dit-il, en réaffirmant la nécessité d'un « *effort continu* ».

Mais l'économie française va-t-elle enfin « *sortir du tunnel ou du brouillard* » ? « *Nous ne sommes pas dans un tunnel et je n'utilise pas les métaphores météorologiques* », répond M. Barre.

Interrogé sur les différents mouvements de grève, le chef du gouvernement a indiqué : « *Les conflits sociaux apparaissent principalement dans le secteur public, où il y a garantie de l'emploi, où les rémunérations progressent de façon très convenable, avec respect du maintien du pouvoir d'achat. Je trouve que, dans ces cas-là, il y a une situation condamnable, car ce ne sont pas les nantis et les privilégiés qui ont le droit de réclamer des avantages supplémentaires. L'opinion publique comprend que les grèves se produisent actuellement dans les secteurs où elles n'ont pas de justifications.* »

M. Barre a également évoqué les déclarations qu'il avait faites au cours de son voyage à la Réunion : « *Je suis étonné du retentissement que l'on a donné, en France, à certains de mes propos et de l'interprétation que l'on en a faite. (...) Les affaires de partis ne m'intéressent pas du tout. Je suis incapable de leur apporter mon attention, je me tiens à l'écart de toutes leurs manœuvres et de leurs intrigues. (...) Ce qui peut se passer dans un parti ou un autre est très normal et très compréhensible (...) mais les commentaires qui peuvent être donnés de mes propos en termes partisans ne sont jamais fondés. Dites-vous bien*, a conclu le premier ministre sur ce point, *que si j'ai l'intention de dire quelque chose qui concerne quelqu'un, alors je le dis !* »

L'U.D.F. RÉUNIRA UN CONGRÈS AU DÉBUT DE 1979

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., a commenté, mardi 7 novembre, devant la presse les travaux du conseil politique de cette formation. Il a déclaré : « *L'U.D.F. a achevé sa période d'organisation, tant au niveau national que départemental. Elle a un état-major et des équipes d'animation qui ont fait leurs preuves sur le terrain. Une campagne de lancement placera l'U.D.F. dans la dynamique des prochaines échéances électorales, cantonales et européennes.* »

Un congrès de l'U.D.F. sera organisé, au début de 1979 autour de trois thèmes : l'emploi, la sécurité et l'Europe. Un débat sur l'agriculture aura lieu en décembre et un séminaire sur la société contemporaine est prévu dans le courant de l'été.

M. Pinton a aussi répondu à M. Bernard Stasi, qui avait interprété son absence à l'Eurofestival comme une « *légère bouderie* » (*le Monde* du 4 novembre). Il a rendu publique une lettre qu'il a adressée au vice-président du C.D.S., dans laquelle il écrit : « *Jean Lecanuet et moi avons pour principe de nous partager les tâches dans les manifestations publiques : il était le samedi soir à l'Eurofestival, je suis allé le dimanche 29 octobre au congrès du Mouvement démocrate socialiste de France.*

» *J'avais d'autant meilleure conscience que je savais que le C.D.S. s'était assuré, très longtemps à l'avance, de la présence de Jean Lecanuet alors qu'il s'était borné, en ce qui me concerne, à m'envoyer une simple invitation quelques jours à l'avance. J'avais considéré cette invitation comme un acte de courtoisie, et je ne pensais pas que ma présence ou mon absence pouvaient créer un malentendu. Croyez bien qu'il n'y a, de ma part, aucune bouderie vis-à-vis du C.D.S. Je regretterais très vivement que vous puissiez l'interpréter ainsi.* »

L'anniversaire de la mort du général de Gaulle

Un petit village de Haute-Marne

C'est un petit village de la Haute-Marne — quatre cents âmes, une église de pierre, une modeste mairie qui sert aussi de bureau de poste. Rien ne le distinguerait d'un autre petit village s'il ne vivait à l'ombre d'une immense croix de Lorraine de granit rose.

Dans le cimetière, parmi les tombes fleuries, aux jolis noms de terroir, que les familles couvrent de fleurs, une tombe de pierre blanche, toute simple, deux pots de chrysanthèmes seulement ; rien ne la distinguerait d'une autre tombe de pierre blanche si elle ne portait l'inscription : « Charles de Gaulle, 1890-1970. »

Colombey-les-Deux-Eglises, un village qui — malgré lui peut-être — a rencontré l'histoire parce que, en 1934, un officier de haute taille, dont rien encore ne laissait présager le destin, achetait le château. Manoir plutôt que château d'ailleurs, mais plus célèbre désormais que Chambord ou Azay-le-Rideau.

Car à Colombey-les-Deux-Eglises — sept cent mille touristes par an, des touristes qui se dénomment eux-mêmes pèlerins — le culte du souvenir et la fidélité des compagnons vont de pair avec une étrange pompe funèbre, dérisoire pacotille dispensée par d'astucieux marchands : le général sur des stylos, des casseroles, des boutons de manchette ou des bouteilles d'eau-de-vie, le général en buste de plastique — made in Italy, s'il vous plaît, — le général tout doré dans une petite boule de verre que l'on agite pour y faire voleter des flocons de neige. A la Toussaint, le carnaval des croix de Lorraine...

Autour, la triste et vaste plaine balayée par les vents. C'est ici que Charles de Gaulle écrivait : « Je vois la nuit couvrir le paysage. Ensuite, regardant les étoiles, je me pénètre de l'insignifiance des choses. »

OLIVIER WARRIN.

● Dans le premier paragraphe de l'article de Philippe de Saint-Robert « La célébration » (*le Monde* du 9 novembre), une coquille nous a fait écrire : « ... dans la mesure où ce pouvoir veut quelque chose, sa volonté s'exerce dans un sens qui divise les Français, dans un sens qui tend chaque jour davantage à les persuader qu'ils peuvent vivre heureux sans la France, la quitter sans dommage pour quelque aventure ultramoderne... », alors qu'il s'agissait d' « aventure ultramontaine ».

● *A l'occasion du huitième anniversaire de la mort du général de Gaulle*, M. Giscard d'Estaing a fait déposer ce jeudi matin 9 novembre une gerbe sur la tombe de l'ancien chef de l'Etat, à Colombey-les-Deux-Eglises, par son chef d'état-major particulier.

L'EURODROITE SE RÉUNIT VENDREDI A MARSEILLE

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole, et Alain Robert, membre du bureau politique du Parti des forces nouvelles (extrême droite) ont précisé, mercredi 8 novembre, au cours d'une conférence de presse, que le meeting de l'Eurodroite, interdit par un arrêté municipal, aura lieu vendredi soir 10 novembre, à l'hôtel Frantel, de Marseille, la salle initialement retenue leur ayant été retirée à la suite de la décision de M. Gaston Defferre, maire de la ville. De plus, les dirigeants du P.F.N. ont confirmé qu'ils intentent un recours contre cet arrêté municipal qu'ils jugent « *illégal* » pour le motif que, selon eux, la police étant étatisée à Marseille, le maire a empiété sur les pouvoirs du préfet de police.

M. Tixier-Vignancour a précisé : « *Il m'a été confirmé du sommet de l'Etat que M. Defferre n'est pas dans son droit et que le gouvernement ne prendra aucune mesure d'interdiction.* »

Interrogé sur l'affaire Darquier de Pellepoix, M. Tixier-Vignancour a indiqué : « *On ne peut poursuivre Darquier de Pellepoix, si on ne poursuit pas en même temps* l'Express... *Je n'ai pas à condamner un individu qui est gâteux.* »

De son côté, M. Alain Robert a rappelé que le P.F.N. a jugé « *odieuses* » les déclarations de l'ancien commissaire aux questions juives et qu'il condamne « *sans réserve* » l'antisémitisme. M. Robert a ajouté : « *La charte de l'Eurodroite* (qui comporte, outre le P.F.N., le Mouvement social italien et la formation espagnole Fuerza nueva) *exclut tout parti pouvant se rattacher au nazisme* ».

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 8 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le conseil des ministres a procédé à un examen approfondi de la situation de l'économie française qui lui a été exposé par le ministre de l'économie, les ministres de l'industrie, du commerce extérieur et de l'environnement.

Les prévisions économiques associées au projet de loi de finances pour 1979 mettaient en évidence qu'un ralentissement progressif de la hausse des prix et des revenus était possible.

Les informations conjoncturelles disponibles confirment ce diagnostic.

Après les importantes remises en ordre du début de l'année qui ont affecté l'évolution des prix jusqu'en juillet, un ralentissement était attendu : il a été net puisque, aussi bien en août qu'en septembre, la hausse des prix à la consommation a été de 0,6 % seulement.

Après la forte progression du taux de salaire horaire au premier semestre, le résultat du troisième trimestre devrait marquer le retour à une évolution plus modérée.

Pour les prochains mois, les chefs d'entreprises prévoient une poursuite du ralentissement des prix et des salaires. Une décélération de l'inflation apparaît donc possible, mais elle implique un strict respect des disciplines indispensables, notamment en matière de revenus.

Après la reprise de la consommation et de la production au deuxième trimestre, l'activité devrait progresser au cours des prochains mois à un rythme annuel un peu supérieur à 3 %. Dans ce contexte, l'équilibre des échanges extérieurs serait consolidé et l'emploi stabilisé.

Malgré des entrées de devises et un déficit budgétaire supérieurs aux prévisions, la progression de la masse monétaire devrait être cette année légèrement inférieure à celle du produit intérieur brut.

Enfin, la politique engagée par le gouvernement en vue d'orienter l'épargne vers les entreprises a déjà entraîné une forte augmentation du nombre des actionnaires et permis à de nombreuses entreprises de renforcer leur structure financière, ce qui devrait permettre le développement de leur activité, et donc la création d'emplois nouveaux.

Le ministre de l'industrie a souligné que de nombreuses entreprises, après avoir connu une phase d'adaptation, recueillaient indiscutablement une amélioration de leur gestion et de leur compétitivité. Par rapport à la concurrence internationale, les situations sont contrastées selon les branches ; si certaines rencontrent encore des difficultés, d'autres ont effectué un redressement remarquable, qui a contribué largement à l'amélioration du commerce extérieur.

L'effort en direction de l'exportation, clé de l'augmentation de l'emploi industriel, devra être poursuivi en veillant, si besoin est, à l'amélioration de la capacité financière des entreprises exportatrices.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a exposé la situation conjoncturelle dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Les informations disponibles indiquent les variations de l'activité selon les secteurs et les régions.

Les mesures annoncées le 5 juillet dernier ont été mises en œuvre et seront poursuivies ; le soutien continu dans l'activité des entreprises du bâtiment appelle notamment : une action d'amélioration des procédures permettant d'orienter les moyens vers les secteurs où la demande est continue, en particulier celui de l'amélioration de l'habitat existant ; un effort accru vers l'exportation.

Le président de la République a déclaré :

« Le travail patient et sans bruit des Français commence à porter ses fruits. On le constate à la solidité du franc et à l'amélioration du commerce extérieur, que l'étranger observe.

» L'effort doit se poursuivre, car les résultats sont encore insuffisants dans le ralentissement de l'inflation et le développement de l'activité.

» Deux objectifs doivent être recherchés pour 1979 : un nouvel accroissement des exportations et le soutien de l'activité du bâtiment et des travaux publics, efforts qui bénéficieront tous deux à l'emploi.

» Ces actions nous permettront de tirer un meilleur parti en 1979 de l'amélioration attendue de notre environnement extérieur. Une condition nécessaire est la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe. C'est pourquoi la création de cette zone de stabilité monétaire est un objectif central de la politique de la France pour 1978 et 1979. »

[M. Raymond Barre a commenté, en quittant l'Elysée, l'exposé que M. René Monory venait de faire devant le conseil des ministres, sur la situation économique de la France. « Dans l'ensemble, a déclaré le premier ministre, l'économie française avance sur la voie de l'assainissement. J'ai espoir que cet assainissement prendra fin dans le courant de l'an prochain et que, sur la base de cet assainissement, l'investissement privé pourra démarrer à nouveau et, par conséquent, la situation de l'emploi s'améliorer. »]

(Lire page 35.)

● LA LOI D'ORIENTATION DU COMMERCE

Le ministre du commerce et de l'artisanat a présenté le bilan de l'application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 décembre 1973.

Dans le domaine de la protection sociale, l'harmonisation du régime de couverture sociale des commerçants et artisans avec le régime des salariés est très largement réalisée ; le gouvernement a marqué son souci de la poursuivre à son terme. Il a également confirmé sa volonté d'améliorer la situation des épouses de commerçants et d'artisans qui participent à l'activité de l'entreprise, d'abord en aménageant le statut des femmes salariées de leur mari, mais aussi en créant, conformément au programme de Blois, un statut de « coexploitante » de l'entreprise qui comportera des droits précis, notamment en matière sociale.

En matière d'urbanisme commercial, les mécanismes mis en place par la loi d'orientation fonctionnent convenablement ; ils ont permis d'aboutir à une présence équilibrée sur tout le territoire des formes modernes de distribution. Le ministre du commerce et de l'artisanat veillera à renforcer la concertation sur les projets qui concernent le milieu rural, où le maintien de cet équilibre est plus délicat. La loi d'orientation a ainsi bien répondu aux inquiétudes qui s'étaient manifestées en 1973, et elle a atteint ses principaux objectifs au terme de cinq années.

Les commerçants et les artisans doivent être en mesure de s'adapter à la concurrence, notamment en participant à la modernisation de la distribution et, en particulier, par le développement du commerce associé. Le gouvernement veillera à ce que soient maintenues les conditions d'une concurrence loyale entre les différentes formes de distribution ; les ministres chargés de l'économie et du commerce lanceront sur ce thème une concertation avec les organisations professionnelles.

L'adaptation des commerçants et artisans à leur nouvelle fonction appelle aussi une amélioration de leur formation. L'apprentissage connaît un essor nouveau que le gouvernement entend encore amplifier, notamment par le développement du pré-apprentissage. En outre, les nouveaux commerçants et artisans doivent progressivement tous bénéficier d'une initiation à la gestion ou d'un stage de créateur d'entreprise.

Cette action sera complétée par un effort en faveur de la formation continue. Le ministre du commerce et de l'artisanat, en liaison avec le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé de la formation professionnelle, établira un plan de développement de la formation continue s'appuyant, en particulier, sur la relance des fonds d'assurance-formation.

A cet effort, s'ajoutent la politique du crédit déjà mise en place et le développement des assistants techniques des chambres de métiers et des chambres de commerce.

La mise en œuvre de ces orientations contribuera à faire du commerce et de l'artisanat un secteur d'avenir et créateur d'emplois.

● LA VISITE DE M. BARRE A LA RÉUNION

Après que le premier ministre eut fait une communication à la suite de sa visite dans le département de la Réunion, le président de la République a déclaré :

« Tout ce que M. Raymond Barre a dit à la Réunion exprime sans équivoque la politique de la France.

» L'effort de modernisation et de développement de l'île sera activement poursuivi, dans un esprit de solidarité et de fraternité. »

Nominations de sous-préfets : M. René Gondran, sous-préfet de Prades, est nommé sous-préfet de Limoux ; M. Héric Guérin du Grandlaunay, sous-préfet de Barcelonette, est nommé sous-préfet de Château-Salins ; M. Maurice Lacoste, sous-préfet de Briey, est mis à la disposition du premier ministre pour être réintégré dans le corps des administrateurs civils ; M. Xavier Roy, directeur du cabinet du préfet des Deux-Sèvres, est nommé sous-préfet de Montdidier.

هكذا من الأصل

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Une paix de vingt ans

Chronologiquement l'armistice du 11 novembre est le dernier des quatre armistices qui mirent fin en 1918 à la Grande Guerre. Mais il apparaît comme le plus important dans la mesure où le front occidental a été considéré comme le front de la décision. Il symbolise la défaite de l'Allemagne et, pour la France, le grand moment d'une victoire obtenue au prix de pertes humaines insupportables, de destructions matérielles désastreuses et d'un coût financier écrasant. Il garde dans la mémoire collective une résonance émotionnelle de fierté nostalgique en s'inscrivant entre les deux et rapides défaites de 1870-1871 et de 1940. Aussi son importance explique qu'il puisse être considéré comme l'une des « Trente journées qui ont fait la France » (1).

Une double évolution militaire et diplomatique a conduit à la signature de cet armistice au matin du 11 novembre.

par GUY PEDRONCINI (*)

Sur le plan militaire, la victoire des Alliés s'est dessinée en quelques semaines. Au printemps de 1918, par deux fois, en mars et en mai, ils avaient frôlé la catastrophe. Elle avait été évitée par l'habileté du général Pétain dans la manœuvre défensive, par la préparation stratégique et tactique de l'armée française après l'effondrement russe, par l'énergie de Clemenceau et du général Foch, par l'entrée en scène plus nombreuse des armes de l'avenir, par l'entrée en ligne de l'armée américaine et par la ténacité de l'armée britannique (2). Mais à la fin du mois de mai et au début du mois de juin, le général Foch, commandant en chef des armées alliées depuis avril, n'avait pas dissimulé ses inquiétudes : le 31 mai il avait averti que l'affaiblissement constant des forces alliées était susceptible d' *« entraîner la perte de la guerre »*.

Dans cette situation difficile, l'importance du retournement stratégique du 15 au 18 juillet n'est d'abord pas nettement perçue : la balance des forces ne penche encore que trop faiblement en faveur des Alliés pour imaginer que la guerre sera terminée quatre mois après. Le 24 juillet, le général Foch, s'il pense à la possibilité de lancer, *« pour la fin de l'été ou de l'automne, une offensive d'importance »*, estime qu'il est *« encore trop tôt pour pouvoir la déterminer de façon plus précise »*.

Cependant, après la réduction des poches de Château-Thierry et d'Amiens, les offensives lancées de front par le maréchal Foch refoulent en puissance l'armée allemande : en septembre et en octobre, quelle que soit la vigueur de la résistance qu'elle continue d'opposer, elle ne parvient plus à enrayer la poussée et l'avance alliées.

Si *jusqu'à* la dernière *minute* les *maréchaux* Foch et Haig estiment l'armée allemande capable de continuer longtemps la lutte, c'est au moment où la démarche de Berlin auprès du président Wilson, le 5 octobre, confirme l'épuisement de l'adversaire que les perspectives d'une victoire plus rapprochée se précisent. Le moment n'est-il pas venu de porter le coup de grâce ? L'idée d'une manœuvre stratégique susceptible de hâter la fin du conflit en menaçant de couper les lignes de retraite allemandes n'apparaît que deux fois. Tout d'abord lors de l'offensive franco-américaine du 26 septembre : lancée dans une région difficile alors que l'armée américaine n'est pas encore bien apte aux opérations d'envergure, elle se révèle décevante

Quant à l'offensive de Lorraine que le G.Q.G. conçoit le 17 août, elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie française définie au cours de l'été 1917, et qu'appuie le maréchal Joffre. Son objectif est de réserver à l'armée française un rôle décisif dans la phase finale du conflit en lui faisant porter le « coup de grâce » à l'armée allemande et en acquérant les gages territoriaux indispensables. Mais elle reste un dessein inachevé : les préparatifs sont soumis, le 10 octobre, à la décision du maréchal Foch. Or il ne s'y rallie que le 20. Dès lors, prévue pour le 4 novembre, elle ne pourra plus être lancée avant le 14. Trente divisions alliées appuyées par six cents chars se seraient heurtées à six divisions allemandes, dont trois de Landwehr : les conditions d'une victoire tactique puis stratégique — quelles qu'aient été les difficultés de la logistique — paraissaient réunies.

Sur le plan militaire, la partie est donc jouée, mais gagnée de telle manière que l'armée allemande vaincue n'est pas écrasée par un désastre majeur. La victoire a été remportée aux points. Et l'Allemagne peut invoquer pour expliquer le 11 novembre, le fait qu'elle est *demeurée* seule en lice, les Bulgares, les Turcs et les Austro-Hongrois ayant successivement demandé l'armistice avant la signature de la forêt de Compiègne. Reste à déterminer les conditions auxquelles les Alliés consentiront à accorder l'armistice à l'Allemagne.

Le rôle prépondérant des Etats-Unis

Une partie diplomatique complexe s'engage le 5 octobre lorsque parvient au président Wilson la demande du gouvernement allemand de « prendre en main le rétablissement de la paix », et, en attendant, pour éviter des nouvelles effusions de sang, la conclusion d'un « armistice immédiat ». De ce fait, le rôle des Etats-Unis est prépondérant : ce n'est que le 23 octobre que le président Wilson associe les Alliés à l'échange de notes en cours avec le gouvernement de Berlin. Il apparaît comme le chef de la coalition alliée ou tout au moins comme son porte-parole. Or, sur deux points, le président américain engage l'avenir : il refuse d'envisager l'ajournement de la conclusion de l'armistice jusqu'au moment où les armées alliées auraient atteint le Rhin, et il entend faire accepter par l'Allemagne ses conditions avant toute consultation des gouvernements alliés. Certes, il marque son intention de tenir compte de leurs points de vue et de consulter les chefs militaires. Mais il exige, le 8 octobre, que les bases de la paix future soient les « quatorze points », et, le 27, le gouvernement allemand accepte les conditions du président Wilson.

Dès lors l'embarras des alliés des Etats-Unis est évident : il apparaît au cours de deux séries de négociations secrètes, du 5 au 9 octobre d'abord (3) et du 29 octobre au 5 novembre ensuite (4). Les premières montrent les divisions entre les Alliés face aux décisions à prendre et révèlent une certaine timidité des gouvernements. Rien ne reflète mieux leur état d'esprit, lorsque Lloyd George propose, *« pour répondre à la note allemande du 5 octobre, de demander que les troupes allemandes se retirent au-delà du Rhin, l'Alsace-Lorraine étant évacuée par elles sans être occupées par les Alliés »* que la réplique de Clemenceau : *« Les Allemands sont dans un tel désarroi qu'ils pourraient bien accepter. »*

La lettre du maréchal Foch, le 8 octobre, apparaît comme beaucoup plus draconienne en ce qui concerne les conditions de l'armistice : évacuation immédiate de la France, de la Belgique et du Luxembourg, cession dans un délai de quinze jours de trois têtes de pont sur la rive gauche du Rhin, évacuation de cette même rive, qui sera occupée jusqu'à la signature de la paix. Elle se heurte au veto de Lloyd George : *« La note que l'on vient de nous lire est extravagante. Ce qu'elle demande c'est une capitulation... Entre dire non aux Allemands ou leur répondre par la note de Foch, je préfère dire non. Adopter la note, ce serait dire non sur un ton de défi. »*

Ainsi, la mise au point des conditions qui seront finalement imposées le 11 novembre fait-elle l'objet, dans le courant du mois d'octobre, d'intenses échanges de vues sur lesquels pèse de tout son poids l'action du président Wilson : *« Si les Allemands acceptent les quatorze points, en se réservant de les interpréter — et on peut discuter des mois car ils comportent deux cent cinquante interprétations différentes, — et l'évacuation, cela nous mettrait dans une situation délicate. Il serait difficile pour nous de demander des garanties supplémentaires »*, estime Lloyd George. C'est au cours des ultimes négociations secrètes, qui ont lieu du 29 octobre au 5 novembre, que les conditions de l'armistice sont définitivement fixées.

Les pourparlers marquent l'élargissement des divergences entre les Alliés au fur et à mesure que les problèmes d'après-guerre se dessinent avec une précision grandissante : les questions les plus délicates sont repoussées après la signature de l'armistice, alors que le 5 novembre les élections américaines affaiblissent la position du président Wilson en donnant une nette victoire aux républicains, partisans d'une attitude plus intransigeante à l'égard de l'Allemagne.

Les militaires et les politiques

Au total, les conditions — bien connues — imposées aux Allemands sont lourdes : elles sanctionnent leur défaite et leur interdisant toute reprise de la lutte. L'armistice, qui s'explique aisément par les calculs et les inquiétudes des gouvernements — rivalités entre les Alliés, risque d'un vide politique et gouvernemental en Allemagne, problèmes posés par la révolution bolchevique, — a donc apparemment atteint ses objectifs. Cependant il n'a pas été considéré unanimement comme satisfaisant. Comment expliquer les réticences et les critiques ?

La fin de la lutte sur les champs de bataille laisse la parole sans partage aux politiques et aux diplomates, dont les vues sur les garanties de sécurité future ne coïncident pas très nettement avec celles des militaires, du maréchal Foch en particulier. Les conditions dans lesquelles l'armistice a été établi pèsent sur l'avenir : il joue partiellement le rôle des anciens préliminaires de paix, ce qui explique les regrets soulevés par l'offensive mort-née de Lorraine. La victoire continentale a été affaiblie dans la phase ultime de la guerre, et la victoire du « grand large » l'a emporté. Les clauses navales de l'armistice, qui aboutissent à la disparition radicale de la menace de la flotte allemande, sont d'ailleurs révélatrices : Scapa Flow offre pour la sécurité des mers des garanties autres que celles prévues pour la ligne du Rhin.

A soixante ans de distance, l'armistice apparaît comme un compromis dont l'euphorie de la victoire a dissimulé les faiblesses, les imprécisions et les marchandages. Cette euphorie a relégué au second plan les avertissements et les craintes exprimées aussi bien par le président Poincaré que par des diplomates comme Cambon et Barrère et des chefs militaires comme les généraux Pétain et Pershing. Celui-ci avait, le 30 octobre, envoyé une lettre sans ambiguïté à Clemenceau : *« Nous devrions tirer tout l'avantage possible de la situation et poursuivre l'offensive jusqu'à ce que nous contraignions l'Allemagne à se rendre sans condition. Un armistice... priverait les Alliés d'une victoire complète. »* Cette victoire a été obtenue par une coalition au sein de laquelle le rôle de l'Angleterre et surtout celui des Etats-Unis n'ont cessé de grandir.

(*) Professeur à la Sorbonne, université de Paris-I.

Lorsque le 11 novembre prend fin le sacrifice glorieux de l'armée française, la prépondérance du monde anglo-saxon est désormais sans contrepoids réel. Or l'armée française n'a pas été mise à même de conquérir, les armes à la main, les gages territoriaux indispensables à la sécurité ultérieure de la France, et cette situation est d'autant plus préoccupante que les garanties que peut offrir le président Wilson émanent d'un homme contesté et affaibli. Ses promesses et sa politique manquent désormais de crédibilité.

Dès le 20 *février* 1920, le maréchal Foch constatera que *« nous avons mis un an à perdre la paix. Le pays doit savoir qu'il n'a pas la paix qu'on lui a annoncée. Nous sommes peut-être aujourd'hui à la veille de reprendre la question par les armes »*. L'armistice a bien été la fin des opérations, mais il a rapidement révélé ses limites. Le maréchal Foch semble d'ailleurs l'avoir considéré comme un point de départ : n'espérait-il pas intervenir en Russie — dans une note du 12 décembre, il écrivait que *« le rôle des armées alliées n'est pas terminé...* (elles doivent) *régler la question russe... Il est nécessaire de détruire le bolchevisme... Il importe également de se saisir de gages représentatifs de la dette contractée par la Russie vis-à-vis de l'Entente »* — et obtenir la ligne du Rhin ? Ses espoirs ont été déçus. En parodiant le mot célèbre sur le traité de Versailles, l'armistice de Rethondes n'a été qu'une paix de vingt ans.

(1) Pierre Renouvin, *l'Armistice de Rethondes*, Gallimard, 1968.
(2) Guy Pedroncini, *Pétain, général en chef 1917-1918*, P.U.F., 1974.
(3) G. Pedroncini, *les Négociations secrètes au cours de la Grande Guerre*, Flammarion, 1969.
(4) J. de Launay, *Secrets diplomatiques 1914-1918*, Brepols, 1963.

Journée nationale du souvenir

Pour le soixantième anniversaire de l'armistice de 1918, le président de la République souhaite faire du 11 novembre 1978 la Journée nationale du souvenir et des anciens combattants. Célébrée sur l'ensemble du territoire national avec une solennité particulière, elle doit symboliser, selon le secrétariat d'Etat aux anciens combattants, l'union de toutes les générations du feu et entre tous les Français.

Afin que les cérémonies en province revêtent l'ampleur digne de cette célébration, aucune délégation départementale n'a été invitée aux cérémonies de Paris cette année.

Comme en 1920, une veillée à l'Arc de Triomphe aura lieu dans la nuit du 10 au 11 novembre. Elle sera assurée successivement par les différentes générations du feu, d'abord les anciens de 1914-1918, puis ceux de 1939-1945, d'Indochine et T.O.E. et enfin par ceux d'Afrique du Nord.

Le samedi 11 novembre, à 9 heures, à Notre-Dame de Paris, une messe solennelle sera célébrée à la mémoire de tous les morts pour la France, en présence du président de la République (1). Plusieurs cérémonies se dérouleront ensuite, entre 10 h. 30 et 13 heures, à l'Arc de Triomphe et sur les Champs-Elysées. M. Giscard d'Estaing prononcera une allocution devant la statue de Georges Clemenceau avant le défilé des troupes.

Participeront aux cérémonies du 11 novembre à Paris :

— D'une part des éléments de régiments s'étant particulièrement illustrés au cours de la guerre 1914-1918 et ayant, à ce titre, obtenu la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur, de la médaille militaire ou de la croix de guerre ;

— D'autre part, des unités des trois armées (terre, air, marine), ayant participé aux opérations menées par la France en 1978 sur des théâtres extérieurs. On relève notamment le 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, qui sert au sein de la force des Nations unies au Liban ; le 2e régiment étranger de parachutistes, qui a participé à l'opération de Kolwezi au Zaïre, et le 3e régiment d'infanterie de marine et du régiment d'infanterie de chars de marine (R.I.C.M.), dont des unités servent au Tchad et au Liban.

Samedi, à 15 heures, le président de la République se rendra au Carrefour de l'armistice, à Rethondes (Oise), avant de visiter le camp de Royallieu, d'où partaient les convois vers les camps de concentration, pendant l'occupation M. Valéry Giscard d'Estaing y prononcera un discours.

Une médaille et un timbre

Un grand concert sera donné à 17 h. 30 en l'église Saint-Louis des Invalides, par l'orchestre symphonique de la garde républicaine de Paris, sous la direction de M. Roger Boutry. Au programme : des œuvres de Bizet, Haendel, Fauré et Brahms.

L'exposition, « Armistice et Paix », organisée au Musée des deux guerres mondiales (hôtel des Invalides), sera inaugurée dès le 8 novembre par M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Une médaille commémorative du soixantième anniversaire, œuvre de M. Raymond Delamarre, grand prix de Rome 1919, a été frappée, tandis qu'un timbre (à 1,20 F) sera émis à cette occasion.

(1) Des autobus gratuits partiront, le 11 novembre à 8 heures, de chaque mairie de Paris à destination de Notre-Dame, puis des Champs-Elysées.

● *La place du 11-Novembre* (ex-place du Trocadéro) sera inaugurée le vendredi 10 novembre, à 16 heures, en présence de M. Jacques Chirac, maire de Paris.

● *Une cérémonie commémorative* des combats qui ont eu lieu dans l'Aisne pendant la Grande Guerre aura lieu le vendredi 10 novembre, à 18 heures, à la Pierre-d'Haudray, à La Capelle. Elle sera présidée par M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, en présence du général de Boissieu, grand chancelier de la Légion d'honneur.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jules Adam, René Auberger, Justin Audinot, Mathurin Balavoine, Albert Beaufour, Eugène Bertin, René Burel, Marcel Cambazard, Diego Caro, Marcel Cauhapé, Jean Chabbert, Alcide Coste, Georges Cousin, Louis Couzinie, Louis Crépin, Gaston Croissandeau, Louis Desmaison, Jean-Marie Devillard, Albert Dieppe, Emile Dupuy, Célestin Fort, Louis Gandor, Henri Guichard, Eugène Kerjan, Pierre Magimel, Achille Martin, Honoré Martin, Charles Miegemolle, Jean-François Monin, Louis Mouchard, Eugène Pavy, André Picaud, Albert Piollet, Emile Porcharot, François Ravel-Chapuy, Henri Renaud, Félix Roussel, Henri Sename, Auguste Souchard, Pierre Tétiot, Paul Vanhoutte, François Ysebaert, Albert Bienaimé, Marcel Fouriaud, Léon Galbrun, Joseph Gandeau.

MM. Albert Achaintre, Henri Amblard, Joseph Anciaux, Emile Antoine, Jean Aubart, Raymond Ayral, Louis Azaïs, Charles Asouard, Alphonse Badet, Marcel Badoux, Jean-Albert Bajac, René Ballin, Léon Barbelette, Georges Barbier, Abel Bardel, Louis Barras, René Barry, Marcel Barthélémy, Jean Basse, Jean Bastide, Léon Battais, Félix Baudet, Emile Beaucant, Fernand Beauvilain, André Becquerel, François Berger, Marcellin Bernard, Georges Bernhardt, Mathieu Berthon, Jean Besnard, Charles Bidault, Raymond Biget, André Bine, Armand Biraud, Elisée Biray, Louis Blanc, Pierre Blanc, Fernand Boeton, Joseph Boissière, Louis Bonafous, Paul Bonnabau, Emile Bonne, Henri Bonnin, Jean-Marie Bonnot, Jean Borrat, Paul Bostvironnois, Alexandre Bouhier, Jean Boulon, Auguste Bouniot, François Bouquin, Eugène Bourgeois, Pierre Bousquet, Jean Bras, Albert Brasseul, Henri Bréait, Pierre Bressoles, Marcel Brimbeuf, Léon Brossamain, Luc Bruguière, Joseph Brun, Paul Buffet, Alexandre Burban, Jules Burlet.

MM. Rémi Cadet, Henri Calvignac, Marcel Cambray, Paul Camp, Antoine Campagnes, Anatole Candas, Marius Caratgé, Auguste Carpentier, Louis Carpentier, Benjamin Castagnet, Auguste Céder, François Centime, Gaston Chabaud, Paul Chabin, Jean Chabrier, François Chalard, Eugène Chandelon, Paul Chardonnet, Marcel Chateaux, Camille Châtelain, François Chauffaille, Jean Chaumet, Joseph Chausard, [illegible] Cheinisse, Antoine Cherblanc, Moïse Cherqui, Louis-Chibout, Jules Clergue, Robert Coiffard, Justin Coiffier, Pierre Collin, Marcel Combe, Calixte Coppier, Marcel Cordier, Paul Cordier, Juste Cornemillot, Louis Coste, Paul Cotot, Roger Cottin, Charles Coulon, Paul Coupot, Sylvain Courrèges-Cassou, Léon Courtois, René Courtois, Louis Cousseau, Michel Cozic, Jacques Crépet, Auguste Cusin, Joseph Dagède, François Daugareil, Lucien Dault, Georges Daval, Adrien Décomps, Jean-Marie Décomps, Georges Degeuser, Théophile Degisors, François Deguette, Paul Delaporte, Alfred Delbèque, Jean Delclos, Paul Delhaye, France Delhumeau, Louis Deloget, Charles Deloisy, Albert Delorme, Jean Demay, Pierre Demery, Jules Demongeot, Arsène Demoulin, Eugène Deniau, Alain Desfosses, Angilbert Desprez, René Dessolliers, Joseph Destanne, Henri Devianne, Alexandre Di Domenico, Louis Digout, Jean Diguet, Louis Dourron, Ferdinand Doutres, Antonin Dufour, Léonard Dumet, Jean Dumon, Germain Duperrier, René Dupont, Georges Dupuis, Jacques Dupuy, Pierre Durand, Emile Duval, Elie Duvigneau, Jean Emelin, Augustin Estivalet, Alcide Eugène, Théophile Eveno, Gustave Evezard, Pierre Eyraud, Léon Falaise, Pierre Falaix, Léon Falour, Albert Fath, Gabriel Faverial, Jean Favier, Jean Favrelière, Joseph Féron, Elie Ferréol, Gaston Piguls, Fortuné Fonfreyde, Henri Froger, Victor Gabriel, Louis Gaillard, Abel Gallois, Gaston Galon, Jean Galvaing, Jean Gareau, Eugène Gasset, Abel Gaugain, Claudius Gauthier, Auguste Gay, Charles Gazon, Jean Geffroy, Pierre Gendronneau, Joseph Gérard, René Gérard, Victor Giardo, Jean Girard, Louis Girard, François Girardey, Noël Giraud, Alfred Gobaille, Pierre Gonon, Georges de Gorter, Odilon Gourdouze, Emile Gourmanel, Edouard Goyeau, Pierre Grandvoinet, Jean Griscelli, Edmond Gruel, Gaston Gruyer, Eugène Guérin, Henri Guichard, André Guillemautot, Maurice Guillemet, Denis Guyennet, Arthur Guyot.

MM. Paul Henry, Henri Herbin, Maurice Hérouard, Alexandre Herrault, Emile Hervé, Bernard Hoffemann, Jean Houdou, Maurice Huet, Nicolas Humann, Charles Jacquin, Abel Jauras, Marcel Jayme, Paul Jeandemange, Fernand Jolivet, Marcel Joseph, Antoine Jules, Philippe Jullien, Jean-Louis Jusseau, Louis Jusseaume, Alfred King, Jean Labarthe, Jean Lacape, Camille Lachery, Raymond Lachèvre, Jean Laclède, Jean Lafabrie, Anselme Lafon, Albert Lambert, Camille Lamotte, Pierre Lamour, Jacques Landetcheberry, Georges Lasserre, Martin Lauga, Jules Laurent.

MM. Louis Lavaire, Maurice Laval, Eugène Lavoine, Alain Le Boussard, François Le Bronnec, Albert Lebrun, Marcel Lecaudey, René Lecomte, François Léger, Jean Legrand, Pierre Le Guénic, Octave Lemaire, Eugène Léonardon, Gustave Lepetit, Eugène Lerosier, Charles Leroux, Auguste Leroy, René Lhopital, Marcelin Liault, Jules Lieffroy, Baptiste Livernet, Roger de Lobel-Mahy, Louis Lombard, Fernand Lormelle, Adrien Louis, Marcel Mallet, Jean Malon, Jacques Malot, Marcel Mansuis, Charles Marche, Jean Mariat, Benoît Marme, Jean, Léon Marquer, François Marquet, Désiré Martin, François Martin, Stéphane Martin, Charles Masquelez, Siméon Massé, Victor Masson, Paul Massonet, Jean Mathelis-Guinlet, Camille Mathieu, Léon Maurin, Louis Maurin, Paul Mayoux, Jean-Pierre Mazounie, Elie Méneret, André Merklé, Marcel Meunier, Jean Meyer.

MM. Léon Miconnet, Irénée Mielle, André Millot, Lucien Millot, Félix Minart, Eugène Miot, Henri Moi, Emile Moncaut, André Mondain, Ernest Monet, Louis Monthulé, Denis Montpré, Justin Moracin, Vital Morain, Alfred Moreau, Jean Moreau, Louis Moreau, Claude Morin, Henri Moulin, Sébastien Nerzic, Paul Neugues, Marcel Nicolle, Gaston Noiret, Louis Nothias, Bension Nouchy, Jean-Baptiste Ory, Antoine Paicheur, Augustin Pajon, Adrien Paradis, Louis Paré, Augustin Pascal, Fernand Pasty, François Pauliat, Louis Pédélacq, François Perroux, Pierre Pesnelle, Louis Petitpez, Maurice Peugeot, Léon Piault, François Picard, Ernest Pichot, Charles Pietri, Mathurin Pinard, Camille Pineau, Henri Pineau, Pierre Piraud, Julien Point, Armand Poirier, Léopold Pomarède, Marcel Porquer, Léon Potteau, Justin Pujol.

MM. Pierre Quanard, Louis Quenson, Emile Quesnel, Ferdinand Rabuteau, Henri Rameau, Auguste Rautureau, Marcel Renard, Louis Renaud, Louis Renaud, Marcel Renoult, Jules Rey, Jean Rigaud, François Rivoalan, Léon Rocher, Eugène Rodier, Benjamin Roussel, Célestin Rousselot, Marcel Roussin, Louis Rouvreau, Maurice Ryckewaert, Alfred Saget, Célestin Saint Gaudens Caillère, Charles Salaville, Marie Saunier, James Savary, Jean Scerpella, Valentin Schmitt Louis Scolan, Charles Sebille, Gustave Seguinot, François Sentenac, Antoine Serbat, Octave Seriex, Henri Servant, Jean Simon, Baptiste Sirgant, Jean Siriex, Léonard Souillard, Emile Suquet.

MM. Emile Taillebois, Jean Testemale, Paul Thébault, Georges Thévenot, Louis Thiriet, Albert Thomas, Henri Thuriau, Marius Tournié, Jean Trenque, François Vadot, Georges Vaidis, Marcelin Valeix Jean-Baptiste Valence, Emile Vandenabeele, Cyrille Vandomme, Jules Vash, Marcel Vassas, Georges Vaultier, Augustin Vayssé, Athanase Verdonck, Jean-Louis Vergeron, Joseph Vergès, Lucien Vernier, François Vidal, Julien Viel, Jean Vignau-Burret-Darré, Gaston Villemur, Louis Vinson, Pierre Vircoulon, Raymond Volant, Marius Volland.

MM. Auguste Agassis, Lucien Canaud, Pierre Debayle, Edouard Grandjean, Jean Adam, Eloi Alivon, Maurice Appert, René Arrouays, François Audic, Henri Balliet Léonard Bailly, Léon Bajat, Eloi Balazard, Emile Barot, François Batique, Charles Baucheton, Samuel Benamou, Pierre Benoit, Léon Berger, Armand Beslé Jules Bessère, Louis Besson, Henri Bétizeau, Victor Biet, Jean-Marie Billon, Léon Bleuchot, Adolphe Bobille, Henri Bobillier, Pierre Boisson, Rémond Boitot, Alexis Bongrand, Eugène Bonnin, Jean-Baptiste Bosquet, René Boucher, Lucien Boudot, Eugène Bouillet, Camille Bouilloux, Urbain Bourreau, Julien Brice, Arsène Bruiet, Henri Brouillar, Louis Broussier, Antoine Brun, Vincent Busadès, Emile Butez.

MM. Jean Cabirol, Gabriel Cadiot, Ernest Callède, Auguste Capmal, René Carbonnelle, René Cave, Louis Charles, Dell Claude, Marcel Claudey, Louis Cointet, Jean Coly, Eugène Combaud, Jean Coudert, Jules Coulon, André Coutant, Gaston Coutant, Louis Cugy, André Damas, Gaston Dautremer, Jean-Marie Davanture, Joseph Davoux, Jean Debourg, Honoré Defrance, Paul Degrenand, Louis Delauzun, Emile Delerue, Emile Delsahut, Louis Demougey, Marius Dervieux, Léon Descatoire, Félix Desgeorges, Pierre Despagne, Bertrand Dignan, Clément Doisy, Lucien Dolot, Albert Dubos, Henri Ducluzeau, Louis Dufrenne, Arcade Dufrénoy, Fernand Dugas, Antoine Durantin, Joseph Durbecq, Germain Duretz, Jean Dussol, Louis Engles, Marcel Euriat, Lucien Fabaron, Georges Faguette, Michel Fauvin, Emile Floch, Emmanuel Franchis, Jacques François, Georges Frébault, Michel Gagneux, Clément Gallard, Jules Gandon, Joseph Gazan, Ernest Géhin, Gaston Gevensan, Jean Girard, Lucien Girard, Gaston Glinel, Gustave Granet, Daniel Grasset, Faustin Grosgogeat, Lucien Guénard, André Guienne, René Guillaumot, Tiburce Héniart, Léon Henry, Edmond Hoez, Ernest Imbert, Léon Jacquot, Ferdinand Jasset, Jean Jaubert, Edmond Juvin, Henri Kachel, Albert Koch.

MM. Arthur Labitte, Léon Laboureau, Louis Lalizou, Albert Lamy, César Laugier, Raymond Leblan, Alexandre Lebreton, Louis Lecœur, Raoul Lecoq, Alphonse Ledevin, Max Lefèvre, Pierre Leguy, Charles Le Hamon, Jean Lehuede, Abraham Lellouche, Alexandre Le Mallet, Jean Le Roux, Louis Le Saux, Eugène Lesterpt, Edmond Lestienne, Henri Letoublon, Hippolyte Lévêque, Henri Lévy, Louis Leys, Jean Limozin, Alain Lostette, Alexandre Loyer, Thomas Maillavin, Jean Malville, Edouard Mange, Damien Marchandon, Albert Margraff, Maxime Marquis, Gustave Marquiset, Auguste Martin, Martin Martrou, Ange Mattéi, Paul Mattei, Adrien Ménanteau, Henri Menglier, Almyre Mesnil, Elie Meyer, Joseph Meyer, Marius Michaud, Eugène Michel, Emile Millet, François Morand, Jean-Marie Morand, Grégoire Morange, Alfred Moreau, Albert Morel, Marie Mouriot, René Mouton, Jean Nayrolles, Georges Nigoul, Jean-Jacques Nivos.

MM. Emile Oeil, Marcel Offroy, Albert Omnès, Edmond Ouin, François Paty, Jean Pazat, Alphonse Pelu, Alcide Pérignon, Louis Petit, Simon Petit, Emile Pierrot, René Pocat, Arthur Pollet, Georges Ponchon, Maurice Porte, Léon Pottier, Alexis Poupard, Fleury Poy, Jean-Marie Prat, César Prestoz, Vincent Proffit, Benjamin Quinard, Paul Raissiguier, Julien Rallin, Ernest Rancurel, Achille Raynal, Baptistin Rebufat, Maurice Redier, Joseph Rialland, Eugène Richard, Marius Rouzeau, Jean Royer, Roger Ruelle.

MM. Georges Saint-Marc, Jean Sainte-Cluque, Charles Samoth, Gaston Sarrazin, Louis Scheray, Marcel Sémonin, François Sieffert, Léon Signolès, Paul Simon, Auguste Souchet, Jean Spiesser, René Sulpice, Gaston Tanchon, André Tasqué, Bernard Teillet, Marius Teissandier, François Teillier, Paul Terrasson, Georges Thidière, Jean Thinon, Raymond Thion, Henri Tison-Despatures, Gustave Tourneret, Edouard Touzin, François Uhlmann, Louis Valentini, Jean Valette, Alban Vergnes, Charles Verpraet, Pierre Vert, Maurice Volpellier, René Voranger, Louis Vuarchex, René Wengler.

société

Bourreaux d'enfants

Depuis le temps qu'on nous tance, qu'on nous houspille, qu'on nous taxe de racisme, de sexisme, de conservatisme, qu'on attire pêle-mêle notre attention sur les minorités politiques, ethniques et sexuelles, sur les handicapés, les personnes âgées, les revendications des Moluques, le mariage des prêtres, la réinsertion sociale des prisonniers libérés, depuis plus de dix ans — ça a commencé après 1968 — qu'on nous donne mauvaise conscience, sans se vanter, on commence à avoir les idées larges. Si ça continue, on finira par se résigner à tout, même aux détournements d'avions et aux attentats.

Il y a cependant une catégorie d'individus qu'on n'accepte pas, qu'on ne supporte pas. Ce sont les bourreaux d'enfants. Là, rien à faire, la résistance est totale. C'était très net, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran ». Et ce n'est pas faute de les comprendre. Des enfants, petits ou grands, les nôtres, ceux des autres, des amis, des proches, des collègues, des voisins, on en a tous eu entre les mains, on sait ce que c'est. Ça crie, ça salit, ça fait du bruit, ça désobéit, c'est parfois agaçant, exaspérant, insupportable, à tuer. Seulement, on se retient. On déclenche, pour reprendre les termes savants employés à l'écran par le docteur Myriam David, un mécanisme de protection destiné à enrayer le passage à l'acte.

Faute de quoi, cela donne les charmants souvenirs d'enfance de cette dame — elle nous racontait cela sans aucune émotion — à qui sa nourrice arrachait les dents avec une tenaille, avant de la pendre par les pieds comme un jambon aux poutres de la salle. Cela donne ces petits squelettes dont on a revu les photos, tout repliés, tout brûlés, les yeux agrandis par l'horreur et la faim. Cela donne le récit de cette mère de famille anglaise, déchue de ses droits pour coups et blessures, qui, revenue à de meilleurs sentiments, a fondé en Grande-Bretagne, sur le modèle des Alcooliques anonymes, les Parents anonymes... Les parents « mal traitants », selon la pudique expression employée par des spécialistes, plus soucieux, nous a-t-il semblé, de rétablir l'équilibre mental de ces tortionnaires que de protéger l'existence de leurs victimes.

Il y a eu au cours de l'émission un moment étonnant. Une femme a appelé. Un véritable appel au secours. On lui a laissé la garde de son gosse tout en lui conseillant une psychothérapie. Ce gosse, elle n'ose pas l'abandonner, le confier à l'Aide sociale à l'enfance. Elle ne le supporte pas, elle nous l'a dit, elle ne se contrôle pas et craint d'en arriver aux dernières extrémités, à l'exemple de la mère qui finira par tuer sa petite fille dans l'excellent téléfilm américain présenté en guise d'introduction. Cette confession atroce, bouleversante, n'a ému personne au studio. On a parlé d'autre chose. Ce sont les téléspectateurs plantés là devant leur poste, isolés, inquiets, impuissants, qui se sont rués par centaines sur le téléphone pour revenir sur cet exemple caractérisé de non-assistance à personne en danger et demander, exiger de l'aide.

Rien de plus mal partagé que l'instinct maternel ou paternel, on le sait bien. Certains sadiques, certains pervers, en manquent au point de transformer leur bébé en cendrier ou en ballon de foot. Les cas les plus graves relèvent évidemment des tribunaux. Mais les autres, tous les autres ? Peut-on vraiment espérer y remédier en laissant l'enfant dans un milieu familial extrêmement fragile, dangereux et plus difficile à améliorer qu'on ne le laisse entendre ?

Le fait d'écarter le petit de sa mère, de le placer, risque, nous a-t-on expliqué, de l'en éloigner encore davantage quand elle le récupérera. Peut-être vaut-il mieux alors qu'elle ne le reprenne pas. Et ne met-on pas trop l'accent sur les vertus prétendues de la vie de famille, même haineuse, même violente, faute de structures d'accueil satisfaisantes ? A force de vouloir expliquer le pourquoi et le comment de ces monstruosités (milieu socio-culturel, éthylisme, débilité, etc.), on finit par donner l'impression de s'y résigner. Attention, la tolérance a des limites : celles de la complicité.

CLAUDE SARRAUTE.

«L'ERMITAGE» DE TATIHOU

Des «gosses à problèmes» sur une île...

Saint-Vaast-la-Hougue. — Tatihou, c'est le nom exotique d'un îlot rocheux face à Saint-Vaast-la-Hougue, petit port de la côte nord-est du Cotentin. Du continent, on aperçoit une tour et quelques murailles... Sans doute les vestiges d'un quelconque fortin ou d'un pénitencier... « Pas du tout, expliquent les habitants de Saint-Vaast ; d'abord, ce sont d'authentiques fortifications de Vauban. Et puis, c'est toujours habité. » Pour les gens âgés, Tatihou est « une maison de correction ». Pour les plus jeunes, « un centre de jeunes délinquants et de gosses à problèmes ».

De notre envoyée spéciale

Administrativement, le centre de Tatihou est à la fois un collège d'enseignement technique (CET) dépendant du ministère de l'éducation, et un établissement éducatif, L'Hermitage, géré par l'Association des amis de Tatibou et ayant reçu l'habilitation du ministère de la justice, ainsi que de la direction de l'Action sanitaire et sociale. L'Association des amis de Tatihou est, depuis un récent renouvellement du conseil d'administration, présidée par Mme Jouve, inspecteur d'académie. L'actuel directeur du centre, M. Jean Lesacher, n'est en poste que depuis la rentrée.

« Nous avons ici soixante garçons âgés de quatorze à dix-huit ans, indique-t-il, *qui ont été envoyés pour moitié par la justice et pour moitié par l'Action sanitaire et sociale. Ils étaient jusqu'à présent répartis en quatre pavillons de quinze. Nous allons avoir cinq pavillons de douze. »* Trois des quatre pavillons actuels sont des « préfabriqués » exigus, mal aménagés, dégradés. M. Lesacher toutefois se veut optimiste : *« Nous allons réaménager les locaux. Nous allons utiliser les bâtiments en dur qui servent d'entrepôts pour loger les enfants. Tahitou doit continuer à exister. Peut-être y a-t-il des changements à faire ; alors, on les fera. Il y a ici une grande volonté de vie et je ne serais pas venu si j'avais senti que c'était un établissement en sursis. »*

Pourtant, l'année scolaire a mal commencé à Tatihou. Le 5 octobre, les éducateurs — quatre éducateurs spécialisés, trois éducateurs en formation et six candidats-élèves éducateurs — ont entamé une grève pour protester contre leurs mauvaises conditions de travail. Ils déploraient « *un grave manque de moyens* » et demandaient « *le respect des normes de sécurité, c'est-à-dire trois éducateurs pour douze élèves. Nous avons de quatorze à seize élèves par pavillon, pour trois, voire deux éducateurs, dans des pavillons dont l'état de vétusté fort avancé met chaque élève dans l'impossibilité d'avoir une vie personnelle et permet une montée de l'agressivité sauvage* ». Les éducateurs souhaitaient, outre la reconnaissance de leur statut, de la spécificité de leur travail, « *la création d'un seizième poste, ainsi que d'un poste de veilleur de nuit...* ». Suivait une liste de revendications diverses. Leurs demandes ayant été acceptées, le travail a repris le 21 octobre. Tahitou continue donc d'exister. ««Nousts.Tio

Ça ou le chômage

Ces bâtiments en mauvais état dans ce site fortifié sont la survivance d'un temps où l'éducation surveillée ne se concevait pas sans mise à l'écart ni enfermement. « *Vu d'ici, du continent, c'est vrai que ça fait carcéral* », admet M. Claude Audouard, trente-quatre ans, professeur de dessin. Comme tous les jours, il attend le canot — à marée basse, on peut utiliser un camion — qui doit l'emmener au centre. De Tatihou, il peut parler pendant des heures, avec passion ; il y enseigne depuis huit ans et ne souhaite pas partir : « *Pour quoi faire ?* »

« *Aller dans un lycée-usine où, comme prof de dessin, je verrai défiler quatre cents types par semaine dans ma classe ? Non, merci. Ici on connaît les gars. Théoriquement, je devrais leur enseigner le « dessin d'art » appliqué aux métiers qu'ils apprennent au C.E.T. En fait, je veux qu'ils s'expriment. Ils sculptent, ils peignent...* » M. Audouard ne nie pas les problèmes de locaux ou de fonctionnement de Tatihou. « *Ce centre existe par rapport à tout un tas de contradictions. C'est vrai que, sur le papier, il apparaît comme un résidu des centres de redressement. Mais ce n'est pas du tout ça.* »

Si Tatihou n'est pas le « *lieu de haute coercition et de haute perversion* » qu'une certaine légende décrit, il n'en est pas moins une institution hydride « *au projet pédagogique inexistant* », selon M. Jean-François Brocart, juge des enfants à Cherbourg. « *A la fois émanation de l'éducation nationale et recevant des mineurs pour lesquels une éducation spécialisée est nécessaire* ». Le personnel enseignant n'est pas toujours là de son plein gré, comme M. Audouard. « *Certains maîtres auxiliaires comme moi*, indique M. Alain Sionville, qui a fait des études de philosophie, *se sentent totalement inadaptés, absolument pas à leur place ici. Comme moi ils n'ont aucune envie de rester, mais c'est ça ou le chômage.* »

Les motivations des éducateurs sont, elles aussi, très diverses, estime M. Serge Saccon, trente ans, éducateur spécialisé, à Tatihou depuis 1971 : « *Certains, attirés par l'image de l'île et du Cotentin, arrivent pour vivre ici leur marginalité. On n'est pas là pour ça. Et puis rien n'est moins marginal qu'un éducateur : on est en plein dans le système ; on est même là pour remettre les gens dedans.* »

Être crédibles

Ceux qui étaient venus chercher leur part de rêve repartent vite, déçus. En 1977-1978, « *pour le seul pavillon 3, onze éducateurs ont défilé tout au long de l'année.* » Jugeant cette instabilité néfaste, l'éducateur en chef, M. Patrick Legal, a refusé cette année d'« *engager n'importe qui* ». Et cette fois l'équipe éducative a préférer rester et se battre au lieu de démissionner. Pour Alain Pierre, l'un des éducateurs nouvellement arrivés : « *Nous avons obtenu, grâce à la grève, quelques moyens de faire un travail autre que du gardiennage. Maintenant la balle est dans notre camp, à nous d'être crédibles* ».

L'avenir de Tatihou n'est toutefois pas aussi simple que le laissent supposer l'énergie d'Alain Pierre ou l'optimisme du directeur. « *Quand je suis arrivé à Cherbourg, en 1975,* raconte M. Brocart, *j'ai eu une réaction très négative à l'égard de Tatihou. Puis j'ai décidé d'essayer de travailler avec eux, et ils ont actuellement huit garçons de mon cabinet. Mais les choses ne changent pas.* » Mme Huguette Legros, psychologue à Tatihou, n'est pas plus optimiste que le magistrat : « *Moi, je crois à l'utilité de Tatihou,* dit-elle, *mais je pense qu'il est condamné à brève échéance. C'est une population qui coûte cher, qui n'est pas rentable.* » Mme Legros n'admet pas non plus que les éducateurs aient demandé pendant la grève l'exclusion de certains élèves, considérés comme violents et dangereux, « *ceux pour lesquels Tatihou est fait* ».

« *Tatihou est le refuge d'une population dont personne ne veut,* constate le docteur Dominique Sotty, psychiatre à Cherbourg, qui va au centre une fois par semaine. *S'ils ne vont pas à Tatihou ils seront à la rue, puis, soit à l'hôpital psychiatrique, soit en prison. Ces garçons n'ont de place nulle part ; personne ne défendra les enfants abandonnés. C'est pour cela que la survie de Tatihou — soit dans sa forme actuelle, soit dans une autre — serait utile.* »

Tatihou ne doit pas fermer, nul n'ose dire le contraire. Mais qui est sûr, au-delà de la parole, d'avoir envie de faire ce qu'il faut pour que Tatihou vive ? « *Les gens qui travaillent là-bas,* selon M. Brocard, *ne sont pas conscients des changements indispensables à la survie de leur établissement. Il faudrait qu'ils cessent de revendiquer leur appartenance à l'éducation nationale, et qu'ils établissent un projet pédagogique précis. Ou bien ils changent radicalement, ou bien cela ne peut plus durer* ».

A Tatihou, lorsqu'on entend les éducateurs se plaindre « *parce que les enseignants ont plus de pouvoir sur les élèves et plus de respectabilités* », puis le lendemain les professeurs refuser de passer sur l'île « *parce que c'est un jour de morte-eau, qu'on doit passer avec une « plate »* — petit bateau à fond plat, — *qui est sale* », laissant les enfants livrés à eux-mêmes jusqu'à ce que, le soir, les éducateurs les reprennent, on comprend mieux certaines inquiétudes.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Petits métiers et grosses voitures

De notre correspondant

Orléans. — La brigade de répression du banditisme vient de mettre un terme aux activités d'un garagiste entreprenant, M. Jean-Michel Périlloux, trente ans, résidant à Neuilly-sur-Seine, exploitant un garage à Ormes, dans la banlieue d'Orléans, qui a reconnu avoir volé la bagatelle de trois cents voitures en trois ans. La revente des véhicules lui a assuré un *bénéfice de 5 millions* de francs. Il y a encore des « petits métiers » qui rapportent.

Une clientèle de standing

M. Périlloux rachetait en effet dans la région orléanaise des lots d'épaves d'automobiles avec leurs *cartes grises. Il volait ensuite* des voitures du même type dans la région parisienne. Conduites à Ormes, les voitures volées prenaient l'identité des épaves après maquillage des numéros minéralogiques et de moteur, puis étaient exposées à la vente.

Le garagiste achetait en moyenne les épaves de 2 000 à 3 000 F ; les voitures maquillées étaient revendues de 20 000 à 30 000 F. Ces sommes élevées s'expliquent par le fait que M. Périlloux jetait son dévolu sur des voitures de luxe, car il avait affaire à une clientèle de standing.

En plus de M. Périlloux, trois employés du garage ont été également appréhendés. Il s'agit de MM. Guy Grassart, trente ans, plus spécialement chargé du vol des voitures à Paris, Dominique Gauvin, trente-huit ans, et Jean-Pierre Ricard, quarante ans, chargés du maquillage à Ormes.

La police a été mise sur la piste de cette affaire grâce à la perspicacité d'un client, magistrat à Nantes, qui, comme les trois cents autres acquéreurs de voitures volées, ignorant bien sûr le trafic dont ils étaient victimes, se retrouvent ainsi receleurs sans le savoir. — R. G.

FAITS ET JUGEMENTS

Le meurtre d'Homécourt.

La thèse de la légitime défense invoquée par M. Charles Vaglio, qui, dans la nuit du 3 novembre, a tué à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), un cambrioleur, M. Marcel Paté (*le Monde* des 7 et 8 novembre), est contestée par les premiers résultats de l'instruction. M. Vaglio n'a pas utilisé, comme il l'avait déclaré aux gendarmes, un pistolet de calibre 6,35 mm, mais une arme de guerre, un automatique espagnol de 7,65 mm. D'autre part, les enquêteurs n'ont retrouvé que deux douilles de balles sur les lieux du drame. L'infirmier, M. Vaglio, n'aurait donc jamais tiré en l'air avant de faire feu à deux reprises sur M. Paté.

D'autre part, l'autopsie a révélé que la balle meurtrière avait pénétré sur le côté avant de toucher la moelle épinière et que cette balle avait été tirée à moins de 2 mètres. Les gendarmes s'efforcent maintenant de déterminer si le nerf de bœuf qui a été retrouvé sur place appartenait bien à M. Paté, ce qui conteste sa propre famille.

Autodéfense à Caen : la municipalité soutient le gardien inculpé.

La municipalité de Caen souhaite la mise en liberté du gardien du gymnase du quartier de Pierre-Heuzé, qui avait blessé le 31 octobre à coups de fusil quatre jeunes gens qui l'importunaient (*le Monde* du 6 novembre). Dans une lettre adressée au juge d'instruction chargé de l'enquête, le maire, M. Jean-Marie Girault, et ses douze adjoints rappellent que M. Michel Pesquerel, le gardien, a tiré parce qu'il se sentait menacé et que ces jeunes « *le provoquaient, l'assaillaient et cherchaient à le voler* ».

« *Ce soir-là,* ajoute la municipalité, *M. Pesquerel était un homme excédé. Longtemps, très longtemps, il avait contenu son impatience face au comportement insolent et agressif de ces garçons et filles.* »

Inculpé de « coups et blessures avec armes », le gardien du gymnase a été écroué à la maison d'arrêt de Caen.

Le P.C. et l'insécurité en Seine-Saint-Denis.

Au cours d'une conférence de presse organisée, mercredi 8 novembre, par la fédération de Seine-Saint-Denis du parti communiste sur le thème : « *l'insécurité en Seine-Saint-Denis : légitime défense ou protection des biens et des personnes* », M. Jean Garcia, sénateur et secrétaire de la fédération, a dressé un constat sur les questions de la sécurité. « *Pour les communistes, la cause fondamentale de l'insécurité est à rechercher dans le chômage et la misère* », a dit M. Garcia, qui précise que le département compte cinquante mille chômeurs. Au sujet de l'autodéfense, M. Garcia a notamment déclaré : « *L'insécurité, l'absence de la police là où on en a besoin, font éclore une peur malsaine pour la démocratie. Les gens qui ne se sentent plus protégés en viennent au réflexe de l'autodéfense et se laissent entraîner dans le dangereux engrenage de la violence.* » La sécurité dans le département exige une autre utilisation de la police, a ajouté M. Garcia.

Dans sa conclusion, le sénateur a proposé « *à toutes les associations du département l'établissement d'une charte de la sécurité contenant des mesures concrètes capables d'assurer la sécurité des biens et des personnes.* » — *(Corresp.).*

L'affaire Revelli-Beaumont : M. Villalon dispensé du contrôle de police.

Estimant que son sort devait être le même que celui de M. Hector Aristy (impliqué comme lui dans l'affaire de l'enlèvement de M. Lucchino Revelli-Beaumont), dont toutes les mesures de contrôle judiciaire ont été levées le 11 octobre dernier par la chambre d'accusation (*le Monde* du 13 octobre), M. Hector Villalon, homme d'affaires argentin, a saisi M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction à Paris, d'une requête en ce sens. Mais il n'a obtenu que partiellement satisfaction.

M. Franceschi a rendu en effet une ordonnance lui restituant son passeport, qu'il avait dû déposer au greffe lors de sa mise en liberté, le 5 octobre 1977, et le dispensant du contrôle de police auquel il devait se soumettre les deuxième et quatrième samedis de chaque mois au commissariat de son quartier. En revanche, le magistrat instructeur ne lui a pas restitué, comme le sollicitait l'inculpé, la caution de 300 000 francs versée par lui le 5 octobre 1977.

M. Villalon, qui a toujours protesté de son innocence, comme M. Aristy, a décidé de faire appel de l'ordonnance.

● *Un racketteur blessé par un garagiste bordelais.* — M. José Vidal, garagiste à Bordeaux, a blessé, mardi 7 novembre, un repris de justise, M. Etienne Orne, interdit de séjour en Gironde, qui avait tenté de lui extorquer une « amende » de 50 000 F. Le racketteur a réussi à prendre la fuite, mais son neveu, qui lui tenait lieu de chauffeur, a été arrêté. — *(Corresp.)*

● *Prix illicites : Jacques Borel relaxé.* — Le tribunal correctionnel de Péronne (Somme) a relaxé mardi 7 novembre M. Jacques Borel, ancien président du groupe Jacques Borel International, poursuivi pour pratique de prix illicites. Le 11 août 1977, le service de la concurrence et des prix, qui s'était porté partie civile, avait constaté deux fraudes au restaurant-self Jacques Borel d'Assainvillers, sur l'autoroute Paris-Lille : non-affichage des prix de plats et menus conseillés et majoration illicite des prix de boisson. Poursuivi pour les mêmes motifs, M. André Gallay, gérant du restaurant, a été condamné à un mois de prison et 15 000 francs d'amende.

● *Pyromanes par négligence.* — La gendarmerie de Châteaulin (Finistère) a identifié les auteurs présumés de l'incendie qui a partiellement détruit le 1er novembre l'usine des Constructions téléphoniques de Bretagne (C.T.B.) à Pont-de-Buis et provoqué 70 millions de francs de dégâts (*le Monde* du 3 novembre). A la recherche d'un local pour la nuit, trois jeunes gens de Pont-de-Buis — dont deux sont employés à l'usine — s'étaient installés dans un magasin de matériel. Pris de boisson, ils avaient selon les gendarmes, provoqué l'incendie par mégarde. —. *(Corresp.)*

● *Notaire condamné.* — Un notaire de Riom (Puy-de-Dôme), M. Emile Rouhier, soixante-quatorze ans, a été condamné, mercredi 8 novembre, par les assises du Puy-de-Dôme à dix ans de réclusion criminelle pour abus de confiance et émission de chèques sans provisoin. M. Rouhier, à qui les jurés ont refusé le bénéfice des circonstances atténuantes, était accusé d'avoir détourné à son profit plus de 4 millions de francs au préjudice de petits épargnants pour la plupart âgés.

● « *Le Nouvel Observateur* » a été condamné, mrecredi 8 novembre, par la première chambre civile du tribunal de Paris à verser 1 000 F de dommages et intérêts à l'association S.O.S. Médecins et autant au docteur Alain Krier, l'un de ses membres. L'association avait été mise en cause dans un article paru le 14 septembre 1977 dans cet hebdomadaire, intitulé « Le maquis des urgences », où il était question d'« *une manne* » que se partageaient les praticiens.

● *Mgr Georges Roche*, ancien supérieur général de l'Institut séculier de l'Opus Cenaculi, supprimé en 1974, a été condamné, mercredi 8 novembre, par la 11e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, à *seize mois* d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende pour infractions à la loi sur les sociétés. Mgr Roche détenait neuf mille actions de la Société nouvelle de Lacanau et des lacs d'Aquitaine (SNILLA), qui avait abandonné un important programme de viabilisation et laissé un lourd passif.

● *Explosion d'un pétrolier aux Philippines.* — Les recherches entreprises après l'explosion, mercredi 8 novembre, d'un pétrolier britannique battant pavillon panaméen, le *M.T. Feoso Sun*, dans le port philippin de Limay, ont permis d'établir un premier bilan de six morts et vingt-deux disparus. — *(A.F.P.)*

POLICE

LES C.R.S. DEVIENNENT AUTONOMES

M. Jacques Solier, directeur général de la police nationale, a annoncé, mercredi 8 novembre, au cours d'une présentation de l'unité départementale de sécurité des Yvelines au Chesnay, la création d'une direction centrale des polices urbaines au ministère de l'intérieur (*le Monde* daté 17-18 septembre). Cette nouvelle direction, qui remplacera la direction de la sécurité publique, qui comprenait le service des C.R.S. (15 000 à 16 000 hommes) et le service des polices urbaines (53 000 à 54 000 hommes), sera dirigé par M. André Delmas.

Cette décision consacre donc l'autonomie des C.R.S. et répond selon M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, au besoin de créer une plus grande cohésion au sein de ces unités de police et à celui d'une plus grande sécurité des Français. Au cours de cette présentation, M. Solier a insisté sur le développement des unités mobiles de sécurité et des flotiers, au cours des années à venir.

MÉDECINE

La mise en cause de trois médicaments

UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Dans son dernier numéro, la revue *Que choisir ?* avait mis en cause trois spécialités pharmaceutiques contenant des argiles fibreuses et avait demandé, en raison de leur pouvoir cancérigène chez l'animal, leur retrait du marché (*le Monde* daté 5-6 novembre). Le ministère de la santé et de la famille indique, dans un communiqué, qu'« *aucun élément d'information ne peut conduire à envisager le retrait du marché de ces produits dont l'activité et l'utilité pour les malades sont incontestables* ». Le ministère, ajoute le communiqué, « *est particulièrement attentif aux effets secondaires de médicaments. Il a mis en place depuis deux ans une nouvelle organisation de la pharmaco-vigilance susceptible de recueillir toutes les informations dans ce domaine (...)* ».

« *A toutes fins utiles*, conclut-on au ministère, *la commission technique de pharmaco-vigilance, qui est chargée de proposer au ministre les mesures appropriées portant sur les médicaments existant sur le marché, a été saisie du problème, afin que puissent être apportées aux malades toutes les garanties qu'ils souhaitent. Elle surveillera les médicaments cités comme l'ensemble des médicaments existant sur le marché* ».

RELIGION

Les catholiques de Lituanie sont satisfaits de l'élection de Jean Paul II

L'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux » a présenté fin octobre le choix de Mgr Wojtyla par le conclave comme une défaite des cardinaux italiens conservateurs opposés au concile Vatican II, affirmant que l'expérience de Pie XII avait montré que « l'anticommunisme conduit l'Eglise dans une impasse ». « Temps nouveaux » considère l'élection de l'archevêque de Cracovie comme un démenti au « mythe de l'Eglise du silence » : « Certains prétendent que les cardinaux ont élu un pape, sachant par expérience ce que socialisme et communisme veulent dire, et comment il faut lutter contre eux, écrit l'hebdomadaire. Ne prennent-ils pas leurs désirs pour des réalités ? »

En Lituanie, la seule république soviétique où la grande majorité de la population est catholique, l'élection de Mgr Wojtyla a été accueillie avec une grande satisfaction.

Vilnius. — Le dimanche, pour la grand-messe, la cathédrale Sainte-Thérèse est pleine. Les fidèles se pressent autour de l'autel, beaucoup sont debout dans le vestibule, quelques-uns, qui n'ont pu pénétrer dans l'église, suivent le service sur le parvis ; à côté, la chapelle installée au-dessus de la porte de l'Aube, dans les remparts de la vieille ville, est trop petite pour accueillir tout le monde. La situation est la même dans les autres églises encore ouvertes de la capitale de la Lituanie.

Ici la population est traditionnellement catholique, plus de 85 % des Lituaniens sont baptisés, même si le nombre des pratiquants est bien inférieur. Les assemblées ne sont pas composées uniquement de vieilles femmes, comme la propagande officielle voudrait souvent le faire croire, on y voit beaucoup de jeunes et une grande proportion d'hommes, même si les femmes sont, en effet, en majorité.

A la cathédrale Sainte-Thérèse, le prêtre prononce le sermon en polonais, d'autres services ont lieu en lituanien, mais tous les prêtres apprennent le polonais pour pouvoir répondre à la demande de la forte minorité d'origine polonaise. L'étude du polonais, bien qu'il ait été pendant des siècles la langue du colonisateur, est en outre un moyen de résister à l'envahissement du russe. Le sermon, ce dimanche-là, porte sur la prière pour les morts, *« recommandée encore par les derniers papes »*, mais le prêtre ne fait aucune allusion, même indirecte, à Jean Paul II.

La même prudence se retrouve dans les conversations privées : *« Nous sommes très heureux, le nouveau pape sera nécessairement plus proche de nous parce que Vilnius et Cracovie ont été liés au cours de l'histoire »*, nous dit un curé. *« Nous avons eu, jadis, des problèmes avec les Polonais, mais*

De notre envoyé spécial

aujourd'hui tout est oublié », ajoute-t-il, faisant allusion à l'intégration de la Lituanie à la Pologne pendant plus de deux siècles, puis à l'occupation d'une partie de la Lituanie entre les deux guerres.

« Il sera du devoir du nouveau pontife de s'occuper de nous, de nous aider, remarque encore notre interlocuteur, *peut-être même viendra-t-il ici ? »*, dit-il avec un sourire. Les journaux lituaniens ont annoncé l'élection de Mgr Wojtyla par la même phrase lapidaire que les autres publications soviétiques.

Sous le porche de la cathédrale de Kaunas pourtant, où de vieilles femmes emmitouflées dans de grands châles noirs vendent des cierges et des images pieuses, l'une d'elles brandit triomphalement la photo en couleurs de Jean Paul II, qu'elle vient sans doute de recevoir d'un pays voisin. Les contacts avec la Pologne sont relativement faciles et, malgré la vigilance de la censure, des objets du culte passent la frontière. Les habitants de la Lituanie occidentale ont pu suivre en direct l'installation du pape à la télévision polonaise.

Même si l'immense majorité de la population lituanienne est baptisée (y compris certains dignitaires du régime), l'Eglise lituanienne ne saurait, comme force politique, être comparée à l'Eglise polonaise. Après la guerre la moitié des lieux de culte ont été fermés ; il reste huit églises ouvertes à Vilnius (contre trente avant la guerre), desservies par dix-huit prêtres.

A la campagne la situation est plus difficile. Si l'on compte au total huit cents prêtres pour quelque six cents églises, beaucoup de curés trop âgés n'exercent plus, et le séminaire de Kaunas — le seul de la République — ne peut, avec ses quatre-vingts élèves, préparer la relève. Aucune église n'a été construite depuis la guerre, sauf celle de Klaipeda, qui a été transformée en salle de concerts. Les églises ouvertes sont bien entretenues aux frais des fidèles (celles qui sont fermées et qui sont considérées comme des monuments historiques sont à la charge de l'Etat). Si divers ouvrages religieux (psaumes, Evangiles et documents du concile...) ont été publiés en langue lituanienne au cours des dernières années avec un tirage de trente mille exemplaires, l'enseignement du catéchisme aux jeunes enfants est interdit.

La situation juridique de l'Eglise catholique lituanienne n'est pas moins complexe. Entre les deux guerres mondiales, quand la Lituanie « bourgoise » avait sa capitale à Kaunas, et quand Vilnius et sa région étaient occupées par la Pologne, le diocèse de Kaunas était rattaché directement au Vatican, celui de Vilnius, qui comprend aussi une partie de l'actuelle Biélorussie occidentale, dépendant de Varsovie. Rien n'a été changé après le rattachement de la Lituanie à l'U.R.S.S. tout le monde estimant que le *statu quo* était préférable à une mauvaise solution. Il y a quelques années, pourtant, on a prêté à Mgr Wyszynski l'intention de placer tous les diocèses lituaniens sous la direction de l'Eglise polonaise.

Que fera Jean Paul II ? Il vient de recevoir à Rome Mgr Luidas Povilonis, évêque coadjuteur de Kaunas, et Mgr Romuald Krisciunas, administrateur apostolique de Panevezys, puisque l'Eglise lituanienne n'a pas de véritable chef depuis que Mgr Stepanovicus, archevêque de Vilnius, a été exilé au début des années 60 dans le nord de la Lituanie.

DANIEL VERNET.

DÉFENSE

Le raccordement de la France au réseau de consultations de l'OTAN n'implique aucune inflexion de sa politique, estime le Quai d'Orsay

Le système de télécommunications NATOWIDE offre des *« facilités matérielles permettant un échange rapide d'informations et n'entraîne aucune inflexion quelconque de l'attitude de la France sur le plan politique »*, a précisé mercredi 8 novembre le porte-parole du Quai d'Orsay, à la suite de la décision de la France de se raccorder à ce système à partir de janvier 1979 (*le Monde* du 8 novembre).

Il s'agit d'un réseau de téléscripteurs qui relie les différentes capitales des quinze pays membres de l'alliance entre elles et avec le siège du Conseil, à Evère (Belgique).

« Ceci, a indiqué le porte-parole, *n'affecte d'aucune façon l'indépendance des décisions de la France et ses rapports avec l'organisation militaire intégrée. »* Il faut noter à ce propos que les communications militaires se font sur le réseau NICS (NATO Integrated Communication System), auquel la France n'est pas reliée.

Le premier ministre, a en outre déclaré le porte-parole, a décidé en mai 1978 de demander le rattachement au réseau. *« Les modalités techniques et financières de ce rattachement ont été approuvées par les services du premier ministre en mai 1978, et le raccordement devrait intervenir en janvier 1979. »*

Dans *l'Humanité* de ce jeudi 9 novembre, Yves Moreau, l'un des éditorialistes du quotidien communiste, écrit notamment :

« (...) L'intégration de la France au réseau de « consultations politiques » représente un nouvel abandon de souveraineté dans un domaine essentiel. Elle aggrave de façon alarmante le risque que le général de Gaulle voulait écarter et selon lequel la France pourrait être entraînée dans un conflit contraire à sa volonté et à son intérêt national (...). »

« Les téléscripteurs NICS dicteraient à la France les mouvements de son armée. NATOWIDE dictera « seulement » notre diplomatie et notre politique. Maigre consolation ! »

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 8 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — *Sont promus :* général de division, le général de brigade Yves Marinelli ; général de brigade, les colonels Bernard Gabriel, Jean Grillot, Maurice Schmitt et Michel Blesbois (nommé adjoint au général commandant le génie du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire).

Sont nommés : inspecteur des réserves et de la mobilisation, le général de division Wilfrid Boone-Arbod Borssat de Lapérouse ; commandant la 64e division militaire territoriale, le général de brigade Charles Bart.

● MARINE. — *Est promu :* contre-amiral, le capitaine de vaisseau René Gouva.

Sont nommés : sous-chef d'état-major des armées, le contre-amiral Henri Fages ; commandant les sous-marins d'attaque, le contre-amiral François Crouzat.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine, le vice-amiral Bernard Franchet.

● GENDARMERIE. — *Est promu :* général de brigade, le colonel Paul Janet.

Un système de communications rattaché aux grands commandements

En réalité, le réseau Natowide est plus qu'un simple mécanisme dont l'adoption offrirait seulement des facilités matérielles et n'entraînerait aucune inflexion politique dans les abonnés.

C'est en décembre 1967 qu'une délibération du comité spécial des ministres de la défense de l'OTAN — en l'absence de la France — de télécommunications réservé à la a décidé la création d'un réseau consultation politique et à l'échange de renseignements permettant, si nécessaire, de hâter la prise de décisions critiques par l'OTAN, y compris l'emploi des armes nucléaires.

Dénommé « système des télécommunications de l'OTAN », ce réseau comportait, à l'origine, des liaisons télégraphiques directes entre le siège de l'OTAN à Evère (en Belgique), les capitales des pays membres (à l'exception de Paris) et les grands commandements alliés. Ensuite, sous l'impulsion des Etats-Unis, le réseau a été modernisé avec, notamment, l'apparition des télécommunications spatiales en 1971.

Au cours des dernières années, l'Alliance, cherchant à améliorer les mécanismes de consultation en cas de crise, a estimé qu'il était impossible d'établir une stricte distinction opérationnelle entre les télécommunications militaires et les télécommunications civiles, dites politiques. Progressivement, les responsables de l'OTAN sont alors parvenus à la conclusion qu'il était opportun et réaliste d'intégrer tous les réseaux de télécommunications de l'OTAN en un seul réseau, le NICS (NATO Integrated Communication System).

Sous l'égide d'un nouvel organisme de gestion des télécommunications (la NICSMA, ou agence de gestion NICS), il est prévu que formeront partie intégrante du NICS : le réseau OTAN de satellites, le réseau A.C.E.-High (qui est un système de tropodiffusion permettant de couvrir toute la zone du commandement allié en Europe par des circuits téléphoniques et télégraphiques à hyperfréquences) et le réseau Natowide auquel la France a décidé de se raccorder en 1979.

Il faut enfin ajouter que toutes ces installations (le système de communications Natowide, le système de communications par satellites et le réseau militaire) sont reliées à un centre de situation et de communication, très élaboré, au siège de l'OTAN à Bruxelles, qui permet, grâce à des transmissions automatiques et à un traitement électronique des données, d'entrer en relations avec les capitales des pays membres, les autorités militaires et les grands commandements de l'OTAN.

ÉDUCATION

LA RÉFORME DU STATUT DES ASSISTANTS

Il n'y aura pas un seul licenciement du fait du gouvernement, *déclare Mme Saunier-Seïté*

La grève des enseignants des universités — commencée le 6 novembre — qui protestent ainsi contre le décret du 20 septembre relatif au recrutement des vacataires et assistants non titulaires des disciplines littéraires et juridiques (« le Monde » du 8 novembre) continue de manière inégale selon les disciplines et les établissements. A Bordeaux, par exemple, notre correspondant signale que la grève est largement suivie en lettres et par les assistants en sciences économiques, peu suivie en sciences, tandis qu'en droit les cours n'ont pas encore commencé. La rentrée n'est pas terminée partout. Ainsi, à Paris-II, où tous les cours sont assurés, les travaux dirigés ne débuteront que la semaine prochaine, et les assistants réunis en assemblée générale le 7 novembre ont voté la grève pour la semaine du 13 au 18 novembre.

Ce jeudi 9 novembre devrait être la journée la plus marquante de la semaine d'action avec, notamment, la manifestation prévue à Paris à 16 heures, de la Sorbonne à l'hôtel Matignon.

Mme Saunier-Séïté a évoqué la situation des assistants le 8 novembre à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Berest, député (U.D.F.) du Finistère.

« La politique de qualité, a-t-elle déclaré, nous faisait un devoir de régler la situation des assistants qui ne se livrent à aucun travail de recherche. Ces assistants seront maintenus dans l'enseignement supérieur. Il n'y aura pas un seul licenciement du fait du gouvernement, et les assistants en question n'auront à assurer que trois cent soixante-quinze heures de travaux dirigés par an, ce qui représente un horaire inférieur à celui qui est imposé aux professeurs agrégés exerçant dans les classes de préparation aux grands concours.

» J'avoue que la défense d'assistants qui bénéficient de tels horaires n'est pas un thème très mobilisateur pour l'opinion publique. C'est sans doute pour cela que certains procèdent à des amalgames et énoncent des contre-vérités ! On dit que le gouvernement va fermer des universités. C'est faux ! Le gouvernement m'a demandé d'établir une carte des formations universitaires : de son côté, la commission des affaires culturelles travaille actuellement sur cette question : nous y reviendrons par conséquent. »

Les mal-aimés

« J'avais envie de travailler dans le supérieur, de faire une thèse sur un sujet qui m'intéressait et de disposer de temps pour écrire. » *C'est pourquoi, après plusieurs années d'enseignement au lycée* (« qui ont dévoré ma vie privée »), *Jessica, agrégée d'anglais, a posé, en 1971, sa candidature à un poste d'assistant auprès de vingt unités d'enseignement et de recherche littéraires. Sur trois réponses obtenues, une seule lui proposait un emploi dans une université parisienne.*

Quelques jours après une entrevue « avec un mandarin », *elle a, à sa grande surprise, été « élue » par la commission de spécialistes. Le thème de ses cours — fixé par les professeurs — a changé plusieurs fois en sept ans. Aujourd'hui, il porte sur l'histoire de l'Angleterre depuis le Moyen Age, la vie contemporaine aux Etats-Unis et, bien sûr, l'apprentissage de l'anglais.*

Chaque semaine, elle fait cours à trois groupes d'une trentaine d'étudiants de première année (« mais cela peut aller jusqu'au niveau du CAPES ou de l'agrégation »), *à raison d'une heure et demie chacun. En lettres, explique-t-elle, on n'assiste plus les professeurs, mais on fait cours de manière autonome. Chaque séance comporte une explication de texte faite oralement par un étudiant et corrigée par les autres.* « On critique ce qui a été dit, on critique la non-critique : j'arrive à les faire parler. » *Les étudiants doivent, d'autre part, préparer par écrit une explication de texte dans* « un anglais aussi simple que possible ». *Chaque semaine, Jessica corrige toutes les copies, et, à partir de ses corrections, les étudiants font des fiches qu'elle relève régulièrement. Toutes les quatre ou cinq semaines elle contrôle les connaissances acquises pendant ses cours.*

Elle s'est préparée seule à ce travail. A grands frais précise-t-elle : achats de livres, abonnements à de nombreux journaux et revues, voyages d'études, tirages de textes. Tout cela pour un traitement de 6 000 francs par mois, après douze ans d'ancienneté dans l'enseignement.

A trente-sept ans, Jessica est inscrite depuis trois ans sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA) car sa thèse est « avancée », *c'est-à-dire qu'elle a rédigé un certain nombre de pages qui forment un tout. Mais elle ne trouve guère le temps de la terminer.* « Si le décret du 20 septembre est appliqué, *dit-elle*, je suis « virée » de l'enseignement supérieur. »

Comme tous les assistants de lettres et sciences humaines, elle a reçu la lettre de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, donnant certaines assurances, au moins pour un an (le Monde *du 28 octobre*). « C'est un armistice, une manière d'assurer la rentrée mais aussi de calmer les mandarins qui se sont sentis atteints parce qu'on déconsidérait des gens qu'ils avaient cooptés. Cela est purement tactique et permet de diviser les gens. »

Agrégée, Jessica a plus de chances que d'autres de devenir maître-assistant ou, au pire, de retrouver un poste dans l'enseignement secondaire.

Assistant en droit, Patrick n'a même pas ces perspectives et vit une situation plus difficile. Il travaille depuis 1973 dans l'université parisienne où il avait fait ses études. Son horaire est plus chargé : six heures par semaine réparties entre quatre groupes d'étudiants. Son salaire ne dépasse pas 4 000 francs par mois. Contrairement à ce qui se passe généralement en lettres, il n'a pas choisi le sujet de sa thèse : on le lui a imposé. Tout comme on lui a imposé d'assurer un enseignement de droit administratif et constitutionnel alors qu'il avait étudié le droit international. « Je suis ainsi astreint à une double recherche », *explique-t-il.*

Bien qu'il ne soit chargé que de travaux dirigés (en droit, seuls les professeurs font les cours), son travail est très proche de celui de Jessica : préparation des séances, interrogations, corrections, confection de documents. « Les examens, *ajoute Patrick*, sont entièrement à notre charge : oraux, écrits, corrections, délibérations, bordereaux de notes... Je continue ma thèse quand j'ai le temps, c'est-à-dire essentiellement pendant les vacances. »

Il n'est pas inscrit sur la LAFMA : en droit, on est très malthusien. Il faudrait — pour qu'il soit inscrit — qu'il ait terminé sa thèse et écrit deux copieux articles, ce qui lui semble impossible à faire dans l'année. Il n'a pas non plus reçu de lettre rassurante du ministre des universités. « L'an prochain, *conclut-il*, je serai renvoyé ou, au mieux, renouvelé dans mes fonctions sans possibilité de continuer à faire de la recherche, car je devrai quinze heures d'enseignement par semaine. »

Ils ne demandent pas à être promus, mais à conserver leur emploi. Surtout, ils voudraient qu'on ait plus de considération pour le travail qu'ils font. Ils ressentent durement le « mépris » *du ministre à leur égard.* « C'est intolérable, *affirme Patrick*. Quand on est seul chez soi, on finit par intérioriser le langage qui nous est tenu, alors qu'on a rendu à l'université des services non négligeables. »

CATHERINE ARDITTI.



Le Monde DES LIVRES

Une cruelle éducation sentimentale

● Un roman tendre et amer de Jean-Didier Wolfromm.

FIDELE à la tradition française du roman d'analyse, Jean-Didier Wolfromm publie cette année *Diane Lanster*, qui évoque l'apprentissage sentimental d'un étudiant parisien, il y a une vingtaine d'années.

Il n'est guère d'adolescent qui ne souffre et ne s'enorgueillisse à la fois de n'être pas « comme les autres » : Thierry a une raison supplémentaire de se sentir différent, une raison que tout lui rappelle sans cesse, puisque dans son enfance une poliomyélite l'a laissé handicapé, boiteux, accroché à la canne dont il ne peut se séparer. En outre, il est allergique à la poussière et souffre souvent de démangeaisons telles qu'il ne peut s'empêcher de se gratter jusqu'au sang. Courageux, volontaire, Thierry est tout occupé à lutter contre ses maux : et nous découvrons que le plus dur à supporter pour lui, ce n'est pas cette suite de combats, mais l'apitoiement qu'il suscite sans le solliciter.

Jean-Didier Wolfromm suggère avec une sensibilité aiguë l'ambiguïté des sentiments de Thierry, quand il souffre et jouit en même temps d'être distingué, protégé, « materné ». Ce garçon qui se montre surtout conscient de ses disgrâces, nous sentons vite qu'il ne manque pas d'un charme particulier : il attire les êtres d'exception. Au lycée, son « protecteur » était le brillant Noël Dancre ; dans la classe mixte où il prépare le concours d'entrée à l'Ecole des arts décoratifs, Diane Lanster, la plus admirée des jeunes filles, ne le quitte pas. L'amitié amoureuse, comme nimbée de brume, qui naît entre les deux jeunes gens, est évoquée avec une pudeur légère. Aucun mot lourd n'est prononcé.

La vérité des liens qui se nouent se laisse deviner à travers des gestes discrets, des confidences indirectes — tout un langage allusif. Aux moindres signes, Thierry porte une attention fascinée : Diane est pour lui une merveille renouvelée, un mystère toujours lointain. Rien n'existerait hors de ces rencontres quotidiennes : mais Diane fait connaître à Thierry son amie Nadine, et, par Nadine, il retrouve Noël. Que se passera-t-il entre eux quatre ? Une sorte de malaise s'installe en chacun.

Diane et Nadine aiment passionnément Noël ; Noël et Thierry aiment Diane. Nadine et Thierry sont aimés — mais pas comme ils le voudraient. chacun est plein de secrets pour les trois autres. Leur attente fragile va déboucher sur la tragédie. Emportés malgré eux par les jeux de l'amour et du hasard, les quatre héros seront victimes d'un destin qui ne laissera que mort et désespoir.

L'intrigue, montée comme un mouvement d'horlogerie, conduit inexorablement à la fin des amours, la fin des amitiés, — la fin aussi de l'innocente jeunesse. Ce sont les mensonges, les jalousies, les haines, — toutes ces bêtes cachées sous de flatteuses apparences, qui ont raison de leurs espoirs et de leurs illusions.

Nadine est morte : « Nous l'avons tous assassinée », dit Thierry. C'est que, dans l'univers de Jean-Didier Wolfromm, les êtres semblent naître avec une prédestination au succès ou à l'échec : Noël et Diane seraient-ils faits pour le bonheur comme Nadine pour la mort, comme Thierry pour la souffrance et l'infirmité ? Cela, le jeune homme ne le supporte pas. Toute la vérité, ou tout ce qu'il sait de la vérité, il va l'offrir à Diane, dans une longue lettre qui est le roman lui-même. Il ne cachera rien des trahisons de Noël, qui était l'amant de Nadine — ni des mensonges de Nadine et Thierry lui-même, qui, eux aussi, se rencontraient en cachette. Non seulement il venge ainsi la morte, et se venge en rendant impossible le bonheur insolent de ses amis, mais il tend à la belle Diane Lanster un miroir impitoyable où elle ne pourra se voir sans horreur.

Il lui révèle combien elle a été cruelle pour lui, combien il a souffert de ses initiatives, quand, par exemple, elle s'amusait à le faire danser, et l'abandonnait au milieu de la piste, où il n'avait que la ressource de se cramponner à une inconnue, pour seulement ne pas s'effondrer. L'auteur évoque avec une précision glacée ces scènes d'humiliation et de fureur rentrées, que Diane suscite innocemment sans doute, et même avec de bonnes intentions, mais qui deviennent insupportables, impardonnables. Le pardon, il est vrai, n'est pas le fort de notre héros : s'il souffre de sa boiterie et de sa maladie de peau, c'est surtout l'âme, en lui, qui est blessée. Cette alchimie, qui transforme pour lui la douceur et la confiance en haine et en chagrin, c'est le vrai mal du jeune homme, un mal dont personne n'a pitié, car celui-là ne se voit pas.

Critique littéraire exigeant, Jean-Didier Wolfromm est un romancier maître de son art. Une langue parfaite, d'un classicisme pur, sert son inspiration singulière où toute tendresse est mêlée d'amertume : on n'oubliera pas le chant profond de Thierry.

JOSANE DURANTEAU.

★ DIANE LANSTER, de Jean-Didier Wolfromm, 224 pages, 35 francs.

Un art de vivre

● Le credo de Françoise Giroud.

QU'AURIONS-NOUS pensé de ce petit livre si nous n'avions rien su de son auteur ? Le *Ce que je crois* de Françoise Giroud ne m'a d'abord pas fait grande impression, moi qui ai pourtant un peu trop tendance à l'admiration, lorsque je lis, et à l'amitié lorsque je vis. Mais on n'aime, on n'admire jamais trop.

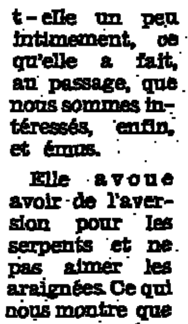
Rien pour nous surprendre, donc, au premier choc, dans ces pages de bon sens et de bonne information. Il n'y a plus de *Credo* possible, aujourd'hui, pour ceux qui ne croient plus du tout en Dieu et beaucoup moins en l'homme.

C'est un *Ce que je ne crois pas*, qu'avant tout Françoise Giroud a écrit en commençant par la mort de Dieu, justement, avec référence inévitable à Nietzsche. Et quelques autres citations qui ont beaucoup servi, du « La seule excuse de Dieu est qu'il n'existe pas », de Stendhal, au « Il se pourrait que la vérité fût triste », de Renan.

Françoise Giroud, elle ne pouvait l'éviter, est bien obligée de traiter, ne fût-ce que par allusion, des grands problèmes de l'humanité. Tout cela, c'est ce que pensent ceux dont la pensée n'est pas le métier. Ces considérations sur le passé, le présent et l'avenir de l'homme sont celles que nous aurions faites sans doute si nous avions osé écrire un *Ce que je crois*. Elles ne nous apportent rien à quoi nous n'ayons souvent réfléchi.

Réfléchi est un bien grand mot, sauf à le prendre au sens d'affirmations, de négations, de doutes reçus du dehors et reflétés comme un paysage sur l'eau d'un lac. L'eau noire et plate, l'eau sans profondeur de nous-mêmes.

Parle-t-elle de la situation de la femme, hier, aujourd'hui, demain, que Françoise Giroud a plus à nous apprendre. Se confie-t-elle un peu intimement, ce qu'elle a fait, au passage, que nous sommes intéressés, enfin, et émus.



Elle avoue avoir de l'aversion pour les serpents et ne pas aimer les araignées. Ce qui nous montre que si elle a su éviter, grâce à son talent, à son intelligence, à son courage, les dépendances millénaires des femmes et prendre place parmi les hommes les plus doués de sa génération et au même rang qu'eux, elle reste, malgré tout, liée à ses sœurs de toujours et de jamais.



★ Dessin de JULEM.

Nous la connaissions un peu, déjà. Grâce à sa vie publique. Et à ce qu'elle nous avait dit d'elle-même, il y a six ans, dans *Si je mens* (Stock). Grande journaliste, mais certes pas journaliste transcendental comme Maurice Clavel selon Michel Foucault.

Aussi bien est-ce lorsqu'elle abandonne les vastes sujets pour en venir à sa philosophie personnelle, la plus pragmatique et la plus intime, que Françoise Giroud mérite une lecture attentive. Son *Ce que je crois* est un manuel de bonne éducation et de politesse, à l'égard des autres et de soi-même. Encore une citation un peu trop connue, de Dostoïevski celle-ci : « Si Dieu n'existe pas, tout est permis. » Mais, là, en âme bien née, Françoise Giroud n'approuve pas.

Elle sait d'expérience que ce qui compte dans cette vie (lorsque l'on n'a pas renoncé, par impuissance, paresse ou mépris) ce sont les « rapports de force ». L'existence se passe « *à être alternativement ou simultanément, dominateur ou dominé* ». Au départ, les forces de la petite Françoise étaient nulles ; celles de Mme Giroud ont été très grandes, en des domaines et des moments divers. Avec, comme dans toute vie, des hauts et des bas.

Au cours d'une existence dont elle peut dire, sans fausse modestie, « *qu'elle ne fut pas précisément marquée du coin de la monotonie* », Françoise Giroud a appris :

— Que nous devons accepter notre héritage animal, savoir « *le dominer, par pur respect pour soi. Mais non chercher à le détruire... Pour ce qui est du corps, en tout cas, on ne s'emploie jamais assez à le rendre heureux* ».

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 20.)

« ALBERT CAMUS », de Herbert R. Lottman

Histoire d'une exigence

LES essais sur l'œuvre de Camus ont abondé, de son vivant et juste après sa mort. Sa vie n'a inspiré, en revanche, que des rappels succincts ou des témoignages ponctuels, comme si manquaient le recul et l'« actualité ». Dix-huit ans après la disparition du Nobel 1957, et tandis qu'une nouvelle génération moins politisée remet à l'ordre du jour ses préoccupations morales, voici la première biographie qui se veuille, et se montre, exhaustive. Sur les sept cents pages de l'ouvrage, soit une page par mois de l'existence racontée, pas un paragraphe qui n'apporte son lot serré de précisions vérifiées, à l'exclusion des digressions ou jugements que comporte la tradition française du genre, et avec la minutie qualifiée ici d'« anglo-saxonne ». Rien d'étonnant à cela, puisque l'auteur, Herbert R. Lottman, est journaliste américain, observateur de la littérature européenne pour le *New York Times* et la revue d'édition *Publishers Weekly*.

En bon émule des enquêteurs du Watergate, Lottman ne s'est pas contenté d'interroger les proches de Camus qui ont déjà témoigné ailleurs : Simone de Beauvoir, Jean Daniel, Max-Pol Fouchet, Jean Grenier, Pascal Pia, Emmanuel Roblès... Il ne s'est pas limité aux recoupements qu'appelaient certains événements délicats comme le passage au parti communiste, l'aventure de *Combat* ou les positions sur le drame algérien. Il a été trouver les intimes ou les anonymes qui n'avaient pas parlé spontanément, et il n'a négligé aucune archive ni aucun constat sur place. Avant longtemps on ne fouillera avec un tel culte des faits ces quarante-six années si chargées et traversées d'histoire.

Nous sommes mieux renseignés que Camus lui-même sur l'implantation de sa famille en Algérie, plus ancienne qu'il ne s'apprêtait à le dire dans *le Premier Homme*, l'autobiographie toujours inédite à laquelle il rentrait travailler quand le destin a paraphé son obsession de l'absurde. Nous savons

par Bertrand Poirot-Delpech

mieux que lui quand il a ressenti les premiers frissons de tuberculose, lu tel livre ou songe à écrire tel autre. Nous apprenons que l'écrivain mesurait 2 centimètres de moins que son père, tué en 1914, et qu'il a reçu deux mauvais points à l'école en octobre 1923. Rien n'est laissé dans l'ombre : le trousseau de sa première femme, le froid qu'il faisait l'hiver de la guerre où la seconde l'a rejoint à Lyon, le plan de ses domiciles successifs, les coins et les serrures renforcés de sa serviette en cuir...

CE n'est plus un historien qui cerne une existence, c'est le F.B.I., dirait-on, qui y campe. Bien que l'intimité de l'écrivain soit traitée avec toute la discrétion voulue, la première réaction est de gêne. On souffre rétrospectivement pour Camus, dont la pudeur était légendaire, et qui n'aimait pas plus que Malraux la curiosité de notre époque pour les secrets. « *Il serait temps de revenir à la supériorité de l'œuvre sur l'artisan* », notait-il dès avant la guerre ; et peu après : « *L'écrivain doit au public son œuvre, non sa personne.* » En lecteur français habitué aux mises en perspective et en forme littéraire, on craint qu'une telle compilation chronologique et impersonnelle ne manque la réalité qu'elle se propose d'approcher. On imagine les retours en arrière et les développements brillants qu'un biographe-essayiste à la française multiplierait, sur les temps, les milieux et les personnalités rencontrés en route.

Mais on s'avise bientôt que les interventions avantageuses de ce genre font écran plus qu'elles n'éclairent, et imposent une cohérence artificielle. L'accumulation neutre de faits bruts nous laisse au contraire en tête à tête avec le sujet, libres de nos intuitions et, comme dans la vie, de plus en plus perplexes, donc proches de la vérité. Loin de condamner Camus à une certaine image de lui-même, ces sept cents pages d'investigations lui rendent le droit au mystère, privilège des vivants.

ON connaissait le « voluptueux puritain » en qui il se peignait lucidement devant son ami Jean Daniel, on devinait ce que son machisme de « pied-noir » vêtu à la Bogart cachait d'orgueil espagnol, de sensibilité à vif. Par ses *Carnets*, on le savait aussi fragile des nerfs que des poumons, guetté par la dépression, même et surtout au plus fort de la gloire. Quitte à négliger un peu le compagnon gai dont se souviennent ses familiers, Lottman ajoute aux ombres du tableau.

Les notes et conversations font état de nombreux projets avortés, de craintes périodiques de ne plus écrire. Au théâtre, son refuge, l'auteur du *Malentendu* a essuyé des échecs cuisants. Le Nobel, dont il jugeait sincèrement Malraux plus digne que lui, l'inquiétait et le dérangeait : il n'aurait plus les mêmes « droits » à dire ce qu'il voulait dire, et devrait payer sa tranquillité d'une fausse réputation de froideur hautaine. A part Daniel, Grenier, Roblès, Jules Roy et la famille Gallimard, beaucoup d'amis donnent l'impression de l'abandonner, en particulier Pascal Pia, qui passe du dévouement fraternel à la réserve caustique.

Avec le petit monde littéraire, domineront les malentendus et les blessures. Malraux oublie quand il a vu Camus pour la première fois, et tente brouillonnement de se servir de lui, au temps du R.P.F. puis de la torture en Algérie. Les folles nuits de Saint-Germain-des-Prés masquent mal la mauvaise idée que Beauvoir et Sartre se font de lui, et qu'ils ne réviseront qu'à sa mort. La fameuse polémique de 1952 avec *les Temps modernes* a profondément affecté l'auteur de *l'Homme révolté*. Il comprend mal que Breton lui reproche à vie une phrase ancienne sur Lautréamont, et François Mauriac... de lui disputer le rôle de conscience auprès des jeunes.

(Lire la suite page 20.)

L'homme secret

● Louis Guilloux, de 1921 à 1944.

« LE secret, c'est la vie même. *Tout ce qui va contre le secret attente aux sources les plus fines de la vie. Autant le mensonge me répugne, autant je chéris le secret, sans lequel il n'y a point de vie, point d'amour et point d'art. Pour toutes ces raisons, je tiens la pudeur pour la première des vertus.* »

Ce passage de ses *Carnets*, qui date de 1924 (Louis Guilloux avait alors vingt-cinq ans), illustre à la fois l'œuvre de l'auteur du *Sang noir* et sa vie telle qu'elle apparaît ou transparaît à la lecture de ces notes prises de 1921 à 1944 (Un second volume doit suivre, qui couvrira les années d'après-guerre.)

Plutôt que de vie, il faudrait d'ailleurs parler de comportement. C'est une attitude d'homme réservé, attentif, qui participe, mais ne s'enthousiasme pas, ou, s'il s'enthousiasme, ne le montre pas. Avec cet œil qui s'allume, parfois, où percent la lucidité et l'humour en de brèves notations fulgurantes ou des tableautins pris sur le vif.

Tout le contraire d'un exhibitionniste. On aura scrupule à parler de journal intime à propos de ces carnets. Car, précisément, l'intimité ne s'y révèle pas, sinon par allusions, déduction ou transparence.

Louis Guilloux aura traversé cette période de l'entre-deux-guerres riche en événements, en hommes et en talents, sans se laisser investir ou contaminer par elle. Il nous a déjà livré son credo : la pudeur. Il nous révèle sa règle : le silence avec, pour corollaire, la solitude.

« *A présent, au moins, je suis fixé sur un point : à savoir que je dois vivre seul, enfermé dans mon travail* (1931). »

Plus que Paris (« *Je voudrais n'y remettre les pieds de ma vie* »), c'était Saint-Brieuc, sa ville natale, qui le retient et l'inspire. Plus que les mondanités (fussent-elles littéraires), les cénacles, ce sont les amis qui le requièrent. Plus que les morceaux de bravoure, ce sont les petites scènes de la vie quotidienne qui le sollicitent. Petit bonhomme goguenard et compatissant, sans cesse en mouvement, c'est le mouvement de cette vie qui l'intéresse. Il n'est jamais sorti de la « Maison du peuple » que lorsque le peuple lui-même en sortait.

Aussi, ne faut-il pas attendre de ses confidences une chronique brillante, indiscrète, des événements et des hommes, même lorsqu'il est mêlé à ces événements ou lorsqu'il est le commensal de ces hommes. Ses *Carnets*, il n'y écrit que lorsqu'il est en panne d'inspiration pour ses romans.

Ce qui ne signifie pas que ces événements et ces hommes n'y laissent pas leur empreinte, en creux.

C'est par ce qu'il ne dit pas que Louis Guilloux nous en dit beaucoup sur eux. Ainsi d'Aragon, qui cherchera vainement à le faire s'inscrire en faux contre le témoignage, rapporté par André Gide de son voyage en U.R.S.S., auquel il avait participé avec Herbart, Dabit, Schiffrin et Jef Last. Ainsi d'André Gide, lui-même, croqué, percé en trois ou quatre instantanés révélateurs.

« *Je commence à croire qu'il n'est venu en U.R.S.S. que pour y chercher l'autorité dont il avait besoin pour dire ce qu'il dit aujourd'hui.* »

L'essentiel de Louis Guilloux, c'est dans son œuvre qu'on le trouvera. Mais ses *Carnets* serviront de repères.

Ils aident à comprendre l'homme qui a écrit cette œuvre : un homme de caractère.

PAUL MORELLE.

★ CARNETS, de Louis Guilloux, Gallimard, 420 p., 63 F.

la vie littéraire

De la politique à la littérature

La jeune maison d'édition Presses d'aujourd'hui, qui est une filiale de Gallimard, est née en 1975 autour de la collection « La France sauvage » à laquelle s'intéressait de près Jean-Paul Sartre. Elle a publié une dizaine de livres sur les luttes sociales et politiques et reflétait les aspirations des gauchistes. Tout en maintenant cette collection où vont bientôt paraître un ouvrage sur l'armée, un autre sur la pollution en usine, les Presses d'aujourd'hui, que dirigent Catherine von Bulow et Yves Le Dantec, s'ouvrent à la littérature. *« Nous avions aussi envie de nous faire plaisir »*, disent les deux animateurs. Ils annoncent donc des créations romanesques qu'inaugurera l'écrivain alsacien René Ehni, avec une chronique en forme de roman *la Raison lunatique* ; des traductions : le premier écrivain étranger sera Kenneth White *(Lettres de Gourgounel)* ; enfin des rééditions : Yves Le Dantec voudrait rendre accessibles les trésors du merveilleux celtique et publier en édition courante ces contes gallois ou bretons qu'on ne trouve aujourd'hui que dans des éditions savantes. — J. P.

Dépannages en tout genre

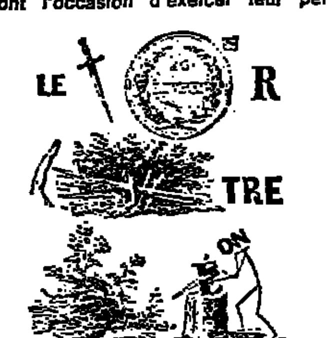
L'usage de l'écriture incite à la modestie : qui peut se vanter de n'avoir jamais tiré la langue sur un mot, hésité entre deux tournures ? Notre français se plaît, en effet, à glisser sous la plume chausse-trapes et coquetteries. Heureusement, entre le travail du scribe et la lecture de la page imprimée, interviennent les zélés gardiens de la langue que sont les correcteurs : « *Les champions de la virgule* », disent les typographes. Sans ces agents de l'écriture, nombre de rédacteurs — et même d'écrivains — auraient achoppé sur des contresens ou auraient été trahis par un pléonasme.

J.-P. Colignon (auteur d'un traité auto-édité : *la Ponctuation, art et finesse*) et P.-V. Berthier, correcteurs au *Monde*, se proposent de dépanner justement tous ceux qui souhaitent perfectionner leur pratique de la langue grâce à deux petits guides que publient les éditions Duculot dans leur collection « Votre boîte à outils de la langue française ». Ainsi, en peu de... mots, on sait tout sur *les Pièges du langage*, avec ses barbarismes, solécismes, contresens et pléonasmes, et on acquiert *la Pratique du style*, qui exige simplicité, précision et harmonie. Notre collaborateur Jacques Cellard, de son côté, rappelle quand il faut employer *le Subjonctif*... et l'éviter. Roland Godiveau recense *Mille difficultés courantes du français parlé* ; Albert Doppagne indique les signes de *la Bonne Ponctuation*, et tranche parmi *les Régionalismes du français*. Ajoutons encore deux titres de Maurice Grevisse (*Savoir accorder le participe passé* et *Quelle préposition ?*) à cette collection qui veut répondre au besoin de vulgarisation d'un large public.

Huit autres ouvrages sont prévus, parmi lesquels on retient, notamment, un *Guide pratique des jeux d'esprit et jeux littéraires* (de J.-P. Colignon, également). Petit succès qui réjouira les philologues : les Canadiens prennent d'emblée 1 500 exemplaires de chaque ouvrage tiré à 10 000 exemplaires. (Editions Duculot, 16, rue Séguier, 75006 Paris. Chaque volume : 18,50 F.) — B. A.

Pour les amateurs d'énigmes

Béatrice de Goutel publie un choix de rébus, où les débutants comme les initiés trouveront l'occasion d'exercer leur perspi-



cacité. Ce livre ne séduira pas seulement les amateurs d'énigmes. Il fera plaisir aussi aux amoureux de la mode « rétro ».

★ *Les Rébus*, par Béatrice de Goutel, Hachette.

vient de paraître

Romans

MICHEL PEYRAMAURE : *la Tête du dragon*. — Avec ce troisième volume, M. Peyramaure achève sa grande fresque sur *la Passion cathare*. (Robert Laffont, 374 p., 49 F.)

JOSE GIOVANNI : *le Musher*. — Cinquante mille dollars à gagner au bout de la course de traîneaux dans les neiges de l'Alaska. (Gallimard, 210 p., 35 F.)

HUBERT MONTEILHET : *Retour à zéro*. — Une vérité inattendue au terme d'une enquête psychiatrique. Par l'auteur du *Retour des cendres*. (Denoël, 192 p., 34 F.)

Lettres étrangères

GERALD GREEN : *Holocauste*. — C'est de ce roman sur la persécution des juifs par les nazis qu'a été tiré pour la télévision américaine le film qui a suscité beaucoup de discussions. (Laffont, coll. « Bestsellers », trad. de l'américain par Yvonne Baudry, 407 p., 54 F.)

Nouvelles

RENE FALLET : *les Yeux dans les yeux*. — Une grande nouvelle « hallucinée » qui s'ouvre sur un cimetière et s'achève dans l'eau glacée d'un étang. (Atelier Marcel Jullian, 3, rue Séguier, 75006 Paris, 122 p., 28 F.)

Science-fiction

ROBERT SILVERBERG : *les Déportés du cambrien*. — Des contestataires du XX[e] siècle déportés dans le passé, un milliard d'années avant notre ère. (Robert Laffont, 215 p., 35 F.)

Poésie

HUBERT-POIGNON : *la Mort accessible*. — Avec ce nouveau recueil, l'auteur s'adresse aux « amoureux de la poésie dans ce qu'elle a de plus ouvert et de plus libre ». (176 p., 80 F, franco de port, Ed. Jean Grassin, Moulin de l'Ecluse, 28210 Nogent-le-Roi.)

Essais

JACQUES DEBU-BRIDEL : *l'Actualité de Fourier, de l'utopie au fouriérisme appliqué*. — Les divers aspects du père des théories sur l'autogestion. (Ed. France-Empire, 238 p., 34 F.)

RENE NELLI : *Mais, enfin, qu'est-ce que l'Occitanie ?* — Pour une meilleure connaissance de l'Occitanie, par un ardent défenseur des ethnies méridionales. (Privat, 208 p., 52 F.)

RENE DUMONT : *Paysans écrasés, terres massacrées*. — A l'écoute des paysans de trois continents et de misères insoutenables. (Robert Laffont, 360 p., 49 F.)

WILLIAM ROSSI : *Erotisme du pied et de la chaussure*. — Le pied rendu à ses fonctions vitales et libidineuses. Trad. de l'américain par M. Matignon. (Ed. Payot, 228 p., 58 F.)

JEAN-DIDIER URBAIN : *la Société de conservation*. — Une étude sémiologique des cimetières d'Occident. (Ed. Payot, 476 p., 99 F.)

Souvenirs

BRASSAI : *Henry Miller, rocher heureux*. — La suite de *Henry Miller grandeur nature*. (Gallimard, 290 p., 55 F.)

LOUIS PAUWELS : *Comment devient-on ce que l'on est*. — L. Pauwels se penche sur son passé. (Stock, 203 p., 39 F.)

Histoire

JOSEPH ROVAN : *Histoire de la social-démocratie allemande*, de Ferdinand Lassalle et Karl Marx à Willy Brandt et Helmut Schmidt. (Le Seuil, 524 p., 95 F.)

ALAIN CORBIN : *les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution aux dix-neuvième et vingtième siècles*. — L'histoire quantitative à la poursuite de la sexualité. (Aubier, 571 p., 96 F.)

MOSHE LEWIN : *le Dernier Combat de Lénine*. — 1922-1923, le parti bolchévique contre son fondateur. (Editions de Minuit, réédition, 169 p., 30 F.)

GABRIEL FOURNIER : *le Château dans la France médiévale*. — Signification sociale, fonctions économiques et politiques. (Aubier, 397 p., 89 F.)

EVE DESSARRE : *les Sacrifiés*. — 1919-1945, la descente aux enfers de la gauche allemande. (Orban, 361 p., 49 F.)

ANONYME : *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751 jusqu'en l'an 1761*. — Un jeune Parisien à travers la Nouvelle France. (Aubier, 190 p., 42 F.)

ARTHUR CONTE : *le 1[er] janvier 1960*. — De la guerre d'Algérie à Johnny Hallyday. (Plon, 441 p., 55 F.)

BENOIST-MECHIN : *Lyautey l'Africain ou le rêve immolé*. — Celui qui fut un prestigieux administrateur colonial était aussi un grand visionnaire. (Librairie académique Perrin, 486 p., 60 F.)

Psychiatrie

I. SOW : *la Folie en Afrique noire*. — Une approche anthropologique de la maladie mentale. (Ed. Payot, 196 p., 55 F.)

Philosophie

En marge. — L'Occident et ses « autres ». — La publication des actes d'un colloque organisé à Rome par Christian Delacampagne sur les « exclus » de notre civilisation. (Ed. Aubier, 292 p., 69 F.)

THEODOR W. ADORNO : *Dialectique négative*. — L'œuvre maîtresse d'un penseur de l'école de Francfort. Trad. de l'allemand. (Ed. Payot, 340 p., 99 F.)

Linguistique

TZVETAN TODOROV : *les Genres du discours, symbolisme et interprétation*. — Dans ces deux ouvrages, T. Todorov étudie la résurrection et la transformation des genres du discours d'une part, et, avec *Symbolisme et interprétation*, ajoute, d'autre part, un second volet à son diptyque commencé par *Théories du symbole*. (Seuil, 310 p., 55 F, et 168 p., 34 F.)

en poche

La personnalité contradictoire de Malesherbes

POUR la postérité, Malesherbes demeure l'avocat qui assura, avec Tronchet et De Sèze, la défense de Louis XVI. Guillotiné avec sa femme et sa fille le 21 avril 1794, c'est lui qui, alors qu'on l'invitait à monter sur la charrette qui l'emmenait vers l'échafaud, heurtant une pierre et perdant l'équilibre, prononça ce mot fameux : « *Mauvais présage, un Romain à ma place eût rebroussé chemin.* » Ces mots dignes d'un personnage de Plutarque révèlent admirablement le caractère fait de hauteur, d'ironie et de détachement d'un homme complexe et attachant.

Né en 1721, Malesherbes était le fils de Guillaume de Lamoignon, chancelier de France. Marié en 1745 à Marie-Françoise Grimod de La Reynière, de la famille du célèbre gastronome, il embrasse, à vingt ans, en 1741, la carrière de magistrat. Il est pourvu d'une charge de conseiller au Parlement, puis devient, en 1749, président de la Cour des aides et directeur de la Librairie (Censeur royal). Comme le montre Elizabeth Badinter, qui a retracé l'historique de la Cour des aides, ce magistrat scrupuleux s'illustre dans ses deux fonctions, comme un défenseur du peuple contre l'abus et l'injustice fiscale, et un champion des Lumières, en permettant à Diderot de poursuivre l'Encyclopédie, à *l'Emile* de Rousseau de paraître.

Alors que rien ne prédisposait à ce rôle cet intellectuel probe et austère et pourtant sensible aux honneurs, Malesherbes va exprimer, sous une forme particulièrement efficace, non seulement les doléances du peuple face à l'arbitraire et aux privilèges, mais aussi il va adresser des remontrances au pouvoir royal, où l'opposition trouvera les arguments les plus forts contre l'exercice d'un absolutisme, privé de ses contrepoids traditionnels : les lois fondamentales du royaume. Si Malesherbes s'élève, dans les *Remontrances*, de 1771, contre les édits de Maupeou qui frappent le Parlement, c'est pour protéger la monarchie contre elle-même, contre la tentation qui l'entraîne vers le despotisme. En versant dans l'illégalité, la monarchie introduisait elle-même dans l'opinion publique le doute sur la légitimité de son pouvoir.

Elizabeth Badinter a essayé de cerner la personnalité contradictoire de Malesherbes. Cet homme qui, dans sa jeunesse, tremblait de déplaire à Marie-Antoinette, n'hésita pas deux fois dans sa vie à affronter des pouvoirs autrement puissants et menaçants. En 1771, il résista presque seul au pouvoir absolu. Hostile aux lettres de cachet et à la peine de mort, il fut un homme des Lumières par sa sensibilité aux souffrances des hommes. Et, ensuite, il exposa sa vie volontairement pour défendre Louis XVI, symbole d'une royauté qu'il fallait protéger contre des excès que, seule, mieux avisée, elle aurait pu contenir dans des limites raisonnables.

ALAIN CLERVAL.

★ LES « REMONTRANCES » DE MALESHERBES, d'Elizabeth Badinter, collection « 10/18 ».

● PARMI LES REEDITIONS : *Les Frères ennemis*, de Nikos Kazantzaki (Presses Pocket) ; *les Larmes d'Eros*, de Georges Bataille, avec des lettres inédites de l'auteur, et une préface de J.-M. Lo Duca (10/18) ; *Ecrits*, de Laure (10/18) ; *Vie de Samuel Belet*, de Ramuz (L'Imaginaire, Gallimard).

● PARMI LES INEDITS : *l'Avenir commence demain*, d'Isaac Asimov (Presses Pocket, Science-fiction. Traduction de Bruno Martin).

en bref

● LE JURY GONCOURT, qui décernera son prix le 20 novembre, a publié sa dernière sélection où figurent six auteurs. Ce sont : Patrick Modiano (« Rue des boutiques obscures », Gallimard) ; Jean-Didier Wolfromm (« Diane Lanster », Grasset) ; Georges Perec (« La vie mode d'emploi », Hachette) ; Alain Bosquet (« Une mère russe », Grasset) ; Augustin Gomez-Arcos (« Scène de chasse furtive », Stock) ; Hortense Dufour (« La Marie-Marraine », Grasset).

● MARX, quoi qu'en aient dit ses détracteurs, n'est pas tout à fait mort. Aux Editions sociales, en effet, avec la parution du troisième tome, s'achève la publication du livre IV du « Capital », que son auteur avait lui-même intitulé « Théories sur la plus-value ». Il s'agit de la version intégrale du manuscrit. On ne disposait jusqu'ici que de celle, réduite, de Kautsky. Chez « 10/18 », des textes en partie inédits de Marx et Engels ont été rassemblés dans un recueil intitulé « la Crise », traduits et annotés par Roger Dangeville.

● « AUTOUR D'ITALO SVEVO ». Une « table ronde » se tiendra le 9 novembre, à 20 h. 30, à l'Institut culturel italien, 50, r. de Varenne, 75007 Paris). Y participeront : Mario Fusco, Giorgio Bassani, Georges Perec, Octave Mannoni et Maurice Nadeau.

● LA PRESSE LITTERAIRE : tel est le thème des débats organisés par la Quinzaine littéraire et par les Matinées littéraires de France-Culture, à la petite salle du Centre Georges-Pompidou, le lundi 13 novembre, à 20 h. 30.

● LE COLLOQUE INTERNATIONAL CONSACRÉ A PANAIT ISTRATI a lieu les 13 et 14 novembre, à la bibliothèque universitaire, campus des lettres, 100, boulevard Edouard-Herriot, à Nice.

● LE PRIX GAULOIS a été décerné au dessinateur Gus pour son livre « A trois, je saute » (Denoël).

● LES GRANDS PRIX DE L'HUMOUR NOIR ont été attribués. Henri Gougaud a reçu le prix Xavier-Forneret pour son premier roman intitulé « le Grand Partir » (le Seuil) et le dessinateur Lauzier a obtenu le grand prix de l'humour noir Grandville pour son livre « la Course du rat » (Dargaud).

● FRANÇOIS-REGIS BASTIDE analyse les conséquences du « discount » dans un article intitulé « La bataille du livre » et publié par « la Nouvelle Revue socialiste » (n° 33, 12 F).

romans

Le cirque comme prétexte...

● *...à la tendresse conjugale pour Catherine Paysan;*

...aux fugues sans lendemain pour Michel Hurriet.

INTERVIEWEE, télévisée, Catherine Paysan a défini son roman comme l'« aventure d'un marginal ». Erreur d'appréciation fréquente chez les artistes à propos de leurs œuvres ou piège d'un vocabulaire à la mode ? La « marginalité » de son héros est toute relative : un accident presque, et de fin de parcours.

Certes, il n'est pas courant qu'un vieux, chassé de son domicile par les bétonnières des promoteurs-profiteurs aille se reloger en douce dans une église désaffectée ; mais ce n'est là que redonner à une maison de Dieu sa vertu d'asile, et cet épisode qui ouvre le livre, sur lequel il se clôt quelques mois plus tard, n'est qu'un prétexte. Sous les somptueuses arborescences de la pierre, Gédéon Van Der Leuwen navigue à travers son passé en zigzag, ressuscite les compagnons de sa route et de son cœur, redevient, de clown au rebut, un homme ordinaire avec des pensées et des sentiments ordinaires, brisé par l'effondrement d'un bonheur ordinaire. Et c'est alors qu'il nous touche, s'installe en nous, s'y incruste, car il n'y a de vérité vraie que dans les choses et les hommes les plus simples — les plus difficiles à peindre pour un écrivain.

Comme toujours, avec Catherine Paysan, on est projeté de plain-pied dans le romantisme du quotidien. On aime ou on n'aime pas l'exubérance verbale qui, par moments, semble déborder sa volonté. On ne peut résister à la chaleur du regard dont elle enveloppe ses personnages et qui les fait rayonner, magnifiés, à la fois cernés dans l'humilité des apparences et transpercés au vif. D'un petit deux-pièces-cuisine sur cour, elle sait créer un paradis, exactement comme le voient, lorsqu'ils y sont réunis, Gédéon, le gugusse sans vocation, et Elisa, la voltigeuse douée qu'il a enlevée au monde du cirque parce qu'elle ne rêvait à rien d'autre, suspendue par un pied à son trapèze, qu'à devenir couturière en chambre, une bonne petite bourgeoise.

Un bonheur fade

Dès lors, ce couple étrange, dont la femme, élément de force, ne révélera sa faiblesse et sa détresse qu'à la mort de leur enfant — et se reprendra vite, — va s'aimer avec persévérance à travers les vicissitudes, la pauvreté, l'incompréhension d'un père, la rupture de quatre années de guerre, dans cet accord confiant des corps et des cœurs qui signe les fortes passions. Non que, pour Gédéon, l'épisode de ses amours, en Souabe, dans la ferme où il a abouti, prisonnier, n'ait eu aucune importance ; mais, sagement, il fait sur cela le silence, une fois tout rentré dans l'ordre, comme Elisa sur les tentations qu'elle a pu avoir dans le même temps.

Pour ces deux êtres, la seule aventure est dans leur union, chaque matin re-née approfondie, épurée. Beaucoup plus fascinante, cette banalité qui tient du miracle, que toutes les « marginalités » plus ou moins artificielles dont on nous inonde.

Tout autre est le ton de Michel Hurriet, l'humour et la grâce légère opposés à la robustesse de Catherine Paysan. On pourrait dire, quand son récit commence, que Marie-Catherine Lemoine « *a tout pour être heureuse* » ; mariée à un gentil libraire de Nancy, la voici probablement enceinte — ce qu'elle désirait fort, — en passe de changer d'appartement — ce dont elle se faisait une fête, — en route vers Venise, où elle accompagne son mari à un congrès.

Trop beau pour durer... Le pire, sûrement, va arriver. En fait, la jeune femme s'ennuie sans le savoir, sur les rails de la médiocrité bourgeoise, aux côtés d'un brave type qui ne cherche pas midi à quatorze heures.

Un coup de folie va traverser notre Bovary en puissance, à la suite d'une soirée au cirque. Elle s'y est si visiblement divertie au numéro des clowns, les Plumo's, que, se trouvant sur son passage, à la sortie, ils lient, avec elle, conversation. Partir comme eux, partir... Il apparaît à Marie-Catherine que son gros lot de chance est intolérable, insipide plus encore. Partir... goûter au fruit de l'indépendance, s'affranchir de ce qu'on est (jeter son bonnet par-dessus les moulins, pas question pour l'instant), oublier l'homme qui vous attache au piquet, ses manies, son goût pour le prêche, l'esprit de supériorité qu'il manifeste à tout propos et hors de propos. Marie-Cat boucle sa valise, saute dans un car et débarque à Padoue, où les Plumo's — les gens de cirque ont l'hospitalité généreuse — vont lui faire place dans leur roulotte.

Commencent alors huit jours véritablement « en marge », sorte d'épreuve au sens médiéval du terme, durant lesquels la jeune femme sera amenée à se regarder soi-même bien en face et à choisir une seconde fois son destin. La Marie-Catherine qui rentre au bercail nancéien sait bien que rien ne l'y force, pas même l'espoir d'une maternité, déçu une fois de plus. Elle rentre tout de même, réintègre ses habitudes, endosse à nouveau son fade bonheur, le seul probablement qu'elle soit de taille à porter.

L'auteur a-t-il voulu condamner une certaine « condition féminine », vouée aux vaisselles, aux mornes soirées ? Ou se moque-t-il gentiment des geignardes perpétuellement insatisfaites, qui, mises au pied du mur de la liberté, lui préfèrent la sécurité popote ? On penche pour la seconde hypothèse.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE CLOWN DE LA RUE MONTORGUEIL, de Catherine Paysan. Denoël, 248 p., 40 F.

★ UNE FEMME SANS LENDEMAIN, de Michel Hurriet. Calmann-Lévy, 216 p., 39 F.

Soldats perdus

LE cinéma a puisé dans la littérature. A charge de revanche, il a inspiré le romancier en lui fournissant des thèmes ou une forme de narration. Ces évidences sont posées pour situer le roman de Jean Yvane, *l'Arme au bleu* : un style sobre et efficace ; une histoire rapportée par un narrateur anonyme, telle la voix *off* ; un paysage grandiose, oppressant, et qui se prête au *travelling*. Lecture achevée, *déroulée* plutôt, on se dit : « *Quel grave et beau western !* »

L'action du roman de Jean Yvane se déroule en Algérie, mais elle pourrait aussi bien se situer ailleurs. Dans l'Ouest américain, par exemple. Ou dans telle ou telle guerre de « libération ». Cette facilité à transposer le récit pourrait jouer contre son authenticité, si l'on avait quelque bonne raison de considérer le pays autrement que le simple décor d'une action. Jean Yvane, qui a déjà écrit trois romans, possède une grande sobriété, le sens du juste dialogue et du détail « vrai ». Par exemple, cet extrait :

« Le Loher a mâchouillé sa viande tranquillement.

— Il est pas comme nous...

C'était vrai. Avec Coulonges, on avait toujours un peu l'impression d'avoir des trous à nos chaussettes.

— C'est parce qu'il lit beaucoup que tu dis ça ? a demandé Tenet.

— Non. Ça n'a rien à voir. Il est différent parce qu'il veut mettre toujours tout le monde d'accord. »

Coulonges est différent parce qu'il affiche son pacifisme, mais *« pendant sa permission, il n'avait rien dit non plus de ce qu'il savait lui aussi des tortures et du reste »*. Sous la conduite d'un sergent-chef, il est chargé, avec plusieurs de ses camarades, de ramener au camp des prisonniers, à bord d'un camion G.M.C. Il s'agit en principe d'une mission tranquille qui permet, ce qui n'est pas désagréable, d'éviter un « crapahut ». Et le chef n'entre pas dans la catégorie « jugulaire-jugulaire ». Au retour, cette balade sans histoire se déglingue avec le camion dont le moteur trépasse. Soldats et prisonniers entreprennent une longue marche dans le djebel inconnu.

Les rapports des uns et des autres se modifient peu à peu, au fil de l'inquiétude, de la peur, de la soif. Les prisonniers deviennent un obstacle et la nécessité de les convoyer au camp devient moins évidente. Des différends éclatent. Le chef meurt stupidement. Il n'y a plus que des hommes perdus en déroute. Les soldats libèrent leurs prisonniers — ou s'en libèrent.

Bientôt, l'ennemi, qui a besoin de leurs armes, est là. A-t-il jamais été absent ? Les soldats, cachés dans une grotte, tentent une sortie, l' « arme au bleu », c'est-à-dire le canon pointé vers le ciel...

BERNARD ALLIOT.

★ L'ARME AU BLEU, de Jean Yvane. Grasset, 221 p., 38 F.

LE MUR DE BERLIN

● *Sur un mode onirique.*

ON savait depuis Lénine que « *qui tient Berlin tient l'Europe* ». Avec son nouveau roman, *le Mur en toutes saisons*, Bernard da Costa (1), pour sa part, démontre que l'ancienne capitale du Reich recèle un filon romanesque de premier ordre.

Pour analyser « physiquement » le phénomène quotidien de l'encerclement de Berlin, l'auteur a choisi une voie tracée par les romantiques allemands, de Chamisso à Hoffmann : celle du fantastique. L'histoire qui a pour toile de fond le décor, surréaliste à force de réalisme, de Berlin-Est, est celle des tentatives désespérées d'un jeune citoyen de R.D.A. pour passer de l'autre côté. Une odyssée fondée, au demeurant, sur des faits rigoureusement authentiques, mais dont le lecteur s'aperçoit qu'elle se déroule ici dans l'imagination du héros.

Bien connu des médecins locaux sous le nom de « maladie du Mur », l'un des effets de l'encerclement berlinois est d'exacerber parfois les fantasmes jusqu'à la folie. A cet égard, l'un des mérites du roman est de nous faire découvrir que cette frontière qui est censée couper deux mondes les unit, en réalité, dans une commune aspiration à autre chose.

Où est la vérité ? Où est la fiction ? Il est difficile de le dire, à Berlin. Au fil des pages, nous voyons un méphistophélique guide slave entraîner, sous prétexte d'une visite du Mur, sa horde de touristes, à la fois horrifiés et fascinés, dans une sorte de chevauchée fantastique. Nous assistons aux entreprises de séduction d'un mystérieux personnage venu de l'Ouest qui brandit à tout vent des brassées de billets des grands opéras du monde. Une « religieuse gouvernementale » effectue un plongeon du haut de la tour de télévision orientale pour s'épanouir, comme une immense tulipe déployée, vers le ciel occidental. Quittant le plan du réel pour celui de la psychanalyse, le passage de la frontière accompli par le héros à la suite du meurtre symbolique de ses parents se métamorphose en un retour dans le ventre maternel.

Des esprits chagrins pourront, certes, s'étonner de voir traiter sur le mode onirique un sujet aussi brûlant que le Mur de Berlin. N'est-ce pas, justement, le seul mode d'expression qui lui convient ?

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ LE MUR EN TOUTES SAISONS, de Bernard da Costa, Buchet-Chastel, 173 p., 39,30 F.

(1) Cf. Son premier roman, *l'Opéra de Mme Gabler*, *Le Monde* du 4 novembre 1977.

HISTOIRE D'UNE EXIGENCE

(Suite de la page 17.)

Lors du Nobel, l'approbation du grand public et de la presse étrangère contraste avec les réserves des « confrères » français. Nimier a ironisé sans grandeur sur les faibles poumons du lauréat. Laurent parle d'« œuvre finie ». Roger Stéphane de « sclérose », d'autres, peu mémorables, de « petit penseur poli ». Les réactionnaires traitent Camus de communiste, les communistes de réactionnaire, les athées de chrétien, les chrétiens de croyant qui s'ignore. Aux ennemis de droite et de gauche réunis s'ajoutent les jaloux, ce qui, dans la boutique écrivassière, fait du monde. Cette convergence résumée par l'accusation de boy-scoutisme aboutira à vingt ans de véritable éclipse.

POURQUOI une telle unanimité dans l'hostilité ou le mépris ? Simplement parce que l'intelligentsia française a toujours rejeté les inclassables. Les philosophes, sauf Grenier, le classent écrivain, les écrivains l'étiquettent philosophe.

C'est l'époque où les littérateurs bourgeois et honteux de l'être s'imposent le silence sur les crimes soviétiques. Camus, qui n'a pas ces complexes, dénonce le Goulag à un moment où cela se porte mal à gauche, et ne rapporte pas comme aujourd'hui. Ni peur de désespérer Billancourt ni acharnement intéressé à réjouir Boulogne ! Alors que fait rage la foi dans l'histoire et les partis, il s'impose l'« exil » de qui tente de « démêler le vrai du faux », et le « ridicule » de témoigner « pour l'esprit dans la fraternité »... A l'heure des credos et des maffias, il cherche en solitaire solidaire la position la plus juste et la plus digne de l'« honneur » humain. De quoi faire rire, en effet, les suiveurs, les combinards et les imbéciles.

Sur l'Algérie, son double refus de l'oppression coloniale et du départ des colons le pousse à condamner toute violence, et lorsqu'il voit que son projet de « trêve civile » est dépassé, il fait ce à quoi les intellectuels se résignent rarement : il se tait. Veut-on le changer en guide idéologique ou en maître esthétique ? Il renvoie chacun à sa conscience de citoyen ou à son métier d'artisan. En pleine rage de politisation, ce libertaire ne trouve d'autre règle que la... morale. Fierté trompeuse : le jour de 1946 où Simone de Beauvoir le trouve « ivre de gloire », l'auteur de *l'Etranger* note dans son *Journal* : « *Je ne suis qu'un homme moyen, plus une exigence.* »

EXIGENCE : voilà le maître mot qui recommence seulement à être compris et respecté, au vu de ce qu'il a épargné à ses partisans. D'Astier de la Vigerie et Sartre auraient évité certains silences fâcheux si, au lieu de dédaigner le « refuge » d'une morale dite bourgeoise, ils avaient accepté de considérer avec Camus, dès 1946, que « *nous tuons des millions d'hommes en nous permettant ou en nous interdisant certaines pensées* ».

par Bertrand Poirot-Delpech

Pour comble en nos temps d'imposture, le champion du moralisme y conformait ses actes. Il reconnaissait ses dettes, à Jean Grenier notamment, et ses erreurs, en particulier sa sévérité lors de l'épuration et ses torts privés *(la Chute)*. Il refusait les décorations, les prix truqués et les magistères indus. En cas de brouille, il prenait toujours l'initiative des réconciliations. Il osait prôner la tendresse. Face au réalisme machiavélien de tous les bords, quelle audace !

La question que posent l'existence de Camus et son récit par Lottman, c'est, au fond : d'où vient cette exigence impérieuse, dont on cesse enfin de sourire. Philosophiquement, du côté du néo-platonisme plus que du christianisme, comme l'indiquait déjà l'étudiant d'Alger dans son diplôme. L'« école méditerranéenne » à laquelle il se rattachait avec Audisio, Roblès, Jules Roy et d'autres ? Elle exalte le goût artiste du bonheur individuel plus que les devoirs de solidarité. L'apprentissage par la maladie ? Sa tuberculose à récidives a sûrement influencé sa vision du malheur et de ses remèdes.

Lottman rappelle aussi que l'ancien footballeur d'Alger a « tout appris » du sport en matière d'obligations morales, et que l'auteur-metteur en scène a tiré du théâtre ses meilleurs moments de fraternité, au point qu'après le Nobel il songeait sérieusement à débuter comme comédien. Sportifs et acteurs furent ses seuls vrais frères, outre ses amis d'Algérie et quelques exilés espagnols, anarchistes, objecteurs de conscience et autres réfractaires irrécupérables.

« EXIGENCE » de prolétaire à jamais inassimilable, dans son cœur, à l'élite futile de Paris ? Il n'a fait état de ses origines pauvres que quand d'Astier et Sartre l'y ont provoqué. Après les tirages immenses et les consécrations majeures, il devait bien admettre qu'il avait un peu perdu le droit de parler de la misère. Il n'a d'ailleurs jamais prétendu parler en son nom. Mais il supportait mal que les écrivains prompts à s'arroger ce droit soient presque tous nés de parents aisés, et en rajoutent dans la violence révolutionnaire par mauvaise conscience.

Finalement, l'origine et la permanence de cette exigence se trouvent sans doute dans la présence silencieuse qui veille tout au long de la vie de Camus et du livre de Lottman, de l'autre côté de la Méditerranée : dans un taudis de Belcourt où l'écrivain s'est arraché par miracle à la fatalité des humiliés, cette mère veuve et analphabète, dont il a écrit qu'il lui devait, comme nous tous, l'« essentiel de sa sensibilité », qu'il a préférée à la justice quand le drame algérien le sommait atrocement de choisir, dont il a attendu les réactions pour savoir s'il devait se réjouir du Nobel, et qui lui a répondu, le jour où il lui disait avoir refusé une invitation à l'Elysée : « *Tu as bien fait, ce ne sont pas des gens pour nous !* »

★ ALBERT CAMUS, de Herbert R. Lottman, Le Seuil, 684 pages, 59 francs.

poésie

NERUDA VOLONTAIREMENT DIDACTIQUE

EN 1957, quand il publie le *Troisième livre des odes* — qui paraît aujourd'hui chez Gallimard, dans une traduction de Jean-François Reille, — Neruda a cinquante-trois ans, et sa popularité a atteint, au Chili, son point culminant. Bien que l'on trouve encore quelques « odes » disséminées dans les recueils qui suivront, ce livre est l'aboutissement d'un courant qui s'était ébauché avec la publication, en 1954, des *Odes élémentaires* : le recours à la simplicité, l'évocation des êtres et des objets les plus humbles, l'appel à la fraternité et à l'avènement d'une plus grande justice parmi les hommes, la revendication de l'unité nationale et de l'intégration du Chili dans la communauté mondiale.

Volontairement didactique, Neruda est ici l'intermédiaire entre ses semblables et le mystère du monde quotidien ; il pénètre au cœur des objets apparemment les plus anodins (la scie égoïne, le sel, les ciseaux, l'orange, la pierre), afin d'y débusquer « le goût central de l'infini ». Il déchiffre le destin poétique d'un albatros trouvé mort sur une plage, d'un arbre de la pampa argentine abattu par la tempête, d'un thon exposé sur un marché, des algues arrachées à l'océan, « chevelure du ciel sous-marin ». Ce recueil, subrepticement parcouru par les lignes noires de la mort et rousses de l'automne, marque un refus de la rupture, au nom du foisonnement créateur du monde élémentaire.

Au-delà d'un prosaïsme qui, parfois, tourne un peu à vide, le *Troisième livre des odes* est un retour aux sources vives d'une poésie à la fois innocente et responsable, qui s'égrène dans ces « *odes de toutes les couleurs et tailles, séraphiques ou bleues ou violentes, pour manger, pour danser, pour suivre à la trace sur le sable, pour être et ne pas être* »...

CLAUDE FELL.

★ TROISIEME LIVRE DES ODES, de Pablo Neruda, traduit de l'espagnol par Jean-Francis Reille. Gallimard, « Du monde entier », 272 pages, 52 F.

entretien

Les fructueuses colères de Georges Conchon

● ***Comment naquit « Judith Therpauve ».***

AUTEUR heureux d'une dizaine de best-sellers, scénariste comblé d'une demi-douzaine de films, Georges Conchon devrait respirer l'optimisme. Il n'en est rien. Son large sourire, sa faconde goguenarde, masquent une insatisfaction permanente. Ce qu'il voit, derrière ses grosses lunettes, l'indigne, et la colère fouette son inspiration.

« *La seule façon de secouer le public*, dit-il, *c'est de lui lancer la vérité à la figure, de lui faire toucher du doigt le scandale. On ne changera la vie qu'à condition de la montrer telle qu'elle est, inadmissible.* »

Ainsi naquit *Judith Therpauve*, cette lutteuse, qui entreprit de sauver un journal guigné par un magnat de la presse.

« *Au départ*, nous explique Conchon, *j'ai pensé à ma mère, ancienne résistante, institutrice retraitée, qui promenait sur le monde un regard sans illusion. J'ai voulu montrer cet orgueil en marche, cette survivante des temps héroïques, aux prises avec une société résignée. Elle échoue, bien sûr. Contre la collusion de l'argent et de la puissance politique, elle n'est pas de taille, ni elle, ni personne. Mais elle s'est battue, jusqu'au bout, et peut-être que sa défaite ouvrira les yeux de ceux qui ne veulent pas voir.*

— Vous envisagiez un film ou un roman ?

— *Je ne savais pas. J'écrivais à toute vitesse, à chaud, sous le coup de la révolte. Et puis, le visage de Simone Signoret s'est imposé à Judith, et mes soixante pages ont débouché sur un scénario. Cela aurait pu devenir un roman. Pour moi, cinéma, littérature et journalisme communiquent. Je refuse les frontières et les hiérarchies. A l'occasion, je tire le roman du scénario.*

» *Pour* le Sucre, *par exemple, j'ai fait le roman après le film, parce que le sujet continuait à me trotter en tête : une formidable spéculation, dont les responsables périssent par où ils ont péché. Le dossier m'est tombé du ciel, une main anonyme l'ayant déposé chez ma concierge. Et j'ai profité de l'aubaine. Pour* Sept morts sur ordonnance, *c'est un entrefilet dans la presse qui a attiré mon attention. Intrigué par la quantité de patients qui décédaient dans une clinique, j'ai mené l'enquête sur place, et mon reportage a été porté à l'écran.*

— Trouve-t-on aisément des producteurs quand on leur offre de tels sujets ?

— *Aucun problème, à condition de trousser une bonne histoire. Le capitalisme a l'avantage d'être morcelé, les intérêts se contredisent les uns les autres. Cela permet d'en jouer. Si le cinéma bat de l'aile, c'est parce qu'il coûte beaucoup trop cher, à cause du star system et de mauvaises habitudes. Mais un changement s'amorce.*

— Chaque film vous rapporte autant que votre prix Goncourt ; cela vous semble-t-il normal ?

— *Et pourquoi un écrivain devrait-il être pauvre ? En France, on le sacralise s'il s'enferme dans une mansarde pour exposer ses états d'âme. Si on s'aime, c'est merveilleux. Moi, je préfère les autres. Je ne connais rien de pire que la solitude de la page blanche. Au cinéma, j'ai découvert un monde grouillant, coloré, chaleureux, la vie quoi ! J'y ai appris à resserrer mon style pour aller plus droit aux faits. Au fond, je ne suis pas un auteur « littéraire ». Coupé de la réalité, je m'asphyxie.*

— Pourtant, vous continuez à écrire des livres.

— *Parce que j'ai besoin de raconter. Le film est plus efficace, il choque, il émeut, mais il passe, alors que la lecture pénètre en profondeur. Voilà pourquoi, je saute de l'un à l'autre, sans me soucier d'adopter un style différent. Je tiens une histoire, ou plutôt c'est elle qui me tient, qui me hante. Je la jette sur le papier, en essayant d'en rendre toute la force. Ensuite, on verra ce qu'on en fera* ».

Ce premier jet, Georges Conchon nous en a livré un exemplaire en publiant le texte de *Judith Therpauve*. Il ne s'agit pas d'un scénario, comme *Les jeux sont faits*, de Jean-Paul Sartre, mais d'un roman miniaturisé, ce qui ne le transforme pas, pour autant en nouvelle. Tout y est : le décor, les vêtements, les propos, les silences mêmes. Le long combat de l'héroïne contre l'argent se déroule au fil des semaines, jalonné de demi-victoires ou de revers qui semblent surmontables. L'espoir met du temps à mourir. Pas de place pour les floritures, les digressions. Les phrases expriment en direct la vision de l'auteur. C'est en lui que se joue le drame qui sera porté sur l'écran. Et, par une étrange ironie, c'est le film qui, traduisant en images cette prose si nette, paraîtra chargé d'ambitions littéraires.

« *Je crois*, nous dit Conchon, *que Chéreau, le metteur en scène, est plus homme de lettres que moi* ».

GABRIELLE ROLIN.

★ JUDITH THERPAUVE, de Georges Conchon, Simoën, 183 p., 39 F

UN ART DE VIVRE

(Suite de la page 17.)

— Qu'il nous faut, quant à l'inessentiel, ruser, ne point dépenser notre énergie en d'inutiles refus. « *Prendre les conventions pour ce qu'elles sont : des commodités analogues aux feux rouges...* » ;

— Que notre ambivalence doit être reconnue. Il nous faut nous solidariser avec nos contradictions, sans répudier une part de nous-mêmes « *qui serait triviale* » au nom d'une autre « *qui serait noble* ».

Deux pages, belles, sur le bonheur, mais qui sous-entendent la jeunesse. L'ambition ? Elle n'a rien de répréhensible, au contraire. A condition de la savoir dérisoire : « *Tout ce qui est atteint est détruit.* » L'humiliation ? Elle fortifie ceux qu'elle n'a pas brisés : « *J'en ai eu l'échine droite pour l'éternité.* »

Mais voici une prière dont elle est la première surprise : « *Mon Dieu, aidez-moi, vous voyez bien que je vais crever.* » Et un cri, à propos de certaines heures de désarroi :

« *Ce sont des moments où il faudrait pouvoir porter un bras en écharpe, un plâtre, un pansement au visage, quelque chose qui annonce : « Ne me bousculez » pas, je suis cassée... Ne me » demandez rien, je ne suis pas » en état de donner. Ni de » l'attention ni des pensées. En » fait, je ne suis pas là. Je » voyage. Je fais trajet dans le » brouillard vers mes terres inté» rieures. Je dois y retourner » pour inventaire.* »

Il ne nous déplaît pas qu'elle n'abandonne jamais si elle s'éloigne parfois, et que celle qui s'est confiée avec cet abandon ajoute, un peu plus loin : « *Le pardon spontané des offenses n'est pas dans mes moyens.* »

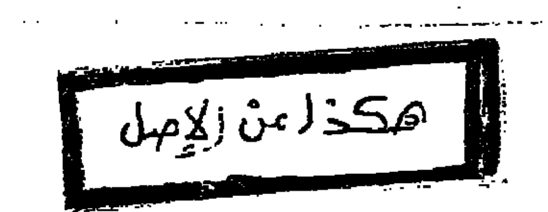
L'injustice, Françoise Giroud la condamne, comme il se doit, mais sans grands mots ni belles phrases, ce qui est rare. Elle se refuse à confier à un parti « *le soin de dire le vrai* » et se méfie du dogme marxiste : « *Mais je n'ai pas besoin d'y croire pour penser qu'aucun geste accompli aujourd'hui, ici et maintenant, n'est insignifiant s'il vise à réduire la douleur des hommes.* »

Il s'agit « *d'exiger de soi ce que l'on peut et pas davantage, mais tout ce que l'on peut* ». De Montaigne, Françoise Giroud cite ceci : « *Je me contente de vivre une vie seulement excusable.* » Et commente : « *J'aimerais, au jour de ma mort, avoir le droit de penser que j'ai mené une telle vie. Seulement excusable.* »

Le prix de ce petit livre et sa noblesse, enfin décelés, résident dans la modestie de ses ambitions. Un savoir-vivre ? Non : un art de vivre. A hauteur d'homme (et de femme). Pas plus. Mais c'est bien assez haut.

CLAUDE MAURIAC.

★ CE QUE JE CROIS, de Françoise Giroud. Grasset, 132 p., 32 F.



édition

Le dehors vaut-il le dedans ?

● ***Massin, « graphiste » sans prénom, parle du livre et de son apparence.***

UN livre, ce n'est pas seulement ce qui est écrit dedans. C'est aussi un objet, quelque peu bâtard, qu'on doit remarquer dans une vitrine, qu'on doit pouvoir retrouver dans une bibliothèque, pour qui l'apparence extérieure — le vêtement, l'emballage — joue son rôle propre, ainsi qu'en témoigne l'importance croissante du maquettiste, qu'on appelle aujourd'hui le « graphiste », dans l'édition.

Certains de ces graphistes, ne se contentant plus d'habiller les ouvrages des écrivains les plus divers, deviennent eux-mêmes auteurs : c'est ainsi que Pierre Faucheux — qui fut l'initiateur de la révolution typographique opérée il y a trente ans par les clubs de livres — publie cette semaine une attachante autobiographie - confession : *Ecrire l'espace* (chez Robert Laffont). C'est ainsi que Massin, directeur artistique des Editions Gallimard, présente un très bel album dont il est l'auteur et qui est une véritable somme de l'imagerie populaire, depuis 1500 consacrée aux commerces ambulants et aux petits métiers de la rue : *les Cris de la ville.*

Faut-il juger un livre à son apparence ? Le dehors vaut-il le dedans ? Que signifie la mode en matière de couvertures de livres ? Autant de questions que nous sommes allée poser à Massin, directeur artistique des Editions Gallimard depuis vingt ans.

« Je suis autodidacte »

Un bureau blanc. Comme la célèbre couverture maison (qui n'a, d'ailleurs, jamais été blanche mais ivoire). Une impression de clarté et d'ordre méticuleux à peine troublés par de rares objets : une visionneuse blanche pour étudier les films couleur ; un joli plumier de papier mâché de la fin du dix-neuvième siècle représentant, sur son couvercle, une imprimerie de l'époque ; au mur quelques centaines de volumes de la collection « Folio » à dominante blanche. Sourire discret du timide qui sait ce qu'il veut, cheveu long, la cinquantaine, mince et volubile, Massin se présente :

« Je viens des plaines de Beauce, et pendant toute mon enfance j'ai eu sous les yeux le stéréotype de Péguy : la cathédrale de Chartres sur l'océan des blés... Je suis né à 15 kilomètres d'Illiers-Combray et, dans mon enfance, j'ai connu un Marcel Proust, c'était le berger du village !

» Mon père était artisan, graveur sur pierre, et quand j'ai eu quatre ans et demi, avant que j'entre à l'école de ma mère, qui était institutrice, il m'avait appris à graver mon nom et mon adresse sur une pierre tendre. Je pense que cette gravure qu'il m'a fait faire avant même que je sache lire, cela a dû couver pendant mon adolescence et concourir à mon goût de la mise en pages. Je n'ai pas fait d'études ; en typographie, je suis autodidacte...

» Quand je suis arrivé à Paris, je voulais écrire des pièces de théâtre. J'ai été un peu secrétaire de Tristan Bernard, j'ai composé pour lui quelques grilles de mots croisés ; puis, en 1948, je suis rentré au Club français du livre, qui commençait à peine sa production, pour faire le bulletin mensuel.

L'importance des clubs de livres

— Quel a été le rôle des clubs de livres dans la graphie ?

— *On peut dire que la France a beaucoup souffert de la coupure due à la guerre parce que pendant plusieurs années elle n'a pas eu d'échanges culturels avec ses voisins, sauf l'Allemagne. Quand j'ai commencé ma carrière, on se trouvait dans un désert d'abandon typographique. On ne dira jamais assez l'importance, à cette époque, des clubs.*

» Quand je regarde ce que je faisais à l'époque, je trouve que c'est souvent démodé, assez barbare. Nous avons fait des livres en papier d'emballage, ou bien percés d'un trou, des livres-dépliants, des objets incrustés dans la reliure, du jute et de la soie ; je n'en ai pas honte, mais il y a un déchet énorme, car les audaces des clubs sont bientôt devenues académiques. Cela a eu le mérite d'obliger les éditeurs à réagir contre les clubs, ce qui a été extrêmement sain. Je citerai le cas de mon confrère Pierre Faucheux, qui m'a tout appris à mes débuts et qui s'est trouvé un peu, dans ses productions, l'héritier de Dada, avec une sorte de joie dionysiaque de la typographie. Iliazd aussi avait été un précurseur...

» Aujourd'hui, on est arrivé à une saturation de la qualité. Quand on va dans une librairie ou à la Foire de Francfort, on est constate, par exemple, que le Bauhaus, cet esprit qui se voulait nouveau, est aujourd'hui complètement démodé ; il a eu parfois une influence complètement desséchante, car il est responsable d'un bien et d'un mal. C'est très bien de vouloir dessiner des objets de la vie courante, mais ça apporte quelque chose de déplorable, le nivellement. Maintenant, quand on se promène à Amsterdam, à Cologne ou à New-York, on s'aperçoit que tout est pareil partout. C'est pourquoi, je crois, on se penche actuellement non seulement sur le passé, mais sur les quelques îlots protégés non encore envahis par la technologie.

» Dans le domaine du livre, un peu écrasé par la débauche graphique et typographique, qui ne peut amener qu'un nivellement. Le chaland, dans une librairie, s'il se laisse tenter par l'apparence des livres — comme on se laissait tenter par des pochettes de disques dans les années 50 parce qu'elles étaient bariolées, nouvelles, — il est fichu. Il ne sait pas où donner de la tête, parce que tout est à peu près de la même qualité.

— Il y a une mode dans l'apparence des livres ?

— *Oui. Il y a eu, surtout, un nivellement de la qualité. A l'exposition Paris-Berlin, on l'influence plutôt desséchante du Bauhaus a abouti aux excès scolastiques de Bâle et de Zurich, avec une perfection dans le design que j'estime épouvantable, parce que ça ne mène à rien, sinon à transformer la typographie en mode de communication. Un point c'est tout ; il n'y a plus aucune fantaisie permise.*

» Ce que je souhaite, c'est qu'il y ait une espèce de révolution typographique, une révolution baroque ; qu'on ait vraiment le meilleur et le pire, le kitsch et le mauvais goût. De là pourrait naître quelque chose de nouveau. Maintenant, tout le monde fait des choses pas forcément géniales, mais « bien ».

— Je sais que vous êtes collectionneur. Vous aimez l'histoire ?

— *J'aime l'histoire quand elle n'est pas le prolongement des manuels d'école, parce que la Révolution française s'explique beaucoup plus par le prix du blé à Pithiviers que par des événements plus importants sur le plan national. Ce qui m'intéresse, c'est de rendre compte de faits socio-culturels mal connus. Quand on pense qu'il y avait, à Londres, quelque cinquante mille personnes qui vivaient des commerces ambulants en 1850, c'est quand même considérable...*

» Comme collectionneur, cela peut sembler absurde, mais je m'intéresse depuis vingt ans à tout ce qui a été fait en matière typographique entre 1828 et 1840. Il y a, à ce moment-là, un type d'expression tout à fait spécifique, une sorte de révolution dans l'imprimerie due en grande partie à la naissance et à la vogue soudaine de la lithographie. Après 1840, le style s'alourdit et, après 1875, c'est la décadence : on a quelque chose qui est l'équivalent de l'Opéra de Garnier, une lourdeur, une surcharge décorative qui contrastent avec l'explosion typographique des années 1830. »

Massin, tout court

En 1958, il entre chez Gallimard. Il a perdu, dans l'année 1953, un prénom dont il ne veut plus se souvenir, par forme de coquetterie peut-être. Il devient Massin tout court, directeur artistique.

« Jusque-là, cette fonction n'existait pas dans l'édition. L'apparence des livres, c'était le rôle de l'imprimeur. Le chef de fabrication recevait un manuscrit, il le calibrait et l'envoyait à l'imprimeur en lui disant : « Faites-moi tenir cela en 192 ou 256 pages. » *Souvent n'importe comment. La fonction de maquettiste ou de graphiste — le mot est entré au Larousse il y a peu, ou va y entrer, — est née de la carence des imprimeurs. A la fin du siècle dernier, la rupture entre l'artisan et l'artiste s'est accentuée. »*

— D'où la nécessité d'un intermédiaire ?

— *Oui. C'est dommage d'ailleurs. Autrefois, l'artisan était un artiste, mais notre époque a fait la différence entre celui qui crée et celui qui exécute, parce que l'imprimeur est défaillant et qu'il délègue ses pouvoirs. Tout cela était en gestation entre les deux guerres : Maximilien Vox a fait des maquettes pour Grasset, mais c'est après la guerre, avec le désir de rendre beaux les objets nécessaires, que les éditeurs ont pris conscience de cette nécessité d'avoir un homme de l'art qui conçoive la typographie comme une architecture, comme une mise en scène aussi. Chez Gallimard, où l'on était habitué au jansénisme de la couverture blanche, la jaquette a longtemps paru racoleuse, et le public subodorait que Gallimard en avait un peu honte... »*

« Ce parallélépipède rectangle... »

En vingt ans, Massin s'est attaché à créer une harmonie invisible, une homogénéité des collections et des caractères. Il a redessiné les couvertures des collections existantes (*« la couverture blanche a énormément changé sans que vous le remarquiez »*), il a créé l'image blanche de Folio (*« un Poche qu'on ne jette pas »*) et puis l'amour des livres l'a conduit à faire des ouvrages où il est à la fois auteur, documentaliste et maquettiste, comme *la Lettre et l'Image*, il y a cinq ans, *les Cris de la ville* cette année. Pour l'an prochain, il travaille déjà à un *Zola photographe* fait de quelque trois cents reproductions de photos prises par l'écrivain lui-même.

Il conclut : *« Rien ne peut remplacer un livre : à notre époque de l'audiovisuel, on n'a rien trouvé qui soit aussi facilement transportable, sur lequel on puisse revenir en arrière, qu'on puisse relire et qui, en fin de compte, ne soit pas cher. Ce parallélépipède rectangle, qu'il tienne ou non dans la poche, est vraiment irremplaçable... »*

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

Les cris de la ville

CETTE gravure du début du dix-septième siècle illustre un des « petits commerces de la rue », aujourd'hui disparus. *« Je sais bien ce que je sais faire »* — qui deviendra, au dix-huitième siècle, *« Chacun sait ce qu'il a à faire »,* — tel était le cri de ce porteur de seaux qui se bouche le nez et dissimule sous son vaste manteau un chalet de nécessité ambulant, nous apprend Massin dans un album somptueusement illustré d'estampes populaires qui passionnera les amateurs d'histoire et de petite histoire (des mœurs, du costume, de la gravure, etc.).

Le sçay bien ce que je sçay faire.

Au fil des pages, on découvrira ces « cris » de Paris, de Londres ou de Vienne, qui furent la première forme — orale — de la publicité, et qui réveillent tout un univers pittoresque et insoupçonné : la laitière, le dégraisseur qui enlève les taches, le chaudronnier, le marchand de ferraille ou de peaux de lapin, le ramoneur, la marchande de maquereaux frais, le crieur d'eau-de-vie, l'arracheur de dents et l'arracheur de cors, le marchand d'huîtres « à l'écaille » (par opposition aux huîtres « huîtrées » débarrassées de leur coquille pour en hâter le transport), le porteur d'eau, et tant d'autres, qui mêlent leur clameur hurlée à tue-tête afin de couvrir la voix du voisin.

Aujourd'hui, ces cris ont disparu de nos villes ; seules restent les images. Muettes. — N. Z.

★ **LES CRIS DE LA VILLE. — Massin. (Commerces ambulants et petits métiers de la rue). Gallimard, 256 pages format 21×27 cm. 481 ill., dont 67 en quadrichromie, 150 F jusqu'au 30 novembre, prix, 180 F.**

société

Le destin des femmes : polémiques

Le fait domestique

● ***L'inestimable trésor de la ménagère.***

LES femmes dans la société marchande? Avec un tel titre, le lecteur s'attend à une mouture des sempiternelles considérations portant sur l'image de la femme-objet, conditionnée à acheter, consommer et, au besoin, à se vendre. Pas du tout. On a en main une solide et originale synthèse construite à partir de communications présentées à une « table ronde » franco-américaine. Celle-ci, qui s'est tenue à Royaumont, en janvier 1977, réunissait une bonne quinzaine d'auteurs, sociologues et économistes de tous bords, également qualifiés pour parler de l'économie, de la sociologie de la famille et de la production domestique non marchande.

Fait étonnant, malgré la multiplicité des points de vue adoptés, les études ici rassemblées tendent à un seul objectif, bien défini : la présentation, la justification et la théorisation d'une nouvelle façon d'envisager la place des femmes dans la société. L'ensemble est si bien mené que, tel le fameux commissaire des « Cinq dernières minutes », on serait tenté de s'écrier à la fin de la démonstration d'Andrée Michel et de son groupe de travail : « *Bon sang... mais c'est sûr !* »

La constatation qui semble avoir servi de point de départ à l'équipe est d'une clarté aveuglante. Elle est tirée d'études faites aux Etats-Unis. Celles-ci calculent, simplement, que l'homme américain, en se mariant, économise — de même sans doute que l'européen — 718 heures par an de tâches domestiques, soit, si l'on multiplie ceci par 44 (durée moyenne de la vie matrimoniale, quel que soit le nombre de mariages contractés), un total de 9 592 heures, ou cinq années de travail à temps plein, cinq ans qu'il peut consacrer aux loisirs ou à améliorer sa situation professionnelle.

Seule, la présence à la maison d'une dévouée servante, c'est-à-dire de sa femme, qui fait les courses, s'occupe des enfants, remplit les feuilles de Sécurité sociale, invite quand il le faut le patron à dîner, etc., peut ainsi permettre le plein épanouissement de la plupart des belles carrières masculines. La femme, elle, qu'elle travaille à l'extérieur ou non, se trouve irrémédiablement flouée, car submergée de tâches répétitives, pour lesquelles on la croit faite de toute éternité : « *Cette production domestique et ménagère de la femme,* écrit Andrée Michel, *trouve en quelque sorte sa légitimation scientifique dans un pseudo-fondement biologique, la femme étant censée exercer ce rôle en vertu non pas des contingences de l'histoire et de l'économie mais d'une nature biologique spécifique. La biologie prit le relait de la métaphysique défaillante de la féminité, car si l'on peut toujours changer de métaphysique, on ne peut changer son sexe.* »

Le remède à un tel état de faits ? Pour Andrée Michel et ses correspondants à travers le monde, il consiste d'abord en l'inclusion dans les comptes de la nation des activités domestiques et éducatives de la femme, qu'elle reste au foyer ou ait une vie professionnelle. Conséquence pratique immédiate de ces nouvelles vues économiques : une meilleure appréciation des corvées quotidiennes du foyer, ce qui rendrait leur répartition entre hommes et femmes plus aisée. Un tel système permettrait surtout la mise sur pied de garanties protégeant par exemple la veuve, la divorcée, supposée « improductive ».

Attention, précise Andrée Michel, il ne faut pas confondre cette intégration au P.N.B. du travail de maison, avec l'attribution d'un salaire à la ménagère. Cette dernière solution est rejetée très fermement par l'équipe rédactionnelle du livre, qui explique d'ailleurs fort bien les raisons de ses réticences.

Si les gouvernements se servaient peu ou prou des indications d'Andrée Michel, il est certain que le coup d'envoi à une révolution tranquille, mais peut-être d'autant plus efficace, serait ainsi donné. Est-il vraiment utopique de l'espérer un jour ?

Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, dit-on souvent. Après avoir lu *la Femme dans la société marchande,* on est en tout cas convaincu, de plus, qu'il ne pourrait en exister aucun sans les services polyvalents d'une femme, elle aussi de chambre. — *E. L.*

★ LES FEMMES DANS LA SOCIETE MARCHANDE, sous la direction d'Andrée Michel. PUF, 256 pages, 68 F.

Un pavé dans la mare

● ***Les ricanements d'un sociologue.***

CLAUDE ALZON a le goût de l'invective. Dans *Femme mythifiée, femme mystifiée,* il tire à boulets rouges sur Freud, qualifié d'« *apôtre du totalitarisme* », sur Luce Irigaray, accusée d'enfermer les femmes dans la contemplation de leur vagin, sur Evelyne Sullerot, Annie Leclerc et, pratiquement, toutes les féministes françaises qui, « *en remplaçant Marx par Lacan, Simone de Beauvoir par Deleuze et le bon sens le plus élémentaire par leur ignorance crasse ont mené le M.L.F. à un enterrement de première classe* ».

Venant d'un homme, d'un universitaire, de surcroît — Claude Alzon enseigne la sociologie à Vincennes, — un réquisitoire d'une telle virulence, souvent inutilement agressif ou frôlant la mauvaise foi, risque fort de causer plus de tort à son auteur qu'aux *prime donne* du M.L.F.

Il serait regrettable que ces outrances disqualifient un livre, par ailleurs fort documenté, d'une grande clarté et contenant des pages originales sur la domination de la femme par l'homme fondées sur les recherches bio-anthropologiques les plus récentes.

Le pamphlet rappelle souvent celui d'Annie Le Brun. Il prend pour cible la démagogie et le messianisme féministes actuels, selon lesquels la femme serait supérieure à l'homme grâce à son utérus. Claude Alzon se gausse des discours, oscillant entre le ridicule et le délire, sur une prétendue « *nature féminine* », sur l'inconscient, l'irrationnel et le corps. Luce Irigaray, « *traductrice des désirs de la femme enfin révélés* », suscite particulièrement ses sarcasmes, sans doute parce qu'elle est psychanalyste. Or son pourfendeur observe qu'à chaque fois que « *le freudisme monte le féminisme descend* ».

Seule, Simone de Beauvoir...

Une féministe cependant, et pas la moindre, trouve grâce aux yeux de Claude Alzon : Simone de Beauvoir. Il estime, avec elle, qu'exalter la femme au nom de sa féminité demeure le plus sûr moyen de la desservir, voire de l'asservir. Il rappelle volontiers ce qu'écrivait l'auteur du *Deuxième Sexe* : « *Je ne crois pas que, lorsque les femmes auront conquis l'égalité, se développeront des valeurs spécifiquement féminines (...). Croire le contraire, c'est croire à une nature féminine, ce que j'ai toujours nié.* »

Voilà un exemple, devenu plutôt rare par les temps qui courent, commente Alzon, de rigueur intellectuelle et de rectitude morale. Pourtant, s'il rejette le féminisme de la différence, de la « femellitude », il refuse également celui de la similitude. Il ne s'agit pas d'imiter l'homme ou de le haïr, mais d'inventer quelque chose de nouveau.

Une question traverse son livre : d'où vient que l'histoire de la femme se confonde avec celle de sa domination par l'homme ? Pour tenter d'y répondre, Claude Alzon change de registre : derrière le pamphlétaire réapparaît le professeur. Se reportant aux sociétés de singes en liberté qu'il étudie longuement, il observe que les femelles sont écartées du pouvoir en même temps qu'elles en sont l'enjeu.

Sans extrapoler aux sociétés humaines, l'auteur s'interroge : les femmes ne sont-elles pas également l'objet du pouvoir, elles qui n'existent que par le statut social de leur maître ? Et le capitalisme, en avivant le désir d'émulation, le dynamisme, ne conduit-il pas à renforcer la domination de l'homme sur la femme ?

Claude Alzon, en dépit de dix années de militantisme au parti communiste, avec lequel il a rompu, n'a pas perdu toutes ses illusions : il croit au changement. Et, en définitive, ce qu'il reproche sans doute le plus aux néo-féministes, c'est de faire le jeu des conservateurs, de contribuer à maintenir le statu quo politique. Livre combatif, donc, et manichéen, que le sien ! Livre agaçant, dérangeant, qui ne satisfera personne.

ROLAND JACCARD.

★ FEMME MYTHIFIEE, FEMME MYSTIFIEE, de Claude Alzon. PUF, 422 pages, 68 F.



Illustration L. Magritte.

On tue les petites filles

LEILA SEBBAR, qui prépare un doctorat d'Etat sur l'éducation des filles, fait une entrée fracassante dans le monde de l'édition avec des témoignages recueillis sous le titre : « *On tue les petites filles.* » Une telle affirmation évoque à la fois Freud, particulièrement un de ses articles célèbres : « *On bat un enfant* », et Serge Leclaire, brillant psychanalyste qui a publié voici quelques années un ouvrage théorique très remarqué : « *On tue un enfant.* » Mais le terme d'enfant, trop asexué, ne convient apparemment pas à Leila Sebbar.

Celle-ci est allée entendre ses victimes féminines un peu partout : chez les médecins qui s'occupent d'enfants battus, au tribunal pour mineurs, dans les foyers d'hébergement, dans les centres maternels, à S.O.S.-Femmes Alternative. Elle a ainsi constitué un très riche dossier, dont elle ne nous livre visiblement que les pièces les meilleures, c'est-à-dire les plus horribles.

Il faut, en effet, s'accrocher solidement — et absorber au besoin plusieurs gorgées d'un puissant antiémétique — pour venir à bout de ces quelque trois cent cinquante pages qui rapportent : meurtres, viols, incestes et autres bagatelles. De tels forfaits ne sont pas, hélas ! exceptionnels. Chaque praticien ayant eu l'occasion de travailler dans un certain type d'institution sait depuis longtemps que les relations sexuelles entre père et fille ne sont pas vraiment rares et que les cas d'enfants battus, parfois à mort, ne constituent pas des accidents isolés. Leila Sebbar, qui veut dévoiler à tous cette honte, laisse parler, croit-elle, les petites filles tourmentées en « direct ». Mais s'agit-il vraiment de cela et n'entend-on pas plutôt un étrange mixage, les appels des martyrs se mêlant sans cesse aux commentaires de l'auteur, à mi-chemin entre l'atroce et le larmoyant, le réquisitoire et la guimauve ? Leila Sebbar, qui s'est certes interrogée sur ses propres motivations, mais n'a pas vraiment répondu à la question, laisse le lecteur en proie à bien des maux en « isme » : sadisme, masochisme, voyeurisme, exhibitionnisme et, bizarrement, sentimentalisme.

★ ON TUE LES PETITES FILLES, de Leila Sebbar. Stock 2, 634 p., 55 F.

A travers les siècles

CHANGEMENT de registre — ô combien — avec l'œuvre discrète, prudente et agréablement érudite de Jean Rabaud, qui conte dans une langue rapide l'histoire des féminismes français à travers les siècles. On trouvera beaucoup de choses dans cet ouvrage, qui peut être consulté comme un document de base : des faits, une vue synthétique sur l'histoire des idées concernant les femmes, des citations (« *Ces femmes voudraient être députés,* disait Duplantier, un homme politique d'entre les deux guerres, *eh bien, non, qu'elles restent ce qu'elles sont : des putains.* »)

On appréciera aussi les portraits des grandes figures du féminisme français. Nous gardons, certes, en mémoire le nom d'Olympe de Gouges, guillotinée sous la Terreur pour s'être crue une citoyenne *à part entière* ; celui de Flora Tristan, la grand-mère de Gauguin. Mais combien d'oubliées parmi celles qu'on appelait dédaigneusement les « suffragettes » ? La vie de chacune d'elles est, selon l'expression consacrée, « un vrai roman ». Nous aimerions en savoir plus sur Maria Vérone, André-Léo, Nelly Roussel, Madeleine Pelletier, Hubertine Auclert, Eugénie Niboyet entrevues au détour d'une page.

On se rend compte — et c'est troublant — que la plupart des thèmes agités aujourd'hui n'ont rien de vraiment neuf : ils étaient déjà traités il y a cinquante, cent ou même deux cents ans. Pourquoi rencontrent-ils de nos jours une meilleure audience ? C'est là une question d'importance à laquelle Jean Rabaud ne tente pas de répondre.

★ HISTOIRE DES FEMINISMES FRANÇAIS, de Jean Rabaud. Stock, 364 p., 49 F.

Du côté des marxistes

SUR ce point, les travaux du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes) n'éclaireront pas plus notre lanterne. Venus d'horizons divers, beaucoup d'auteurs, et non des moindres, ont collaboré à ce recueil. Parmi eux : Maurice Godelier, Angela Davis, Bernard Muldworf, Irène Lézine. Chacun parle apparemment en toute liberté, avec ou sans référence marxiste, sur des sujets variés, en rapport avec les femmes. Le résultat donne une suite solide, de tonalité discrètement universitaire, et qui ne laisse guère de place à la futilité ou à l'anecdote. Les textes réservent pourtant quelques surprises : celle que procure Angela Davis en affirmant, sans rire, que les viols sont exceptionnels en démocratie populaire..., comme si on en savait quelque chose. Mais tous les développements ne sont pas de ce style et on mesurera la longueur du chemin parcouru par les communistes en se rappelant (grâce à Jean Rabaud, pour ceux qui ont la mémoire courte) les déclarations de Jeannette Vermeersch, qui rejetait catégoriquement, il n'y a pas si longtemps, avortement et contraception. Quoi qu'on en dise — et le CERM en administre la preuve, — il y a des trains moins dangereux à prendre en marche qu'à laisser tout simplement filer dans le vent.

EVELINE LAURENT.

★ LA CONDITION FEMININE, ouvrage collectif sous la direction du CERM. Editions sociales, 392 p., 55 F.

et interrogations

Une fille de Marie Cardinal ?

● *La difficulté de devenir mère.*

DANS *Des mots pour le dire*, Marie Cardinal contait, il y a quelque temps, l'histoire d'une psychanalyse réussie : la sienne. Tous les ingrédients d'un classique « happy-end » étaient présents dans les dernières pages : disparition définitive des symptômes hémorragiques, dissolution des peurs paralysantes, évocation cathartique d'un souvenir-clé remontant à la plus tendre enfance, amélioration des contacts avec autrui. Une porte était ouverte sur le bonheur.

Le récit que nous présente aujourd'hui Mariella Colin est, en fait, beaucoup moins optimiste. *Un bébé en analyse* (pourquoi diable ce titre faussement accrocheur, quand l'analysée est en l'occurrence la mère du bébé) ne prétend pas chanter les mérites des thérapeutiques freudiennes, mais nous assène en pleine face, en plein ventre, les angoisses, les fantasmes, les résistances, les réticences et les malaises divers qui sont le quotidien d'une femme enceinte. N'importe laquelle ? Peut-être pas. Mariella est une « intellectuelle », et de plus une tourmentée, marquée à jamais par une enfance violente et secrète dans une famille patriarcale de l'Italie du Sud, transplantée à Milan. Alors ces rêves d'éventration, ces brusques flambées de haine, ces moments de total affolement n'arrivent-ils qu'aux autres ? Rien n'est moins sûr. Et quant aux accouchements « ratés », aux conflits avec des équipes obstétricales revêches, culpabilisantes, sans compréhension aucune, on a tout lieu de croire qu'ils ne sont pas vraiment rares. Par honte, crainte du qu'en-dira-t-on, la plupart des femmes choisissent de refouler ce vécu pénible. Mariella Colin, elle, n'a pas peur de hurler par-dessus les toits combien il est difficile de devenir mère. — E. L.

★ UN BÉBÉ EN ANALYSE, de Mariella Colin. Éd. Pierre Horay, 200 pages, 33 F.

Le discours et le silence

● *Un réquisitoire contre un langage dominé par les hommes.*

L'ÉLÉMENT le plus nouveau du dossier de la « féminitude », tel qu'il nous est présenté depuis quelques années par les femmes elles-mêmes, c'est sans doute l'attention irritée, soupçonneuse, inquiète, portée à la langue (en ce qui nous concerne, au français), perçue (et vécue) à la fois comme le signe et l'instrument du chauvinisme mâle ou au moins de la dévalorisation de la femme ; et, en creux en quelque sorte, comme l'instrument à forger de l'affirmation *féminine* : affirmation qu'interdirait aujourd'hui le masculinisme hégémonique du français, créé et maintenu par l'homme pour l'homme et non, comme nous le répétons avec une mauvaise foi complaisante, par l'humain pour l'humain.

Juge et partie

L'ennui, avec la langue, c'est qu'elle est à la fois juge et partie ; à la fois elle-même et le discours porté sur elle ; à la fois la chose observée et le moyen d'observation. D'où la prudence de Marina Yaguello ; son *Essai d'approche* contraste heureusement avec bien des textes qui, sur la même thèse, sont plus facilement tapageurs que pertinents.

On souscrira volontiers à la plus grande partie du réquisitoire de l'auteur ; « on » pouvant être en l'espèce n'importe quel « mec » modérément mâliste agacé par le comportement linguistique stupidement « viril » de bon nombre de ses congénères. On souscrira aussi de grand cœur à son plaidoyer pour que soit remplacée par une langue du respect amoureux cette « langue du mépris » qui est trop souvent la nôtre pour parler des, et souvent aux, femmes.

Mais le lecteur linguiste aura le sentiment, à bien des détails qui clochent dans la démonstration de Marina Yaguello, que le réquisitoire porte à faux ; et que, partant du même matériel, on pourrait démontrer tout le contraire.

Dire par exemple que, grammaticalement, la « marque » du féminin le rend supérieur au masculin non marqué, fourre-tout sans individualité ; que les adjectifs sont le plus souvent « pleins » au féminin *(belle, nouvelle, forte, heureuse*, etc.), et « châtrés », ou du moins diminués et ternes au masculin *(beau, fort, heureux*, etc.). Montrer aussi que les notions et les valeurs sur lesquelles repose toute notre culture sont beaucoup plus souvent des « féminins » (et donc féminines ?), que des masculins : *la* vie, *la* mort, *la* beauté, *la* justice, etc. Et *la* langue elle-même (mais non le langage) ; et *la* parole, mais non le discours, ce qui n'est peut-être pas sans signification.

En fait, le français est le résultat (provisoire) de trop d'incidents linguistiques pour que des analyses poursuivies dans cette direction puissent jamais donner autre chose que des résultats toujours ambigus. Il serait sans intérêt d'opposer *le* jerk et *le* tango, danses « masculines », viriles, actives, à *la* valse et à *la* rumba, passives et lascives. L'exemple est excessif ; mais l'allemand dit *la* soleil, *le* lune, *le* vie (au neutre masculinisant), *le* mort, etc., et il serait imprudent d'en déduire que son système mental est, sur ces points, différent du nôtre.

Un vocabulaire « magique »

Il reste, il est vrai, que presque tout le vocabulaire français (et courant) de la sexualité est outrageusement mâliste ; et que comme tel, il est vécu par les femmes comme une agression permanente. Mais pourquoi ne pas relever (ce que fait d'ailleurs M. Yaguello) que ce vocabulaire est en même temps et en fait celui de l'angoisse masculine ; c'est la hantise de l'échec ou de l'impuissance qui est à l'origine de ce déferlement « magique » des mots qui assimilent toute femme à une putain en puissance. Le « protecteur », qui ne ressent pas (ou ressent moins) cette angoisse, dira plus volontiers ma *gironde*, ma *bergère*, ma *ponette*, ma *Louis XV* ; et la prostituée elle-même se désigne collectivement comme « les femmes » — par excellence.

Écrit avec sérieux, soutenu par une bonne documentation, à la fois incisif et raisonnable, le livre de Marina Yaguello mérite donc d'être lu : d'abord et surtout par les hommes. Paradoxalement, ce qu'il a de peu convaincant dans le détail est aussi ce qui fait sa force. La démonstration que les mots sont au service de l'homme contre la femme n'est pas faite ; il s'en faut de beaucoup, et l'auteur en est consciente. Mais peut-être n'est-elle pas faisable à partir des prémisses adoptées par M. Yaguello.

L'innocence de la langue

La vérité est que la langue est très innocente des crimes qu'on lui impute en l'occasion ; innocent aussi, le langage ; et innocente la parole. En France et aujourd'hui (peut-être ailleurs et de tout temps ?), c'est le « discours » qui apporte et supporte le pouvoir ; un discours qui est tout entier détournement de la langue et de la parole à des fins peu avouables. Et très claires : l'argent, le soi.

En ce sens, bien des livres de femmes sont finalement « mâlistes », et nombre de livres d'hommes, féministes. Les sujets (et les victimes) du pouvoir du discours sont, globalement et majoritairement, les femmes ? Mais les femmes ne manquent pas parmi les manipulateurs et les profiteurs de ce pouvoir.

Ce n'est pas esquiver le débat que de le rappeler ; c'est peut-être le replacer sur son véritable terrain. Le problème du rapport d'un être sur deux, la femme, à la langue de l'autre pourrait bien n'être, quelle que soit son importance, qu'un cas particulier du rapport plus général de la parole des puissants au silence des humbles.

JACQUES CELLARD.

★ LES MOTS ET LES FEMMES, de Marina Yaguello ; essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine. Collect. « Langages et Sociétés », dirigée par Jean-Louis Calvet. Payot éd., 202 p., 53 F.

histoire

MARX ET VICTORIA



★ *Dessin de Berénice CLEEVE.*

Deux symboles du XIXe siècle

Deux figures historiques symbolisent mieux que toutes les autres le dix-neuvième siècle finissant ou, plutôt, le leg du dix-neuvième au vingtième siècle. Victoria, reine d'Angleterre, née en 1819. Karl Marx, fondateur du matérialisme historique, né quelques mois avant en 1819. De leurs deux noms dérivent les deux systèmes de pensée et d'action avec lesquels l'Europe moderne devra compter : le victorianisme et le marxisme, la répression sexuelle et l'action révolutionnaire. Deux biographies parues simultanément présentent ces personnalités polairement opposées mais également caractéristiques du siècle dernier.

Les contradictions vécues d'un théoricien

● ***Des lumières sur l'inconscient de Karl Marx.***

LES plus grands efforts de l'intellect et de l'imagination ne pourront réduire Karl Marx au statut de bourgeois typique et conformiste, comme tentait de le faire Françoise P. Levy dans *Karl Marx, histoire d'un bourgeois allemand*, dernière biographie française du penseur socialiste, parue en 1976 (1). *Karl Marx, une biographie politique*, de Fritz Raddatz — dont l'édition allemande remonte, en fait, à 1975, — n'est pas un ouvrage moins agressif. Mais ce récit désintègre les mythes sans simplifier les personnages, sans construire d'autres mythes.

On y retrouve certains traits éminemment victoriens de la vie de Marx, en particulier une division, un dédoublement privé-public de l'existence qui caractérisait bien des bourgeois « vertueux » du dix-neuvième siècle. Père de famille autoritaire, exigeant, affectueux, cheval à bascule de ses enfants, Marx ne reconnut pourtant jamais l'enfant qu'il eut de la fidèle Hélène Demuth, bonne à tout faire de la famille (sur ce point, l'analyse de Raddatz est extraordinairement précise et nuancée).

Engels, de son côté, mène une double vie systématique. A Manchester, où il travaille pour l'entreprise textile de son père, il dispose d'une résidence principale, où il reçoit les notabilités locales, et d'un autre logement, où il vit en ménage à trois avec deux sœurs irlandaises. Jenny von Westphalen, femme légitime de Marx, ne pardonnera jamais à Engels cette situation irrégulière.

Ce Marx bourgeois ne supporte pas le contact avec les ouvriers de chair et d'os, qu'il traite régulièrement d'imbéciles dans sa correspondance avec Engels. De sa vie, il ne verra d'ailleurs une usine, selon l'auteur. Il théorise sur un monde qu'il ne veut pas voir. Raddatz remet avec aisance de nombreuses propositions et thèses marxistes dans leur contexte historique immédiat, pour souligner leur inexactitude factuelle — qu'il s'agisse de la question juive, du rôle historique du prolétariat, de la signification socio-politique de la Commune de Paris, ou des mécanismes de la paupérisation absolue. Marx fut-il donc un bourgeois, penseur en chambre et en bibliothèque ?

La mort des autres

Raddatz va beaucoup plus loin, ailleurs. Il fait de Marx un être compliqué, insupportable et surprenant, dont les contradictions internes valent largement celles du capitalisme.

Depuis le baccalauréat, cet homme ne doute pas un instant de son génie, mais n'arrivera jamais à achever l'œuvre de sa vie, *le Capital*, qu'il traine vingt ans durant comme un boulet, et qu'il traite régulièrement de « *cauchemar* », de « *saloperie de bouquin* », de « *merde économique* ». Chaque fois que se profile à l'horizon la menace d'un travail de fond, Marx se réfugie dans l'hypocondrie.

Les sollicitations de ses amis et éditeurs, qui le pressent de publier, déclenchent avec une grande régularité des maladies de foie et des furonculoses graves, affections réelles mais dont le déroulement est clairement psychogénétique.

Autre technique de fuite, la digression intellectuelle. Ses cahiers pour 1878 — alors qu'il doit depuis neuf ans achever *le Capital*, dont la première partie a paru en 1867 — sont remplis de notes soignées sur les coquillages, les fossiles, la température de l'atmosphère, la chimie. Chaque fois qu'il faut conclure, Marx se lance dans de nouvelles études sur le calcul différentiel, le danois, le russe...

En revanche, il n'est jamais à court lorsqu'il s'agit d'écrire un pamphlet, de polémiquer ou d'analyser après coup un désastre comme la Commune. Car cet homme, qui consacre sa vie à la rédemption de l'humanité, est incapable de ne pas établir des rapports de compétition et de domination avec ses semblables. D'où les conflits avec Ruge, Lassalle, Bakounine, le refus des expériences socialistes concrètes, qu'il s'agisse de l'insurrection française de 1871 ou de l'unification des mouvements ouvriers allemands dans une social-démocratie unique. Marx finira sa vie replié sur le cercle de ses intimes, sa femme, ses filles, Engels.

Le dernier chapitre du livre est le plus émouvant. On y voit Marx aux prises avec des problèmes humains échappant aux généralisations du matérialisme historique et au salut par la révolution : la vieillesse, la maladie, la mort.

Face à la mort des autres, Karl Marx a une attitude de rejet. Il ne veut pas voir. Il ne parle pas. Il évite les enterrements, ceux de son père, de sa mère, de sa femme — au contraire de Victoria, qui se complait dans la célébration macabre de la mémoire des disparus, comme beaucoup de personnes de son temps. Marx ne craque réellement qu'à la mort de son fils, Edgar, âgé de huit ans. Le 28 juillet 1855, il écrit à Lassalle : « *Bacon écrit que les hommes vraiment éminents ont tant de relations avec la nature et le monde, s'intéressent à tant d'objets, qu'ils se consolent facilement d'une perte. Je ne fais pas partie de ces hommes éminents. La mort de mon enfant a profondément ébranlé mon cœur et mon cerveau et je ressens encore cette perte aussi vivement qu'au premier jour.* »

Fritz Raddatz n'est pas psychanalyste de formation, mais spécialiste de la pensée marxiste. Il ne peut donc réellement tenter pour Karl Marx ce qu'a fait Erik H. Erikson pour Luther, cet autre grand réformateur et idéologue allemand : une biographie psychanalytique (2). Il en donne cependant beaucoup d'éléments. Contrairement à ce que suggère son sous-titre, cet ouvrage est plus qu'une biographie politique. Il frôle sans cesse — sans jamais prétendre l'atteindre — l'inconscient de Karl Marx.

EMMANUEL TODD.

★ **KARL MARX, UNE BIOGRAPHIE POLITIQUE, de Fritz Raddatz. Fayard, 377 p., 69 F.**

(1) Grasset.
(2) *Luther avant Luther*, Flammarion.

Une souveraine égocentrique et tranquille

● ***Le vide d'une existence royale.***

ANKA MUHLSTEIN nous donne, dans *Victoria*, un récit élégant et amusant, étonnamment court (202 pages) quand on pense à la longueur habituelle des biographies et à l'interminable règne de soixante-quatre ans de la reine en question. Cette vie ne fut pas dense, et le livre s'adapte justement au vide d'une existence royale.

Les plus grands efforts de l'intellect ou de l'imagination n'arriveront pas à faire de Victoria une personnalité fascinante, ou simplement attachante. Stupide et consciente de l'être, autoritaire mais paralysée par la Constitution non écrite du Royaume-Uni, elle ne pourra tyranniser que sa famille, par son invraisemblable égocentrisme.

A sa fille, qui lui écrit son bonheur d'être mariée, elle répond : « *Il m'est impossible d'admettre qu'une autre femme soit aussi heureuse que moi... Je n'admets donc aucune comparaison.* » Cette aptitude à ne douter de rien — sur les sujets et dans les domaines les plus variés — est alors plus typique de la bourgeoisie dans son ensemble que de la reine en particulier. Le monde victorien avait pour caractéristique centrale une incroyable autosatisfaction que personnifiait à merveille ce souverain.

Victoria apparait vite comme le plus faible et le plus prestigieux des monarques d'Europe. Souverain constitutionnel, elle est sans pouvoir réel sur l'évolution du Royaume-Uni. Mais elle sert de figure de proue à la première des nations industrielles, qui fascine et horrifie, dès le milieu du dix-neuvième siècle, toute l'Europe continentale, les familles royales autant que Karl Marx, les politiciens conservateurs autant que les économistes révolutionnaires.

Marx, après quelques aller et retour entre l'Allemagne, Paris et Bruxelles, s'installe finalement à Londres en août 1849. Victoria, elle, installe ses filles sur les trônes d'Europe, principalement en Prusse et en Russie. Elle sera donc la grand-mère des deux souverains tragiques de l'année 1918, Guillaume II, chassé par la révolution allemande, Nicolas II, exécuté par les bolchéviques.

Le transfert de princesses britanniques n'avait pas suffi, comme l'espérait Albert — prince consort de Victoria mais tête pensante du couple royal — à faire déteindre le libéralisme britannique sur les monarchies autoritaires d'Europe. La parenté des rois et des empereurs n'entraine aucune parenté des nations. L'Angleterre se contentera d'être un lieu de refuge pour tous les proscrits du continent. On pense immédiatement aux quarante-huitards français, italiens ou allemands, aux communards de 1871. Anka Muhlstein nous rappelle utilement que Louis-Philippe et Napoléon III prirent également, à plusieurs reprises, le chemin de la perfide mais libérale Albion.

Un faible pour la moustache de Napoléon III

Victoria n'aimait guère son « cousin » Louis-Philippe, mais avait un faible pour la moustache de Napoléon III. C'est là sans doute l'unique aspect original de la personnalité de la reine : une tendance récurrente à préférer les « aventuriers » aux hommes politiques conventionnels, le Bonaparte au Bourbon, mais aussi, parmi ses premiers ministres, Disraeli à Gladstone. Il est vrai que Napoléon III et Disraeli n'hésitèrent jamais à flatter bassement cette reine au corps grassouillet et à l'âme de midinette, en tout bien tout honneur...

Cela ne va pas bien loin, et l'on échangerait volontiers un jour à la cour d'Angleterre avec Victoria contre un quart d'heure à la cour de Vienne avec Elizabeth (Sissi). La tranquillité bourgeoise des monarques britanniques contraste singulièrement avec la vie turbulente et tragique des Habsbourg à la même époque. En 1848, les Habsbourg, comme les Hohenzollern, avaient appris à craindre la révolution et ne pouvaient exprimer l'autosatisfaction tranquille qui était la marque du souverain britannique.

En 1978, une opinion de Victoria tue toute velléité de sympathie : femme et reine, elle était cependant résolument antiféministe. Irrécupérable. — E. T.

★ **VICTORIA, d'Anka Muhlstein. Gallimard, 202 p., 45 F.**

témoignage

Le retour d'U.R.S.S. de deux communistes français

● ***Un des meilleurs témoignages sur la vie quotidienne à Moscou.***

A moins d'être aussi insensible que l'acier, on ne réside pas impunément plusieurs années à Moscou. Nina et Jean Kéhayan en savent quelque chose et le disent dans un témoignage passionné mais toujours exact dont le sous-titre indique clairement l'ambition : *« Le quotidien des Soviétiques vécu par deux communistes français ».*

C'est parce qu'ils étaient communistes, en effet, que Nina et Jean Kéhayan ont demandé en 1972 au comité central de leur parti d'aller vivre à Moscou, une ville qu'ils croient alors bien connaître pour y avoir effectué plusieurs brefs séjours. Ils s'y installent en septembre 1972, Jean ayant obtenu un poste de « styliste », c'est-à-dire de rewriter, à l'agence Novosti. Ils vont y rester deux ans, avec leurs deux jeunes enfants, logés non pas dans les « ghettos » relativement confortables où sont parqués diplomates, correspondants de presse non communistes et hommes d'affaires, mais dans un immeuble pour Soviétiques presque ordinaires.

Revenus en France en 1974, les Kéhayan vont tenter d'oublier leur expérience. Pendant quatre ans, ils n'écriront pas une ligne et garderont un silence *« angoissant, complice (...) avec le désir frénétique d'oublier le long cauchemar qui nous avait bouleversés ».*

Ce silence, écrivent-ils, *« aurait pu durer éternellement à la grande satisfaction de tous. Mais les événements qui se sont produits au sein du P.C.F. après l'échec des élections de mars 1978 nous ont donné comme un coup de fouet et ont mis à nu nos illusions : le refus des instances supérieures du parti d'accepter qu'un débat s'ouvre à l'intérieur de sa propre presse, les accusations contre ceux qui se sont exprimés — contraints et forcés — dans la « presse bourgeoise », le mépris brutalement déclaré à l'adresse des intellectuels, la peur de l'autocritique, de l'analyse approfondie (...). Brusquement, nous sentions autour de nous, dans notre microcosme de militants, l'odeur âcre de la vie politique soviétique ».*

Leur décision prise, Nina et Jean Kéhayan n'auront besoin que de quelques mois pour écrire ce témoignage, déjà cent fois ressassé, au cours de conversations avec quelques amis. Il est sans *« la moindre concession »*, préviennent-ils. Et c'est vrai : écrit d'un ton vif qui ne cherche pas à cacher la désillusion révoltée, ce texte se lit d'un trait. Il constitue sans doute l'un des meilleurs témoignages, des plus vivants aussi, sur la vie quotidienne en U.R.S.S. On pense aux *Russes* de Hedrick Smith, mais en plus nerveux, plus ramassé, plus concerné aussi, bien sûr.

Au fil des chapitres, nous voyons nos deux « loyaux coopérants du P.C.U.S. » faire leur difficile apprentissage de la vie quotidienne en U.R.S.S. ; une à une, leurs illusions s'écaillent ; comme tant d'autres, ils auraient sans doute accepté tous les problèmes matériels, pourtant nombreux. Mais leur bonne volonté finit par s'évanouir devant le cynisme ambiant, l'apolitisme et le double langage, le surréalisme de la propagande, l'esprit de délation, inculqué à leurs enfants dès la maternelle, l'opportunisme et la méfiance qui rendent pratiquement impossible tout contact tant soit peu profond entre étranger — fût-il communiste — et Soviétique. Une seule consolation dans tout ce gâchis : quelques solides amitiés, forcément peu convenables aux yeux des gardiens du dogme, forgées au mépris de la prudence.

Les faits sont têtus

Les auteurs nous entraînent aussi loin de Moscou, prendre le pouls des kolkhozes et des sovkhozes, dans les pays baltes, en Arménie, en Géorgie. Souvent, ils ont le trait féroce. Mais tous ceux qui ont tant soit peu vécu en Union soviétique, et qui ont choisi de ne pas fermer les yeux ou de ne pas se réfugier dans le confort abstrait de la théorie, savent qu'ils ne mentent pas, qu'ils ne noircissent jamais la réalité. Ils se contentent seulement de la décrire, et leur tristesse est à l'échelle de l'admiration quasi religieuse qui fut la leur. Mais décrire cette réalité-là, n'est-ce pas déjà sombrer dans l'antisoviétisme ?

Le reproche sera sans doute adressé à Nina et à Jean Kéhayan, doublé de celui d'ingratitude. Leurs critiques les moins sévères les accusent plus simplement de subjectivisme, de sensiblerie et de naïveté. Leur témoignage, lui, restera : comme le récit de deux révoltes, de deux indignations.

Ainsi meurent parfois les rêves, tant les faits sont têtus. (Des faits, décidément, qui ne sont pas à mettre entre toutes les mains. Ceux qui ont eu l'imprudence d'envoyer les Kéhayan s'en doutaient bien, au demeurant ; ne les avaient-ils pas mis en garde, leur expliquant que *« 90 % des camarades qui faisaient ce type d'expérience étaient définitivement perdus pour le parti ». « Nous avons résolument choisi de rester au nombre des 10 % de fidèles »*, rétorquent aujourd'hui nos auteurs, interdisant à quiconque de *« les obliger à renoncer à leur idéal »*. Il n'est pas évident que tant d'idéal fasse plaisir à tout le monde : *Rue du prolétaire rouge* devrait contribuer à relancer le débat sur l'U.R.S.S. amorcé au sein du P.C.F.

JACQUES AMALRIC.

★ **RUE DU PROLETAIRE ROUGE** : le quotidien des Soviétiques vécu par deux communistes français, par Nina et Jean Kéhayan. Le Seuil, éditeur, 222 pages, 42 F.

Un grand malade de la liberté de l'esprit


★ *Dessin de CAGNAT.*

VLADIMIR BOUKOVSKI, trente-six ans, dont douze d'incarcérations diverses, est un être exceptionnel : un grand malade de la liberté de l'esprit. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'on ait cherché à le soigner dans son pays d'origine. Mais on n'est pas parvenu à le guérir, comme tant d'autres. Ce n'est pas faute, pourtant, d'avoir essayé sur lui toutes les ressources thérapeutiques locales : tracasseries diverses, expulsion de l'Université après six mois seulement, prison, camp, hôpital psychiatrique...

Rien ne manque à la liste, mais rien n'y a fait : loin de s'estomper, les symptômes de la maladie de Boukovski n'ont fait que s'aggraver au fur et à mesure du traitement. Au point que ses gardiens ont finalement décidé de se débarrasser d'un malade décidément incurable. Rien ne s'opposant à rentabiliser cette opération prophylactique, l'encombrant patient fut finalement échangé contre le premier secrétaire du parti communiste chilien, Luis Corvalan. Cette scène, symbole caricatural du cynisme de toutes les raisons d'Etat, se déroula le samedi 18 décembre, en début d'après-midi, sur l'aérodrome de Zurich.

C'est grâce à cet échange que nous pouvons aujourd'hui lire les mémoires de Boukovski. *« Encore des souvenirs de dissident ! »*, s'exclameront certains, et non sans raisons. Le premier moment d'hésitation passé, il faut pourtant ouvrir ce livre. Et y plonger. A l'image de son auteur, l'ouvrage est en effet exceptionnel : intelligence, sensibilité, émotion, révolte, humour sont au service d'un récit et d'une réflexion qui dépassent considérablement le cercle assez restreint, et maintenant connu, de la contestation en U.R.S.S.

En quatre cents pages, Boukovski ne nous conte pas seulement la longue liste de ses mésaventures : il ne cesse aussi d'expliquer la société soviétique dont il est, après tout, l'un des produits. Moraliste infatigable et intransigeant, il ne cesse enfin de s'interroger et surtout de nous interroger, ébranlant à grands coups de provocation intellectuelle la plupart de nos certitudes.

C'est en 1963, pour avoir photographié page après page un exemplaire de *la Nouvelle Classe* de l'hérétique yougoslave Djilas, que Boukovski est arrêté pour la première fois. Déjà, cependant, ce n'est pas un inconnu pour le K.G.B. : gamin, n'avait-il pas quitté de lui-même l'organisation des Pionniers, pour n'avoir plus à sermonner ses petits camarades ? Et n'avait-il pas ensuite refusé d'entrer au Komsomol ? Et n'avait-il point été impliqué, en terminale, dans la création d'un journal artisanal littéraire tout en rêvant — mais cela, la police ne le savait pas — d'en finir à coup de mitraillettes avec un régime où il étouffait ?

Pour ses exploits de photographe amateur, Boukovski se retrouve pour deux ans dans un hôpital psychiatrique. Assassins, vrais fous et faux fous se côtoient dans cet enfer. Citons un nom parmi tous ces pensionnaires : Nicolas Samsonov. Qui se souvient de ce géophysicien, ancien prix Staline ? Boukovski, bien sûr : *« On l'avait emprisonné,* nous explique-t-il, *pour avoir adressé au comité central une lettre dans laquelle il demandait que l'on continue à dévoiler les crimes de Staline. (...) Il était ici depuis huit ans. »*

Mauvaise graine ne saurait mentir. A peine libéré, Boukovski récidive et organise une manifestation pour les écrivains Siniavski et Daniel. Nouvelle incarcération d'un an. Quelques mois de liberté (de cette liberté dont il craint par-dessus tout de perdre un instant car il ne la considère plus que comme un état transitoire), et Boukovski replonge : trois ans dans un camp de Voronej pour avoir organisé une nouvelle manifestation en faveur de trois de ses amis emprisonnés. Leurs noms ne diront rien à personne.

Mais Boukovski, voyez-vous, est un malade. *« Cela fait mal au cœur de rester en liberté quand vos amis sont en prison,* note-t-il. *Soyez tranquille, quand on arrêtait des écrivains de renom, le monde entier en était tourneboulé. (...) Qui cela bouleverse-t-il, l'arrestation d'une dactylo ou d'ouvriers surnuméraires ? Louis Aragon peut ne pas s'en indigner. »*

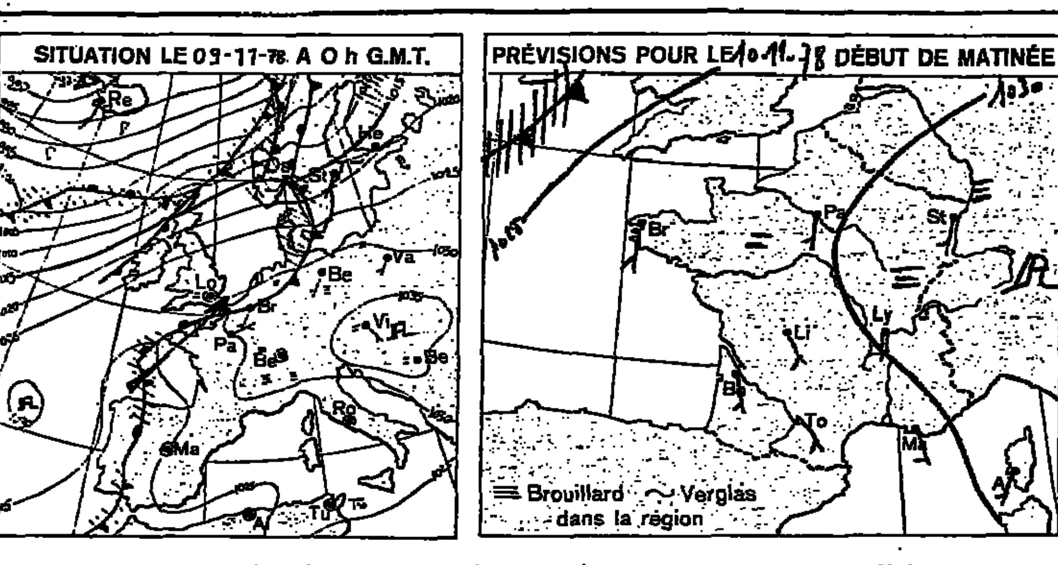
A peine libéré, Boukovski s'agite encore. Pour lui, le temps des grandes imprudences est venu : il fait passer en Occident le manuscrit d'un Livre blanc sur les internements psychiatriques publié en France par le Seuil : *Une nouvelle maladie mentale en U.R.S.S. : l'opposition.* Arrêté encore une fois, il est condamné en janvier 1972 à deux ans de prison et à cinq ans de camp. C'est sa dernière peine en U.R.S.S. puisque c'est de la prison de Vladimir, non loin de Moscou, qu'on viendra l'extraire dans le plus grand secret pour l'expédier par avion et menottes aux poignets vers l'aéroport de Zurich.

Il est impossible de résumer un tel livre, tant ses ramifications sont nombreuses. Mieux vaut le lire et le méditer. Et si telle ou telle affirmation péremptoire vous choque, dites-vous que Boukovski a payé d'avance le droit de la proférer et qu'elle mérite peut-être réflexion. Et souhaitez-vous surtout de ne jamais avoir besoin d'un tel malade... — J. A.

★ **...ET LE VENT REPREND SES TOURS. MA VIE DE DISSIDENT**, par Vladimir Boukovski. Robert Laffont, éditeur ; 406 pages, 58 F.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



——— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages ≡ Brouillard ~ Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 nœuds 10 nœuds 50 nœuds

Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 novembre à 0 heure et le vendredi 10 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions situées sur l'Europe centrale évolueront lentement, protégeant notre pays du courant perturbé océanique qui circulera des îles Britanniques à la Scandinavie.

Vendredi matin, les brumes et les brouillards seront nombreux sur la majeure partie du pays. Ils épargneront le littoral méditerranéen. Ils seront denses et givrants dans le Centre, le Massif Central, le Jura. Ils se dissiperont progressivement pour faire place à un temps ensoleillé. Quelques nuages affecteront les côtes de la Manche et de la mer du Nord.

Les températures matinales seront en légère baisse dans le Centre et l'Est (gelées nocturnes). Elles resteront douces le long du littoral atlantique.

Les températures maximales varieront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 17 et 1 ; Dijon, 10 et —1 ; Grenoble, 16 et —2 ; Lille, 14 et 1 ; Lyon, 17 et —1 ; Marseille, 17 et 3 ; Nancy, 5 et 0 ; Nantes, 17 et 12 ; Nice, 18 et 8 ; Paris-Le Bourget, 15 et 0 ; Pau, 21 et 6 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 15 et 6 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Toulouse, 19 et 5 ; Tours, 17 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 14 et 12 ; Berlin, 6 et —1 ; Bonn, 9 et 2 ; Bruxelles, 14 et 3 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 7 et 5 ; Genève, 6 et 1 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 16 et 2 ; Madrid, 13 et 11 ; Moscou, 2 et 1 ; New-York, 9 et 8 ; Palma-de-Majorque, 21 et 7 ; Rome, 18 et 4 ; Stockholm, 8 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 novembre 1978 :

UN DECRET

● Fixant les attributions des directions du personnel militaire de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air.

UNE LISTE

● Des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure de l'armée de l'air (année 1978).

Documentation

● *Le Centre d'information féminin* répond gratuitement à toute demande de renseignements écrite et téléphonique dans les domaines juridique, professionnel, social et pratique.

★ CIF, BP 400-75327 Paris Cedex 07, tél. 705-33-60.

● *« Les relations d'argent »* sont le thème d'une série de conférences organisées par l'Ecole des parents et des éducateurs, à Paris : 22 novembre, « L'argent et le travail social » ; 29 novembre, « L'argent et l'école » ; 6 décembre, « L'argent et la psychanalyse » ; 13 décembre, « L'argent en famille ».

★ Les conférences ont lieu le mercredi, à 20 h 30, à la faculté de médecine, 91, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris. Participation aux frais, 15 F ; étudiants, 10 F. Renseignements : Ecole des parents et des éducateur, 4, rue Brunel, 75017 Paris, tél. 754-29-00.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	53 711	groupe 3	2 000
	9 011	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	88 211	groupe 1	5 000
2	72	tous groupes	150
	592	tous groupes	500
	53 712	groupe 3	2 000
	6 322	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	88 212	groupe 1	5 000
3	013	tous groupes	500
	53 713	groupe 3	2 000
	4 183	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	6 003	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	1 563	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	88 213	groupe 1	2 000 000
		autres groupes	50 000
4	4	tous groupes	70
	144	tous groupes	570
	53 714	groupe 3	2 070
	88 214	groupe 1	5 070
	7 304	groupe 1	10 070
		autres groupes	1 070
5	075	tous groupes	500
	875	tous groupes	500
	53 715	groupe 3	2 000
	1 295	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	8 285	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	88 215	groupe 1	5 000
6	956	tous groupes	500
	53 716	groupe 3	2 000
	4 606	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	4 906	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	6 886	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	88 216	groupe 1	5 000
	54 816	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
7	53 717	groupe 3	2 000
	3 297	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	88 217	groupe 1	5 000
8	8	tous groupes	70
	08	tous groupes	220
	368	tous groupes	570
	53 718	groupe 3	2 070
	1 778	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	3 898	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	88 218	groupe 1	5 070
	94 398	groupe 4	100 070
		autres groupes	5 070
9	79	tous groupes	150
	99	tous groupes	150
	099	tous groupes	650
	53 719	groupe 3	2 000
	3 469	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	4 639	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	88 219	groupe 1	5 000
	5 599	groupe 2	10 150
		autres groupes	1 150
	56 509	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
	73 669	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
0	110	tous groupes	500
	830	tous groupes	500
	88 210	groupe 1	5 000
	1 810	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	3 850	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	46 460	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
	53 710	groupe 3	1 000 000
		autres groupes	20 000

TRANCHE DE LA SAINT HUBERT
TIRAGE DU 8 NOVEMBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 15 NOVEMBRE 1978 à RODEZ (Aveyron)
78 — 51è

LOTO TIRAGE No 45 : 3 6 16 21 36 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 29

PROCHAIN TIRAGE LE 15 NOVEMBRE 1978 VALIDATION JUSQU'AU 14 NOVEMBRE APRES-MIDI

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière, le mercredi 22 novembre 1978, à 10 h., Palais de Justice à Versailles, 3, pl. A.-Mignot, EN UN SEUL LOT, d'un

TERRAIN ET PAVILLON
situés à MAULE (Yvelines)
Domaine de la Cauchoiserie, 3, avenue des Dahlias.
M. à P. : 30.000 F
Pr les renseignements, Me COYDON, avocat, 65, bd de la Reine, Versailles (951-21-93 et 953-45-60) ; Greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles ; sur les lieux pour visiter.

VTE Trib. Evry (91), 21 nov. 78, 14 h.,
PROPRIÉTÉ
à Ste-Geneviève-des-Bois (91), 408 m2, 42, av. Régiment-Normandie-Niemen. 4 P., cave, gren., gar. Poss. agrandir.
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
Rens. Me Ellul, av. - 077-96-10

VENTE sur saisie immobilière au Trib. de Gde Instance de Versailles, le mercredi 29 novembre 1978, d'une
CHAMBRE
et une CUISINE au 3e étage, et une cave au sous-sol, situées dans un immeuble à
CARRIÈRES-SUR-SEINE
27, rue du Colombier.
M. à P. : 30.000 F
S'ad. Me TROUBLE, avoc. (950-04-45).

VENTE s/sais. imm., au Pal. de Just. à Versailles, le mercredi 29 nov. 1978,
VILLA avec JARDIN
sise à VILLENNES-SUR-SEINE
cadastrée section AL n° 200, d'une superf. totale de 9 ares 14 centiares.
M. à P. : 125.000 F
S'ad. Me TROUBLE, avoc. (950-04-45).

VENTE au Palais de Justice à PARIS, JEUDI 23 NOVEMBRE 1978, à 14 h.
EN UN LOT - Dans l'immeuble numéro 3
38 et 38 bis, RUE VIVIENNE - PARIS (2e)
— **UNE BOUTIQUE** au rez-de-chaussée (faisant angle de la rue Vivienne et de la Galerie des Variétés où elle porte les nos 1 et 3) avec deux entrées, arrière-boutique, dépendances, pièce à l'entresol, pièce au sous-sol, dépendances
— **UNE BOUTIQUE** au rez-de-chaussée (sur Galerie des Variétés n° 5) Dépendances - Cave
— **UNE PIÈCE et LOCAL** séparé au rez-de-chaussée compr. 1 pièce, wc, cave, à l'entresol avec entrée au 38 bis
MISE A PRIX : 340.000 F
S'adr. Me Marcel BRAZIER, avocat à Paris (8e), 178, bd Haussmann ; Me Jacques BRICARD, avocat à Paris (1er), 182, rue de Rivoli ; à tous avoc. près les Trib. Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente Palais Justice PARIS, lundi 20 novembre 1978, à 14 h., EN 2 LOTS :
1) BOUTIQUE + APPART. LIBRE DE LOCATION avec dépendances.
VINCENNES (94) 9-11, rue ROBERT-GIRAUDINEAU et 10, rue de Montreuil.
2) TERRAIN 280 m2 avec Constructions à Usage Commercial.
FONTENAY-SOUS-BOIS (94) 1, rue Paul-Bert.
M. à P. : 1) 100.000 F - 2) 30.000 F - S'adresser Me GIRY
avocat à Paris, 12, avenue Montaigne (359-12-28) ; DOMAINES, Bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris (266-91-40, poste 815) ; pour visiter sur place le 13 nov. 1978, à Vincennes, de 14 à 15 h., et à Fontenay-sous-Bois, de 16 à 17 h.

VENTE APRES LIQUIDATION de BIENS au PALAIS de JUSTICE à PARIS
LE LUNDI 27 NOVEMBRE 1978, A 14 H. - UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ sise à COURBEVOIE
(Hauts-de-Seine)
74, rue de Strasbourg - Contenance 191 m2
Cadastrée section AD n° 109 - MISE A PRIX : 100.00 FRANCS
S'adresser à Me J. SABBAH, avocat, 241, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Me BAUMGARTNER, syndic à Paris (4e), 4, rue de la Coutellerie ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

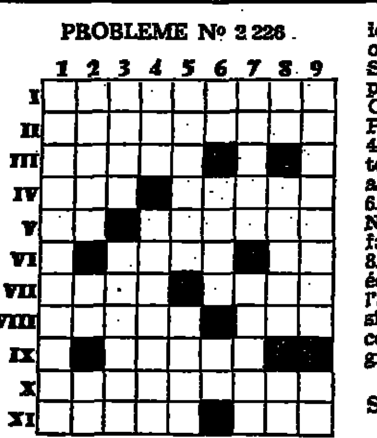
VENTE biens failli, Pal. Just. à Versailles (78), 29 nov. 1978, à 10 h.
PROPRIÉTÉ A MAISONS-LAFFITTE (78) 9 TER, AVENUE DESAIX.
PAVILL. à us. d'habitat. de 7 P. ppales, salle de bains, w.-c., grenier, sous combles. Construct. en annexe comprenant 14 BOXES POUR CHEVAUX et GARAGE surélevé. Jardin devant le pavillon.
Contenance totale : 812 m2 - M. A P. : 250.000 F
S'adr. pour renseign. Me SILLARD, avocat à VERSAILLES (78)
79 bis, boulevard de la Reine - Tél. : 950-02-99.

VENTE au Palais de Justice à Paris, LUNDI 27 NOVEMBRE, à 14 h.
EN DEUX LOTS
1) UN APPARTEMENT au 6e étage et CAVE
9, RUE CATULLE-MENDES - PARIS (17e)
LIBRE DE LOCATION (consulter l'enchère)
MISE A PRIX : 350.000 F
2) PROPRIÉTÉ à SAINT-OUEN (93)
54, boulevard JEAN-JAURÈS - A usage INDUSTRIEL
LIBRE DE LOCATION (consulter l'enchère)
MISE A PRIX : 1.100.000 F
S'adr. Me Ph. BROUSMICHE Jeune, avocat à Paris (8e), 11, rue de Rome ; Me Jean NICOLAS, avocat à Paris (9e), 9, rue Moncey ; sur les lieux pour visiter : en ce qui concerne le local industriel, les lundis et jeudis de 14 h. à 16 h. ; en ce qui concerne l'appartement, les mercredis de 15 h. à 17 h., et les jeudis de 18 h. à 20 h.

Vente au Trib. Gr. Inst. à Fontainebleau, mercr. 15 novembre 78, 14 h. 30
BELLE PROPRIÉTÉ avec CHENIL à NONVILLE (77)
2, route de Montereau
MAISON (7 pièces principales) dépendances - Jardin d'agrément, bois sur rivière « le Lunain » - Superficie totale 3 ha 84 a environ
MISE A PRIX : 400.000 F
Ench. par avoc. Rens. Me SAULNIER, avoc., Fontainebleau (77), 422-29-61.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 226



HORIZONTALEMENT

I. Leur métier les condamne à avoir plein de coupures aux mains. — II. Assommée par les coups. — III. Coule en Normandie. — IV. Certaine est appelée Dominique ; Nom d'un quidam. — V. Peut être considéré comme neutre ; Se fait ordinairement pendant le service. — VI. Emplacement pour le pion ; Matière pour le cœur. — VII. Est loin d'être une fine mouche ; Petit nom pour un président. — VIII. Centrale, par exemple ; Crie comme un porteur de bois. — IX. C'est son col qui est le plus fragile. — X. Munies d'une bonne couverture. — XI. Devant le nom, dans une citation ; Fit un feu.

VERTICALEMENT

1. Quand elles sont grossières, peuvent être assimilées à de lourdes charges. — 2. L'endroit où l'on va quand on déménage ; Sont particulièrement appréciés par les amateurs de brèmes ; Conjonction. — 3. Précède Adam ; Peut n'être qu'un petit béguin. — 4. A sa clé ; Endroit où l'on peut tomber. — 5. Froides quand on a eu chaud ; Grand arabe. — 6. Fin de verbe ; Pas admis ; Note. — 7. Fait paraître ; Doit faire l'objet d'une expédition. — 8. Participe qui évoque certains éclats ; Qui est donc trop resté à l'air ; Forme d'avoir. — 9. Magasin où l'on peut acheter des bricoles ; Abréviation pour un grand.

Solution du problème n° 2 225

Horizontalement

I. Escaliers. — II. Couper ; As. — III. On ; Abri. — IV. Unité ; En. — V. Véranda. — VI. Italie ; Dé. — VII. Nègre. — VIII. La ; Monté. — IX. On ; Meute. — X. Noce ; Têtu. — XI. Narreras.

Verticalement

1. Ecouvillon (cf âme). — 2. Sonnet ; Anon. — 3. Cu ; Iran ; Ça. — 4. Apétale ; Mer. — 5. Le ; Énigme. — 6. Ira ; Déroute. — 7. Enter. — 8. Rare ; Téta. — 9. Sainteté ; Us.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— Mme André Malraux,
Mrs. Clair H. Brown,
M. Irineu de Macedo Soares,
M. et Mme Alain MALRAUX,
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petites-filles et filles jumelles,

Anne et Céline,

le 5 novembre 1978.
47, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

— M. Gérard PEDRAGLIO et Mme, née Armelle Lefas, partagent avec Savitri la joie d'annoncer l'arrivée de sa petite-sœur

Gayatri,

le 7 janvier 1978 à Nagpur (Inde).
10, rue Masseran, 75007 Paris.

Hélène
Sarah, Cécile, Armelle,

est née le 1er novembre 1978 à l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime).
Pierre et Marie-France RICHARD-ELIET, Damien et Jean-Baptiste font part de la joie de sa naissance.
165, avenue Gambetta,
17100 Saintes.

— M. et Mme Eric SERVOISE ont la joie d'annoncer la naissance de

Sylvie,

le 28 octobre 1978.
Morristown,
07690 New-Jersey (Etats-Unis).

Décès

— Mme Pierre Blanchon, son épouse,
M. et Mme Gilbert Blanchon,
Le docteur et Mme François Blanchon,
M. et Mme Bernard Leutenegger,
Mlle Bernadette Blanchon,
ses enfants,
Laure, Thierry et Sylvain Blanchon,
Anne-Louise et Thomas Leutenegger,
ses petits-enfants,
M. et Mme François Rochette, leurs enfants et petits-enfants, ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Mlle Marie-Anne Moussonnec,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre BLANCHON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médecin des hôpitaux de Paris,
professeur au Collège de médecine,

survenu à Paris, le 7 novembre 1978, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 novembre, à 8 h. 30, en l'Eglise Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Forges-les-Bains (91).

2, villa Niel, 75017 Paris.

[Le docteur Pierre Blanchon a fait ses études à la faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux de Paris professeur au Collège de médecine, il a été successivement chef de service à l'hôpital Saint-Antoine, puis à Bicêtre, où il a dirigé un service de médecine générale. Il laisse de nombreux travaux sur la pathologie des voies respiratoires, les maladies du tube digestif et du foie, l'exploration isotopique des divers organes.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Rimini (Italie), le vendredi 3 novembre, de

Lucienne BLASCO
Debora Stratrieski,

De la part du Comité solidarité Blasco : Pennetier, Marcel, 42 b, rue du Pondy, 18200 Saint-Amand.

— Le comte d'Herbemont et ses enfants,
M. et Mme François Delafontaine et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lescuyer et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme André Maurin,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Pierre CHAVASSE,
née Elisabeth Maurin,

leur mère et belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, pieusement décédée à Paris, le 6 novembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ils prient d'assister au service religieux qui sera célébré le lundi 13 novembre 1978, à 10 h. 30 précises, en l'église Saint-Dominique, sa paroisse, 18, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e).

L'inhumation aura lieu le même jour, à 14 h. 30, à Marcilly-en-Villette (Loiret).

4, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

— Mme Alphonse Elter,
M. Albert Gazier,
M. et Mme Chantal Becasse et leur fils,
Mlle Sylvie Brieux,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Louise GAZIER,

leur fille, épouse, mère et grand-mère.

Selon la volonté de la défunte, il n'y aura pas de cérémonie.
Le corps est remis à la faculté de médecine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue du Parc, 92170 Vanves.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Roger LEGUAY,
née Suzanne Cestre,

survenu le 16 octobre 1978, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Mölay (Yonne).

De la part :
Du docteur et Mme Sylvio Vassy et leurs enfants,
De Mlle Jeanne Leguay.

— (76) Fresne-le-Plan.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice LE HOC,
ancien négociant en coton,

survenu à Rouen (76), le 5 novembre 1978, dans sa soixante-douzième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 11 novembre, à 15 heures, en l'église de Fresne-le-Plan.

De la part de :
Mme Maurice Le Hoc, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants.
Réunion et condoléances à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
107, avenue Mozart, 75016 Paris.
Fresne-le-Plan, 76520 Boos.
20, avenue de Flirey,
Cimiez, 06000 Nice.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Jacques PARSONS,

survenue à Paris, le 6 novembre 1978.

De la part de :
Lise Deharme, son épouse,
Françoise Guyot, sa fille,
Et des Editions Christian Bourgois, 10-18.
146, rue de Grenelle, 75007 Paris.

— Paul et Hélène Gallois, leurs enfants et petite-fille,
Alain et Geneviève de la Breteque, leurs enfants et petits-enfants,
Vincent et Mireille Ravoux,
Luc-Marie Ravoux,
Martine Ravoux,
Les moniales de l'abbaye bénédictine de la Rochette,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Pierre RAVOUX,
née Léoncie Dounier,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Montpellier, le 7 novembre 1978 dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de l'Isle-sur-la-Sorgue, le 10 novembre 1978, à 15 h. 30, et sera suivie de l'inhumation à Carpentras.

57, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
19, rue J.-Brives, Montpellier.
170, rue Peiriola, Toulouse.

— M. et Mme Jean-Michel Tillier, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Claude Tillier, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Tillier, Vallée, Haardt,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert TILLIER,
née Suzanne Vallée,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Milne-Edwards, 75017 Paris.

Remerciements

— 24 Ribérac.
M. Pierre Léonardon,
M. et Mme Jean Chemineau et leurs enfants,
M. et Mme Jean Léonardon et leurs enfants,
M. et Mme François Flamand et leurs enfants,
Mme veuve Albert Léonardon,
Mlle Marguerite Léonardon,
M. et Mme Jacques Mortier,
M. et Mme Joseph Courau et leurs enfants,
Les familles Léonardon et Mortier, parents et alliés,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Mme Pierre LÉONARDON,
née Aline Mortier.

— Mme Raymond Outhenin-Chalandre,
M. et Mme Hubert Outhenin-Chalandre,
M. André Bernard,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et leur famille,
profondément touchés de l'émouvante et précieuse affection qui leur a été témoignée lors de la cruelle disparition de leur cher

Raymond,

vous adressent leurs remerciements sincères et reconnaissants.

Anniversaires

— Le directeur, les enseignants, le personnel administratif et les étudiants de l'U.E.R. d'italien et de roumain de l'université Paris-Sorbonne, le jury de l'agrégation d'italien, la Société d'études italiennes, rappellent à votre souvenir

Paul RENUCCI,
professeur
à l'université de Paris-Sorbonne,
décédé le 9 novembre 1977.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messe

— L'Amicale des anciens des 32e et 232e R.A. tiendra son assemblée générale le dimanche 26 novembre, à 9 h. 30, à la brasserie Aux Armes de la Ville, place de l'Hôtel-de-Ville. Une messe sera célébrée à 11 h. 10, en l'église des Blancs-Manteaux, suivie d'un déjeuner familial à 13 heures. Renseignements à M. Hervieux, 9, avenue Georges-Clemenceau, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-01-03.

— Un service solennel à la mémoire des camarades décédés de la 10e D.I. de Paris sera célébré le dimanche 26 novembre, à 11 h. 10, en l'église des Blancs-Manteaux. Renseignements : M. Hervieux, 9, avenue Georges-Clemenceau, 94130 Nogent-sur-Marne. Téléphone : 873-01-03.

Bienfaisance

— La Ligue des droits du religieux ancien combattant (DRAC) organise jusqu'au 11 novembre, de 10 heures à 22 heures, des journées d'entraide et d'amitié au 8 bis, rue Vavin, à Paris (6e), où seront installés de nombreux stands et comptoirs.

— L'Association des Trois Semaines, RUP, organise sa vente annuelle le jeudi 16 novembre, de 14 heures à 22 heures, 27, rue de l'Annonciation, Paris (16e), en faveur de la Clé des Champs, à Montjavoult (60240), foyer d'accueil de garçons et de filles, et de la Fon del Sol (Cantal), centre de vacances.

Cérémonies du souvenir

— L'Amicale libre du 23e B.M.N.A. organise une cérémonie œcuménique à la mémoire du

camarade Elie LÉVY

au cimetière parisien de Pantin et à la synagogue de Belleville, le 10 novembre 1978.
121, rue Réaumur, Paris (2e).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, samedi 18 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Françoise Skoda, née Taccoen : « Les mots à redoublement en grec ancien ; étude lexicologique ».

— Université de Paris-X, vendredi 17 novembre, à 14 h. 30, huitième étage, bâtiment B, M. Jean-Louis Dongmo : « Le dynamisme Bamiléké : essor démographique, expansion spatiale et réussite économique d'un peuple des hautes terres de l'Ouest-Cameroun ».

— Université de Paris-X, vendredi 17 novembre, à 14 heures, salle C 26, M. Hervé Beauchesne : « Psychopathologie de l'épilepsie dite essentielle et approche psychothérapique ».

Visites et conférences

VENDREDI 10 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., 6, quai du 4-Septembre, à Boulogne, Mme Bachelier : « L'art des jardins japonais ».

15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Sulpice ».

15 h., entrée principale de l'Hôtel-Dieu, Mme Pennec : « L'Hôtel-Dieu ».

15 h., métro Louvre, Mme Saint-Girons : « Au Louvre » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Rénovations du Marais » (A travers Paris)

15 h. 15, 24, rue des Archives : « Hôtels Le Rebours, de Montmor, de Braque, Aigle d'or » (Mme Barbier).

15 h., 78, rue Saint-Martin : « Le Centre Beaubourg » (Paris et son histoire).

14 h. 45, en haut des marches, à gauche : « L'Opéra » (Tourisme culturel).

18 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Le Nain » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 15, 6, place Paul-Painlevé : « La Dame à la licorne » (Arcus).

18 h., 17, avenue d'Iéna, MM. W. Hofmann, P. Georgel, M. Laclotte, H. Toussaint : « Courbet et l'Allemagne » (Centre culturel allemand).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La clairvoyance » (Loge unie des théosophes).

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DE JUGEMENT

DEMANDEUR :
La Société Ateliers Réunis, siège à Schiltigheim (Bas-Rhin).

DEFENDEURS :
1) La Société des Etablissements Transco, siège à Villejuif, 99, rue Jean-Jaurès.
2) Les Etablissements Via Nova, siège à Paris (6e), 27, rue de Fleurus.

D'un jugement contradictoirement rendu par la 3e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 12 mai 1978, il est extrait littéralement ce qui suit :

Le tribunal... par ces motifs :

Dit qu'en apposant sur des chariots pliants la dénomination CADISAC en les offrant à la vente au moyen d'une publicité dans la presse reprenant le terme CADISAC et utilisant le mot « CADDIE », la S.A.R.L. VIA NOVA a commis une imitation illicite de la marque CADDIE-PIC-SAC déposée le 28 juin 1968, sous le numéro 742 467 et une contrefaçon des marques CADDIE déposée le 17 novembre 1959, et renouvelée le 12 novembre 1974, sous le numéro 911.701 déposée le 16 novembre 1967, sous le numéro 911 699.

Dit que la S.A.R.L. TRANSCO, en effectuant le conditionnement et l'expédition du matériel portant la dénomination CADISAC a fait acte co-auteur de l'imitation illicite de marque.

Condamne *in solidum* la S.A.R.L. VIA NOVA et la S.A.R.L. TRANSCO à payer à la S.A. ATELIERS REUNIS une indemnité de 8.000 F.

Le Monde

culture

Théâtres

« MESURE POUR MESURE », par Peter Brook

Mesure pour mesure, le titre est mieux connu que la pièce. Il s'agit d'un duc qui s'éloigne du pouvoir, peut-être pour y réfléchir. Les lois de son pays sont sévères — qui met une jeune fille enceinte doit l'épouser ou mourir — et il ne les a pas appliquées dans toute leur rigueur. Assez lâchement, il transmet son anneau et son autorité à un puritain, Angelo. (*« Embusqué sous mon nom*, dit-il, *il pourra frapper juste, sans que ma qualité soit calomniée. »*). Il simule un départ, se déguise en moine, et observe. Un tout jeune homme, Claudio, est condamné à mort pour avoir aimé. Sa sœur Isabelle, une novice orgueilleuse de sa virginité, plaide sa cause. Angelo, troublé, incapable de résister à son trouble, lui propose la vie de Claudio contre une nuit avec elle.

Sur les conseils du duc-moine, elle feint d'accepter et se fait remplacer par l'ex-fiancée répudiée d'Angelo. Bien qu'il ne se rende pas compte de la supercherie, il ne tient pas sa promesse. Le duc reprend son personnage, met à l'épreuve la charité d'Isabelle en la laissant décider du sort d'Angelo — morts pour mort, vie pour vie, mesure pour mesure. Elle pardonne, il fait venir Claudio dont il avait empêché l'exécution.

Transferts d'identité, simulations, violence de la sensualité réprimée, illusions du désir et de la possession, hystérie d'une morale de l'honneur. Si la mode était encore à « l'autre scène » — la scène de l'inconscient, de la folie — l'histoire pourrait être celle de malades, regardés et menés par un duc médecin-psychiatre, personnage multiforme et transparent et qui reproduiraient les maladies de la société. Ainsi seraient justifiées les invraisemblances, les outrances de comportement. On pourrait aussi replacer la pièce dans son temps. Sans doute, les tergiversations du duc étaient-elles directement liées aux problèmes quotidiens. Sans doute le puritain Angelo devait-il être, pour les spectateurs de Shakespeare, aussi explosif que Tartuffe pour ceux de Molière, et les délires d'Isabelle à propos de l'honneur, de son corps, devaient-ils correspondre à des débats philosophiques et religieux aigus. Il y a là quelque chose qui rappelle l'abbé Grandier et l'affaire de Loudun.

Quoi qu'il en soit, le propos de Peter Brook est ailleurs. Il indique des possibles. Mais, à son habitude, il désenchevêtre et expose, avec une clarté quasi miraculeuse, les différentes lignes de cette intrigue complexe, sans cesse brouillée par l'intervention du peuple. Pas plus courageux qu'il ne faut, mais sain, truculent. Libre et vivant face aux ectoplasmes interchangeables, fondus dans un même discours appris, souffrant et se cherchant sous les masques imposés qui les définissent.

Une fois encore, Peter Brook se place hors du temps. Il fournit les éléments du dossier, sans juger. Quand même, il prend parti en donnant au duc — qui en principe est âgé, a bien vécu — la jeunesse de François Marthouret (aussi remarquable que dans *Timon d'Athènes*), sa cérébralité, son dandysme pervers. Angelo — Bruce Meyer — n'est pas un traître immonde. Il est impressionnant. Il a le regard incandescent. Il est un homme décalé, différent en ce qu'il est un fanatique sincère. Il a cédé au péché, il l'efface par le crime.

L'accent est mis sur le peuple, et sur un personnage un peu témoin, un peu intermédiaire, hâbleur, amoral, mais généreux, une sorte de Puck prosaïque et tendre, Maurice Benichou, merveilleux. On regarde les autres — et les ambiguïtés du retour final à l'ordre — à travers l'humour critique de son regard.

Cette fois encore, Peter Brook donne tout à faire aux comédiens. Ils ont la part belle aux Bouffes du Nord, où l'on perçoit la moindre subtilité, où l'on reçoit la moindre nuance de vie. Mais le danger est grand pour des acteurs aussi inexpérimentés qu'Alain Le Carpentier (Claudio) et surtout pour Clémentine Amouroux (*Isabelle*), victime et porte-parole des passions, point central de la pièce. Elle éclaire durement les fragilités du parti pris anti-spectaculaire de Peter Brook. Elle fait l'effet d'une crevasse sur un chemin vaste, où il y a pourtant beaucoup à découvrir.

COLETTE GODARD.

★ Bouffes du Nord, 20 h. 30.

LE RETOUR DU CONTEUR

Un monocycle qui sert de harpe, une pompe à vélo qui devient trompette, une poche de salopette qui se révèle un castelet pour unique marionnette, des mains de magicien pour faire tournoyer des balles (ou des flambeaux). On pense d'abord à un clown et très vite le comédien prend en charge le conte qui s'impose : avec sa marionnette, la découverte d'une île dont le seul habitant est une demoiselle dinosaure. L'épisode ? L'amitié bien sûr, entre le comédien, la marotte et la marionnette à tige : est-ce un conte ou le reflet même de la solitude du comédien de théâtre-pour-enfants par temps de restrictions budgétaires ? A la Tanière, Pierre Richards joue avec tact sur les cordes de la représentation symbolique. Il ne peut empêcher que sa virtuosité appelle le déchiffrement rationnel du spectacle et qu'au poète qui prétend manger des fleurs, l'enfant répondra qu'elles sont sûrement de pâte d'amandes.

Mieux vaut sans doute le recul d'un autre langage. Celui d'un autre comédien solitaire, Jean-Pierre Lescot, qui se camoufle, lui, derrière l'écran d'un théâtre d'ombres. Ici, le conteur impose son rêve, le même sans doute que pour Pierre Richards la poursuite de la « tendresse » dans un pays qui pourrait bien être le jardin de M. Pantouflard. Pourtant, avec les ombres, rien ne tend à l'idylle. La source lumineuse de la lampe derrière la toile, lune ou soleil, dessine des silhouettes opaques, inquiétantes, une autruche vorace, un charlatan rusé, un arbre prisonnier. La lumière fluctuante, la réduction des mouvements, de longs discours en vers de mirliton, tout résonne ici aussi profond que l'image d'Epinal et l'orgue de Barbarie.

Il se peut qu'un tel théâtre se situe à contre-courant, qui se réclame d'un modèle oriental où les ombres assurent le dialogue des vivants et des morts, ou de la tradition montmartroise du Chat Noir. Le très beau travail de Lescot combat la surdétermination de la bande dessinée. Il rappelle à tous que la conscience de soi est née du jeu de l'homme et de son ombre.

BERNARD RAFFALLI.

★ Jusqu'au 12 novembre : *Artimon et Petit Paul*. Théâtre de La Tanière, 45 bis, rue de la Glacière, Paris 13e. Tél. : 743-03-13.

★ Jean-Pierre Lescot, 9, rue Pasteur, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 876-59-39.

Jazz

Max Roach ou la révolution permanente

Le 25 juin dernier, au Lincoln Center, le Max Roach Quartet donnait un des plus beaux concerts du Newport Jazz Festival. Le 3 septembre, en Suisse, le Max Roach Quartet donnait un des plus beaux concerts du Festival de Willisau. Depuis une semaine, le Quartet, le même, s'est produit à Lyon, Aix ou Paris (dimanche 5 novembre au Forum des Halles), et bientôt à Douai, Nancy, Metz et Bordeaux, en autant de rencontres heureuses avec des spectateurs qui, pour la plupart, n'étaient pas nés quand Max Roach et Charlie Parker (1942) bouleversaient sans retour l'esthétique du jazz et sa destinée.

Vendredi, pourtant, pendant le concert du Max Roach Quartet, l'auditorium de Lyon aux deux mille places toutes occupées se vidait lentement. Par couples. Par groupes. Puis par rangées, furtivement ou ostensiblement, dans un curieux ballet complété par les changements de place des mal placés... Pareille mésaventure était arrivée, l'an passé, à Archie Shepp. Et on l'avait attribuée aux accents, pourtant familiers, de sa modernité... Va pour la modernité ! Mais pour le Quartet de Max Roach, on serait bien en peine d'en trouver les raisons. Elles engagent cependant quelques questions, qui touchent à l'organisation et à la diffusion du jazz en France.

Ce n'était certes pas affaire de volume sonore. Ce n'était pas plus affaire d'« agression » esthétique. Même pas une question d'âge : les jeunes, bardés de magnétophones à cassettes, plièrent aussi vite bagage que les contemporains de Max Roach (cinquante-quatre ans le 10 janvier prochain).

Alors ? La musique ? Sans avoir la force et la densité du concert new-yorkais, elle était bonne. Et constamment remarquable dans le jeu du leader, qui avait commencé par sa célèbre pièce pour percussions seules : *Said Afrika 76*. Mais aux états de grâce il faut autre chose que ce mouvement brownien du public, qui avait décidément quelque mal à se remémorer Clifford Brown, l'autre compagnon légendaire de Max Roach...

Alors ? La suite du trompettiste Cecil Bridgewater, si joliment architecturée et qui laissait l'*Alice Tully Hall* abasourdi, paraissait, ici trop longue, trop déroutante ? les solos de Billy Harper, trop tendus ou trop nonchalants ? l'arrangement de *Round Midnight*, trop sophistiqué ? la basse de Calvin Hill, trop amplifiée ou pas assez ? On s'y perd...

Mais, en un instant, un constat balayait ces amorces d'explications : le public, qu'avait attiré le nom de Max Roach, continuait de quitter le navire pendant, eh oui ! pendant les *chorus* de Max Roach... Comme si cette musique, en 1978, dérangeait encore. Comme si, dans la salle la plus moderne du pays, elle passait encore pour trop moderne. Comme si son irréductible jeunesse ne collait pas à l'idée du jazz que se fait une partie d'un public réputé mélomane, mais longtemps privé de ses manifestations.

On pourrait, avec une pointe de masochisme, se réjouir secrètement que la révolution des années 40 reste parfois irrécupérable, antipathique aux sons et aux idées reçus, rebelle aux conformismes, bref, actuelle. Mais l'on regrette trop que tant de spectateurs — leurs oreilles fussent-elles barbouillées — n'aient pas eu un moment le regard ravi par l'un des techniciens les plus éblouissants et les plus sensuels de la batterie : la frappe précise, au millimètre près, sur les peaux et cymbales qu'il s'agit de faire chanter, puisqu'il n'y a pas de batteur plus mélodique que Max Roach ; les figures aux sons mats installées en « bords de caisses », la violence du choc soudain changée en caresses alanguies, les brisures, le jeu du silence, la pulsation ténue suggérée aux balais, la beauté des gestes, de tous les gestes, autant de traits qui ne sont pas réservés aux spécialistes, et n'ont rien d'une vaine démonstration. Le jazz est spectacle, et avec Max Roach *la force du spectacle reste indissociable* de la musique.

Endimanchée des bannières du peintre Timothy Hennessy (produites par l'association Art-Espace), la scène de l'auditorium de Lyon se prêtait bien à ce spectacle. On y accueille d'ailleurs avec chaleur Oscar Peterson ou Monty Alexander : mais aux tambours dont Max Roach a toujours dit qu'ils « parlaient », qu'ils disent l'Afrique et les luttes du peuple noir, aux tambours interdits aux temps de l'esclavage, on fait un peu la sourde oreille.

On comprend mieux la prudence et la patience des initiatives que se permet, depuis deux ans, Jazz à Lyon. A moins qu'une politique de prestige et de sécurité fondée, comme pour l'opéra ou le théâtre, sur le système de l'abonnement convienne imparfaitement aux désirs et aux choix des publics du jazz. Il serait dommage qu'à force de malentendus on arrive à faire mal entendre les musiciens.

« *La révolution du be-bop* (le fantastique mouvement des années 40) *n'est pas finie* », disaient Max Roach et Archie Shepp lors d'un débat à la Lincoln Library (1973). Une révolution n'est jamais finie, ajoutaient-ils, eux qui auront été deux des consciences politiques les plus aiguës de leur peuple. Depuis, sans souci des « styles » et des étiquettes, ils ont joué et enregistré ensemble. Et Max Roach vient d'enregistrer avec Antony Braxton...

FRANCIS MARMANDE.

★ Tournée du Max Roach Quartet : Paris, Totem (10 et 14), Douai (16), Rome (18), Padoue (19), Turin (20), Nancy (21), Metz, Caveau des Trinitaires (22-23), Bordeaux (24).

Danse

A L'OPÉRA DE PARIS

Rosella Hightower succédera à Violette Verdy

M. Bernard Lefort, qui prendra en septembre 1980 la succession de M. Rolf Liebermann comme administrateur général de l'Opéra de Paris, a présenté mercredi, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes d'une politique qu'il entend placer sous le signe du changement, notamment pour la danse. L'essor du lyrique étant acquis (1), sa préoccupation majeure demeure la remise en train du ballet, jusqu'ici négligé.

M. Lefort a d'abord annoncé la nomination de Rosella Hightower (nos dernières éditions du 9 novembre) et de Georges Hirsch à la direction et à l'administration de la danse. Ils remplaceront respectivement Violette Verdy, qui, appelée en 1976 par M. Rolf Liebermann pour une mission d'études, était devenue directrice de la danse en janvier 1978, et Thierry de Fouquet, qui secondera directement M. Bernard Lefort. De nouveaux locaux seront mis à la disposition de l'école de danse et une petite salle sera ouverte au Palais-Garnier pour les œuvres de création (un groupe sera animé par un jeune chorégraphe, qui pourrait être Jacques Garnier, actuel co-directeur du Théâtre du Silence).

Le programme de la saison 1980-1981 sera organisé autour de trois axes : le maintien ou la rénovation du patrimoine (avec une intervention annuelle de Barychnikov en qualité de chorégraphe) ; le maintien ou la rénovation du patrimoine du vingtième siècle, de Lifar à Béjart ; une ouverture vers les chorégraphes d'aujourd'hui, avec la collaboration, dès septembre 1980, de Jennifer Muller, puis de John Neumeier et d'Alvin Nikolaïs. L'atelier de création et de recherches dirigé par Carolyn Carlson disparaît, mais celle-ci créera un spectacle par an pour les danseurs de l'Opéra.

(1) La programmation lyrique des saisons 1980-1981 et 1981-1982 a été indiquée dans *le Monde* du 21 juillet.

[Américaine d'origine indienne, née en 1920, Rosella Hightower s'est fait connaître au début des années 50 comme danseuse-étoile du ballet du marquis de Cuevas, après avoir appartenu au ballet russe de Monte-Carlo, au Ballet-Théâtre et au Ballet Markova-Dolin. En 1961, elle a ouvert une école de danse à Cannes.]

UN THÉATRE CHORÉGRAPHIQUE A RENNES

Un plan de développement des activités chorégraphiques à Rennes et dans la région de Bretagne vient d'être approuvé par le ministre de la culture et de la communication et le maire de Rennes. La mise en œuvre de ce plan est confiée au chorégraphe Gigi-Gheorghe Caciuleanu (jusqu'alors responsable des activités chorégraphiques du Grand-Théâtre de Nancy), qui sera chargé à partir du 1er octobre prochain de constituer et de diriger le Théâtre chorégraphique de Rennes, centre chorégraphique national de douze danseurs.

A Rennes et en Bretagne, cette compagnie de ballets autonome apportera plus particulièrement son concours aux initiatives locales et régionales d'éveil, d'initiation, de formation et d'expression chorégraphiques.

Notes

Jazz

Martial Solal et Lee Konitz

Entre deux manifestations de l'avant-garde afro-américaine, Campagne-Première s'ouvre à la modernité de toujours dont Lee Konitz et Martial Solal ont su se faire une raison. Il n'est pas si étonnant que l'Américain et l'Européen aient un moment connu une discrète éclipse : chacun à sa manière, les deux instrumentistes parfaits qu'une forte connivence associe avaient bouleversé les règles et les fonctions du jazz moderne. Trop tôt, sans doute. Et sans bruit ni fureur. La fin des années 60 aura été l'occasion de leur re-découverte, et les publics les plus récents comprennent sans grand discours ce qui les relie à l'actualité la plus immédiate. Passés maîtres dans l'art du duo, Martial Solal et Lee Konitz ont toujours prôné — dans leurs musiques — le goût de la perfection instrumentale. On y voit, à injuste titre, une propension à la virtuosité « technique ». C'est oublier que leur art est fait de connaissances, bien sûr, mais tout autant de sensualité et d'humour. Au comble de la connivence. — F. M.

★ Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 heures.

Rock

Barclay James Harvest

Barclay James Harvest appartient à cette catégorie de groupes qui se cherche à travers les années et tente de conserver ses options musicales en les adaptant à l'évolution extérieure du rock. Depuis sa naissance en 1967, le groupe a suivi en Angleterre une carrière décousue et hésitante. Il a d'abord tenté d'allier le rock à la musique classique en s'accompagnant d'un orchestre philharmonique. L'union de ces deux univers trop différents aboutit à des résultats peu cohérents. Ce fut un échec. Barclay James Harvest est revenu à une démarche moins prétentieuse avec une musique sophistiquée, sur des mélodies que met en relief un travail vocal harmonieux et une instrumentation recherchée. Cependant le groupe n'apporte pas grand chose de plus, dans un style exploré avec succès par des formations comme Genesis, et l'on peut craindre qu'il ait son avenir derrière lui.

ALAIN WAIS.

★ Le 9 novembre, à 20 heures, au Stadium.

Steele Pulse

Il existe une importante communauté jamaïcaine dans le quartier de Brixton, à Londres, et le reggae bénéficie d'un succès substantiel en Angleterre. Des groupes, composés de musiciens qui sont nés et ont vécu sur le sol anglais, se sont formés sur le modèle des groupes jamaïcains en fondant souvent leur répertoire sur des classiques du reggae. Les musiciens de Steele Pulse se sont rencontrés à Birmingham en 1972. Après avoir connu des remaniements internes, le groupe a finalement trouvé sa formule définitive pour mettre au point ses propres compositions et prendre part à l'effervescence de la scène londonienne en 1977. Si le reggae est influencé par celui de Bob Marley et des Wailers, le sens, la mélodie, la conception des morceaux, une certaine sophistication dans l'interprétation, il n'en conserve pas moins une couleur personnelle qui devrait s'affirmer avec le temps.

A la différence de la plupart des groupes jamaïcains, les musiciens de Steele Pulse ne sont pas des adeptes du rastafarianisme, et les thèmes évoqués dans leurs morceaux ont un caractère politique plus général, moins religieux. Les textes supportent cependant un discours virulent qui revendique les droits des diverses ethnies exilées de l'Afrique. En ce sens, Steele Pulse peut paraître plus accessible à un public occidental. L'énergie des compositions manque parfois d'une certaine liberté et le groupe propose un reggae ouvert aux résonances extérieures.

ALAIN WAIS.

★ Les 8 et 9 novembre, à 23 heures, au Palace ; le 12 novembre, à 16 heures, à Toulon-Châteauvallon ; le 13, à 20 h. 30, à Lyon.

Musique

PAS DE FEMMES A L'ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS ?

Un groupe de femmes musiciennes proteste, dans une lettre adressée à M. Jacques Chirac, maire de Paris, et communiquée à Mmes Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, et Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi féminin, contre les propos de Jean-Pierre Wallez, chef de l'Ensemble orchestral de Paris, qui a déclaré au *Matin de Paris* le 3 novembre qu'il ne souhaitait pas la présence de femmes dans sa formation. « *Les femmes*, disait-il, *n'ont pas la même approche de la musique, ni la même qualité de son que les hommes, sauf exception, et je préfère travailler avec les hommes* ». Les signataires jugent cette discrimination « *inadmissible* » et « *incompatible avec la légalité la plus élémentaire* ». Interrogé par l'A.F.P., Jean-Pierre Wallez a cependant précisé que les futurs concours de recrutement seront ouverts à tous candidats, hommes et femmes.

Cinéma

Un festival en Charente.

Pour la première fois à Ruffec, petite commune agricole de Charente, se tient un Festival cinématographique d'art et d'essai. Jusqu'au 12 novembre, le cinéma Family projette une dizaine de films (dont Girls friends, *de Claudia Weill*, Cris de femme, *de Jules Dassin*, le Bois de bouleaux, *d'Andrzej Wajda*, les Yeux bandés, *de Saura, etc.). A l'origine, cinéma paroissial peu à peu abandonné, le Family a été repris en main il y a quatre ans par une équipe de quelques vingt-cinq bénévoles.*

Organisé par l'Association d'éducation populaire de Ruffec avec le concours de la FODESCO (société de diffusion et d'exploitation cinématographique du Sud-Ouest), ce festival, qui se fait sous le haut patronage du Centre national de la cinématographie et l'Association française des cinémas d'art et d'essai, se tient également (mêmes films et mêmes dates) dans quatre autres communes, à Charroux (Vienne), La Trimouille (Vienne, à Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres) et à Tonnay-Boutonne (Charente-Maritime).

« REMEMBER MY NAME », d'Alan Rudolph

Cette femme qui est arrivée, mystérieuse, au volant de sa voiture, qui fume cigarette sur cigarette et semble avoir un comportement névrotique, cette femme, Emily, que veut-elle donc à cet homme, Neil, tranquillement installé avec sa blonde épouse, Barbara, dans une petite ville du sud de la Californie ? Tel un faucon qui plane en cercles concentriques au-dessus de sa proie, Emily observe Neil, le traque, investit peu à peu sa maison, avant de fondre sur lui. Mais pourquoi ? Le passé, rien que le passé...

Comme dans les mélodrames hollywoodiens des années 40, Emily est, en effet, une femme marquée par le souvenir, l'amour-passion, le désir de vengeance. Elle a fait douze ans de prison, on ne saura pas exactement pourquoi ; mais c'est à cause de Neil ; il fut son mari avant d'être celui de Barbara. La voilà donc lancée sur lui, acharnée à lui rappeler qu'elle existe, qu'elle l'aime et qu'il lui appartient. Alan Rudolph (scénariste et assistant de Robert Altman, qui a produit ses deux films) connaît bien les schémas, les codes, les personnages du cinéma romanesque d'autrefois ; mais la psychologie d'une femme des années 70 ne peut être la même qu'il y a trente ou quarante ans. En maintenant un suspense sentimental sur les raisons qui font agir Emily, Alain Rudolph inverse le vieux mélo, s'appuie sur une nouvelle conception de la mentalité féminine.

Emily se libère du phallocrate idolâtré en le forçant à se montrer tel qu'il est : un pauvre mâle rongé de mauvaise conscience (Anthony Perkins fait là un retour extraordinaire) qui perd sur tous les tableaux, mais on n'a pas envie de le plaindre. La mise en scène d'Alan Rudolph, brillamment romanesque, est aussi démythifiante. L'homme — l'ancien maître — ne mérite plus ni passion fatale ni vengeance diabolique. Il suffit de fermer une porte à clé pour s'en déprendre. Même Barbara (Berry Berenson) le comprend. Dans ce mélodrame nouvelle vague, Géraldine Chaplin, merveilleusement frémissante, emportée, découvre la joie de refaire sa vie comme il lui plaît et « désaliène », du même coup, toutes les stars de jadis, les Crawford, les Davis, les Stanwyck qui étaient prêtes à se damner pour garder un homme ou se venger d'un abandon.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

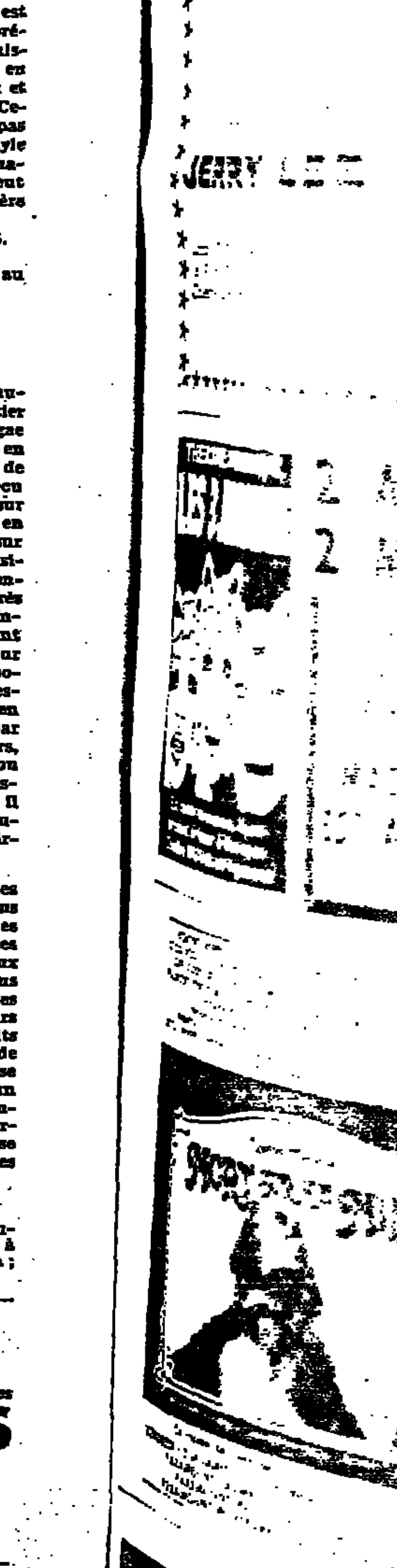
Exposition

Jusqu'au 21 novembre

LUCIEN FEBVRE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La Bibliothèque nationale présente, du 8 au 21 novembre, une exposition consacrée à Lucien Febvre, en collaboration avec la Maison des sciences de l'homme. Né le 22 juin 1878 à Nancy, mort en 1956, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, président du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, Lucien Febvre est considéré, avec Marc Bloch, comme l'un des pères de l'école historique contemporaine. Le fondateur des *Annales* a fait sortir l'histoire du cadre étriqué des spécialisations pour atteindre une histoire « à la fois élargie et poussée en profondeur ». Parmi l'œuvre importante et abondante de cet ancien normalien, relevons en particulier *l'Encyclopédie française*, dont il a longtemps assumé la responsabilité.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002, Paris ; tous les jours, du 8 au 21 novembre, de 10 à 18 heures. Entrée, 4 F. Demi-tarif aux étudiants et aux enseignants. Pour les visites groupées, téléphoner au 261-82-83, poste 314.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Simon Boccanegra.
Salle Favart, 19 h. 30 : Werther.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire (Voltaire, homme d'aujourd'hui).
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Lenz.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar ; 21 h. 30 : la Star des oublis.
TEP, 20 h. : la Clinique en folie : Shock Corridor (films).
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Actualité du « Capital » ; 20 h. 30 : la Revue parlée (G.-E. Clancier et J. Gillibert).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.
Nouveau Carré, 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du cheval lent.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : la Brise l'âme. — Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Crénom. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences ; 22 h. : Histoires belges.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Ranelagh, 18 h. : Roméo et Juliette ; 22 h. : Chopelia.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Festival international du mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre Saint-Médard, 21 h. : Vie à Pablo Neruda.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 9 novembre

La danse

Théâtre 13, 20 h. 45 : Indépendanse.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 15 : la Tour Vandeneale ; 22 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : le Bonbon magique.
Campagne-Première, 22 h. 15 : Starlife.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Vous qui passez.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : J. Sommer ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. : le Miroir de Molly ; 21 h. : Paris-Munich.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 20 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes.
La Tanière, 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : J. Marque.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J.-C. Montells ; 21 h. 30 : J.-M. Thibault ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : C. Collard, piano ; C. Courtois, violon (Brahms, Tartini, Fauré, Schumann, Bach, Beethoven, Prokofiev) ; 21 h. : Ensemble instrumental Dardanus (Lebègue, Hotteterre, Haendel, Boismortier, Chambonnières).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : B. Besson, luth ; J. Roy, chant (musique de la Renaissance).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : L. Laskine, harpe ; J. Pontet, clavecin, et G. Friedmann, ténor (Jadin, Cherubini, Garat, Boieldieu, Grétry).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Laforêt, piano (Liszt) ; C. Kahn, piano (Liszt).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Duo de guitare avec S. Carceres (Sor, Carulli, Beethoven, Villa-Lobos).
Cité des arts, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, piano.
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : Chœur et Orchestre J.-B. Corot, dir. G. Boulanger (Mozart).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo (Britten).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

En banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Minamata and Co.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête Pluriel.
Chelles, 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : le Jeu de l'amour et du hasard. — ARC, 20 h. 30 : G. Larrieu, M. Maliarevski, E. Letendre.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : C. Aubry, M. Rossienaky (Bach, Prokofiev, Brahms).
La Courneuve, C.C. J.-Houdremont, 21 h. : les Deux Nobles Cousins.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, I, 20 h. 30 : le Misanthrope. — II, 21 h. Bathory Erzsebet.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.
Sucy-en-Brie, parc Montateau, 20 h. 45 : L'escrime ne paie pas.

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : Beausoleil Broussard ; 20 h. 30 : Joan-Pau Verdier.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Trio Khan Jamal, Rashied Al Akbar, Jacques Thollot.
Caveau de la Montagne, 21 h. 30 : Roques-Arvanitas.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Celestrial Communication Orchestra, Alan Silva ; 22 h. 30 : Human Arts Ensemble.
Stadium, 20 h. : Barclay James Harvest ; 22 h. : Bertrand Gauthier Quartet.
Palace, 23 h. : Steel Pulse (reggae).
Riverbob, 21 h. : Claude Bernard Simca Chrysler Ensemble.
Campagne-Première, 20 h. et 23 h. : Lee Konitz et Martial Solal.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 15 : Groupe 3 ; 21 h. 30 : Jean-Louis Cades.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dickie Thompson, Dany Doriz Septet.
Rose-Bonbon, 18 h. 30 et 23 h. : Upsalla, Wapassou.
Club Zed, 21 h. : Quartet Claude Guillot.
Petit-Opportun, 22 h. : Nazare Pereira.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Remagen.

DANSE

Théâtre des Champs-Elisées, 20 h. 30 : Ballet de Marseille R. Petit (Coppélia).

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Œuvres de Hitazume, Tamba, Yuasa, Matsudaira, Fukushi, Ichiyanagi.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Hommage à J. Grémillon : la Dolorosa ; 18 h. 30 : Il ne suffit pas que Dieu soit avec les hommes, de B. Alaoulye et L. Thabbet (en avant-première) ; 20 h. 30, Hommage à M. et Mme Kawakita : Ville de septembre ; 22 h. 30 : Mythes et magie des Indiens Yanomamo.
Beaubourg, 15 h. : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. à 19 h., Films allemands, 1912-1932 (17 h. : la Dubarry, d'E. Lubitsch ; 19 h. : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen) ; 21 h., Hommage à M. et Mme Kawakita : Shura, de Matsumoto.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ARRET DU MILIEU (Fr.) ; **LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)). H. Sp.
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

SPECTACLES

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (387-37-41).

LE DERNIER MONDE CANNIBALE (It.) (**), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22).

DOSSIER 51 (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).

FEDORA (A.), v.o. : Paris, 8e (359-53-99).

LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mazéville, 9e (770-72-86).

F.I.S.T. (A.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

REMEMBER MY NAME, film américain de Alan Rudolf, (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA, film français de Chantal Akermann : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11) Olympic, 14e (542-67-42).

FLAMMES, film français de Adolfo Arrieta : Action-République, 11e (805-51-33), Olympic, 14e (542-67-42).

LA FRAIRIE, film français de Francis Chauveau : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).

PASSE-MONTAGNE, film français de J.-P. Stevenin : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).

L'ENFANT DE NUIT, film italien de Sergio Gobbi, (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LAST WALTZ (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Panthéon, 5e (033-15-04).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE TEMOIN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE DECAMERON (It. v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MICHEL STROGOFF (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbeuf 8e (225-47-19).

WHAT (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert 15e.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 9 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 14) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission du Parlement : l'Assemblée nationale ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le temps des As, de J.-L. Lignerat, réalisation C. Boissol, avec : B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent ; 21 h. 25, Magazine : L'événement.

Iran (le royaume, la rue) ; Retour à Kolwezi ; Un ministre et le cancer (M. Norbert Segard) ; La vie d'un détenu permissionnaire ; Croisières françaises (la fin du rêve).

22 h. 35, Journal.

22 h. 45, FILM : LE BONHEUR, d'A. Varda (1964), avec J.-C. Drouot, C. Drouot, M.-F. Boyer, P. Vecchialo, S Drouot, O Drouot.

Un jeune menuisier de Fontenay-aux-Roses tombe amoureux d'une postière avec laquelle il veut être heureux sans délaisser pour autant sa femme et ses enfants.
Le bonheur sans la notion d'adultère. Un art de vivre malgré les drames de l'existence. Poétique, impressionniste et... déconcertant.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35 Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Montvillers), d'A. Franck, réalisation J.-M. Coldefy. Avec : M. Garrel, F. Legris, H. Coutet.

Roger Montvillers a-t-il volontairement donné la mort à l'agent de maîtrise Paul Fontet, avec préméditation ?

22 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les anciens combattants ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA FEMME DU DIMANCHE, de L. Comencini (1975), avec M. Mastroianni, J. Bisset, J.-L. Trintignant, A. Reggiani, P. Caruso, M.-T. Albani, C. Gora, L. Volonghi.

Au fil d'une enquête sur un meurtre, un inspecteur de police originaire du sud de l'Italie pénètre dans la haute société de Turin. Il entretient des rapports ambigus avec la femme d'un architecte.
Adaptation fidèle d'un roman de Fruttero et Lucentini. Etude de mœurs et fable sociale. Mise en scène raffinée.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le message d'outre-tombe) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le système génétique HLA ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « No man's land », de H. Pinter Adaptation E. Kahane. Réalisation A. Lemaître. Avec M. Lonsdale, M. Teynac, A. Dussollier, P Santini ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (l'œil du temps)

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h. 30, Cycle de musiques sacrées en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés. War Requiem (Britten), par le Nouvel Orchestre philharmonique Direction J.-P. Izquierdo. Avec I Gartisanz, soprano, R. Tear, ténor, N Philipps, baryton ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : « le Comédien dévisagé », de C. Sautet ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 15) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45, 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Acapulco, madame », d'Y. Jamiaque, mise en scène Y. Gasc, avec M. Boudet, P. Nicaud, M. Pages, H. Courseaux, J. Gomez.

Elle a tout pour être heureuse et lutte contre la routine qui, jour après jour, encrasse la machine du bonheur en famille.

22 h. 50, Danse : Les grands pas classiques (le Lac des cygnes, acte II).
23 h. 20, Ciné-première : Paul Guth.
23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame (Anesthésie et réanimation) ; 15 h., Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le peintre Arroyo ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (spécial Henri Salvador) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (2e épisode : La prison).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (L'U.R.S.S. et vous).

Avec V. Boukovski (Et le vent reprend ses tours) ; C. Frioux (L'U.R.S.S. et nous) ; J. et N. Kehayan (la Rue du prolétaire rouge) ; A. Adler (co-auteur de l'U.R.S.S. et nous »).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, Ciné-club. FILM : MA FEMME EST UNE SORCIERE, de R. Clair (1942), avec V. Lake, F. March, R. Benchley, S. Hayward, C. Kellaway. (v.o. sous-titrée. N.)

Une jeune sorcière réussit à revenir sur terre pour se venger du descendant de l'homme qui l'a fait condamner au bûcher, au dix-septième siècle. Mais elle s'éprend de lui.
Le deuxième film américain de René Clair en exil. Comédie fantastique aux situations de vaudeville, aux gags pétillants. Une réussite.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les anciens combattants ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi d'A. Sabas : Ceux qui pieusement, enquête de V. Bonnet, réal. P. Grenier.

A l'occasion du 60e anniversaire de l'armistice de 1918, une réflexion sur le symbolisme des monuments aux morts de la guerre 1914-1918.

21 h. 30, Dramatique : Histoire d'Emma ou la Parenthèse, de D.-A. Lang, réal. M. Bondu (FR 3-Nancy).

Emilie (professeur de linguistique) joue avec Marc (avec qui elle vit) une pièce sur la montée du fascisme en Allemagne. Du fascisme au machisme, le lien est clair, mais le film souvent pesant.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, Les maisons du soleil ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Ame qui vive », de J.-J. Gautier ; 11 h. 2, Autour d'André Caplet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vie mode d'emploi », de G. Perec ; 14 h. 47, Un homme, une ville : K. Marx en Grande-Bretagne ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (la grande initiation) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la chimie cosmique ;

20 h., « Monsieur Clair », par P. Esnault, pour le 80e anniversaire de René Clair ; 21 h. 40, Musique de chambre : « Impromptus nos 3 et 2 » et « le Chant du cygne » (Schubert), avec B. Plantey, ténor, et R. Athanassova, piano ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (les plaisirs illuminés).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h. 15, Musique en plume (Dohnanyi, Czibulka, Waldteufel) ; 14 h. 35, « Concerto en si bémol majeur pour mandoline, orchestre à cordes et clavecin (Pergolèse) ; « Concerto en ut majeur pour vielle à roue et orchestre (Corrette) ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britannica (Purcell, White) ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., En direct de Stuttgart... « Symphonie en ut majeur » (Clementi), « Concerto pour piano n° 1 en mi bémol majeur » (Liszt) ; « Symphonie n° 2 en mi mineur (Rachmaninov), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. K. Kord, avec M. Dichter, piano ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare (Beethoven, Carulli, Pepusch, Frescobaldi) ; 23 h. 55 Le comédien dévisagé, de C. Sautet ; 1 h. Douces musiques.

D'une chaîne à l'autre

M. RICHARD NIXON AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » LE 28 NOVEMBRE

● L'ancien président américain Richard Nixon répondra aux questions des téléspectateurs français en direct sur Antenne 2 le 28 novembre. Le dialogue de M. Nixon et des téléspectateurs sera précédé d'un film de montage de Gilbert Larriaga, qui retracera la carrière de l'ancien président. L'affaire du Watergate, qui l'avait conduit à démissionner en 1974, ne devrait pas occuper une place particulière pendant les débats de cette émission. Elle serait cependant « effleurée ».

C'est après de longues négociations que le principe de ce « Dossier de l'écran » a été accepté par l'ancien président. Il y sera interrogé en anglais, et ses réponses seront traduites simultanément en français.

Pendant son séjour à Paris, où il restera du 25 au 29 novembre, M. Nixon n'acceptera aucune autre interview. Il se rendra ensuite à Londres, où il restera jusqu'au 2 décembre.

TRIBUNES ET DÉBATS

● *M. Lucien Bégouin*, président national de l'U.F.A.C., évoquera l'action du mouvement combattant, le vendredi 10 novembre, sur la chaîne de télévision FR 3 (Tribune libre, 18 h 55).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Age moyen de la force de Vente : 30 ans.
Age moyen de ses managers : 31 à 33 ans
Ancienneté de la formule actuelle intégralement renouvelée : 2 années
Vocation des formateurs : les jeunes.
Environnement psychologique : jeune
Foi : La Jeunesse

JEUNE – AMBITIEUSE – EXIGEANTE – FORTE

Devenir LA Force de Vente française en matière de produits financiers à unités de compte. Recherche attentive de l'exemplarité dans la formation, le soutien et la solidarité. Stabilité réconfortante des personnes, des carrières et structures. Développement rapide du chiffre d'affaires.

23 ans minimum. Bac ou Bac + Sélection dure sur l'ensemble du profil CARACTÉRIEL. Volonté. Persévérance. Puissance de concentration et de travail. Initiative. Responsabilité. Engagement. Volonté de convaincre. Battant. Don de la communication. Ambition. Perméabilité. Plasticité. Réagibilité.

de sa puissance financière : de sa réputation : de sa capacité d'innovation : de ses hommes : de ses réalisations : de l'originalité de sa recherche de ses propositions :
– Stage de formation long (6 à 8 mois) fortement rémunéré. Gains très importants après stage. Plan de carrière (Vente – Formation – Management) déterminés en commun par les postulants et le Management.

Si vous pensez répondre aux exigences énoncées, envoyez 1re lettre à PUBLI-BANS, réf. BE 1249, 13 rue Marivaux 75002 PARIS, qui transmettra.
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

RENDEZ-VOUS AUX PYRAMIDES

SEFOP vous remercie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse à partir du 4 novembre 1978
11 rue des Pyramides
75001 PARIS
Tél. : 296 12 57

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris

SOCIETE DE PRODUITS DE LUXE PARFUMS ET COUTURE, NIVEAU INTERNATIONAL, recherche

DIRECTEUR FINANCIER ADMINISTRATIF

Formation : *Grande Ecole ou similaire.*
Langue : anglais exigé.
Expérience : sérieuses références dans activité similaire.
Rémunération : suivant compétence.
Env. C.V. + photo (obligatoire) ss la réf. 101 à : COFRAPOL, 8, rue de la Michodière. — 75002 Paris

---

LogAbax informatique — PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche pour son Etablissement d'ARCUEIL (94)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

Il sera chargé en production de la politique des composants et et son suivi (recherche de deuxième source, de standards...).

Adresser curriculum vitae et prétentions à la Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94118 ARCUEIL, sous référence 283.

E.G.L.

recrute, pour participer à des projets de

MINI-INFORMATIQUE TEMPS RÉEL

INGENIEURS DIPLOMES OU FORMATION UNIVERSITAIRE (E.T.I.)

1 à 4 ans d'expérience dans la réalisation de projets « système » à base de *mini-calculateurs* (MITRA 15, SOLAR, T 1600, PDP).
Connaissance appréciée du Moniteur RS X 11 M.

Envoyer C.V. détaillé
55, rue Hermel,
75018 Paris. Téléph. : 259-10-40.

Mondial Informatique recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

connaissant MITRA. Env. C.V. et prét. 42, r. Le Peletier, 75009 Paris.

I.D.E.

cherche sur Bassin Parisien des hommes de plus de 27 ans possédant bonne culture générale, et un fort désir de réussir et la volonté de prendre des responsabilités rapidement.

Parmi les 5 collaborateurs *au moins 1 devra se dégager* avant la fin de l'année et se voir confier la responsabilité d'une équipe.

Si vos qualités sont à la mesure de vos ambitions,

Si vous aimez les contacts à haut niveau,

Si vous appartenez à ceux qui comptent sur eux-mêmes,

Alors nous ferons tout pour vous aider à encore mieux réussir chez nous.

Tél. pour prendre R.-V. avec M. HEBERT au 886-11-24
Jeudi et vendredi
entre 9 h. et 19 h.

URGENT
pour société Champs-Elysées
Postes à responsabilités
3 PROGRAMMEURS
PL1 - ASSEMBLEURS.
Sérieuses références exigées.

PROJET'S
48, rue de Londres, Paris-8e.
Métro Saint-Lazare. T. 387-26-40.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3) B.P. 402 - 09 PARIS

Association pour la musique ch. SPECIALISTE
Tél. P. BELTRAMI - 873-27-44.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance
92350 Le Plessis-Robinson
spécialisé chirurgie thoracique et cardio-vasculaire cherche

MANIPULATEUR OU MANIPULATRICE

radiologie diplômé (e)
Libre rapidement.
Tél. pr rd-vs 630-21-33
Poste 36-96.

SOCIETE ANONYME SECTEUR TERTIAIRE
recherche
pour *région parisienne*

DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Haut niveau
H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.
ou similaire
Salaire en rapport avec fonction
Envoyer C.V. dét., à n° 86.401 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

URGENT
CENTRE CULTUREL
recrute
SECRÉTAIRE D'ANIMATION

DIPLOMES : Base + CAPAS en cours et notions comptabilité.
Se renseigner : Ctre culturel 460-20-65.
et adresser candidatures : Mairie de Fontenay-le-Fleury 78330.

SOCIETE EXPORT PARIS-8e
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION FEMME

3 à 4 ans d'expérience minim. pour développement sur mini temps réel.
Les candidates devront se prés. le vendredi 10 nov. et devront apporter un curriculum vitae. Société RHODAFIN, 45, rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS. Tél. : 292-23-10.

---

emplois internationaux

Pour animation et gestion commerciale de notre réseau de distribution en AFRIQUE ANGLOPHONE,

recherchons

2 CADRES COMMERCIAUX

- E.S.C.P., E.S.S.E.C., E.S.C.
- Age optimum 32 ans.
- Anglais courant.
- Expérience pratique dans les secteurs d'activité :
  a) fourniture pour Bâtiment,
  b) outillages et petite mécanique.

Avantages sociaux identiques à ceux habituels en France. Voyages et logement de la famille garantis par contrat.

Adresser curriculum vitae et prétentions à n° 6.308,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris*

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE DE TAILLE MOYENNE recherche, dans le cadre du développement de ses activités EXPORTATION

1 DIRECTEUR COMMERCIAL

De formation ingénieur, le candidat devra avoir une vaste expérience de la vente à haut niveau à l'étranger de bâtiments clés en main à usage industriel, commercial ou socio-éducatif.
Il devra par ailleurs avoir déjà dirigé un service commercial exportation et bien connaître les pays d'AFRIQUE et MOYEN-ORIENT.

Ce poste implique des déplacements et une parfaite maîtrise de la langue anglaise (écrite et parlée).

Adr. C.V., photo, sous le numéro 23.992, PA SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

GESTION 2000
pour déplacement Etranger

INGÉNIEURS SECURITE
expérience méthode, agrément officiel, règlement personnel. Usine pétrochimie.

AGENT DE MÉTHODE
Electricité mécanique
Consigne - Instruction
anglais indispensable.
246-42-01.

Pour chantier *MOYEN-ORIENT*

SOUS-INGÉNIEUR
TECHNICIEN SUPERIEUR
Formation électricité, homme de terrain, expérience chantier industriel exigée.
Anglais *ou* espagnol parlé.
Envoyer C.V. SFAT, 3, r. du Colonel-Moll, Paris-17e ou tél. pour rendez-vous 754-64-00.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

---

offres premier emploi

UNIVERSITÉ DE PARIS I

Département Formation Permanente de l'I.A.E. de PARIS.

Propose aux jeunes de moins de 26 ans et aux femmes veuves, divorcées, chefs de famille célibataires depuis moins de 2 ans.

2 programmes de formation gratuits et rémunérés.

1) ASSISTANTS DE GESTION
Niveau d'entrée : Bac + 2 années d'études supérieures.

2) CONTRÔLEURS DE GESTION
Niveau d'entrée : Bac + 4 années d'études supérieures.

RÉMUNÉRATION : DE 75 A 90 % DU SMIC.
ENSEIGNEMENTS : DU 13.11.78 AU 13.05.79.

IFAPE : 162, rue St-Charles, 75015 PARIS
Tél. : 578.02.28 - 578.61.30. Postes 325 - 327.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, sauf qu'il s'agit du « *Monde* Publicité » ou d'une agence.

---

emplois régionaux

RÉGION CENTRE

Organismes économiques intervenant dans les domaines suivants :
— *CRÉATIONS D'ENTREPRISES*
— *DÉCENTRALISATIONS*
— *RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES*
(Traitement des difficultés des P.M.E.)

recherchent 2 CADRES :

1) UN GESTIONNAIRE DE HAUT NIVEAU
disposant au minimum de 5 ans d'expérience en entreprise. Bonne formation. Excellent négociateur pour interventions au bénéfice de P.M.I. dans 6 départements.
Nombreux déplacements. Résidence obligatoire à Orléans.
Age 28 ans minimum.

2) UN RESPONSABLE ÉCONOMIQUE
chargé du développement industriel d'un département.
Expérience de l'entreprise exigée. Excellente présentation. Bon négociateur.
Age 28 ans minimum.

Résidence obligatoire dans un chef-lieu de Préfecture.
Rémunérations directement liées aux compétences.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Henri TOURNIER, 71, imp. des Frênes, 45160 Olivet.

Société d'importance nationale, fabriquant des matériaux pour les Travaux Publics et le Bâtiment, parmi les leaders de sa branche, de structures décentralisées, cherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme de formation supérieure, ayant au moins dix ans d'expérience professionnelle dont cinq réussies dans la fonction commerciale :
— Il participe à l'élaboration de la politique commerciale, qu'il traduit en termes de stratégie commerciale, d'objectifs de vente et de moyens à mettre en œuvre.
— Il conseille les directions régionales, coordonne les stratégies et actions commerciales locales.
— Il participe à la définition des structures commerciales, au recrutement, à la formation, à la mise en place et à l'animation des forces de ventes de la Société.
Homme de Marketing :
— Il analyse, suit et prévoit l'évolution des différents marchés.
— Il vise à découvrir de nouveaux marchés et à rechercher de nouveaux produits.
— Il apprécie et met en œuvre les moyens de commercialisation nécessaires.

Ce poste nécessite un homme enthousiaste d'imagination. Il lui faut des qualités de négociation, le sens des contacts de haut niveau, une grande ténacité.
Résidence dans une grande métropole régionale.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. s/n° 780.333 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

USINE SISE EN LANGUEDOC
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR D'APPLICATION OU INGÉNIEUR INFORMATICIEN

MINIMUM 3 ANS EXPERIENCE SUR
IBM 370-145 (DOS/VS), COBOL - AMS - CICS.
— Bonnes connaissances assembleur.
— Pratique de la langue anglaise indispensable.
— Discrétion assurée.

Adresser C.V. détaillé à HAVAS 34500 BEZIERS sous n° 82.823.

Bureau d'études MARSEILLE
recherche, urgent,

PROGRAMMEUR

COBOL. Expér. 1 ou 2 ans. Adr. C.V. à T 09.337 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE DE FRANCE recherche
pour son bureau de SAINT-QUENTIN

COLLABORATEUR

niveau certificats supér. ou D.E.C.S. Expér. indispensable. Ecr. au journal av. C.V. et prét. Ecr. à 8.374, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Banlieue SUD-OUEST de PARIS, recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience.

Pour les activités suivantes :
— logiciel système, principalement compilateurs
— logiciels d'application temps réel, en particulier téléphonie.
— programmes de tests de calculateurs et périphériques.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Adresser C.V. et prétentions à *L.C.T.*, 18, 20, rue Grande-Dame-Rose, 78 VELIZY-VILLACOUBLAY.

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e

AFFILIÉE A GROUPE FINANCIER IMPORTANT

recherche
pour renforcer petite équipe exploitat. dynamique

1°) CADRE D'EXPLOITATION
- diplômé Etudes Supérieures.
- 4 à 5 ans expérience bancaire.

Le candidat devra allier une bonne expérience du risque à la pratique des contacts avec une clientèle d'entreprise de haut niveau.

2°) JEUNE DIPLOMÉ de l'Enseignement Supérieur
(H.E.C., E.S.C.P., etc.)
attiré par carrière bancaire après format. approf.

Adr. C.V. détaillé et photo ss réf. 887 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris qui tr.

Jeune Cadre Commercial Haut Niveau

PUISSANT GROUPE T.P. BATIMENT recherche pour créer au sein d'une de ses filiales un nouveau département chargé de la négociation des marchés avec les PAYS DE L'EST, Jeune Cadre Commercial Haut Niveau.

Négociateur et dynamique, capable de développer avec autonomie les ventes FRANCE EXPORT. Il devra disposer d'une formation supérieure, d'une expérience commerciale de 5 ans environ de préférence branche T.P. – Bâtiment – Industrie. Connaissance allemand indispensable.

Poste à PARIS.

Écrire sous référence AT 188 AM

4, rue Massenet,
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE.
etap

Société ASSURANCES-VIE recherche pour PARIS

COLLABORATEUR
FORMATION SUPERIEURE

(commerciale ou gestion)
Expérience et connaissances professionnelles souhaitées.
Ce sera un homme de dialogue, sa mission sera d'ordre technico-commercial et il aura à court terme des responsabilités d'encadrement.
Formation complémentaire assurée par l'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 7974 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.

S.P. 2 M
Conseil en recrutement recherche pour groupe très important

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
PL1 sur OS

PROGRAMMEUR
PL1 sur OS

Env. C.V. ou téléph. 60, bd Malesherbes (8e) - 292-06-77.

Société VAL-D'OISE recherche

PSYCHOLOGUE
A LA VACATION

Faire offre par écrit avec diplôme à N° 4.389 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

---

secrétaires

GROUPE INTERNATIONAL

recherche

pour le président de l'une de ses sociétés implantées en France :

UNE SECRÉTAIRE TRILINGUE anglais-allemand

DE TRÈS HAUT NIVEAU

Connaissant parfaitement sténo et dactylo françaises.

Lieu de travail : LE CHESNAY (78).

Adr. lettre man avec C.V., photo et prét., n° 86.377, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Organis. spécialisée relat. cultur. et internationale rech. pour SECRETAIRE de DIRECTION J. Fme ou J. Fille Sténo obligat. Expér., habitude relat. publiqu. Candidature manuscrite à M. le Directeur, O.N.U.E.F., 96, bd Raspail - PARIS (6e)

Organisme Sécurité Sociale recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Les candidats devront avoir de très bonnes connaissances en matière de secrétariat et posséder le BTS options secrétariat.
Candidature avec copies des diplômes à M. le Directeur de l'UCANSS - Tour Maine-*Montparnasse* - Boîtes 45 et 46 33, av. du Maine, 75705 PARIS Cedex 15.

Me SAINT-GEORGES
Société recherche

SECRÉTAIRE COMMERC. BILINGUE ALLEMAND

Poste comportant beaucoup d'initiatives et de l'autonomie. Adresser C.V. et indiquer prétent. sous référ. 286 à C E P I A D, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS, q.tr.

Société Cinéma recherche

SECRÉTAIRE
parlant parfaitement anglais
Tél. : 225-45-37

---

capitaux ou proposit. com.

PME-PMI. Vous recherchez
UN PARTENAIRE
UNE ORGANISATION FINANCIERE
LA MOBILISATION DE VOS FACTURES

ENTEX - 724-17-32

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux, peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

PEINTRES
10 ans d'expér. à votre service. Devis gratuit sous 48 heures. 844-54-60

propositions diverses

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75, av. de Wagram (17e).
WAG. 34-17 - Vente, location.

représent. demande

J.H., 25 ans, dynamique, ch. place représentant débutant, étud. toutes propositions. Intérim s'abstenir.
Ecrire à 229 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

cours et leçons

ELEVE INGENIEUR
à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, donnerait leçons de mathémat., physique et chimie de la troisième à la terminale.
M. Yves Brochard, 270, r. Saint-Jacques, Maison des Mines, chbre 105, 75015 Paris. 033-90-70.

L'ESPAGNOL en 10 semaines.
L'ITALIEN en 10 semaines.
STILLITRON. Tél. : 707-40-39.

Jeune professeur de Français donnerait leçons de la 6e à la terminale. Tél. : 387-18-73.

Anglais par profess. d'origine.
Résultats garantis.
Tél. : 233-37-81 le matin.

TIGNES - VAL D'ISERE
Maths-physique par polytechn. vac Noël. Tél. : 665-32-94.

occasions

LIVRES - Achat comptant à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e - 326-68-28.

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2. Sur stock. Tél. : 589-86-75.

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien porte Orléans, n° 2.771 au nom de Hassan. Rapp. ambass. Egypte.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

PONT-MARIE - MARAIS
Beau 3 pièces, tout confort. Impeccable. Prix intéressant. F.I.M. au 326-07-68

26, rue des TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX
Du STUDIO au 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN
S/place ts les jours, 13 à 18 h.

VRAI MARAIS
6-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2 - 3 - 4 - 6 PIECES en Duplex.
Du mardi au samedi, 14-17 h., ou tél. heures bur. au 359-30-85

5e arrdt.

5, RUE FREDERIC-SAUTON
2-3 PIECES et 4-5 PIECES
Visite les jeudis et vendredis, 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57

6e arrdt.

(6e) ST-GERMAIN-DES-PRES
Dans bel immeuble, chambre, 6e étage service, sans ascens., 12 m2, évier, eau chaude, douche carrelée, instal. électr. moderne. Rare. 75.000 F - 68, rue de Rennes (vendredi et samedi, de 13 heures à 15 heures)

RUE JACOB - Immeuble XVIIIe
2 pièces 50 m2 : 350.000 F. Téléph. : 705-31-13

RASPAIL près
APPARTEMENT 450 M2
MAGNIFIQUE
JARDIN PRIVÉ 800 M2
FRANK ARTHUR au 766-01-69

MONTPARNASSE
Imm. récent, grand standing Studio, vraie cuisine, bains. Parkg. Etage élevé. 300.000 F. 366-00-19

7e arrdt.

SOLFERINO - Grand 2 PIECES dans bel immeuble. Prévoir des travaux - Tél. : 500-58-32

11e arrdt.

Bel imm. pierre de taille. Libres et occupés : 2, 4 Pces, cft, à partir de 65.000 F. - Vendredi, 15 à 18 h., samedi, 10 à 18 h.
7, RUE SAINT-MAUR

Propriétaire vend à part. Appt moderne F 5. Ascens. Quartier Voltaire. Conv. profess. libérale. Prix à débattre - Tél. : 700-60-97

METRO PARMENTIER (11e)
A vendre beau 2 pièces, entrée, cuisine, wc, bains. Chauff. centr. Téléphone. 6e étage, ascenseur. Pour vis., téléphoner au 355-85-43

VENTE - 11e REPUBLIQUE
3 p., entr., cuis. (évier dble bac, élém. rangem.), poss. repas, s. bains, wc indép. Chauff. électr. accumul. Tél. Cave. 5e ét. (dernier). Toiture refaite. Sans ascens. Mo à 50 m. Tous commerces à 50 m. 280.000 F. M. et Mme Robert, H.B. au 203-96-33 (P. 30-52). Domicile : 700-06-39, après 18 heures.
GROS CREDIT POSSIBLE

PRES NATION
2 P. tout confort, 10e étage, parfait état. IMM. 70. Prix : 300.000 F.
Exclus. AMSELLE - 329-78-50

RÉPUBLIQUE
Gd sél., 4 chambres, 125 m2. Confort - 560.000 F
PIRALI au 227-70-81

12e arrdt.

REUILLY-DIDEROT - Part. vd studio, cuis., bains, wc. Prix : 110.000 F. Vis. samedi, dim., de 14 à 17 h. au 12, av. CORBERA

GARE DE LYON - Standing
Pierre de taille. Asc. Chff. cent.
4 P. Living double + 2 chbres. 475.000 F - 628-20-78

13e arrdt.

POTERNE DES PEUPLIERS
Dans petite copropriété de qualité
4 P. 95 m2, parfait état, 6e ét. Imm. 1975.
Exclus. AMSELLE - 329-78-50

Prox. PL. PEUPLIERS Verdure
MAISON JARDIN SOLEIL
4 P. + Studio. - ODE. 95-18.

CHEVALERET - Imm. restauré
Coquet 2 P. confort, plein soleil. 140.000 F. 322-69-18.

14e arrdt.

ALESIA Ravissant 55 m2, soleil, 7e asc. 250.000 F. - 320-73-37.

EXCEPTIONNEL
BEAU 2 P. 245.000 F - Imm. récent. PARC MONTSOURIS. Refait neuf - 325-77-33

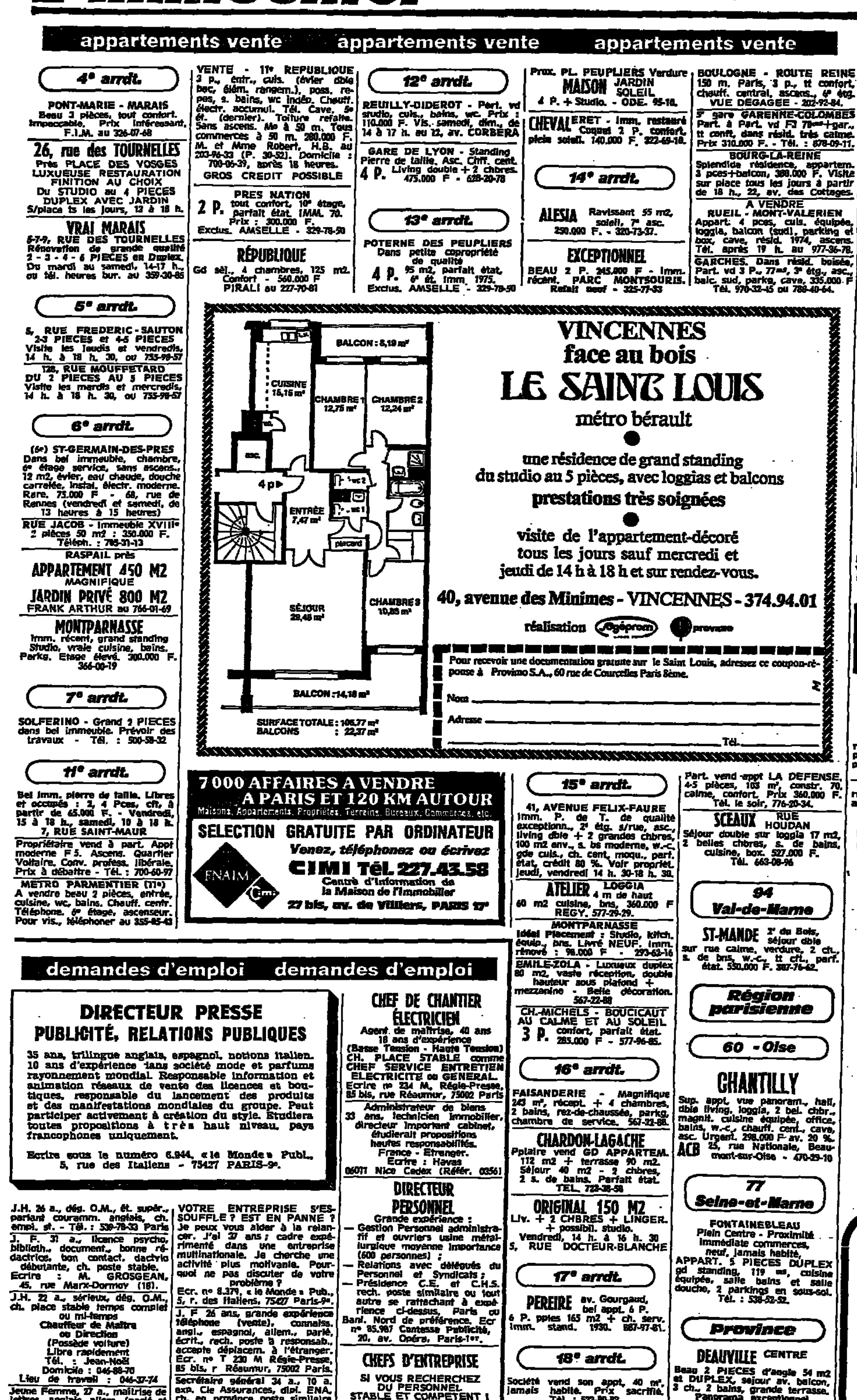
BOULOGNE - ROUTE REINE
150 m. Paris, 3 p., tt confort, chauff. central, ascens., 6e étg.
VUE DEGAGEE - 202-92-84.

5' gare GARENNE-COLOMBES
Part. à Part. vd F3 78m2 + gar., tt conft, dans résid. très calme. Prix 310.000 F. - Tél. : 878-09-11.

BOURG-LA-REINE
Splendide résidence, appartem. 3 pces+balcon, 380.000 F. Visite sur place tous les jours à partir de 18 h., 22, av. des Cottages.

A VENDRE
RUEIL - MONT-VALERIEN
Appart. 4 pces, cuis. équipée, loggia, balcon (sud), parking et box, cave, résid. 1974, ascens. Tél. après 19 h. au 977-36-78.

GARCHES. Dans résid. boisée, Part. vd 3 P., 77m2, 3e étg., asc., balc. sud, parkg, cave, 335.000 F
Tél. 970-32-45 ou 788-40-64.



15e arrdt.

41, AVENUE FELIX-FAURE
Imm. P. de T. de qualité exceptionn., 2e étg. s/rue, asc., living dble + 2 grandes chbres, 100 m2 env., s. bs moderne, w.-c., gde cuis., ch. cent., moqu., parf. état, crédit 80 %. Voir propriét. jeudi, vendredi 14 h. 30-18 h. 30.

ATELIER LOGGIA 4 m de haut
60 m2 cuisine, bns, 360.000 F
REGY. 577-29-29.

MONTPARNASSE
Idéal Placement : Studio, kitch. équip., bns. Livré NEUF. Imm. rénové : 98.000 F - 293-63-16

EMILE-ZOLA - Luxueux duplex 80 m2, vaste réception, double hauteur sous plafond + mezzanine - Belle décoration. 567-22-88

CH.-MICHELS - BOUCICAUT
AU CALME ET AU SOLEIL
3 P. confort, parfait état. 285.000 F - 577-96-85.

16e arrdt.

FAISANDERIE - Magnifique 243 m², récept. + 4 chambres, 2 bains, rez-de-chaussée, parkg, chambre de service. 567-22-88.

CHARDON-LAGACHE
Pptaire vend GD APPARTEM. 112 m2 + terrasse 90 m2. Séjour 40 m2 - 2 chbres, 2 s. de bains. Parfait état. TEL. 722-38-58

ORIGINAL 150 M2
Liv. + 2 CHBRES + LINGER. + possibil. studio.
Vendredi, 14 h. à 16 h. 30
5, RUE DOCTEUR-BLANCHE

17e arrdt.

PEREIRE av. Gourgaud, bel appt. 6 P.
6 P. ppies 165 m2 + ch. serv. Imm. stand. 1930. 887-97-81.

18e arrdt.

Société vend son appt, 40 m², jamais habité. Prix sacrifié. Tél. : 522-90-83.

SACRE-CŒUR
Dans bel immeuble ravalé
Propriétaire vend 2 P. **38 M²** tout confort, rénové
Prix 265.000 F. Voir sur place tous les jours (même dimanche) de 13 h à 17 h 30 :
6, rue MAURICE-UTRILLO
Tél. pr rendez-vous : 359-01-49

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
3 PIECES, tout confort. Visite sur rendez-vous : 277-62-23.

20e arrdt.

QUARTIER NATION
6 P. tt confort, 2 bains, 6e ét., lingerie. Bon état.
Calme - Soleil - Verdure.
Imm. récent. Possib. diviser.
Prix 650.000 F.
Exclus. AMSELLE - 329-78-50.

91 - Essonne

Appt à vendre à Ris-Orangis, Part. à Part., F4, tt cft, état impecc., avec cave, parkg privé, balcon. Prix 195.000 F. A partir de 19 heures - 906-30-64.

Palaiseau. A V. appt F3, 68 m² + balcon. Cave, parking. Prix 190.000 F dt env. 20.000 F C.F. Facilités crédit. Tél. 930-23-35.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES. 200 m. gare, dans résidence grand standing, joli 2-3 pces, état impeccable, calme, libre de suite, tél.
UFFI - 261-80-27, poste 442.

Part. vd beau 2 p., tt cft, gde cuis. équipée, cave et garage, dans résidence calme, à Rueil-Malmaison (92), 290.000 F. Tél. 977-28-96, après 19 heures.

Part. vend appt LA DEFENSE, 4-5 pièces, 103 m², constr. 70, calme, confort. Prix 360.000 F. Tél. le soir, 776-20-34.

SCEAUX RUE HOUDAN
Séjour double sur loggia 17 m2, 2 belles chbres, s. de bains, cuisine, box. 527.000 F.
Tél. 663-08-96

94 Val-de-Marne

ST-MANDE 2' du Bois, séjour dble sur rue calme, verdure, 2 ch., s. de bns, w.-c., tt cft., parf. état. 550.000 F. 387-76-62.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY
Sup. appt, vue panoram., hall, dble living, loggia, 2 bel. chbr., magnif. cuisine équipée, office, bains, w.-c., chauff. cent., cave, asc. Urgent. 298.000 F av. 20 %.
ACB 25, rue Nationale, Beaumont-sur-Oise - 470-29-10

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein Centre - Proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité,
APPART. 5 PIECES DUPLEX gd standing, 119 m², cuisine équipée, salle bains et salle douche, 2 parkings en sous-sol.
Tél. : 538-52-52.

Province

DEAUVILLE CENTRE
Beau 2 PIECES d'angle 54 m2 et DUPLEX, séjour av. balcon, 3 ch., 2 bains, grande terrasse. Panorama exceptionnel
Tél. : (31) 88-45-45

villas

FONTENAY-SCEAUX SUR
800 M2 de jardin, villa 300 m2 s/2 niveaux + ss-sol, s. jeux. TERRASSE plain-pied, gar. + STUDIO cft., constr. indép. 1.400.000 F.
Mme ROLLAIN. 577-96-85.

Sortie **VERSAILLES**
(BUC) Maison Kaufman, sur 1.080 m2, type Bleuet (200 m2 habit.), 835.000 F. - 954-68-00.

78 Dans petit bourg 32 km Paris
Très belle VILLA neuve luxueusement agencée. Terrain 2.000 m2. Vue imprenable sur coteaux du Vexin. 7 pièces, garage 3 voitures. Libre à la vente. Prix à débattre.
UFFI - 261-80-27 (poste 442)

PRES VERSAILLES. Maison Ile-de-France, 500 m2 habitable, réception 100 m2 av. cheminée, 11 PIECES, salle de jeux, grenier, garage pour 3 voitures, jardin sur bois. T. 953-77-77

JOINVILLE, NOGENT
Superbe Villa, 7 Pces
200 m2 dépend. Jardin paysagé 600 m2 port direct sur Marne. 1.150.000 F. 322-61-35

BIARRITZ - Part. vd belle villa, 5' plage, quartier résidentiel 200 m2 hab. 7 p. ppales, 3 s. bns, terrain 1.150 m2. Prix 800.000 F. Téléph. apr. 19 h. au 589-09-19

URGENT CAUSE DEPART
SARTROUVILLE
5' gare. Sur 1.100 m2 terrain, solide MAISON pierre et brique 5 P. 120 m2 habit. sur sous-sol complet + 1 STUDIO en dépend. Garage. Atelier. 526.000 F.
AGENCE ROYALE - 950-14-60

MONTFORT-L'AMAURY
maison récente, séjour double 3 chbres, gd ss-sol total, jdin 1.000 m2. Px. 515.000 F.
J.-P. MARTIN. 483-66-97.

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE
Exceptionnel, jamais habité, gd séjour, bureau, 2 chambres, cuisine équipée, 2 bains, 2 terrasses. Parking. Prix : 5.000 F + charges - 567-22-88

Région parisienne

LEVALLOIS près METRO
Im. standing, très beau studio, terrasse, 1.230 F charges comp. 584-63-96, à partir de 10 h. 30.

MAISONS-ALFORT
près Mo LES JUILLIOTTES
Part. loue sans commission
2 PIECES, 1.300 F + charges.
Ce jour de 11 h. à 19 h.
22, rue du 18-JUIN-1940

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction beaux appartements de standing 4 P. et plus - 285-11-08

bureaux

ST-GERMAIN-DES-PRES. IMM. RENOVE ET LIBRE EN TOTALITE. Ascens., interphone. En 5 APPTS + rez-de-chaussée commercial + sous-sol.
TEL. : 544-58-38.

20e arr. 207 et 275 m2 par propriétaire. Achat possible. - Tél. 723-72-00.

OBJECTIF ASNIÈRES
de 900 à 40.000 m2
BUREAUX NEUFS - Standing.
Tous services intégrés.
A VENDRE OU LOUER
CIME. - 538-52-52

SOCIÉTÉ IMPORTANTE
ACHETE
400 A 500 M2
BUREAUX STANDING
AVEC PARKINGS
quartier Est de Paris, près gare du Nord ou de l'Est
Tél. 526-83-05

locaux commerciaux

Placement or, Toulouse, plein centre, murs commerciaux, boutique, rapport indexé. Ecr. à P B C J'ANNONCE no 1.618, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

VERSAILLES CHANTIERS
Locaux commerciaux, 5.000 m², en reprise de bail + loyer.
VIMO - 951-32-70.

100 KM SUD-EST PARIS
Usine 2.000 m2 couverts
90 m2 bureaux, 3 lignes. Tél., construct. moderne et récente pouvant servir dépôt.
Libre suite. Tél. 254-35-17 et après 19 h. 727-36-52

locaux indust.

Proche banlieue Sud, zone industrielle, usine béton, 400 m2 s/2 nivx cour couverte 100 m2 avec pav. 3 pces, cuis., s. d'eau, w.-c., gar., jard. impeccable.
Prix : 1.050.000 F.
ACO, 15, rue Jean-Moulin, 14e. 542-98-81.

fonds de commerce

ETUDE D'AVOUE
à la COUR d'APPEL d'AMIENS
à céder cause décès.
Tél. (22) 89-34-28.

RUE DE SEVRES, PARIS-6e, vd droit au bail magasin agencé. Prix 590.000 F.- Tél. : 734-26-84.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75. Rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

pavillons

LE PERREUX Près MARNE
et centre, pavil. 4 Pces, cuis., bains. Excellent état. Résid. de 1er ordre. 365.000 F.
AGENCE REGNIER,
254, av. Pierre-Brossolette,
93-LE PERREUX. 324-17-63.

PLACEMENT
à ST-MAUR, prox. imm. RER, commerces, lycée. Idéal pour location après rénovat. 2 pav., grenier, ss-sol, gar. 275.000 F.
ACS 132 bis, r. de Paris, Charenton - 368-66-25 et 51-80

Epinay-sur-Orge
Pavillon 2' gare
5 Pièces T.C. + local 30 m2 avec chambre froide + terrain 509 m2.
320.000 F. Tél. 909-38-05.

TRAPPES La Boissière, maison récente : séj. + 3 chbres, tt conft, jdin, dépendances. 360.000 F. y compris C.F. TEL : 951-32-70.

BURES (91) part. pav. calme verdoyant 5' RER, école, jard. 620 m2, tél., sous-sol pl.-pied. Rez-de-ch. : séj. 32 m2, cuis., bains. Entrée : w.-c., 1er étage : 4 chbres, w.-c., chff. fuel. 5.000 l. 620.000 F. T. 16 (25) 03-47-47

BOURG-LA-REINE
maison princip. de 8 pces + pavillon de 2 pces, tout conft sur 630 m2, terrain.
950.000 F. 663-55-70

PAVILLON A VENDRE
sur 707 m2 terrain, 90 km de Paris, 10 km de Montargis. 3 pces, cuis., s. d'eau, w.-c. sur vide sanitaire. Prix 220.000 F. Lib. vente. Ap. 20 h. 726-70-25.

QUINCY-SOUS-SENART
Part. vd pav. Mondial Pratic 1970 F4, 86 m2, demi-enterré, sous-sol total, gar. 2 voit., séj. dble 37 m2, cuis., s. bains, w.-c. 2 chbres, chauff. central, téléph., terrasse plain-pied, 530 m2 clos, arbres d'orme. Prox. gare, commerces, 370.000 F. T. 900-69-47.

GIF-SUR-YVETTE
Pav. 1969, quart. calme, prox. Mo, séj. 45 m2, av. mezzanine, chem., porte-fenêtre s'ouvrant sur 1.000 m2 terr., 3 ch., bur., s. bns et s. d'eau, c. équip., ch. cent. maz., gar. Tél. 907-97-01.

constructions neuves



AZED S.A.
25-27, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS
Tél. 355-35-34 +
LA TRADITION DE LA QUALITE ET DE L'ÉLÉGANCE AU MEILLEUR PRIX
5 IMMEUBLES
CONÇUS POUR BIEN HABITER, BIEN VIVRE
VENEZ VOIR
- RESIDENCE RICHARD-LENOIR 51-55, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.
- LES JARDINS DE VOLTAIRE 88-70, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.
- RESIDENCE AMBROISE 16-18, rue de la Folie-Méricourt, 75011 PARIS.
- RESIDENCE CLAUDE-DECAEN 60-64, rue Claude-Decaen, 75012 PARIS.
- RESIDENCE CHEVALIER-DE-LAMARCK 94, rue Lamarck et angle rue Duhesme, 75018 PARIS.

NOUS VOUS ATTENDONS
25-27, boulevard Richard-Lenoir. 75011 PARIS.
Tél. 355-35-34 +

92-ASNIÈRES
18-20, avenue Henri-Barbusse
3 minutes Gare d'Asnières
3 P. 4 P., à partir 5.150 F/m2.
Près nouveau PIC.
S/pl. lundi, vendredi, 14 à 19 h, ou 359-63-63

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDIN
Visite de notre appart. décoré ts les jrs 10-12 h et 14-18 h 30 :
117, BOUL. BINEAU
ou renseignements : 624-39-49

15e
52, RUE MADEMOISELLE
2 pièces en duplex avec jardin privatif
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h à 18 h 30
CIME : 538-52-52

maisons de campagne

Touraine, près Azay-le-Rideau, maison caractère, 2 chambres, confort, garage, caravane, cave troglodyte, jardins, bois. Jeux enfants.
350.000 F.
Tél. 43-33-45.

LUBERON
Fermette pierre typiquement provençale, indépendante ds hameau isolé à l'abri du mistral. Parfaitement restaurée pour le G.O., intérieur 150 m2 à aménager complètement. Eau, élect., vue except., sur Luberon, prairie ombragée de 1.200 m2 atten. Affaire rare. Prix 200.000 F.

SUD ARDECHE
Région Aubenas, micro climat. mimosas, maison pierre ds hameau, G.O. très bon état, 6 pièces rapidement habitables, eau, électr., + remise indépendante de 70 m2 sur 2.500 m2 de châtaignier. Px 180.000 F. Tél. vendredi + ce week-end (90) 74-11-59 H.R. de préférence.

RELAIS DE CHASSE
(120 km Paris direction LE TREPORT), sél., poutres, chem., c., 2 ch., toil. s/1.700 m2 Px. 168.000 F., créd. 80 %.
SOMBIM. 700-46-21.

terrains

EN GUADELOUPE
DEVANT MER DES CARAIBES
A vendre 60 ha PLANTATIONS CAFE dont 10 ha à VOCATION TERRAINS de CONSTRUCTION avec BELLE MAISON PLANTEUR bon état et dép.
PRIX 750.000
Tél. : 16 (88) 32-29-18.

VENCE 30.000 m2 à 80 F le m2. Zone à 1.500 m.
Ecr. 665 Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris-8e q. t.

MESNIL-LE-ROI près forêt
site classé, 2 beaux Terrains boisés, 2.500 m2. Gdes façades, ttes viabilités. Prix T.T.C.
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

CROISSY. Unique situation. Px B. terr. 2.600 m2 viabil. indivisibles, 590.000. Exclusivité. LE CLAIR. - 976-30-02

BAGNEUX - RESIDENTIEL
725 M2 - FAÇADE 20 M.
300.000 F. 532-66-10

A vendre, terrains à bâtir :
Créteil : 500 m2 - 230.000 F.
Gif : 1.000 m2 - 270.000 F.
Tél. 594-00-23 - 00-24

FORGES-LES-EAUX, 110 km de Paris. Tr. bons TERRAINS viabilisés. 600 à 1.200 m2 ds petite résidence de qual., prox. centre ville, forêt, casino. 65 à 70 F le m2.
E. VAHE, 42 ter, av. ds Sources 76440 FORGES-LES-EAUX.
Tél. (35) 90-50-33

Voir la suite de notre immobilier en page 33

demandes d'emploi

DIRECTEUR PRESSE
PUBLICITÉ, RELATIONS PUBLIQUES
35 ans, trilingue anglais, espagnol, notions italien. 10 ans d'expérience dans société mode et parfums rayonnement mondial. Responsable information et animation réseaux de vente des licences et boutiques, responsable du lancement des produits et des manifestations mondiales du groupe. Peut participer activement à création du style. Etudiera toutes propositions à très haut niveau, pays francophones uniquement.
Ecrire sous le numéro 6.944, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J.H. 26 a., dég. O.M., ét. supér., parlant couramm. anglais, ch. empl. st. - Tél. : 539-78-33 Paris

J. F. 31 a., licence psycho, biblioth., document., bonne rédactrice, bon contact, dactylo débutante, ch. poste stable. Ecrire : M. GROSGEAN, 45, rue Marx-Dormoy (18).

J.H. 22 a., sérieux, dég. O.M., ch. place stable temps complet ou mi-temps
Chauffeur de Maître ou Direction
(Possède voiture)
Libre rapidement
Tél. : Jean-Noël
Domicile : 046-88-70
Lieu de travail : 046-37-74

Jeune Femme, 27 a., maîtrise de lettres, anglais, allem. (parlé et écrit), russe (écrit), expér. enseignement et journalisme, ch. activités variées comport. initiatives et responsab. Préférence Edition - Presse.
Ecr. no 6947, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Juriste parlant parfaitement arabe, diplômé notaire, généraliste mais spécialisé notamment dans les baux commerciaux, le droit immobilier et le droit successoral, expérience acquise ds cabinet international, ayant le sens des contacts humains, cherche poste équivalent à ses capacités, envisagerait collaboration ou association.
Ecr. no 8423 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VOTRE ENTREPRISE S'ESSOUFFLE ? EST EN PANNE ? Je peux vous aider à la relancer. J'ai 37 ans ; cadre expérimenté dans une entreprise multinationale. Je cherche une activité plus motivante. Pourquoi ne pas discuter de votre problème ?
Ecr. no 8.379, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F 26 ans, grande expérience téléphone (vente), connaiss. angl., espagnol, allem., parlé, écrit., rech. poste à responsab., accepte déplacem. à l'étranger. Ecr. no T 230 M Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire général 34 a., 10 a. exp. Cie Assurances, dipl. ENA, ch. en province poste similaire à resp. ou direction ou person ; sect. tert. Etudie tte autr propr. Ecr. no 6.943 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONCEPTEUR ARTISTIQUE
10 ans d'expérience cherche responsabilités dans PUBLICITE
Francis PESSIN au 033-76-12

CADRE DE BANQUE
Cl. VI, 34 a., 16 a. exp. analyse et gest. créd., opérat. trésorerie, bonnes connais. procéd. export., angl. courant, relat. commerc., ch. situat. active en province (sauf Nord et Est). Ecr. sous le no 8380, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF DE CHANTIER ÉLECTRICIEN
Agent de maîtrise, 40 ans 18 ans d'expérience (Basse Tension - Haute Tension) CH. PLACE STABLE comme CHEF SERVICE ENTRETIEN ELECTRICITE ou GENERAL. Ecrire no 234 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Administrateur de biens 33 ans, technicien immobilier, directeur important cabinet, étudierait propositions hautes responsabilités. France - Etranger. Ecrire : Havas 06011 Nice Cedex (Référ. 0356)

DIRECTEUR PERSONNEL
Grande expérience :
— Gestion Personnel administratif et ouvriers usine métallurgique moyenne importance (600 personnes) ;
— Relations avec délégués du Personnel et Syndicats ;
— Présidence C.E. et C.H.S.
rech. poste similaire ou tout autre se rattachant à expérience ci-dessus, Paris ou Banl. Nord de préférence. Ecr no 85.987 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

CHEFS D'ENTREPRISE
SI VOUS RECHERCHEZ DU PERSONNEL STABLE ET COMPETENT !
1 CADRE EFFICACE et de HT NIVEAU
1 COMPTABLE SPECIALISE et QUALIFIE
1 SECRÉTAIRE discrète et EXPERIMENTEE
TÉL. : IFRES 355-17-15.
Vous aurez des garanties et SEREZ
SATISFAITS

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE
G.K. CONSEILS - 225-63-84

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

COLLABORATEUR JOURNAL
VEND GS, 1972
Bon état général. Prix 5.000 F, à débattre.
Ecr. à 6.945, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A VENDRE
Particulier vend V.W. PASSAT 1974, 7 CV, 4 portes, bleu métal., très bon état. Prix 8.200 F. Téléphone : 901-37-16.

8 à 11 C.V.

A VENDRE
R 17 TS
9.000 km, année 1978 ou poursuite leasing. Prix 35.000 F. Tél. : 494-60-17, après 18 h.

504 GL ET TI, 1978
Ex-TT, peu roulé, garanties. 63, r. Desnouettes - 533-69-95

divers

هكذا من الأصل

هكذا من الإمل

Le Monde

équipement

CIRCULATION

TROP D'AUTOROUTES EN ILE-DE-FRANCE estime M. Giraud

Les autoroutes de rocade A-87 et A-88, inscrites au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) de l'Ile-de-France, sont *« périmées dans leur conception »*, a affirmé M. Michel Giraud, président du conseil régional, au cours d'un colloque organisé, le 8 novembre, par l'Union routière de France et consacré à la voirie en région d'Ile-de-France.

Plutôt que de réaliser ces autoroutes, dont le coût est *« démesuré »* et qui supprimeraient des terres agricoles parmi les meilleures de France, il faut, selon M. Giraud, aménager les routes nationales existantes pour les porter à deux fois deux voies, avec construction d'échangeurs aux carrefours. D'une manière générale, a précisé M. Giraud, lors de la révision du S.D.A.U. actuel, il faudra cesser *« de dissocier la voirie routière de la voirie autoroutière »*.

Pour un emprunt « spécial infrastructures »

D'autre part, le président du conseil régional a proposé que soit lancé un grand emprunt *« spécial infrastructures »* avec une part pour les routes et une autre pour les transports en commun. *« Il est inconcevable que des infrastructures devant servir aux générations futures ne puissent être financées par un emprunt »*, a-t-il déclaré.

M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière, a pour sa part fait observer que *« la solution aux problèmes des transports urbains dans les grandes agglomérations ne peut pas reposer exclusivement sur la promotion des transports collectifs »*. D'une part, a-t-il affirmé, la réalisation de nouvelles infrastructures routières est indispensable à l'amélioration de la qualité de la vie. Ainsi en est-il pour l'autoroute A-86 qui allégera la circulation sur le périphérique. D'autre part, l'automobile reste le moyen de transport le mieux adapté dans les zones peu denses de la périphérie de l'agglomération.

Le coût très élevé des autoroutes en Ile-de-France (200 millions de francs au kilomètre en zone urbaine, soit vingt fois plus qu'en zone rurale) implique que de nouvelles ressources soient dégagées. Pour M. Fève, il pourrait y avoir un *« redéploiement »* de l'aide de l'Etat au profit des investissements, tandis qu'habitants et entreprises de la région participeraient davantage aux dépenses de fonctionnement du système des transports.

PARIS A SEPT CENTS KILOMÈTRES...

Les « Larzac » ont pris la route

Millau. — Ils devaient être vingt et se sont retrouvés deux cents dès le premier jour. La délégation des paysans du Larzac qui ont décidé de « monter » à Paris pour rencontrer le président de la République et lui demander de renoncer à étendre le camp militaire, ne chemineront pas seuls sur les routes de France.

Les volontaires s'étaient donné rendez-vous mercredi matin 8 novembre devant la bergerie pirate de La Blaquière, en plein dans la zone d'extension du camp. Il y avait là Jean-Marie Burgière avec ses croquenots et son bâton de berger, Guy Tarlier et Jean André, deux colosses sanglés dans leur salopette bleue de tractoristes. François Mathey, lui, partait avec sa fille de seize mois sanglée sur son dos.

Autour des vaillants qui marcheront jusqu'à Paris se pressaient les gens du Causse et une petite foule d'amis, parfois inconnus, venus là spontanément, des enseignants de l'Hérault, des éleveurs de Sainte-Affrique, un magistrat de Millau, un banquier belge amoureux du Larzac, un comédien parti à pied pour Saint-Jacques-de-Compostelle et qui s'est dérouté en apprenant le départ de la longue marche.

De notre envoyé spécial

Certains ne chemineront que quelques heures, d'autres iront jusqu'au bout, mais on peut être assuré que les pèlerins du Larzac seront partout entourés, soutenus, poussés en avant par une sorte de ferveur populaire.

Leur colonne est accompagnée par cinq véhicules : un fourgon à bagages, une infirmerie, une popote, un secrétariat roulant et un véhicule dans lequel se tiennent des personnes chargées de l'information. A chaque halte, la caravane est là pour distribuer boissons chaudes et sandwiches, mais aussi pour installer des panneaux, distribuer des tracts, vendre le journal *Gardarem lo Larzac*, qui a été tiré à vingt mille exemplaires.

Les paysans ont pris la route dans la bonne humeur parce qu'on n'est jamais triste sur le causse. Mais, au fond d'eux-mêmes, ils étaient graves. Plusieurs d'entre eux avaient en poche l'ordonnance les expropriant. Ils savent que cette manifestation pacifique est peut-être la dernière avant l'épreuve de force.

Précédée par les enfants de l'école du Larzac, qui profitaient de leur mercredi, la colonne est descendue vers Millau où l'attendaient une centaine de lycéens et les représentants des syndicats ouvriers. Les paysans ont remis à ces derniers un chèque de 10 000 F : le produit des récoltes faites cette année sur les terrains appartenant à l'armée. La somme est destinée à venir en aide aux familles des chômeurs.

Puis on a pique-niqué sur la grand-place, au milieu des badauds et des sympathisants. Dans l'après-midi, les marcheurs ont atteint Aguessac, bourgade de sept cents âmes, située à l'orée des gorges du Tarn, et terme de cette première étape de 21 kilomètres. Cette fois, le maire et le président du syndicat agricole étaient là pour accueillir la troupe. La plupart de ses éléments ont trouvé gîte et couvert chez l'habitant, les autres ont étendu leurs sacs de couchage dans la salle des fêtes.

Les habitants du bourg étaient conviés après souper à une soirée théâtrale animée par une troupe de Millau et un meeting

Tout cela est très organisé. Les paysans du Larzac n'ont pas pris la route sur un coup de tête. Ils savaient qu'à l'automne le gouvernement allait relancer la procédure d'extension du camp. Pour ménager leurs forces, en prévision de cette épreuve, les agriculteurs s'étaient gardés de tout rassemblement estival sur le causse. Ni les arrêtés de cessibilité du 28 septembre ni les ordonnances d'expropriation qui ont suivi un mois après ne les ont réellement surpris.

Ils se sont gardés, jusqu'à présent, d'appeler leurs sympathisants à manifester en masse. Ils veulent conserver le contrôle de leur action, arriver à Paris, rencontrer le président et tâcher de convaincre. Ils ont laissé derrière eux des parents, des amis, des remplaçants sélectionnés de longue date pour terminer les semailles et garder les troupeaux...

MARC AMBROISE-RENDU.

DES VOYAGEURS MÉCONTENTS DES RETARDS BLOQUENT DEUX TRAINS

« Perdue pour perdue, nous sommes prêts à sacrifier notre journée, mais nous voulons réveiller les responsables de la S.N.C.F. Non, vraiment, la situation n'est plus acceptable. » Dès 7 h. 45, le jeudi 9 novembre, une cinquantaine d'usagers mécontents ont décidé d'occuper les voies en gare de Montfort-Méré (Yvelines) et de bloquer l'express Paris-Granville. Quelques minutes plus tôt, un autre groupe de banlieusards avait laissé éclater sa colère en se massant sur les rails en gare de Houdan, où une nouvelle fois le « train de Paris » venait de s'arrêter, victime d'une panne technique.

« Les trains subissent des retards réguliers, et certains tombent en panne deux fois par semaine », explique M. Paul R..., cadre dans une entreprise de la tour Montparnasse, à Paris.

L'express Argentan-Dreux-Paris-Montparnasse semble avoir cristallisé le vif mécontentement des usagers de cette ligne. Partis à 5 h. 49 d'Argendan, ils arrivent théoriquement à 8 h. 21 dans la capitale. Mais il est bien rare que ce train soit à l'heure à l'arrivée.

La S.N.C.F. a annulé plusieurs trains au départ de Paris-Montparnasse. Dans le sens province-Paris, trois trains se trouvaient bloqués à 10 heures en gare de Houdan. Des transports de remplacement par cars ont rapidement été mis en place par la S.N.C.F., notamment en gare de Montfort-Méré à destination de Plaisir, mais les usagers se sont opposés à leur départ.

D. R.

ENVIRONNEMENT

CONFLIT DANS LE MINERVOIS

Haute tension, haute nuisance ?

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le projet d'installation d'une ligne à haute tension a conduit à un conflit qui oppose actuellement le comité de défense du Minervois et du Lauraguais au préfet de la Haute-Garonne. L'affaire a été portée devant le tribunal administratif de Toulouse qui l'a mise en délibéré.

D'un côté, l'E.D.F. et les pouvoirs publics confirment la nécessité pour la région d'être alimentée en énergie par une ligne à haute tention de 400 000 volts. De l'autre, des municipalités échelonnées entre Toulouse et Lézignan, dans les départements de l'Aude et de la Haute-Garonne, estiment qu'une telle installation est nuisible pour les hommes comme pour les cultures. Ces « contestataires » ont reçu le soutien de nombreux parlementaires ainsi que des comités écologistes et antinucléaires.

Un véritable référendum a été organisé par les adversaires du projet, qui déclarent avoir obtenu l'appui des 95 % des paysans contactés. Dans l'Aude, le préfet n'a pas encore donné son avis. Dans la Haute-Garonne, au contraire, il a accordé le permis de construire, ce qui va entraîner, selon l'un des responsables du comité de défense, des coupes d'une centaine de mètres de large dans les surfaces boisées.

Les défenseurs du projet de l'E.D.F. soulignent la nécessité d'industrialiser la région, qui ne peut tirer ses ressources uniquement de l'agriculture. Il a même été prévu de prolonger la ligne à haute tension vers l'ouest, en direction de Lannemezan, dans les Hautes-Pyrénées, et de Bordeaux.

Toulouse, capitale de l'industrie aéronautique et quatrième ville de France, reste la première concernée. En 1930, la ville consommait 60 millions de kilowatts-heures par an ; en 1955, 300 millions ; en 1977, 3 milliards 300 millions. Mais Toulouse est encore alimentée par des lignes à 225 kilowatts, ramenées à 60 kilowatts dans les postes de transformation de la grande périphérie. Pour E.D.F., la solution se situe dans la création à l'est de Toulouse d'un poste de 400 kilowatts qui sera raccordé au réseau interconnecté. Le raccordement pourra ainsi se faire entre Carcassonne et Lézignan (Aude) à La Gaudière, d'une part, avec la ligne de 400 kilowatts venant de la vallée du Rhône desservant au passage l'agglomération de Montpellier, d'autre part au sud, avec l'Espagne. L'opération devrait être achevée entre 1982 et 1985.

E.D.F. précise que les cent quatre-vingts pylones prévus ne domineront pas le paysage de plus de 50 mètres avec un encombrement au sol de 70 mètres carrés, et que le tracé a été choisi de façon à éviter le terroir viticole du Minervois, le piémont de la Montagne noire et le parc naturel du Haut-Languedoc. La ligne traversera donc un pays peu peuplé. E.D.F. écarte l'idée de toute nuisance sur les cultures : des analyses dans ce sens, dit-elle, ont été faites sous des lignes à 225 et 400 kilowatts, près de Toulouse et de Carcassonne.

Les responsables d'E.D.F. sont formels sur un autre point : le champ électrique provenant de ligne à haute tension ne présente aucun danger pour le personnel chargé de l'entretien ni pour les habitants vivant à proximité. Les seules précautions à prendre, ajoute E.D.F., concernent l'utilisation pour les vignobles ou les culture d'arbres en espalier de fils métalliques. On peut éviter les décharges électriques désagréables en utilisant les isolants qui ne sont que de simples piquets en bois plantés tous les 100 mètres.

Ces arguments n'ont pas satisfait le comité de coordination du Minervois et du Lauraguais. La réserve est grande aussi chez la plupart des maires et des conseillers généraux soucieux de prendre la défense de leurs électeurs. Mais il y a aussi d'autres mécontents : les utilisateurs des postes de radio et de télévision à qui E.D.F. répond qu'il ne pourrait y avoir d'émission ni de réception s'il n'y avait pas d'électricité. L'administration des P.T.T., chargée du contrôle des perturbations, tente d'éviter les parasites sans toujours y réussir.

LÉO PALACIO.

TRANSPORTS

LE CORAIL S'ARRÊTERA A LA TOUR-DU-PIN

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La S.N.C.F. rétablira dans quelques jours l'arrêt de La Tour-du-Pin supprimé le 1er octobre pour son train Corail Grenoble-Paris de 6 h. 26 (*le Monde* daté 5-6 novembre). Pendant un mois, les voyageurs de « La Tour » et leur maire, M. René Mollard, occupèrent chaque matin à 7 h. 20 la voie pour stopper le « Rhône-Alpes ».

SPORTS

FOOTBALL

LA FRANCE BAT L'ESPAGNE 1 A 0

Le bon vouloir des grands clubs ibériques

Si on excepte quelques milliers d'Espagnols — vivant dans la région parisienne — venus soutenir leur équipe nationale le 8 novembre contre la France, la grande majorité des quarante-cinq mille spectateurs du Parc des Princes ne connaissaient du football espagnol que le Real Madrid, le club de football de Barcelone ou le Football Club de Valence, dont les vedettes respectives sont l'Allemand de l'Ouest Stielike, l'Argentin Wolff, le Danois Jensen, l'Autrichien Johann Krankl, le Néerlandais Johann Neeskens, l'Argentin Mario Kempes et l'Allemand de l'Ouest Rainer Bonhos.

Ce phénomène n'est certes pas nouveau. A l'apogée de sa gloire, le Real Madrid n'avait-il pas fait appel à l'Argentin Alfredi di Stefano, à l'Uruguayen José Emilio Santamaria, au Hongrois Ferenc Puskas et au Français Raymond Kopa ? Forts de leurs dizaines de milliers de *« socios »* (membres associés qui paient leur place à l'année) et des privilèges fiscaux que l'État consent aux gros salariés, les clubs espagnols ont attiré depuis plusieurs décennies les meilleurs footballeurs européens ou sud-américains.

La puissance des grands clubs ibériques, accaparés par les luttes impitoyables du championnat ou des coupes européennes et par des lucratifs matches amicaux, les amène néanmoins à se montrer aussi exclusifs et exigeants que généreux vis-à-vis de leurs joueurs et n'a jamais permis à la Fédération espagnole de mettre en place une véritable politique au service de l'équipe nationale. Ainsi, malgré sa richesse, le football espagnol a dû se contenter d'une victoire dans le Championnat d'Europe des nations 1964, organisé à Madrid, et a, le plus souvent, été écarté de la Coupe du monde, même en 1958, avec une attaque composée pourtant de Kubala et di Stefano, Suarez et Jento.

Pour former ses équipes, le sélectionneur espagnol doit tenir compte de l'éternelle rivalité entre les clubs de Madrid et de Barcelone et, depuis peu, du problème spécifique posé par l'Atletico de Bilbao, composé exclusivement de footballeurs basques, dont le capitaine et gardien de but Angel Iribar, recordman espagnol avec quarante-neuf sélections, qui porte sur son maillot l'Ikurina (emblème du Pays basque), refuse depuis 1976 de jouer en équipe nationale.

Sans panache

Dans ces conditions, le bilan de l'actuel entraîneur Ladislao Kubala, qui, après cette défaite mercredi 8 novembre au Parc des Princes contre la France (1-0), compte seulement huit échecs en cinquante et un matches depuis sa prise de fonctions le 25 juin 1969, paraît assez flatteur. Il ne suffit pourtant pas à rassurer pleinement les Espagnols, qui organiseront la Coupe du monde 1982 en espérant la même réussite que les Anglais (1966), les Allemands de l'Ouest (1974) ou encore les Argentins (1978), vainqueurs devant leur public.

Pour obtenir ces résultats, l'équipe nationale espagnole n'a jamais su faire preuve du panache ni de la maîtrise des grands clubs ibériques. Comme au Parc des Princes, Ladislao Kubala compte avant tout sur une défense très regroupée et sur la rapidité et la vivacité de ses attaquants, notamment l'ailier droit Juanito et l'avant-centre Santillana pour surprendre les équipes adverses. Les Français, toujours affaiblis par les absences de Michel Platini et de Marius Trésor, ont pu mesurer le danger des contres espagnols. Ils doivent sans doute à un véritable placage de rugbyman opéré par Gérard Janvion sur Juanito dans les ultimes minutes d'avoir pu préserver le bénéfice du but marqué par Léonard Specht juste avant la mi-temps.

Dans la perspective de la Coupe du monde 1982, où elle figurera au rang des favoris, il semble toutefois que l'équipe d'Espagne doive évoluer vers une plus grande maîtrise du jeu. Consciente de ce problème, la Fédération souhaite amener ses joueurs à prendre plus d'initiatives et de responsabilités dans leur équipe en réduisant dès la saison prochaine le nombre des étrangers. Encore conviendra-t-il d'obtenir la totale adhésion des clubs qui pourraient toujours tourner ce règlement en provoquant les naturalisations de nombreux Sud-Américains d'origine espagnole. Plus que partout ailleurs, l'avenir de l'équipe nationale dépend en Espagne du bon vouloir des grands clubs.

GÉRARD ALBOUY.

VOILE. — *Le navigateur français Marc Pajot, qui participe à la course transatlantique en solitaire, a abandonné son voilier, le mercredi 8 novembre en début de soirée, et a été recueilli à bord de la goélette* Bel Espoir *du frère Jaouen, qui suit la course.*

BOXE

GENE TUNNEY EST MORT

Le boxeur américain Gene Tunney, ancien champion du monde des poids lourds, est mort mardi 7 novembre, à l'âge de quatre-vingts ans.

Gene Tunney reste inscrit dans la légende de la boxe comme le vainqueur absolu de Dempsey. Né à New-York le 25 mai 1898 de parents irlandais, il allait être ordonné prêtre quand les Etats-Unis entrèrent en guerre. Il s'engagea aussitôt dans les « marines » et fit partie du contingent qui débarqua en France en 1917. A la fin des hostilités, plutôt que d'entrer dans les ordres, Tunney décida de commencer une carrière professionnelle dans le ring.

Sa route croisa une première fois celle de Dempsey, mais de loin, le 2 juillet 1921, date à jamais fameuse du match Carpentier-Dempsey, à Jersey-City, où il avait participé anonymement aux matches préliminaires. Tunney avait émergé dans la notoriété pugilistique en remportant le titre national contre Battling Levinsky. Peu après, il allait accroître cette notoriété de manière spectaculaire à la suite d'un match acharné qu'il livra au Madison Square Garden à Harry Greb, l'un des plus grands mi-lourds de tous les temps. Battu aux points au quinzième round — ce fut la seule défaite de sa carrière, — il avait témoigné la résistance de ses ancêtres irlandais, méprisant les coups et les points de suture qu'on devait lui poser entre les reprises. Le 30 juin 1924, au Yankee Stadium de New-York, il enlevait aux points en dix rounds la décision sur Georges Carpentier. Enfin, le 23 septembre 1926, à Philadelphie, Tunney disputait la chance de sa vie devant Jack Dempsey, qui avait mis en jeu son titre de champion du monde toutes catégories.

OLIVIER MERLIN.

COLLECTIVITÉS LOCALES ET FISCALITÉ

LE SECRET DE CRIMOLOIS

De notre envoyé spécial

Crimolois. — Toutes les petites communes ne connaissent pas une situation misérable. Il en existe même qui vivent heureuses et ne s'en cachent pas. Tel est le cas de Crimolois (Côte-d'Or), coquet village de 350 habitants, étendu de part et d'autre de la R.N. 5, à 8 kilomètres de Dijon.

« Nous ne sommes pas des plus à plaindre » admet volontiers le maire, M. Jean Herbin (sans étiquette), cinquante ans, qui accomplit son deuxième mandat.

L'évolution du budget communal traduit une gestion rigoureuse fondée sur deux préoccupations principales : comprimer les dépenses, tout en préservant les investissements et limiter au maximum l'augmentation annuelle des impôts. *« Dire que c'est facile serait faire illusion,* écrit M. Herbin dans le bulletin municipal mensuel. *Il faut même avouer que c'est très difficile. Dans l'attente d'une réforme des finances locales le conseil municipal s'est contenté d'un budget d'austérité. »*

De 1971 à 1977, à Crimolois, la part des dépenses de fonctionnement s'est accrue de 157 % (72 982 F en 1971, 187 546 F en 1977), tandis que la part des investissements augmentait de 324 % (30 895 F en 1971, 131 546 F en 1977). Dans le budget 1978, la section de fonctionnement totalise 243 517 F — soit une dépense de 691 F par habitant, supérieure à la moyenne nationale pour les communes de moins de 700 habitants (507 F en 1976, dernier chiffre connu). La section d'investissement s'élève à 342 628 F, soit une dépense de 978 F par habitant, plus du double de la moyenne nationale (427 F), éloquent témoignage des activités et des réalisations du conseil municipal.

Les efforts de la municipalité sont d'autant plus méritoires qu'elle entreprend davantage, dans tous les domaines, tout en faisant diminuer la pression fiscale. La part des impôts locaux dans la couverture du budget de fonctionnement est passée de 31,75 % en 1965 à 26,30 % en 1971, 21,69 % en 1977 et 20 % en 1978. Cette année, à Crimolois, la charge fiscale est de 133 F par habitant, soit moins de la moitié de la moyenne nationale dans les communes de la même taille (256 F en 1976).

« Cela ne signifie pas pour autant qu'à Crimolois tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes, souligne le maire. *Nul ne sait combien de temps cette situation pourra être maintenue, car un jour viendra immanquablement où il faudra donner un coup de pouce aux impôts locaux, surtout si aucune amélioration des ressources des communes n'intervient. »*

Car à Crimolois, comme ailleurs, les charges communales ne cessent de croître. On relève dans le budget du village une caractéristique devenue constante en France : la part de plus en plus lourde des dépenses obligatoires imposées par l'État. Les charges supportées au titre de l'aide sociale ont augmenté en six ans de 143,92 % et celles inhérentes à la défense contre les incendies de 274,79 %. En 1971, le total de ces deux postes budgétaires représentait 26 % des impôts locaux ; en 1977, il en absorbe 32,73 %. Dans le budget 1978, la somme affectée à l'aide sociale s'est élevée à 13 724,98 F, soit 29,33 % des impôts. Si l'on y ajoute le contingent « incendie », le total représente 36,77 % des impôts. Le tiers du produit de la fiscalité locale va dans la caisse du département.

Comme ailleurs, la municipalité se trouve aussi dans la nécessité d'emprunter pour entretenir le patrimoine communal et répondre aux besoins de la population. L'annuité de la dette communale atteint 110 000 F.

Alors quel est le secret de Crimolois ?

« Avant d'être élu pour la première fois, jamais je n'aurais cru qu'une commune pouvait, comme cela, tirer le diable par la queue, déclare M. Herbin. *La seule solution, pour s'en sortir, c'est de réaliser de nombreux travaux nous-mêmes. »*

Il fallait créer une aire de jeux et installer un portique pour les enfants : les membres du conseil municipal ont débroussaillé eux-mêmes la parcelle de terrain choisie, y ont apporté du sable et réalisé le projet.

Il fallait construire une salle de réunion : les habitants ont creusé eux-mêmes les fondations et coulé la dalle qui devait supporter la bâtisse.

Il fallait reconstruire un abribus qui avait été endommagé par des vandales. Deux conseillers municipaux et le maire s'en sont chargés.

Le maire taille lui-même les cinq cents rosiers des espaces verts de la commune. C'est sa femme qui a acheté et confectionné les nouveaux rideaux des classes de l'école.

Le bénévolat et le troc

Le secret de Crimolois, c'est que le bénévolat y est devenu une règle communale. Il a permis au conseil municipal de faire souvent des économies converties en annuités d'emprunt et de parvenir ainsi à un degré d'équipement que lui envient certaines localités voisines. Il s'agit d'ailleurs d'un secret de polichinelle. Crimolois, en effet, n'a rien inventé. Le bulletin municipal cite de nombreux exemples d'initiatives que sont conduites à prendre les petites communes soumises aux nécessités d'un budget d'austérité : à Elingen (Haut-Rhin), les habitants organisent une souscription pour financer la réfection du clocher et de la toiture de l'église. À Bricqueville-la-Blouette (Manche), la population construit elle-même son hôtel de ville. À Petit-Noir (Jura), les habitants participent à la construction du groupe scolaire et permettent ainsi au conseil municipal d'économiser des sommes importantes. À Prébécourt, (Vosges), un groupe de retraités aménage lui-même son Club du troisième âge dans un vieux grenier...

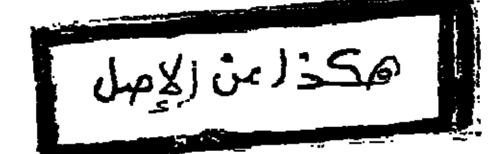
Mais la bonne volonté des conseillers municipaux et de la population a partout ses limites, même lorsque l'information municipale est devenue une institution, comme c'est le cas à Crimolois.

« Ce ne sont pas les choses à faire qui manquent, indique le maire. *Il faudrait aujourd'hui refaire le toit de l'église, aménager un terrain de foot, créer une vraie mairie, réaliser un projet de zone artisanale, créer une classe supplémentaire à l'école, sans parler des éternels problèmes de voirie. Où trouver l'argent ? Pour l'église, j'ai écrit à M. Marcel Dassault dont on vante la générosité. Il m'a répondu de m'adresser à notre député. »*

La commune est membre de plusieurs syndicats intercommunaux pour l'entretien des rivières locales, la voirie et l'assainissement, mais elle s'est prononcée contre tout projet de fusion ou de regroupement *« afin de préserver sa personnalité »*. La coopération intercommunale y est souvent pratiquée de façon spontanée : *« Quand mon collègue, le maire de Chevigny, a besoin de sable, nous lui en donnons puisque nous en possédons, en échange il nous fournit des engins et du personnel quand nous en avons besoin ».* Le troc fait ainsi partie de la vie municipale.

« Dernièrement, ajoute M. Herbin, *le ministre de l'intérieur écrivait dans les colonnes de votre journal (1) : « Quelle chance » pour la France de compter » près de cinq cent mille élus » locaux ! » Il ne suffit plus de vanter leurs mérites et la gestion économique des maires. L'important est de leur donner les moyens d'agir pour le bien des communes et de leurs habitants. »* — A. R.

(1) *Le Monde* du 18 juillet.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. BARRE CONVERTI A L'OPTIMISME

La fin de la « phase d'assainissement » l'an prochain ?

Tout ira donc bien — en tout cas beaucoup mieux — l'an prochain. M. Barre l'a promis, jeudi matin, aux auditeurs de France-Inter. En écho au propos présidentiel de la veille au conseil des ministres sur le parti que la France tirerait, en 1979, de l' « amélioration attendue de notre environnement extérieur ».

L'optimisme ne fait jamais de mal en économie. A condition de ne pas être trop invraisemblable. Raisonnable, il décontracte les consommateurs, les incitant à dépenser un peu plus ; il tempère la méfiance des investisseurs et hâte un peu les commandes d'équipement ; il modère la morosité des groupes sociaux et peut atténuer le « tracassin », en faisant espérer des « lendemains qui chantent ».

L'inflexion donnée par M. Barre cet automne est là ; nulle part ailleurs. Le ton change, pas la partition. Le discours demeure le même sur le fond : les Français doivent poursuivre leur effort, accepter la quasi-stagnation de leur pouvoir d'achat, la modération des salaires ; bien contents encore que s'arrête là leur contribution à la recherche des grands équilibres (en Grande-Bretagne, la classe ouvrière souffre davantage de la politique du gouvernement travailliste). Simplement, M. Barre, au lieu de plonger le pays dans la contemplation morbide de l'austérité durable, laisse maintenant entrevoir la fin de la « phase d'assainissement ».

Il n'annonce pas la « sortie du tunnel » ni la « levée du brouillard » ; parce qu'à ses yeux il n'y a ni tunnel ni brume économique. Mais il promet quelque chose d'approchant : le « démarrage de l'investissement privé », en 1979, qui permettra d' « améliorer la situation de l'emploi ». La réalité permet-elle cet optimisme ?

Certes, des indices de redressement financier existent : le déficit commercial a disparu ; la hausse des prix se maintiendra, en 1978, dans les environs de 10 %, malgré les craintes que suscitait la libération des prix industriels ; les augmentations de salaires n'ont plus trop tendance à s'accélérer (environ 9 % en neuf mois cette année, contre 8,4 % dans le même temps l'an dernier, compte tenu de la réduction des horaires).

Mais ces données positives doivent être doublement tempérées. D'une part, certains indicateurs restent très mauvais : le chômage, qui a battu en septembre tous ses records, continue de s'aggraver ; la production industrielle stagne au niveau d'il y a quatre ans ; l'inflation fléchit à peine chez nous, alors qu'elle a beaucoup baissé en Allemagne et en Grande-Bretagne ; l'Etat connaît un déficit budgétaire exceptionnellement lourd (entre 35 et 40 milliards cette année), bien que son action de stimulation économique soit faible et porte peu de fruits ; l'investissement privé stagne lamentablement, la plupart des entreprises hésitant à s'équiper davantage, faute de clients (le Monde du 10 octobre).

D'autre part, certains des succès énumérés par M. Barre sont plus l'indice d'une mauvaise santé que celui de la prospérité. Si la croissance était moins anémique, le déficit commercial réapparaîtrait ; si le chômage était moins lourd, les salaires augmenteraient sûrement plus vite, nombre de syndicalistes hésitant moins à revendiquer ; si la concurrence était plus effective, la chute des cours mondiaux des matières premières, celle du dollar aussi, tempéreraient davantage la hausse des prix, à l'instar de ce qui se passe à l'étranger...

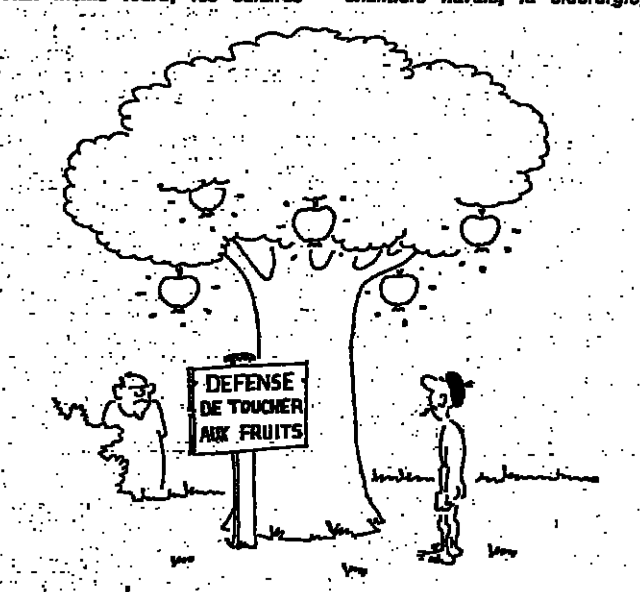
Plus globalement, c'est le fondement même de l'espoir de M. Barre qui prête à discussion. Imaginons que l'investissement privé reprenne effectivement, en 1979, comme il le souhaite ; cela ne créerait pas pour autant un solde positif d'emplois, puisque les gains de productivité continueraient à dépasser — peut-être même de plus en plus — le rythme de la croissance. Le postulat sur lequel se fonde M. Barre — le gonflement des profits engendre automatiquement l'investissement — n'est d'ailleurs pas vérifié depuis un an.

Second exemple : si les hausses de salaires se ralentissent en même temps que celles des prix, les gains de pouvoir d'achat resteront trop faibles pour ranimer la consommation et « tirer » la production ; a fortiori, si, comme l'espère le premier ministre, le progrès des rémunérations fléchit plus vite que celui des prix.

Enfin, chacun peut voir aujourd'hui que l'assainissement financier des entreprises n'entraîne pas — tant s'en faut — les reconversions industrielles positives déclarées nécessaires. Les chantiers navals, la sidérurgie, la tannerie, des pans entiers du textile s'enfoncent dans la crise, multipliant les chômeurs, en dépit — parfois à cause — de la politique de redressement poursuivie par M. Barre.

Le premier ministre et le président de la République buttent, en fait, sur les limites de toute politique libérale. L'histoire enseigne que celle-ci, pour réussir économiquement, doit être vraiment « sauvage ». Est-ce politiquement possible ? M. Giscard d'Estaing le souhaiterait-il ? Apparemment non. D'où le lacis de difficultés croisées — pour ne pas parler de contradictions de M. Barre.

GILBERT MATHIEU.



(Dessin de KONK.)

● *Chômage conjoncturel à la SOLMER.* — Des réductions d'horaires qui toucheront cinq mille personnes par roulement ont été annoncées au comité d'entreprise de la Société lorraine et méridionale de laminage continu (SOLMER) de Fos-sur-Mer. Les travailleurs postés seront mis en chômage trois jours par mois en novembre et décembre, et le reste du personnel deux jours par mois. La direction de l'usine a annoncé, mercredi soir 8 novembre, qu'une série de mouvements revendicatifs avaient été aussitôt déclenchés dans les ateliers de production ; elle a menacé de procéder au lock-out dès jeudi soir si les arrêts de travail se poursuivaient.

● *Le beaujolais nouveau 1978* serait d'une exceptionnelle qualité et son prix — à la production — serait le même que l'an dernier.

SOCIAL

LES GRÈVES TOURNANTES DANS LES MINES DE POTASSE

Une affaire de primes

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Une chape de brouillard glacé emprisonne Wittenheim, petite commune du Haut-Rhin située à 10 kilomètres de Mulhouse. Mais ce n'est pas l'hiver précoce qui immobilise, à l'aube du mardi 7 novembre, les skipps du puits Théodore. Ces nacelles de métal engluées d'une sempiternelle pâte de sel blanc-gris, auraient dû comme chaque jour à 5 heures du matin descendre la première équipe des mineurs de potasse à 650 mètres de profondeur.

C'est la grève : l'étroit et vertigineux gouffre qui exhale « au repos » une haleine douceâtre et vaguement écœurante, n'avalera pas, comme il le fait d'ordinaire en deux petites minutes, sa cargaison d'hommes casqués, au réveil frissonnant. C'est même la quatrième fois en six semaines que les skipps du puits Théodore ne fonctionnent pas.

Il y a d'abord eu la grève générale du 27 septembre dernier : l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) avait appelé l'ensemble des six mille trois cent-qaurante salariés (1) des mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) à cesser le travail pour vingt-quatre heures. Et depuis, les quatre établissements encore en activité et tous implantés dans le Haut-Rhin (Théodore à Wittenheim, Berrwiller et Marie-Louise à Staffelfelden, Amélie à Wittelsheim) se relaient dans la grève pour faire aboutir les négociations essentiellement salariales, engagées depuis plusieurs mois avec M. Jacques Billet, président du directoire des M.D.P.A. La dernière réunion le 6 novembre n'ayant pas abouti à un accord, le puits Amélie sera fermé vendredi.

Le cours des gailletins

C'est l'affaire de la prime de chauffage qui a, si l'on ose dire, embrasé les esprits et qui bloque les négociations. De tout temps, les personnels des M.D.P.A. et des Charbonnages de France (C.D.F.) ont bénéficié d'une prime identique. Cette somme correspondait à la valeur de 6 tonnes de gailletins, noix et noisettes de Lorraine. Ne vous pourléchez pas les babines : c'est du charbon. Elle était régulièrement révisée.

Or un nouvel accord, applicable au 1er juillet 1978, intervient aux C.D.F. : il est notamment convenu de prendre en compte, dans le calcul de cette allocation-chauffage, d'autres variétés plus nobles et plus chères comme le coke et l'anthracite. Du coup, la prime bondit pour le personnel ouvrier des Charbonnages à 2 630 francs par personne et par an (2). Aux M.D.P.A., on devrait logiquement suivre, puisque l'alignement a été jusque-là systématique. Non : la direction reste les yeux braqués sur le cours des gailletins et propose à la même date 2 140 francs (contre 2 090 francs au 1er mai). Les syndicats de la potasse font alors une règle de trois : cette brutale différence de près de 500 francs bat en brèche la fameuse notion de l'avantage acquis.

C'est donc la grève générale du 27 septembre. Puis les mouvements tournants. Et l'incident du 2 novembre : trois cents manifestants bloquent pendant une demi-heure le carrefour de Pulversheim, à Mulhouse, et déversent au total 2 à 3 tonnes de sel de potasse devant le service des mines et la direction des M.D.P.A. Deux cadres supérieurs sont « retenus » dans leur bureau pendant une paire d'heures. Protestations indignées, guerre de communiqués : on crie au feu en gardant cependant la tête froide. La nervosité est tout de même tangible : les mineurs de potasse, qui font alors la « une » de la presse régionale, n'ont pas l'habitude de défrayer la chronique pour un grain de sel...

Or les négociations piétinent depuis un mois et demi. Avec l'indexation de l'indemnité de chauffage sur celle en vigueur dans les Charbonnages, l'intersyndicale des M.D.P.A. réclame : le rattrapage des salaires, d'une part avec l'octroi d'une prime d'environ 400 francs pour 1978 et d'autre part l'augmentation de la prime de fin d'année ; la réduction de la durée du travail avec la suppression des samedis travaillés et l'amélioration des conditions de travail.

9 heures, mardi 7 novembre, sur le carreau de la mine de Wittenheim. Le brouillard fait la grasse matinée. Le personnel d'encadrement est en majorité à son poste. Combien sont-ils d'ouvriers sur le millier de la fosse Théodore à écouter les délégués syndicaux ? Quelques dizaines. « *C'est vrai* dit M. Watzki, responsable C.F.D.T., *il est difficile de mobiliser C'est la grève, les travailleurs sont restés chez eux. Mais la base nous suit, du moins tant que le mouvement restera intersyndical.* »

Des tiraillements pourtant sont notés dans cette nécessaire unité : d'une façon générale, la C.G.T., qui déclare refuser tout « *compromis au rabais* », donne l'impression de vouloir traîner ce mouvement jusqu'à sa journée nationale du 15 novembre. La C.F.D.T., fidèle à sa nouvelle ligne confédérale, lutte exclusivement sur le terrain pour obtenir, sinon tout, du moins le maximum. Ainsi cette prime de chauffage : 2 230 francs, a proposé M. Billet il y a quarante-huit heures. « *Notoirement insuffisant* », a répondu le chœur des syndicats. Mais qui sait si à 2 400 - 2 500 francs, la C.F.D.T. ne dirait pas momentanément oui, en attendant le moment propice pour relancer l'action ? Certains des autres partenaires syndicaux ont une attitude pour le moins sybilline : le jeudi 26 octobre, par exemple, jour de grève tournante au puits Théodore, la plupart des adhérents de la C.F.T.C. — qui regroupe dans cet établissement 80 % des ETAM, — ont pris vingt-quatre heures de congé, y compris le délégué syndical...

Un monopole d'exploitation

Du côté patronal, on n'est pas plus sûr de soi, même si l'on fait semblant. Certes, M. Jacques Billet a fait à notre confrère *l'Alsace* des déclarations d'autorité. En résumé, il dit ceci, à l'intention de l'union locale : les mineurs de potasse n'ont pas à se plaindre. Ils gagnent respectivement 36 % et 13 % de plus que leurs collègues des Charbonnages ou du fer du Pas-de-Calais et du bassin lorrain, en travaillant au fond de la mine une heure de moins. Augmenter la prime de chauffage creuserait l'écart des revenus par rapport aux Charbonnages de France, et surtout cela mettrait en danger, si toutes les revendications devaient être satisfaites, l'avenir des M.D.P.A., qui ont perdu 135 millions de francs en 1977, qui vont en perdre de 40 à 45 millions en 1978, et qui ne retrouveront pas leur équilibre en 1979 malgré une production de 1,9 million de tonnes de potasse.

Mais le président du directoire des Mines de potasse d'Alsace était, mardi 7 novembre, à Paris, au siège de l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.). C'est le holding qui regroupe les M.D.P.A., la Société commerciale des potasses et d'azote (S.C.P.A.) et quelques autres filiales. On ne le sait pas assez : l'exploitation de la potasse en France est nationalisée et c'est un monopole. Il est difficile de concevoir que M. Billet revienne de Paris les mains vides.

« *En fait*, indique, de son côté, M. Jean Kaspar, secrétaire général de l'union régionale C.F.D.T., *il y a toute une manœuvre en filigrane dans ce conflit : les instances de Bruxelles font actuellement pression sur Paris pour que la France renonce, à l'intérieur de ses frontières, au monopole de l'exploitation de la potasse. La concurrence étrangère, notamment celle des Etats-Unis, grâce à la baisse du dollar, s'installerait alors dangereusement.* »

(1) Le personnel des mines de potasse d'Alsace se répartit ainsi : 4 617 ouvriers, 1 577 ETAM et 146 ingénieurs.

(2) Les salariés des Charbonnages de France perçoivent en plus une prime dite de « transport de bois cassé » équivalant à 10 % de l'indemnité de chauffage. Au total, cette dernière était donc au 1er juillet dernier de 2 893 francs pour les ouvriers et de 3 891 francs pour les ETAM.

● *Le syndicat général des impôts Force ouvrière (S.G.I.-F.O.)* déclare dans un communiqué qu'il « *refuse avec tous les agents que le nouvel essor de la lutte contre la fraude fiscale se réalise au détriment des conditions de travail* ».

Le S.G.I.-F.O. rappelle que, « *de 1973 à 1977, le montant des rappels d'impôts consécutifs à vérification est passé de 2,98 milliards à 6,08 milliards, soit une progression de 103 %* ». « *Dans le même temps*, poursuit-il, *les effectifs de la direction générale des impôts affectés prioritairement aux tâches de vérification, se sont accrus de 11 %.* »

« *La productivité des agents des impôts a donc augmenté d'environ 100 %* » ajoute F.O., qui estime qu' « *aucun accroissement de productivité ne doit être envisagé* ».

● *Pour garder leur directeur.* — Les quarante vendeuses d'un magasin à grande surface de Chagny (Saône-et-Loire) se sont mises en grève mercredi 8 novembre parce que le gérant, M. Guyon, avait été l'objet d'une promotion dans une autre unité de l'entreprise, à Beaune. Les vendeuses ont déployé des banderolles annonçant : « *Fermeture pour le maintien du directeur.* »

M. Jean Monnet a quatre-vingt-dix ans

« UNE ŒUVRE A CONTINUER ET A PARFAIRE » écrit M. Giscard d'Estaing au « père de l'Europe »

M. Jean Monnet, fondateur de l'Europe communautaire, a quatre-vingt-dix ans ce jeudi 9 novembre. Il a reçu à cette occasion de nombreux messages de félicitations.

M. Giscard d'Estaing, après avoir rappelé sa participation aux organismes interalliés pendant les deux guerres mondiales, au commissariat au Plan après la libération et le « *rôle décisif* » qu'il a joué « *dans la naissance de l'Europe* », a notamment écrit :

« *Ce n'est pas seulement une œuvre à continuer et à parfaire que vous laissez. C'est aussi une leçon toujours actuelle à méditer : celle d'un homme qui a montré par son exemple qu'il n'y a pas de fatalité pour ceux qui savent mettre la lucidité de l'analyse, l'ardeur de l'imagination et la force de la volonté au service d'une grande cause.* »

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Schmidt, s'adressant au « *précurseur et au pionnier de l'unification européenne* » déclare de son côté : « *Vous pouvez être fier (...) de constater qu'en dépit de maintes adversités, la Communauté européenne est l'un des facteurs politiques les plus importants de notre temps.* »

Dans *l'International Herald Tribune*, M. James Reston écrit : « *Monnet nous rappelle qu'il y a toujours en France (...) des hommes attachés à l'honneur de l'esprit et qui croient en l'unité finale des nations occidentales.* »

SOCIAL

Un jeu de cache-cache

(Suite de la première page.)

Certes la C.G.T. demeurait réservée et, fait nouveau, la C.G.T.-F.O. se cabrait, ironisant sur les élucubrations patronales et les « *petites fleurs* » lancées à une C.F.D.T. dite recentrée. Tout le monde entrait pourtant dans la danse des négociations. A la fin de juillet, le C.N.P.F. lançait un premier cri de victoire : n'avait-on pas amorcé des discussions au sommet ? Ne venait-on pas de signer quarante-deux accords nationaux sur les salaires, au niveau des branches professionnelles ou des régions ?

Le temps des accusations

Deux mois plus tard, c'est le désenchantement, au point que M. Ceyrac doit monter en ligne pour essayer de remettre les choses en place. « *Rien ne va plus* », affirme M. Maire, qui parle de négociations « *ensablées* ». M. Bergeron multiplie les déclarations pessimistes. L'amertume règne dans la calme C.F.T.C. Un mécontentement anarchique perturbe désormais la C.G.C.

Depuis la fin juillet, la vague des accords a, en effet, cessé de déferler dans les branches professionnelles, même si, ici ou là, on continue de discuter ou de signer (de quarante-deux accords on est passé à cinquante environ, au lieu d'une trentaine l'année dernière). Le C.N.P.F. se montre agacé par les déclarations sur « *le piétinement des discussions* » et, tout en évitant le triomphalisme, répète que le dialogue n'est pas rompu. Mais les syndicats soulignent que, dans plusieurs secteurs industriels ou commerciaux, la vie contractuelle est bloquée ; les salaires minimaux, fixés dans des avenants poussiéreux, ne suivent même plus l'évolution des prix... Au sommet, les deux négociations sur l'indemnisation du chômage et la durée du travail entre C.N.P.F. et syndicats s'enfoncent dans les sables mouvants de l'incompréhension. Après l'euphorie du printemps, c'est désormais le temps des accusations.

Les syndicats reprochent au gouvernement de pratiquer un double jeu : ne pas intervenir au nom du libéralisme, mais réprimander les employeurs qui accordent des « *hausses inconsidérées* » de salaires ou clamer qu'une réduction de la durée du travail est « *impossible* », ce qui incite le patronat à la fermeté.

Symétriquement le C.N.P.F. reproche aux syndicats un certain conservatisme. Il les accuse de s'accrocher, par peur de l'innovation, à une réglementation des horaires datant de 1936 et de sous-estimer les difficultés des entreprises. Dans l'entourage de M. Ceyrac, on laisse même entendre que les centrales ouvrières pratiquent la politique du pire : incapables de signer des accords qui remettraient en cause certaines habitudes, elles laisseraient les pourparlers s'embourber et l'Etat prendre des décisions puisque, de toute façon, MM. Barre et Boulin ont annoncé que, en cas d'échec des négociations, ils proposeraient des projets de loi.

Quant aux syndicats, ils ne sont pas en reste pour accuser, eux aussi, le C.N.P.F. Le patronat, disent-ils, campe sur ses positions en refusant d'accroître les cotisations de l'UNEDIC ou de réduire la durée du travail. Le C.N.P.F., si prodigue en paroles pour vanter l'originalité de ses propositions sur l'aménagement annuel de la durée du travail, n'a encore fourni aucun document précis, constate-t-on à la C.F.T.C. La C.F.D.T. ajoute : le patronat ne s'attendait pas à la défaite de la gauche ; au lendemain des résultats électoraux, il a lancé des idées sans avoir préparé son dossier ; les mêmes syndicalistes font état des difficultés qu'aurait le C.N.P.F. à convaincre ses troupes — notamment les P.M.E. — de l'intérêt des thèmes en discussion.

Certains responsables de petites *entreprises ne sont pas les derniers* à dresser un tableau aussi sévère. « *Personne ne veut négocier. On amuse le tapis. Tout cela est secondaire* », nous a déclaré M. Gauban (P.M.I.).

Ces accusations et déclarations péremptoires sont-elles exagérées ? Assiste-t-on au psychodrame classique des négociateurs sociaux *ou politiques : crier d'autant plus* fort casse-cou que l'heure du compromis approche ?

En fait, tous les partenaires sociaux, y compris le gouvernement, se livrent depuis deux mois à une partie de cache-cache, chacun espérant que le temps travaille en sa faveur. Le gouvernement se déclare confiant sur l'issue des discussions et table sur la stabilité du climat social et la maturation des esprits ; le temps pense-t-il, amènera les syndicats à une analyse réaliste de la situation et à une nouvelle approche des questions sociales. Il se garde bien, en attendant, de dévoiler son jeu, bien que les négociations sur l'indemnisation du chômage puissent être débloquées sans le concours financier de l'Etat, y compris dans l'hypothèse où les syndicats accepteraient les propositions actuelles du C.N.P.F. (1).

Le patronat laisse traîner les discussions pour les mêmes raisons, en évitant de préciser ses positions sur la durée du travail, tout en sachant qu'il lui faudra consentir des avantages sociaux pour aboutir à des accords. Quant aux syndicats, encore traumatisés par la défaite de la gauche, ils maintiennent leurs revendications en guettant une reprise de la combativité dans le secteur privé et en espérant d'éventuels succès, à l'étranger où à Bruxelles, des syndicats européens qui réclament eux aussi une réduction de la durée du travail. Ils n'osent pas claquer la porte, par crainte de lâcher la proie pour l'ombre.

Ce jeu de cache-cache illustre les faiblesses et les hésitations des partenaires sociaux — confédérations ouvrières et patronales mêlées — tout en laissant espérer une issue positive lorsque sera venue l'heure de mettre toutes les cartes sur la table.

En fond de tableau, l'état des relations sociales paraît pourtant plus gravement détérioré, car il existe de véritables blocages, qui expliquent le désenchantement automnal.

Le premier — et le plus important — se situe au niveau gouvernemental et patronal. Au moment où les experts de la C.E.E. plaident en faveur d'un accroissement des dépenses publiques et d'un partage de travail entre les salariés, le gouvernement français continue à jouer le rôle de Ponce Pilate en maintenant son refus d'accorder des crédits suffisants en faveur de la création d'emplois d'utilité collective ou de l'indemnisation des chômeurs. Le C.N.P.F. adopte la même position de donneur de leçons, en « oubliant » que le coût salarial en France est plus faible que dans la plupart des autres pays européens et que la cinquième semaine de congés, jugée irréaliste ici, gagne du terrain en Allemagne (2).

Ce premier blocage, estime la C.F.T.C., pourrait sauter si l'on osait lier l'accroissement à venir des investissements et de la productivité à une amélioration progressive des conditions de travail. Participation plus difficile à mettre en place, en vérité, qu'une distribution symbolique d'actions au personnel.

Autre cause de blocage : le système actuel de négociation sociale. Il pèche tantôt par laxisme — aucune contrainte n'existant quand une chambre patronale refuse de discuter, — tantôt par verrouillage. Ce dernier cas joue pour les négociations sur l'indemnisation du chômage : dans la mesure où le système de l'UNEDIC est régi par un accord valable jusqu'à la fin de 1979 et signé par tous les syndicats, aucun compromis ne peut être trouvé si celui-ci n'est pas signé, lui aussi, par les cinq confédérations de salariés... Sauf initiative du gouvernement, sauf coup d'arrêt au C.N.P.F., qui dénoncerait l'actuel accord — ce qui permettrait d'en négocier un nouveau avec deux ou trois syndicats, — l'impasse est vraisemblable.

Les discussions sur l'aménagement de la durée du travail pourraient, elles, échapper à l'« ensablement » dont fait état la C.F.D.T. MM. Ceyrac et Chotard, *dûment mandatés* par leurs pairs, devraient proposer d'ici au 20 novembre un accord précis qui apporterait des garanties aux syndicats sur la durée maximale du travail, le paiement des heures supplémentaires et accorderait, sous conditions, la cinquième semaine de congés payés (sous forme, par exemple, de trois à cinq jours de congés supplémentaires liés à la diminution de l'absentéisme).

Un tel projet, s'il fait réellement l'objet d'une ouverture du C.N.P.F. — ce qui reste à prouver, — pourrait-il faire disparaître un troisième blocage, purement syndical celui-là ? Les confédérations ouvrières, en acceptant une formule d'horaires variables et individualisés répondant à l'attente de nombreux salariés, craignent qu'en l'absence d'une amélioration de leur droit d'intervention — l'heure d'information dans les ateliers, par exemple — elles n'aient les pires difficultés pour défendre l'intérêt général et combattre les abus. Sans nier l'intérêt de l'aménagement annuel de la durée du travail, qui permettrait à chacun de choisir ses horaires et ses congés, une telle individualisation pourrait, de fait, déboucher sur des excès d'individualisme.

Ironiser sur ces craintes syndicales et la peur des confédérations de voir diminuer leur pouvoir, c'est aussi une façon de jouer à cache-cache.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) En proposant de rendre l'ASA dégressive et de porter l'allocation spéciale de 35 à 45 % du salaire, le C.N.P.F. compte sur un accroissement de l'aide publique qui passerait de 18 à 20 F par jour.

(2) Selon *Intersocial* (octobre 1978), 72 % des salariés allemands bénéficient déjà de cinq semaines et plus de congés payés.

هكذا من الأصل

SOCIAL

A la C.G.T.

M. Séguy regrette que les candidatures exprimant des « sensibilités diverses » n'aient pas été plus nombreuses

« Il est important de faire la preuve de l'autonomie de l'action de la C.G.T. », a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., invité, le 8 novembre, par les sections cégétistes de l'agence France Presse à participer à un débat préparatoire du quarantième congrès.

Faisant observer que le poids du P.C.F. est « *une réalité nationale* » et que beaucoup de militants communistes sont engagés dans la C.G.T., M. Séguy a dit : « *Si on considérait que pour faire la preuve de notre indépendance, il fallait nous démarquer systématiquement du P.C.F., ou lui demander de se démarquer systématiquement de nous, jusqu'où arriverions-nous ? Cela nous conduirait à la négation de nos principes de classe. Il faut prouver notre indépendance d'une autre manière. La bonne façon, c'est la façon dont nous préparons notre congrès, c'est-à-dire le vaste débat engagé et l'élargissement de nos organismes de direction.* »

Il fut une époque où « *en raison de la répression, des campagnes contre la C.G.T. et aussi en raison de l'attitude de partis de gauche qui avaient interdit à leurs militants d'occuper des responsabilités dans la C.G.T., nous avons éprouvé certaines difficultés pour que les organismes de direction reflètent la diversité qui est la nôtre.*

» *Aujourd'hui, on peut faire un énorme effort pour vaincre de telles difficultés* », a poursuivi M. Séguy. Il a souhaité qu'un plus grand nombre de militants de « *sensibilités diverses* » (socialistes mais aussi chrétiens et non engagés politiquement) aient des responsabilités. « *Mais cela pose le problème de l'engagement militant de ces camarades* », a-t-il conclu, en regrettant que, dit-il, « *il n'y ait pas eu plus de candidatures de cette nature à la prochaine commission exécutive de la C.G.T.* »

LA CONFÉRENCE TRIPARTITE SUR L'EMPLOI

Les divergences demeurent toujours aussi grandes entre syndicats et patrons à propos de la réduction du temps de travail

« On peut engager la discussion sur la durée de travail, à condition de prendre son temps, de raisonner par branche et d'adopter des décisions harmonieuses au niveau communautaire », a déclaré à l'A.F.P. M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, à la veille de la conférence tripartite européenne (gouvernements, patronats, syndicats) sur l'emploi qui se tient ce jeudi 9 novembre à Bruxelles.

M. R. Boulin, qui doit présider le conseil social de la C.E.E. à partir du 1er janvier 1979, a annoncé qu'il devait faire jeudi des propositions sur « le freinage et la pénalisation des heures supplémentaires, l'amélioration du travail posté en continu, le travail des femmes et l'insertion professionnelle des jeunes ».

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La réduction de la durée du travail comme moyen pour créer des emplois supplémentaires : tel est le thème qui se trouve au centre des débats de la conférence tripartite (employeurs, travailleurs, pouvoirs publics des Neuf) qui se déroule ce jeudi 9 novembre à Bruxelles. Parmi les différentes composantes d'une stratégie communautaire anti-chômage, c'est celle, en effet, qui fait l'objet de la controverse la plus vive. La C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), qui regroupe les principaux syndicats des neuf pays membres (à l'exception de la C.G.T., de la C.F.T.C. et de la C.G.C. françaises, qui sont représentées à part à la conférence tripartite), vient d'adopter une position assez spectaculaire en la matière.

Elle estime que « *la durée de travail doit être réduite sans perte de salaire d'au moins 10 % partout en Europe dans un proche avenir, par une réduction de la durée hebdomadaire du travail, une extension des vacances annuelles, une prépension volontaire ou l'introduction de congés-éducation plus importants* ». Elle considère que les actions communautaires préconisées par la Commission européenne (limiter les heures supplémentaires, éliminer les abus en matière de travail temporaire, améliorer les conditions du travail posté en créant des équipes supplémentaires) « *ne vont pas encore assez loin* » et qu'il faudra trouver une formule « *permettant de réduire d'une manière générale la durée du temps du travail* ». La Commission, note-t-elle encore, « *devrait apporter son assistance pratique pour la négociation entre la C.E.S. et les organisations européennes d'employeurs d'une convention-cadre européenne sur la réduction du temps du travail* ».

Il est clair qu'au moins à ce stade un consensus — raison d'être de la conférence tripartite — ne pourra pas être obtenu sur un tel programme. Les employeurs, faisant ainsi apparemment quelque peu marche arrière, viennent d'adresser une lettre à la Commission contestant l'interprétation qu'elle donne des résultats des travaux préparatoires. La Commission, devant la communication soumise aux partenaires sociaux et aux gouvernements membres, constate : « *Le comité permanent de l'emploi est convenu d'un objectif général tendant à réduire le nombre total d'heures œuvrées par travailleur.* » Les patrons ne sont pas d'accord : « *Il ne nous est pas possible*, écrivent-ils, *d'accepter la réduction de la durée annuelle du travail comme un moyen d'apporter une solution durable au problème du chômage en Europe.* »

Positions prudentes et nuancées

Les employeurs sont opposés à des mesures de répartition du travail essentiellement pour des raisons de coût. Selon eux, s'orienter dans cette voie affecterait gravement la rentabilité des entreprises et ne se traduirait donc pas par la création d'emplois. Les gouvernements membres ont des positions prudentes et nuancées. Les Français, par exemple, considèrent comme fausse et dangereuse l'idée qu'une réduction générale de la durée du travail aurait comme conséquence mécanique quasi automatique la création d'emplois. Mais ils sont prêts à aborder le problème sous un autre angle, à lier la réduction de la durée du travail à l'amélioration des conditions de travail et de vie. Dans cet esprit, ils ne sont pas opposés à la réduction de la durée *excessive* du temps de travail.

Rapprocher les points de vue en présence est-il un objectif hors d'atteinte ? Les experts de la Commission apparemment ne le croient pas. Ils estiment, par exemple, que, moyennant un effort de part et d'autre, le problème du coût pour l'entreprise des mesures de répartition du travail pourrait être résolu. Réduction de la durée du travail sans perte de salaire, disent les syndicats : c'est peut-être possible sans nuire à la rentabilité des entreprises si l'on parvient — exercice estimé difficile compte tenu de la façon dont sont négociées les conventions collectives — à *synchroniser* les décisions concernant la réduction du travail et les hausses de salaires (en tout état de cause inévitables pour les employeurs) qui résulteront de l'amélioration de la productivité.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

LA CRISE PORCINE EN BRETAGNE

A Pontivy, plusieurs milliers de manifestants ont réclamé des mesures immédiates de sauvegarde

De notre correspondant

Vannes. — Ils étaient huit à dix mille éleveurs de l'Ouest sur la place principale de Pontivy, dans le Morbihan, mercredi après-midi 8 novembre, venus réclamer des mesures d'urgence contre la crise porcine très durement ressentie en Bretagne. On craignait des incidents. Il y en eut. L'importante manifestation organisée par le Comité de Redon (les F.D.S.E.A. du Finistère, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et du Morbihan) s'est, en effet, terminée par de multiples accrochages avec d'impressionnantes forces de l'ordre, qui n'hésitèrent pas à procéder à des tirs tendus de grenades lacrymogènes contre les manifestants, à la suite de l'arrosage de la sous-préfecture avec du lisier et des jets de pierres et de bouteilles contre l'édifice public. Mais, au-delà des affrontements entre les agriculteurs et les forces de l'ordre, qui se prolongèrent tard dans la soirée, des petits groupes occasionnant des dégâts sérieux dans les rues, le fait dominant de cette manifestation restera son ampleur. C'est, il est vrai, la première fois depuis de nombreuses années que les producteurs de porcs se retrouvaient aussi unis et soutenus tant par les organisations syndicales que professionnelles et économiques. Aux fédérations dissidentes de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de M. Debatisse, s'étaient associées les unions régionales de producteurs de viande de Bretagne et des Pays de Loire, les grosses coopératives, les chambres d'agriculture du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, le MODEF, etc. Après les très nombreuses actions locales qui se sont déroulées depuis plusieurs mois, le Comité de Redon voulait « *faire de la journée de Pontivy une démonstration de la mobilisation générale et établir un rapport de forces favorable aux producteurs* ». Mercredi soir, il pouvait estimer avoir réussi.

« La faillite de l'élevage français »

La crise de la production porcine très concentrée en Bretagne tient principalement aux disparités rencontrées par les producteurs sur le marché européen qui, avec des monnaies fortes comme celles de l'Allemagne, de la Hollande ou de la Belgique, entraînent l'effondrement des cours en France.

« *Le gouvernement, en ne prenant pas les mesures immédiates qui s'imposent, contribue à la faillite de l'élevage français* », ont déclaré les responsables de la manifestation de Pontivy.

« *On constate*, ont-ils ajouté, *une véritable déstabilisation des productions animales en Europe, et on se demande si elle ne procède pas d'une volonté politique axée sur une nouvelle géographie de production au niveau européen.* » Les producteurs de porcs bretons ne veulent pas être les sacrifiés d'une telle opération. Ils considèrent que cette manifestation est un « *ultimatum* » pour M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui, selon eux, « *se contente de promettre* ». Les producteurs de porcs réclament pour rétablir l'équilibre de leurs élevages « *la suppression immédiate des montants compensatoires, l'indemnisation du préjudice subi, estimé à 50 francs par porc, depuis le 10 avril et la mise en place de nouvelles modalités de financement des élevages, allongement des prêts notamment.* »

[Devant l'Assemblée nationale, mercredi 8 octobre, M. Méhaignerie a annoncé que des instructions avaient été données au Crédit agricole pour que la durée moyenne de ces prêts soit portée de dix à quinze ans. Pour les montants compensatoires, l'Assemblée a adopté un amendement exigeant du gouvernement qu'il fasse jouer à Bruxelles la règle de l'unanimité pour obtenir la suppression des montants compensatoires monétaires. (Voir pages 10 et 11.)]

ÉNERGIE

LA FRONDE DES POMPISTES DANS L'OUEST

Le directeur de la concurrence et de la consommation reçoit des représentants des détaillants

La plupart des dépôts de carburants de Bretagne et des pays de Loire ne sont plus bloqués, jeudi matin 9 novembre, par des piquets de grève d'artisans détaillants, à la suite de l'intervention soit des gendarmes, soit de petits groupes du personnel des centres Leclerc (chaîne de magasins de distribution), indique la gendarmerie régionale.

Après l'évacuation, sans incident, par la gendarmerie des dépôts de Brest, de Santron, de Donges et de Saint-Herblain, dans la Loire-Atlantique, des pompistes de Charente-Maritime, de Vendée, des Deux-Sèvres et de Loire-Atlantique, ont décidé de suspendre leur mouvement, dans l'attente des réunions des représentants des organisations professionnelles, vendredi 10 novembre, avec M. Blanc, directeur de la concurrence et de la consommation.

Enfin, la Chambre syndicale départementale des commerçants et réparateurs automobiles de la Vienne, nous signale que, contrairement à ce que nous avons écrit dans la première édition du « Monde » du 8 novembre, elle a « désapprouvé formellement ce mouvement déclenché par une autre organisation ».

En revanche, un mouvement du même genre se dessine dans le nord de la France où trois dépôts sont bloqués.

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — L'une après l'autre, la plupart des pompes à essence avaient fermé, mardi 7 et mercredi 8 novembre, dans les Côtes-du-Nord. Dans ce département, plus encore que dans le reste de l'Ouest, le mouvement lancé par la F.N.C.A.A. (Fédération nationale des commerçants et artisans automobiles), le CID-UNATI, le Syndicat national des gérants libres et plusieurs autres syndicats de détaillants en carburants et combustibles, a eu un retentissement que les animateurs du mouvement eux-mêmes n'escomptaient pas. Au point que nombre d'adhérents de la puissante Chambre syndicale des commerçants et réparateurs automobiles (C.S.N.C.R.A.), qui avait pourtant désavoué la fronde des pompistes, ont rejoint ces derniers dans l'action.

Face aux marges de 20, 30, voire 40 centimes au litre d'essence dont disposent les gros groupements d'achat et les grandes surfaces, les petits détaillants réclament non pas une essence plus chère pour les consommateurs mais la possibilité de pouvoir vendre, eux aussi, une essence moins chère, ce qui ne leur est pas possible avec 12 centimes au litre de marge.

Après le blocage des dépôts, le mouvement se durcissait avec des contrôles volants des transports de carburant. Un camion-citerne venu approvisionner une grande surface de Saint-Brieuc, mercredi matin, a été ainsi intercepté parmi d'autres et refoulé. A midi, les pompes de cette grande surface étaient à sec, tandis que celles d'une autre grande surface fermaient dans la soirée. Partout ailleurs, les cuves s'asséchant, les pompes ont fermé progressivement.

Le mouvement s'est cependant suspendu jeudi en fin de matinée.

LOGEMENT

Plus de deux millions de locataires sont appelés à élire leurs représentants aux conseils d'administration des H.L.M.

A la fin novembre, chacun des conseils d'administration des deux cent quatre-vingt-quatre offices d'H.L.M. et des quatorze offices publics d'aménagement et de construction (OPAC) accueillera en son sein les deux représentants élus des locataires, réintégrés dans ces conseils par le décret du 16 février 1978. Bien que la nouvelle composition des conseils fasse, au gré des bâtisseurs sociaux, la part trop belle aux représentants nommés par les préfets (le Monde *des 14 février et 3 mars), la réintégration des élus des locataires répond à une revendication déjà ancienne des tenants du logement social.*

Deux millions trois cent mille locataires sont ou ont déjà été appelés à voter, selon les départements et suivant des modalités variables, chaque office ayant eu toute liberté pour organiser la consultation. Pour être élus, les candidats devront avoir recueilli, au premier tour, 50 % des suffrages et 25 % des inscrits. Deux tours seront dans bien des cas nécessaires, la participation oscillant de 15 à 40 % suivant les offices. C'est ainsi qu'à Paris, un second tour de scrutin est déjà organisé, et sera dépouillé le 25 novembre.

La faiblesse de ces scores s'explique par la difficulté d'organiser un tel scrutin. Si les locataires sont appelés à voter dans un endroit précis (au siège de l'office, par exemple), à une date précise, les occupations de chacun, ou le manque d'informations ont un effet démobilisateur certain : un tel système est particulièrement négatif dans le cas des offices départementaux, dont le patrimoine est très dispersé. Faire voter les locataires immeuble par immeuble est peu commode, même dans les grands ensembles, tant le rythme de vie diffère d'une famille à l'autre... Reste le vote par correspondance, qui nécessite procédure et paperasserie, toutes deux coûteuses pour l'office organisateur de la consultation. Cependant, cette dernière méthode permet de faciliter au mieux la participation des locataires.

Tous les obstacles au bon déroulement de ce vote ne sont pas d'ordre technique. La Confédération nationale du logement (C.N.L.), qui présente des candidats dans deux cent vingt offices, formule de nombreux reproches : clandestinité des appels de candidatures, interprétation restrictive du décret pour l'organisation de la consultation, absence d'information à la radio et à la télévision, etc. Il faut bien reconnaître que tous les responsables des offices d'H.L.M. sont loin d'être des partisans convaincus de la participation de leurs locataires à la gestion des offices. Si certains sont prêts à jouer à fond le jeu de la concertation, d'autres, sans oser le dire, y sont franchement opposés.

Les candidatures sont variables par leur nombre (de trois à onze candidats pour les deux postes à pourvoir) et émanent soit des adhérents des grandes organisations nationales (la C.N.L. déjà citée, mais aussi la Confédération syndicale du cadre de vie, et la Confédération générale du logement — dont la commission exécutive appuie le boycottage, sans toutefois être toujours suivie par ses associations locales), soit d'associations locales non affiliées à un groupement national, soit encore de locataires indépendants, simplement soucieux de l'intérêt collectif.

Des candidatures variables

Pour M. Roger Quilliot, président de la Fédération nationale des offices, cette consultation est un premier pas vers une meilleure association des locataires à la gestion des organismes, qui ont *« intérêt à avoir des élus représentatifs afin que le travail accompli en commun soit efficace et constructif »*. Les travaux de la commission H.L.M.-usagers, depuis trois ans, ont certes sensibilisé les locataires au devenir du mouvement H.L.M. et ont permis de commencer à gommer la traditionnelle opposition locataire-propriétaire. Mais beaucoup reste à faire, et on est loin de la création de « conseils d'habitants au niveau de l'unité résidentielle » que souhaite l'Union nationale des H.L.M.

Il faut aussi, pour que la présence des locataires au sein des conseils ne soit pas purement formelle, et pour qu'ils participent réellement à la « détermination de la politique de l'habitat » du mouvement H.L.M., que leurs élus fassent preuve d'une réelle compétence, garantie de l'efficacité de leurs interventions. C'est tout le problème de la formation des cadres d'associations locales qui est ainsi posé...

JOSÉE DOYÈRE.

ÉTRANGER

LES CONSTRUCTEURS EUROPÉENS DE MOTEURS ÉLECTRIQUES DÉPOSENT UNE PLAINTE EN DUMPING CONTRE LES PAYS DE L'EST

Les constructeurs de moteurs électriques standardisés (de 0,5 à 200 chevaux) viennent de déposer, auprès de la Commission de Bruxelles, une plainte en dumping contre les pays de l'Est. Cette plainte a de bonnes chances d'être acceptée, a déclaré, le 8 novembre, M. Georges Chavanes, président du directoire de Leroy-Somer, en commentant cette décision.

Le taux de pénétration de ces moteurs, en provenance des pays de l'Est, n'a cessé de progresser. Il atteint aujourd'hui 20 % en R.F.A., 30 % en France, 35 % en Italie, 45 % au Danemark, 55 % aux Pays-Bas. Selon M. Chavanes, les prix facturés aux importateurs sont inférieurs de quelque 60 % au coût « sortie usines » des constructeurs nationaux. Dans ces conditions, les prix de vente sont en moyenne inférieurs de 35 % à ceux pratiqués par les fabricants français. Bien que ces derniers aient consenti un effort de rationalisation et de productivité considérable qui s'est traduit par une baisse de 35 % de leurs propres tarifs en vingt ans. Les conséquences sur l'emploi risquent d'être irréversibles. En dix ans, le nombre des personnes employées dans la construction des moteurs électriques a baissé de cinquante mille en Europe et de quatre mille en France. Pour M. Chavannes, seule une taxe à l'importation de l'ordre de 20 %, applicable dès 1979, pourrait permettre de remédier, pour un temps, à cette situation.

P.T.T.

LE TÉLÉCOPIEUR : UN TÉLÉPHONE POUR L'ÉCRIT

Un télécopieur entièrement automatique commuté au réseau téléphonique a été présenté, mardi 7 novembre, par M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T. Ce télécopieur, baptisé S-360, permettra de notables progrès dans la transmission par téléphone de documents télécopiés.

Cet appareil assure une reproduction au quart de millimètre de documents en noir et blanc et en couleur. La vitesse de transmission est réduite à trois minutes pour un format standard. Le coût d'une page s'élève à 1,60 F sur la base de mille télécopies par mois.

Ce « téléphone pour l'écrit » sera assuré par le canal du service public Telefax, qui éditera un annuaire des abonnés. En attendant les appareils à haute performance faisant appel à la transmission numérique, le S-360 fournira à la France (quelques milliers de télécopieurs) l'occasion de rattraper le retard très important qu'elle accuse par rapport aux Etats-Unis (250 000 appareils) et au Japon (200 000).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U.	4,2515	4,2610	— 140	— 109	— 365	— 323	— 960	— 890
$ can.	3,6306	3,6403	— 132	— 95	— 283	— 233	— 625	— 546
Yen (100)	2,2853	2,2938	+ 112	+ 157	+ 208	+ 260	+ 288	+ 363
DM	2,2810	2,2879	+ 68	+ 100	+ 120	+ 159	+ 431	+ 492
Florin	2,1110	2,1188	— 32		— 71	— 30	— 73	— 6
F. B. (100)	14,5325	14,5751	— 401	— 247	— 828	— 639	—1635	—1190
F. S.	2,6436	2,6336	+ 138	+ 173	+ 284	+ 327	+ 878	+ 963
L. (1 000)	5,0206	5,2400	— 334	— 273	— 788	— 686	—2120	—1960
£	8,4041	8,4232	— 400	— 340	— 990	— 910	— 2661	—2520

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	1 3/8	1 7/8	2 3/4	2 7/8	3 1/4	3 5/8	3 7/16	3 13/16
$ E.-U.	3 5/8	4	10 1/4	10 5/8	11 3/16	11 9/16	11 11/16	12 1/16
Florin	7 3/8	8 5/8	7 5/8	8 1/8	7 15/16	8 7/16	7 7/8	8 3/8
F. B. (100)	9 3/4	11 1/4	8 3/4	9 5/8	9 1/8	10	9	9 7/8
F. S.	—1/8	+ 1/4	—1/16	+ 1/4	1/16	7/16	1/4	5/8
L. (1 000)	7 3/4	11 1/4	13 5/8	14 5/8	14 3/4	15 3/4	15 1/2	16 1/2
£	9	10	11 3/4	12 1/2	13	13 3/4	13 1/2	14 1/2
Fr. franç.	6 7/8	7 5/8	7 1/4	7 7/8	8 3/16	8 11/16	9 15/16	10 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

HACHETTE CÈDE SES AGENCES DE PRESSE AUX N.M.P.P.

Le groupe Hachette va céder aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.) ses agences de presse, regroupées désormais dans une filiale, la Société d'agence et de diffusion. La cession, au prix de 60 millions de francs, se traduira par une prise de participation majoritaire (60 %) des N.M.P.P. dans le capital de cette filiale, qui emploie mille huit cents personnes, et réalise un chiffre d'affaires voisin de 800 millions de francs au travers de vingt-cinq agences situées en province. Cette opération constitue une étape supplémentaire dans le transfert par Hachette de son monopole de distribution des journaux aux N.M.P.P., S.A.R.L. où les coopératives de presse détiennent la majorité (51 %), et qui emploie cinq mille personnes, avec un chiffre d'affaires voisin de 5 milliards de francs.

La direction générale des N.M.P.P. reste cependant confiée à la Librairie Hachette, en la personne de M. Jean Bardon, qui vient d'entrer à son conseil d'administration. Relevons qu'après cette cession, qui entre dans le cadre de son programme d' « *élagage des structures* », Hachette conserve ses activités de distribution de journaux à l'étranger ainsi que les bibliothèques de gares et du métro.

La crise du Crédit agricole

LE PROTOCOLE PRÉSENTÉ PAR M. MONORY PRÉVOIT UNE LIMITATION DE LA PUBLICITÉ DE LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE ET DU FINANCEMENT DU LOGEMENT

Les présidents et directeurs des caisses régionales de Crédit agricole se sont réunis jeudi 9 novembre pour examiner le protocole d'accord relatif aux conditions d'activité de la « banque verte », proposé par M. Monory et refusé par les dirigeants du Crédit agricole. Ce refus est motivé par trois limitations qui seraient imposées au Crédit agricole : limitation du volume de publicité qui ne devrait pas dépasser, au cours des quatre prochaines années, la moyenne de nuelle de 1975 à 1977 ; limitation de la collecte puisque le Crédit agricole ne serait pas autorisé à ouvrir de nouveaux bureaux dans les villes de plus de dix mille habitants pendant quatre ans. A l'issue de cette période, les conditions d'ouvertures nouvelles seraient à négocier à nouveau ; limitation enfin des prêts aux logements non aidés, afin *« d'éviter que par suite de l'encadrement, l'agriculture ne puisse disposer des financements qui lui sont nécessaires »*.

Le protocole prévoyait également un échéancier d'assujettissement à l'impôt, raccourci par rapport aux propositions initiales. Dès la fin de l'exercice en cours, la moitié des résultats serait soumise à l'impôt sur les sociétés (au taux de 50 %). En 1979, l'imposition porterait sur 70 % des résultats, en 1980, sur 90 % et en 1981 sur la totalité. Ce n'est qu'à partir de cette date que les caisses de Crédit agricole pourraient participer au financement des sociétés de commerce, de service ou d'industrie constituant l'environnement de l'agriculture et ayant leur siège social dans sa zone de compétence. Celle-ci, enfin, serait étendue à toutes les communes de moins de dix mille habitants (au lieu de sept mille cinq cents actuellement). Compte tenu des contraintes qui figuraient dans ce document, la contrepartie a paru mince aux dirigeants de la « banque verte ».

La détermination des dirigeants des caisses régionales avait surpris les observateurs au récent congrès de Tours. Le contenu du protocole proposé est tout aussi surprenant dans la mesure où M. Monory, champion de l'économie de concurrence et de responsabilité, en suggérant de limiter le volume de la publicité et la surface de la collecte, avance là des principes fort peu libéraux.

La discussion, cet après-midi, entre les responsables des caisses régionales, risque d'être animée car le président de la F.N.S.E.A., M. Debatisse, que ce protocole certes ne satisfait pas, mais qui ne souhaite pas aller aussi loin dans l'extension des activités du Crédit agricole que les dirigeants de la Fédération nationale, est aussi président de la Caisse de crédit du Puy-de-Dôme.

J. G.

EBAUCHES S.A. TRANSFÈRE A HONGKONG LA FABRICATION DE SES MODULES DE MONTRES ÉLECTRONIQUES

La société horlogère suisse Ebauches S.A., filiale du puissant groupe ASUAG, fera désormais assembler à Hongkong tous ses modules de montres électroniques à cristaux liquides.

A cette fin, un accord d'association vient d'être signé entre Ebauches électroniques S.A. de Marin (E.E.M.) et Stellux Manufacturing Co Ltd (groupe Wong), firme horlogère de la colonie britannique détenant d'importants intérêts industriels et bancaires. L'assemblage de ces modules sera exécuté par Modutek Ltd, une fabrique locale affiliée à Stellux. L'E.E.M. lui fournira non seulement son assistance technologique, les principaux composants entrant dans le montage, mais assurera aussi la conception de ces produits.

La collaboration établie entre les deux firmes permettra à Ebauches de conserver en Suisse la technologie de la montre électronique ainsi que la production de ses composants.

Ce transfert de fabrication dans le Sud-Est asiatique entre dans le cadre des mesures de rationalisation que le groupe ASUAG s'apprête à prendre (*le Monde* du 31 octobre) pour abaisser ses coûts de production. Le prix de la main-d'œuvre étant de dix à douze fois moins élevé à Hongkong que dans la Confédération helvétique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FINEXTEL

Extrait de la lettre du 6 novembre 1978 de M. Michel Gaudet, président-directeur général, aux actionnaires de la société.

Dans le secteur des télécommunications, qui demeure le champ de l'activité principale de la société, Finextel vient de conclure un accord avec l'administration des P.T.T. Aux termes de cet accord, Finextel a passé, d'une part, une convention semblable à la précédente, destinée à régir les protocoles annuels jusqu'en 1982 inclus ; d'autre part, un protocole en vertu duquel Finextel accepte de financer au titre de 1978 un programme d'équipements de télécommunications de 245 millions de francs, dont 75 millions de francs proviendront des fonds propres de la société, et 170 millions de francs de fonds d'emprunt.

Le total des engagements cumulés depuis l'origine dans le secteur des télécommunications s'élève maintenant à 4 445 millions de francs hors taxe.

L'activité de Sicomi, qui a démarré au dernier trimestre 1976, a donné lieu, au cours des dix premiers mois du présent exercice, à 46 millions de francs de paiements. La société a maintenant réalisé un ensemble d'investissements immobiliers correspondant à seize opérations, à concurrence de 135 millions de francs, dont 119 millions de francs portent sur la location simple et 16 millions de francs en crédit-bail.

La situation présente de la trésorerie ne nécessite pas de recours au marché financier dans l'immédiat.

Les comptes au 30 septembre font ressortir un chiffre d'affaires de 479,2 millions de francs, en augmentation de 12 % sur celui du mois correspondant de l'année dernière. Quant au résultat, il a nécessairement subi les effets du retard apporté à la signature du protocole concernant le présent exercice. Il a également été influencé par l'évolution des indices retenus dans la formule d'indexation des loyers de fonds propres, qui a été pour l'année de référence 1977 un peu moins favorable que celle des années antérieures. Néanmoins, grâce à la qualité de cette formule d'indexation, le résultat provisoire de 120 millions de francs dégagé au 30 septembre est supérieur à celui qui avait été enregistré en 1977 à la même date. Il y a tout lieu d'espérer que, pour la quatrième année consécutive, l'exercice en cours se traduira par un accroissement non négligeable du résultat, et donc du dividende.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

La progression du chiffre d'affaires consolidé est de 14,86 %. Il convient cependant de rappeler que Précision mécanique Labinal ne contrôle R.K.G. que depuis le 1er avril 1977.

A structure comparable, la progression est de 10,81 %.

CIAL — CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

Dans une lettre aux actionnaires le président-directeur général du CIAL signale que :

« La valeur d'estimation au 30 septembre 1978 du portefeuille-titres de votre société, pour les seuls titres cotés, présente une plus-value de 7 955 000 F par rapport à leur valeur d'inventaire.

» Pour le portefeuille de la holding SOGEFRAL, dont le capital est détenu par votre Société, cette plus-value, calculée dans les mêmes conditions, ressort à 7 842 000 F. »

Il poursuit en indiquant que :

« Les dépôts confiés par la clientèle s'élèvent au 30 septembre 1978 à 7 384 628 000 F, en progression de 12,79 % par rapport à la même date de l'année dernière. L'augmentation a été du même ordre de grandeur dans les succursales en France et dans celles à l'étranger. Cette progression a été constatée bien que nous subissions en France la concurrence de réseaux privilégiés fiscalement et que nous continuions à ne pas suivre les taux offerts par certains de nos confrères, lorsque nous les jugeons excessifs. Notre situation de trésorerie nous permet, en effet, de satisfaire les demandes de crédit de notre clientèle sans faire appel au marché monétaire...

» Les résultats avant provisions, amortissements et impôt de nos succursales françaises sont en progression par rapport à la même date de l'année dernière. Il en est de même pour le CIAL à Luxembourg.

» A la succursale de Bâle, ainsi que dans les agences de Lausanne et de Zurich qui lui sont rattachées, ils sont en régression, à cause de la faiblesse des taux pratiqués en Suisse ; mais convertis en francs français, ils apparaissent en légère augmentation. »

Le président écrit en conclusion :

(...) « Les résultats acquis au 30 septembre 1978 nous permettent d'annoncer que, sauf circonstance imprévue, nous majorerons le dividende de l'exercice 1978. »

ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE

POUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1978

Le montant des émissions de valeurs mobilières en France pour les neuf premiers mois de 1978 a été, selon les statistiques établies par le Crédit lyonnais, de 44,7 milliards de francs (émissions permanentes exclues). Ce chiffre, bien qu'élevé, est toutefois très légèrement en retrait par rapport à celui de l'an passé pour la même période (— 2,8 %). Cette évolution est imputable à un développement moindre des émissions d'obligations, en particulier au cours du premier trimestre, alors que les émissions d'actions sont en forte progression, notamment depuis septembre.

Les émissions d'obligations ont atteint 34 milliards de francs au cours des trois premiers trimestres 1978, soit un montant inférieur de près de 7,4 % à celui constaté au cours des trois premiers trimestres 1977. Toutefois, après un début d'année difficile pour les émetteurs (période pré-électorale), la cadence des émissions s'est accélérée et leur volume s'est établi à 24,5 milliards de francs pour les seuls deuxième et troisième trimestre ; sans doute faut-il tenir compte, pour partie, d'un rattrapage d'opérations différées au premier trimestre, cependant les perspectives pour la fin de l'année demeurent favorables.

Cette bonne orientation du marché obligataire a permis une détente continue des taux longs depuis mars. Ainsi, les taux faciaux des obligations de première catégorie sont revenus progressivement de 11 % à 10,40 % ou à 10,30 %, suivant la qualité des signatures et les taux des obligations de seconde catégorie de 11,30 % à 10,70 %.

Avec un montant de près de 10,7 milliards de francs, les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses) progressent de 15,9 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Ces émissions, qui se sont faites pour une très large part sous forme d'augmentations de capital, ont bénéficié principalement aux entreprises non financières : ces dernières ont, en effet, collecté 89,4 % du total.

Parmi ces émissions, les augmentations de capital contre espèces publiées au « B.A.L.O. » atteignent un montant de 2,7 milliards contre 1,8 milliard l'an passé à pareille époque, soit une augmentation de 51,6 %. Cette évolution a été permise par la bonne orientation du marché boursier depuis mars dernier liée notamment à la baisse du loyer de l'argent à court terme, et aux mesures d'incitation à l'épargne prises par les pouvoirs publics qui prenaient effet à compter du 1er juin 1978 (l'indice INSEE des valeurs françaises a retrouvé en septembre son plus haut niveau depuis cinq ans). Le montant de certaines de ces opérations a été important, ainsi, après l'émission de la Compagnie générale d'électricité de 302,7 millions en juin, au troisième trimestre, la Compagnie française des pétroles a collecté 587,8 millions, la Compagnie Saint-Gobain - Pont-à-Mousson : 594 millions.

En revanche, les emprunts convertibles apparaissent en diminution sensible puisqu'ils ne totalisent que 673 millions contre 1,1 milliard l'an passé pour la même période.

HACHETTE

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires de la société Hachette, réunie le 8 novembre 1978, a nommé administrateurs MM. Gérard Worms, Olivier Chevrillon et Jean Bardon.

Le même jour, les actionnaires ont approuvé l'apport à une société filiale d'Hachette, la Société d'agences et de diffusion, du département des agences Hachette, qui a pour principale activité la distribution de presse en France et de papeterie, au stade de gros. Le total brut des apports est de 264 516 000 F, et, après déduction du passif pris en charge s'élevant à 171 517 000 F, le montant de l'actif net apporté s'établit à 93 000 000 de francs. La plus-value dégagée par Hachette sera de l'ordre de 80 000 000 de francs. Il est prévu que les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.) prendront une participation majoritaire dans la Société d'agences et de diffusion.

UN NOUVEAU CONTRAT POUR LE CERCHAR

GROUPE CdF

La Société artésienne de vinyle, filiale de E.M.C. (Entreprise minière et chimique), au capital de 94 millions de francs, vient de signer avec le Cerchar (Centre d'études et recherches des Charbonnages de France) un important contrat de recherches sur le polychlorure de vinyle, d'un montant annuel de 5 millions de francs.

Ce contrat de longue durée prendra effet au 1er janvier 1979.

Nous apprenons que la Chambre nationale des conseillers financiers vient de créer le Club des directeurs de banques et d'établissements financiers sous forme d'association loi de 1901.

La première assemblée générale constitutive a eu lieu le mardi 24 octobre dernier, dans les salons de l'hôtel Prince-de-Galles à Paris, et a confirmé aux postes suivants : M. Henri Wallon, président du conseil ; M. Pierre Henniqueau, président d'honneur, et MM. René Alabarbe, Serge Allain, Pierre Bartholin, Philippe Blanc, Henry de Blanchard, Jean Brunet Moret, Jacques de Dumast, Pierre de Gary, Gérard Landry et Michel Lecomte, administrateurs.

SICAV DU GROUPE CIC

30.9.78 / 30.6.78	S.E.M.	CREDINTER	OBLISEM
SICAV A VOCATION	GENERALE	INTERNATIONALE	DE RENDEMENT
Actif net (en millions de F)	321,3 / 282,6	207,2 / 189,9	559,5 / 534,6
Nombre d'actions (en milliers)	1.721 / 1.738	1.356 / 1.364	4.257 / 4.265
Valeur liquidative (en francs)	186,5 / 162,6	152,7 / 139,2	131,4 / 125,3
Coupon (dernier payé)	F 7,80 (3.4.78)	F 6,00 (3.4.78)	F 10,00 (23.12.77)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 NOVEMBRE

Toujours calme
Nouvel envol de l'or

Si le marché des actions françaises demeure, pour la troisième séance consécutive, calme et irrégulier, il n'en va pas du tout de même pour celui du métal jaune. Le nouvel accès de faiblesse du dollar sur la quasi-totalité des marchés des changes a d'abord entraîné le franc qui s'effrite par rapport aux monnaies fortes, et provoqué une seconde envolée des cours de l'or. A Paris, ce mercredi, le lingot s'est encore adjugé 605 francs, avant de s'établir à 30 600 francs, se rapprochant ainsi de son record historique (31 400 francs le 31 octobre). Le napoléon progresse plus calmement, mais gagne cependant 1,70 franc à 261,90 francs. Le volume estimé des transactions en métal jaune a atteint 6,51 millions de francs contre 5,34 millions mardi.

Les valeurs françaises sont loin de connaître une telle fièvre. En dépit d'un courant de ventes qui reste très modéré, il semble que les investisseurs institutionnels soient discrètement intervenus pour éviter un repli. Hausses et baisses, qui n'ont jamais revêtu d'ampleur importante, se sont finalement équilibrées, et l'indicateur instantané est resté, une nouvelle fois, pratiquement inchangé.

Avec des gains limités à 3 %, Nouvelles Galeries, Sogerap et Suez ont réalisé les meilleures performances de la séance. A l'inverse, Cofradel, Saunier-Duval et Poliet ont fléchi d'environ 4 %.

« Où sont donc passées les SICAV-Monory ? » C'est la question que beaucoup se posaient autour de la corbeille. Bien qu'ils soient très peu nombreux à douter d'une prochaine reprise des cours, un certain sentiment d'inquiétude commence à se dessiner dans les rangs de quelques professionnels. Ce qui se passe outre-Atlantique (voir ci-contre) n'est certes pas de nature à les rassurer...

LONDRES

Les valeurs industrielles progressant de nouveau jeudi à l'ouverture, les gains étant cependant généralement modérés.

Les fonds d'État et les mines d'or varient peu.

Repli des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 215 50 contre 218 50

VALEURS	CLOTURE 8 11	COURS 9 11
Beecham	638 ...	638 ..
British Petroleum	870	870
Courtaulds	113 ..	114
De Beers	361	368
Imperial Chemical	359 ...	364
Rio Tinto Zinc Corp.	231 ...	232
Shell	558	556
Vickers	183	196
War Loan 3 1/2 %	29 1/16	29 1/8
*West Driefontein	30 3/4	30 1/4
*Western Holding	23 3/8	23 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.E.V. — Le bénéfice net du premier semestre s'établit à 9 millions de francs contre 5,47 millions de francs au 30 juin 1977. Ce dernier résultat n'intégrait pas encore cependant les dividendes versés par Paris-Rhône. A fin septembre, le chiffre d'affaires consolidé marquait une progression de 8,2 % à 1 715 millions de francs. « Les résultats et les perspectives du second semestre, indique un communiqué de la société, doivent permettre une progression du dividende (3,50 F net pour 1977) conformément à la politique menée en ce domaine depuis deux ans. »

FINEXTEL. — Le président Gaudet escompte pour 1978 un accroissement non négligeable du résultat et, partant, du dividende.

LA HENIN. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 août : 69 millions de francs, dont 14 millions de francs de plus-values de cession, contre 37 millions de francs, dont 3 millions de francs de moins-values. Dividende global inchangé de 24 F.

HACHETTE. — Selon le président Marchandise, le résultat de 1978 sera au moins égal au précédent (39,51 millions de francs).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 11	9 11
1 dollar (en yens)	189 10	186 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 7/8 %

NEW-YORK
Reprise technique

Une assez forte reprise s'est produite mercredi en fin de séance à Wall Street et le marché a regagné, et même au-delà, tout le terrain qu'il avait encore perdu initialement, l'indice des industrielles s'établissant à 87,60, soit à 7,54 points au-dessus de son niveau précédent.

La demande ayant surtout porté sur les titres les plus malmenés ces derniers jours, notamment les « blue chips » et certaines valeurs de prestige, le nombre de baisses (780) a légèrement excédé celui des hausses (682).

L'activité est restée faible et 23,56 millions de titres ont changé de mains contre 25,41 millions la veille.

Essentiellement technique, ce redressement n'a pas fondamentalement modifié le climat qui règne autour du Big Board, toujours marqué par une grande morosité. Les problèmes de fond demeurent — renchérissement des taux d'intérêt, vulnérabilité du dollar — et la réduction du dividende par General Motors a été interprétée comme un signe supplémentaire qu'un ralentissement de la croissance économique est prévisible.

VALEURS	COURS 7 11	COURS 8/11
Alcoa	45 1 8	46 ..
A.T.T.	60 3 8	60 1 4
Boeing	61 ..	63 5 8
Chase Manhattan Bank	30 1 2	30 5 8
Du Pont de Nemours	112 5/8	124 3-4
Eastman Kodak	58 1/4	59 3/8
Exxon	48 1/2	48 1 4
Ford	38 7-8	39 5/8
General Electric	47 3 4	48
General Foods	31 3 8	31 1/2
General Motors	58 1 2	58 1 8
Goodyear	15 3 4	16 1 8
I.B.M.	262 1/4	265 7 8
I.T.T.	27 1/8	27 3 8
Kennecott	25 1 2	23
Mobil Oil	66 7 8	68 3 4
Pfizer	32 3 4	32 3 8
Schlumberger	86 3 8	88
Texaco	22 1 2	22 1/2
U. A. L. Inc.	32 .	32 5 8
Union Carbide	35 7 8	35 7 8
U.S. Steel	22 7/8	22 3 8
Westinghouse	16 5 8	16 3 4
Xerox	51 3 4	52 3-8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	7 nov.	8 nov.
Valeurs françaises	154,5	153
Valeurs étrangères	100,4	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,6	87,7

BOURSE DE PARIS - 8 NOVEMBRE - COMPTANT

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	480
Banq Fin Sur	..	
Cellulose Pin	37	34 ..
Coparex	250 .	251 ..
Ecco	775	745
Euratrep	408 50	408 ..
Intertechnique	318	318
Métall. Minière		85
Océanic	85	0 85
Pronuptia	307	305
Sab. Mor. Corv.	...	
S.P.R.	..	... 80
Ufinex	170	...
Voyer S.A.	11 85	11 25
Oce v. Grinten	.	346
Rorento NV	263	261 50

SICAV

Plac. institut	14472 84	14368 89
1re catégorie	10714 99	10504 89

9 11	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	129 54	123 57
Actions Sélec.	165 27	157 78
Aedificandi	198 87	189 80
Agfimo	223 78	213 64
A.L.T.O	173 81	165 93
America-Valor	282 62	269 89
Assurances Plac.	140 68	134 30
Bourse-Invest.	160 16	152 90
C.I.P.	329 96	315 ..
Convertibles	137 34	131 11
Convertimmo	140 67	134 29
Drouot Invest.	212 08	202 46
Elysées-Valeurs	183 28	174 98
Epargne-Croiss.	578 09	551 88
Epargne-Inter.	278 23	265 61
Epargne-Mobil.	187 58	179 ..
Epargne-Oblig.	146 52	139 88
Epargne Revenu.	318 47	304 03
Epargne-Unie	341 06	325 59
Epargne Valeur	195 93	187 05
Foncier Investiss.	348 90	332 51
France-Epargne.	186 62	178 15
France-Garantie.	242 46	237 70
France-Invest.	166 54	158 99
Fr.-Obl (nouv.)	322 81	308 18
France Placement	207 36	197 95
Francic	135 30	129 16
Gestion Rendem.	288 66	275 57
Gest. Sél. France	194 42	185 60
I.M.S.I.	185 53	177 12
Indo-Valeurs	225 34	215 12
Intercroissance.	149 45	142 67
Intersélect Fr.	172 83	164 99
Livret porter.	231 92	221 41
Laffitte-France	118 84	113 43
Laffitte-Rend.	118 47	113 10
Laffitte-Tokyo	277 42	264 84
Natio-Valeurs	283 29	270 44
Oblig. ttes catég.	1284 72	1224 91
Paribas Gestion.	192 84	184 10
Pierre Investiss.	229 00	218 70
Rotschild-Exp.	307 78	293 82
Sécur Mobilière.	322 67	308 04
Sélec Croissance	653 03	623 42
Sélect. Mondiale.	128 86	123 01
Sélection-Rend.	142 94	136 46
Sélection val. fr.	136 87	130 66
S.F.I. FR et ETR.	190 74	182 10
S.I.G.	300 88	286 90
Silvafrance	200 31	191 23
Silvam	133 12	127 08
Silvarente	163 90	156 47
Silvinter	144 38	138 79
Sogepargne	291 32	278 11
Sogevar	393 77	375 91
Soleil-Investiss.	220 68	210 63
U.A.P.-Investiss.	159 29	152 07
Unifoncier	370 02	353 24
Unifrance	141 06	134 66
Uni Hoche	247 51	236 29
Unijapon	266 92	254 82
Uni Obligations.	1734 71	1667 99
Uniprémière	1769 66	1701 60
Unirente	1142 83	1105 25
Unisic	199 54	190 54
Worms Investiss.	269 12	256 92

9 11		
Crédinter	154 39	147 38
Croissance-Imm.	178 42	170 33
Euro-Croissance.	166 42	158 88
Financière Privée	404 51	386 17
France-Entrepr.	251 28	239 89
Fructifrance	263 46	251 51
Fructidor	160 57	158 29
Gestion Mobilière	227 77	217 40
Mondiale Invest.	195 93	167 05
Oblisem	139 19	132 88
Optimavalor	190 25	181 62
Planinter	304 29	290 49
Sicavimmo	261 66	249 79
S. I. Est	477 65	455 99
Soginco	136 82	130 62
Soginter	435 83	416 07
Valorem	180 19	172 02

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 11	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 308	4 273	4 345
Allemagne (100 DM)	227 150	228 450	230
Belgique (100 F)	14 477	14 584	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	210 460	210 750	210 50
Danemark (100 krd)	82 260	82 680	82
Suède (100 krs)	98 350	98 970	97 25
Norvège (100 k)	85 580	85 900	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 525	8 427	8 50
Italie (1 000 lires)	5 128	5 118	5 20
Suisse (100 fr.)	262 400	265 580	263 50
Autriche (100 sch.)	31 045	31 240	31 35
Espagne (100 pes.)	6 067	6 056	5 75
Portugal (100 esc.)	9 410	9 380	8 75
Canada ($ can 1)	3 686	3 649	3 655
Japon (100 yens)	2 280	2 226	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8 11
Or fin (kilo en barre)	29880	30350
Or fin (en lingot)	29995	30600
Pièce française (20 fr.)	260 20	261 90
Pièce française (10 fr.)	221 50	221 50
Pièce suisse (20 fr.)	258	258 70
Union latine (20 fr.)	228	230
Souverain	267 60	269 20
Pièce de 20 dollars	1224 80	1224 .
Pièce de 10 dollars	684	684 80
Pièce de 5 dollars	410 20	418 20
Pièce de 50 pesos	1169 50	1179 50
Pièce de 10 florins	232	234

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS UNE RÉUNION DE PROTESTATION CONTRE M. DARQUIER DE PELLEPOIX

M. René Bousquet - ancien secrétaire général à la police - est mis en cause pour son action sous l'occupation

Plusieurs centaines de personnes ont participé, mercredi 8 novembre, à une réunion de protestation contre les déclarations de Darquier de Pellepoix, organisée conjointement, 44, rue de Rennes à Paris (6e), par les cercles Lazare et Michmar, le GERSS (Groupe d'études et de recherches sioniste socialiste) et l'Union des étudiants juifs de France) soutenus par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et le Congrès juif mondial. Les orateurs, dans un premier temps, se sont attachés à expliquer la formule souvent reprise : *« Contre la banalisation du racisme et du nazisme ».*

Mme Rita Thalmann, historienne, a dénoncé la *« face moderne et respectable »* d'un racisme s'insinuant par le truchement de grands médias dans le corps social et souhaité qu'un *« véritable enseignement sur l'histoire du racisme et ses méfaits »* soit dispensé dans les écoles. M. Roger Ascot, animateur du GERSS, a insisté, comme nombre d'intervenants, sur le double combat nécessaire : contre l'antisémitisme et le racisme. *« Il y a les travailleurs immigrés, il y a les Arabes, exutoire commode de la nouvelle xénophobie. Combattre tous les racismes, c'est cela la leçon »*, a-t-il déclaré.

Le professeur Jankelevitch et M. Gérard Israël ont néanmoins tenu à préciser que l'antisémitisme est *« quelque chose qui ne ressemble à rien, d'unique, qu'il est une espèce différente »*, rappelant que la « solution finale » avait été programmée scientifiquement.

Me Serge Klarsfeld — après avoir déclaré en introduction qu'il convenait de *« lier le combat des juifs aux combats des autres »* — dénonça *« les Lischka et Hagen de France »*, évoquant *« les grandes besognes de la police française sous l'occupation »* et l'action de M. René Bousquet, qui fut secrétaire général de la police en France de 1941 à 1943.

Ami de Pierre Laval

Dans l'interview qu'il a donnée à l'Express, Darquier de Pellepoix avait plusieurs fois mis en cause M. René Bousquet, chargé de fournir les moyens en effectifs nécessaires à la « grande rafle » des juifs à Paris les 16 et 17 juillet 1942.

M. René Bousquet, né à Montauban le 11 mai 1909, fit carrière avant la guerre dans l'administration préfectorale. En 1940, il était préfet de la Marne et fut nommé en 1941 préfet régional de Champagne, et l'année suivante, lorsque Pierre Laval revint au pouvoir, secrétaire général du ministère de l'intérieur, chargé de la police et conseiller d'Etat en mission extraordinaire. A ce titre, il signa de nombreuses circulaires contre les juifs et contre les résistants. En même temps, jouissant de l'amitié de Laval, il intervint souvent en leur faveur, faisant notamment prévenir les premiers maquis des opérations lancées contre eux. Il s'opposa fermement en mai 1942 au général SS Heydrich, chef suprême de la police de sécurité allemande, qui exigeait le contrôle total par son subordonné Oberg de toute la police française en zone occupée et que le maintien de l'ordre soit confié aux partis politiques collaborationnistes.

Le secrétaire général à la police obtint que ces mesures soient rapportées. Mais la contrepartie de ce maintien relatif de la « souveraineté » de l'Etat français sur la zone occupée sera que la police française participera en tant que telle à des opérations comme la rafle de juillet suivant, et que René Bousquet devra couvrir les incursions de la Gestapo en zone libre et transmettre leurs messages codés de ses commandos. C'est d'ailleurs là toute l'ambiguïté de la politique suivie à l'époque par Vichy : pour conserver une partie du pouvoir et pouvoir l'utiliser, dans le meilleur des cas, pour résister aux demandes allemandes et à celles des groupes collaborationnistes, elle conduit à endosser, sous prétexte de les éviter, la responsabilité des pires excès.

Le secrétaire général à la police démissionne le 31 décembre 1943. Joseph Darnand, chef de la milice, es tnommé secrétaire général au maintien de l'ordre. Darnand trouve place nette : les dossiers ont totalement disparu, ainsi que le petit personnel. Consigne a, en outre, été discrètement donnée de s'opposer à la milice. Cinq mois plus tard, M. Bousquet, qui était entré à la Banque de l'Indochine, était emmené en Allemagne et placé sous surveillance.

A son retour, il participe à la direction de la Dépêche du Midi *et poursuit une brillante carrière à la Banque de l'Indochine : secrétaire général, directeur, directeur général adjoint, délégué de la direction générale pour les agences et filiales extérieures en 1974. Il est également président du Crédit foncier de la Nouvelle-Calédonie et de la Société des plantations réunies de l'Ouest africain, et administrateur de nombreuses sociétés.*

● *La hausse des prix* durant les cinq derniers mois de l'année devrait être de l'ordre de 3 %, a indiqué, jeudi 9 novembre, M. Monory au micro d'Europe I. *« Les conditions objectives pour une reprise des investissements sont aujourd'hui remplies,* a ajouté le ministre de l'économie, *et une position attentiste du patronat ne s'explique plus. Mais il existe également des conditions subjectives. »* M. Monory a lancé un *« appel aux fédérations professionnelles pour qu'elles mobilisent leurs adhérents sur l'investissement ».*

● *L'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain* fera célébrer une messe dans la chapelle de l'ossuaire de Douaumont, le dimanche 12 novembre, à 10 h. 30 *« Pour le repos de l'âme des soldats de Verdun et de leur chef ».* M. Jean Borotra, président de l'Association, prononcera une allocution au terme de la cérémonie.

Le numéro du « Monde » daté 9 novembre 1978 a été tiré à 564 125 exemplaires.

En visite à Paris

LE PRÉSIDENT DE LA MAURITANIE ESTIME QUE LA FRANCE PEUT ŒUVRER A LA SOLUTION DU CONFLIT SAHARIEN.

Hôte à déjeuner, mercredi 8 novembre, de M. Giscard d'Estaing, avec lequel il s'est entretenu pendant trois quarts d'heure en tête à tête, le colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, chef d'Etat mauritanien, a affirmé à sa sortie de l'Elysée que la dynamique de paix faisait son chemin au Sahara *Occidental et que les* contacts avec le Polisario continuaient. Il a ajouté que la France pouvait faire beaucoup pour la recherche d'une solution pacifique.

Le colonel Salek a affirmé que le comité des « sages » de l'OUA qui se réunira à Khartoum fin novembre était *« la plate-forme autour de laquelle toutes les solutions seront arrêtées d'une manière définitive ».*

INVITÉ PAR LE MARÉCHAL TITO

M. Georges Marchais se rendra en Yougoslavie l'année prochaine

M. Stane Dolants, secrétaire de la présidence du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie, a achevé mercredi 8 novembre la visite à Paris qu'il avait commencée lundi à l'invitation de M. Georges Marchais et du P.C.F. Il a transmis à M. Marchais une invitation du président Tito à se rendre en Yougoslavie. *« J'irai à Belgrade l'année prochaine »*, a indiqué le secrétaire général du P.C.F.

Le communiqué publié à la fin du séjour de M. Dolants déclare : *« Les entretiens ont fait ressortir une grande compréhension mutuelle. Les deux partis, profondément enracinés dans les réalités de leurs pays respectifs, agissent dans des conditions différentes ; la diversité nécessaire et l'originalité des solutions qu'ils proposent et mettent en œuvre prouvent leur capacité révolutionnaire, et enrichit la lutte pour le progrès social et le mouvement révolutionnaire tout entier. »*

Ce texte indique que *« la politique de non alignement et l'action pour le dépassement de la division du monde en blocs constituent des facteurs essentiels de la lutte pour la paix et la coopération entre les pays. »*

Mercredi après-midi, MM. Marchais et Dolants ont tenu une conférence de presse. Ils ont indiqué que pour la première fois un protocole de coopération avait été signé entre les deux partis. Des missions d'études vont être échangées, une table ronde sera organisée en Yougoslavie sur l'autogestion, et elle sera suivie d'un colloque en France. M. Dolants a d'ailleurs fait pendant son séjour à Paris une conférence à l'école centrale du P.C.F. sur l'autogestion.

Les deux dirigeants ont mis l'accent sur l'indépendance et le principe de non ingérence. Interrogé à propos de la Chine et de la visite de M. Hua Kuo-feng à Belgrade, M. Marchais a dit : *« Nous ne nous accommodons pas de la division du mouvement ouvrier international. Nous soutenons toute initiative qui permet de la surmonter. Si nous n'avons pas de rapports avec les communistes chinois, ce n'est pas de notre fait. »*

DES DÉPUTÉS ISRAÉLIENS NON COMMUNISTES SONT INVITÉS EN U.R.S.S.

Jérusalem *(A.F.P.).* — M. Eliezer Shostak (Likoud), ministre israélien de la santé, a vivement critiqué, mercredi 8 novembre, l'acceptation par M. Avraham Melamed, député du parti national-religieux (qui participe au gouvernement), et par deux députés travaillistes d'une invitation à visiter l'U.R.S.S. pendant dix jours qui leur a été adressée par le Comité soviétique pour la paix.

Cependant, M. Melamed a déclaré à la presse qu'avant d'accepter l'invitation il avait consulté les dirigeants de son parti, qui n'avaient soulevé aucune objection. Quant aux deux députés du Front travailliste, MM. Yossi Sarid et Naphtali Feder, *ils ont souligné* que refuser l'invitation *« aurait été une erreur ».*

[Selon l'Agence télégraphique privée, dans son bulletin quotidien du 9 novembre, cette invitation — la première adressée à une délégation israélienne de plusieurs partis depuis la rupture des relations diplomatiques en 1967, — témoigne du « souci actuel de Moscou de réduire la tension entre les deux pays ».]

Les grèves à la S.N.C.F. entraînent de nouvelles perturbations à partir de jeudi soir 9 novembre

En raison de la semaine d'action des cheminots C.G.T. et C.F.D.T., qui se traduit par des grèves tournantes à la S.N.C.F., *le trafic des trains sur les grandes lignes devait être légèrement* perturbé jeudi soir 9 novembre, à partir de 20 heures, au départ des gares de Paris-Austerlitz et de Paris-Lyon. Vendredi 10, le service des grandes lignes semble devoir être normal à Paris-Est et à Paris-Nord. Dans les autres gares parisiennes, il sera assuré à 60 %, puis renforcé dans la soirée.

Sur les lignes de banlieue, le service devait être normal jeudi. Vendredi, le service sera normal à Paris-Saint-Lazare et à Paris-Austerlitz, mais il sera réduit d'un tiers environ dans les autres gares.

PRÉVISIONS DE TRAFIC

JEUDI 9 NOVEMBRE

Service normal à Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Saint-Lazare et Paris-Montparnasse.

PARIS-AUSTERLITZ. — Service normal jusqu'à 20 heures. A partir de 20 heures, les trains suivants circuleront : 21 h. 6, Port-Bou ; 21 h. 9, Clermont-Ferrand ; 21 h. 40, Béziers, via Avignon ; 22 h. 49, Irun, correspondance pour Tarbes; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 52, Toulouse, correspondances vers Aurillac, Capdenac et Narbonne ; 0 h. 9, Irun.

PARIS-LYON. — Service normal jusqu'à 20 heures à l'exception du train Palatino pour Rome et Florence qui ne circulera pas. A partir de 20 heures, les trains suivants circuleront : 20 h. 12, Montargis ; 20 h. 42, Vintimille ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 22 h. 57, Flandres-Riviera, au départ de Paris-Nord ; 23 h. 5, *Genève*, correspondance vers Evian, Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 40, Grenoble, Saint-Etienne ; 23 h. 46, Saint-Gervais, Modane ; 23 h. 53, Brigue, Venise.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Service normal à Paris-Est, Paris-Nord et à Paris-Saint-Lazare.

PARIS-MONTPARNASSE. — Seuls les trains suivants seront supprimés : 11 h. 37, Brest ; 16 h. 23, Saint-Brieuc ; 16 h. 37, Granville ; 16 h. 44, Le Croisic ; 17 h. 18, Nantes ; 17 h. 48, Brest et Quimper ; 20 h. 38, Saint-Brieuc ; 20 h. 41, Nantes.

PARIS-AUSTERLITZ. — Les trains suivants circuleront : pour Orléans, 13 h. 15, 16 h. 44 ; Les Aubrais, 18 h. 13 ; Blois, 19 h. 50 ; Tours, 6 h. 15, 10 h. 17, 13 h. 37, 17 h. 17, 18 h. 44, 19 h. 23 ; Angers, 7 h. 8 ; Poitiers, 13 h. 59; Angoulême, 16 h. 5; La Rochelle, 18 h. 16, 18 h. 30 ; Bordeaux, 11 h. 35, 17 h. 28, 17 h. 50, 18 h. 40, 18 h. 50 ; Hendaye, 6 h. 45, 8 h. 59, 13 h. 53, 16 h. 50 ; Irun, 9 h. 10, 12 h. 5, 18 h. 2 ; Bourges, 18 h. 33 ; Châteauroux, 12 h. 15 ; Montluçon, 19 h. 5 ; Limoges, 12 h. 35, 17 h., 18 h. 19 ; Périgueux, 17 h. ; Brive, 9 h. 20, 19 h. ; Toulouse, 9 h. 38, 13 h. 25, 17 h. 15, 17 h. 45, 18 heures.

Service normal à partir de 20 heures.

PARIS-LYON. — Les trains suivants circuleront : 7 h. 42, Nice, correspondances vers Saint-Etienne et Grenoble ; 8 h. 17, Modane, Turin, correspondances vers Saint-Gervais, Genève et Bourg-Saint-Maurice ; 7 h. 42, Milan, Berne; 9 h., Clermont-Ferrand ; 10 h. 2, Toulouse via Avignon ; 10 h. 5, Vintimille, correspondances vers Besançon, Grenoble et Saint-Etienne ; 12 h. 45, Lyon, Grenoble, correspondance vers Besançon; 12 h. 20, Cisalpin, Milan ; 13 h. 20, Mistral, Nice ; 14 h. 25, Marseille ; 14 h. 30, Nice, correspondances vers Grenoble, Saint-Etienne et Montpellier ; 16 h. 57, Béziers ; 17 h., Marseille, correspondances vers Grenoble, Chambéry et Béziers ; 18 h. 19, Chambéry, Annecy, correspondances vers Genève ; 18 h. 43, Clermont-Ferrand ; 18 h. 53, Palatino, Rome, Florence ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand ; 19 h. 22, Simplon-Express, correspondance à Dole vers Besançon ; 19 h. 50, Rome-Express ; 20 h. 42, Vintimille ; 21 h. 10, Briançon ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h., Milan ; 22 h. 24, Marseille ; 22 h. 30, Marseille ; 23 h. 5, Genève, correspondance vers Evian et Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 40, *Grenoble*, Saint-Etienne ; 23 h. 46, Saint-Gervais, Modane ; 23 h. 53, Brigue, Venise.

D'autre part, le train de 22 h. 57 Flandres-Riviera partira de Paris-Nord, à la même heure, au lieu de Paris-Lyon.





A B C D F G H